This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ex Libris
Virginia Chandler Shattuck

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

Richer 1821

VOYAGE PITTORESQUE

DANS LE DEPARTEMENT

DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

INTRODUCTION.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE,

PAR M. ED. RICHER.

A NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET-MALASSIS.

1821.

A M. P...., Naturaliste,

A Noirmoutiev.

Vous désirez qu'avant de vous adresser les lettres que je vous ai promises sur la Statistique du département de la Loire Inférieure, je vous donne un résumé sommaire des événemens historiques dont ce département a été le théâtre. Vous voulez qu'un récit rapide vous mette à même de juger d'avance l'ensemble des faits, et devienne le cadre auquel vous rapporterez mes recherches dans la suite.

Je vous adresse aujourd'hui ce court extrait. De longues et fastidieuses recherches m'ont été nécessaires pour le composer, et je ne crois pas inutile de vous dire un mot des difficultés que j'ai rencontrées, du plan que j'ai suivi & des auteurs que j'ai consultés.

Le département de la Loire Inférieure a pris une part active dans tous les événemens qui se sont passés en Bretagne, et mon travail a dû nécessairement embrasser dans sa totalité l'histoire de cette ancienne province.

Je pensais, en le commençant, qu'il n'y avait qu'à entrer dans une carrière toute frayée et à analyser les principaux ouvrages écrits sur la Bretagne. J'étais loin de songer aux difficultés qui m'attendaient. Je n'eus pas plutôt fait mes premières recherches, que je m'aperçus que les notes que je transcrivais devenaient des dissertations critiques au lieu de simples narrations, par la difficulté d'accorder entre eux les auteurs qui ont traité de l'histoire ancienne de cette contrée.

En effet, s'il n'est pas de portion de la France sur laquelle il ait été écrit des ouvrages plus importans & plus détaillés, par une fatalité, qui rend presque nul cet avantage, il n'est pas non plus d'histoire qui ait souffert plus de contradictions.

Les événemens qui se sont passés en Bretagne appartiennent pour la plupart à ces tems reculés où la superstition a créé tant de fables, et à ces époques du moyen âge où l'ignorance a recueilli tant d'erreurs. Quand les tems modernes sont venus avec l'exactitude & la vérité, quand l'imprimerie a multiplié les travaux des gens de lettres, par l'une de ces vicissitudes, dont peu d'annales offrent l'exemple, la Bretagne a vu se terminer l'existence politique de ses peuples. De nouveaux

maîtres ont imposé de nouvelles obligations à ceux qui voulurent écrire son histoire. (1)

Persuadé que je travaillais sur un cadre inexact, persuadé aussi que mon travail vous paraîtrait véridique ou controuvé, suivant l'ouvrage avec lequel vous l'auriez confronté, je songeai à vérifier de nouveau tous les matériaux qui avaient servi aux historiens qui m'ont précédé, et je pris la résolution de composer moi-même une nouvelle Histoire de Bretagne sur des documens officiels.

Après le désir que j'avais de vous satisfaire, j'ai été encouragé, je l'avoue, dans cette tâche difficile, par l'espoir de réhabiliter dans ses droits une nation trop peu connue de nos jours. J'ai été séduit par l'espérance de rétablir dans leur entier ces annales qui ont altéré les entraves de la censure, et qui ont subi le double outrage du mensonge & du tems.

Je me suis arrêté à la forme d'un précis, comme vous me l'aviez demandé, quoiqu'il m'eût été facile de donner une

---

(1) « On ne permit jamais aux écrivains Bretons de développer avec vérité » l'histoire de nos pays. D'Argentré, D. Morice ne disent que ce que la censure » leur permet d'imprimer. Hévault dénigra les Bretons par ignorance. Verbot les » attaqua, payé pour les dénigrer. Nous n'avons rien de bon, de certain, de complet » sur cette contrée. » (De Cambry. Monumens Celtiques.)

étendue beaucoup plus considérable à mes notes. Il est plus aisé de tout dire que de faire un choix dans les détails, et ceux qui ont lu les historiens Bretons savent que les faits ne manquent pas dans leurs ouvrages.

Mais j'ai pensé que, dans une histoire où les faits se multiplient autant que dans celle-ci, on ne peut donner l'étendue convenable à chacun d'eux sans charger la mémoire du lecteur d'une foule de circonstances communes. Si jamais une histoire a demandé à être resserrée, c'est assurément celle de la Bretagne. C'est là, plus qu'ailleurs, qu'il faut tout analyser pour tout embrasser.

D'ailleurs, la vie de l'homme se consumerait toute entière à lire l'histoire de ses semblables, s'il était nécessaire qu'il recourut, pour la connaissance de chaque pays, à des ouvrages aussi volumineux que ceux que nous possédons sur celui-ci. Les abrégés sont utiles pour classer les faits avec ordre et précision; mais ils ne sont pas moins nécessaires pour l'économie du tems, et ce sont eux seuls qui conviennent à cette classe nombreuse de lecteurs que leurs occupations éloignent des longues études que demande la connaissance approfondie de l'Histoire.

Il est des enthousiastes de leur pays qui ne veulent rien négliger de ce qui concerne l'existence de leurs ancêtres, et à

qui la plus légère omission semble un larcin fait à la patrie. Ceux-là s'étonneraient, sans doute, de voir retracés dans un petit nombre de pages des événemens qui remplissent vingt siècles dans les fastes du monde; mais il serait aisé de leur répondre que l'Histoire, en général, ne comporte pas ces détails qu'offrent d'ordinaire nos volumineuses annales des provinces.

Ces guerres nombreuses qui s'élevaient jadis de toutes parts, et à chaque instant, entre les grands seigneurs d'une même principauté, ces luttes fréquentes du clergé & de la noblesse peuvent exciter la curiosité de l'érudit; mais elles lassent bientôt l'attention de celui qui cherche à découvrir la physionomie d'un peuple dans les traits généraux de son histoire.

D'autres personnes, au contraire, pourraient penser qu'un précis de l'histoire de Bretagne ne devrait offrir que les causes principales des événemens et qu'il faudrait en retrancher des détails peu connus. Pour éviter un excès, je serais tombé dans un autre. Les noms des lieux, des hommes, l'ordre & la date des événemens, voilà ce qui constitue, si l'on peut dire ainsi, le matériel de l'histoire. C'est là ce que vous retrouverez dans mon travail. Sans doute, j'aurais préféré m'en tenir à ce genre historique, qui plane sur les faits et qui donne à la narration

une tournure à la fois philosophique & morale. Mais un tableau de ce genre n'eût pas été susceptible du même genre d'instruction que celui que j'ai tâché de vous offrir, et j'ai sacrifié partout le plaisir & peut-être l'amour-propre de l'écrivain à l'exactitude du chronologiste.

Ayant à tenir un juste milieu entre un tableau trop concis et une histoire trop détaillée, j'ai cherché à découvrir les causes principales des événemens, sans suivre ceux-ci dans toutes leurs conséquences. Je n'ai point tiré de l'oubli ces faits obscurs qui flattent l'amour-propre des uns ou captivent la curiosité des autres. J'ai négligé les anecdotes & les détails biographiques. Je me suis proposé de mettre dans l'ordre qui m'a semblé le plus certain, ces faits connus de tous, mais que tous n'ont pas disputés à la critique.

Les faits ecclésiastiques, civils ou littéraires, l'ancienne géographie de la province, les diverses formes de gouvernement qu'elle a subies, tout cela ne paraît dans mon travail que comme des accessoires et dans les généralités seulement. Je n'ai point ajouté de phrases inutiles pour amener des citations oiseuses; tout ce que la renommée a sauvé de l'oubli, tout ce que l'Histoire a consacré s'y trouve, mais rien autre chose. J'ai pensé qu'après les cinq volumes in-folio de Dom Morice,

vous ne demandiez pas sur la Bretagne une nouvelle Encyclopédie ; mais bien un résumé exact qui classât les matières avec ordre et jugeât les faits avec discernement. D'ailleurs, en me rattachant à l'histoire politique, je ne devais pas entraver ma marche par l'addition de tant de détails étrangers. Autre chose est d'écrire des mémoires d'érudition & de composer une histoire. L'écrivain doit avant tout être fidèle à ces préceptes généraux qui limitent chaque genre dans des bornes reconnues (1).

Ce sera donc ici le tableau auquel vous rapporterez mes descriptions, soit qu'en présence des monumens, je les interroge sur leur antique destination ; soit qu'à l'aspect des villes et des châteaux, j'évoque le souvenir des guerriers célèbres

(1) « En général, on ne distingue pas assez l'histoire de ce qui sert à la faire, et » là-dessus les modernes ont été long-tems moins judicieux que les anciens, et » beaucoup moins sobres de paroles. Il est trop aisé et trop inutile de recueillir tout » ce que l'on a lu. Le discernement consiste à laisser aux savans, ou à ceux qui » veulent l'être, ce qui est de leur ressort, et à resserrer ce qui convient au » plus grand nombre de lecteurs, selon la nature des objets, et le degré » d'attention et d'intérêt qu'ils peuvent y donner. C'est là l'esprit de l'histoire. Il » est comme étouffé sous des monceaux de volumes, au lieu que, dans un espace » borné, l'on recueille ce qu'il y a de substantiel et de fructueux. »

(Cours de Littérature de Laharpe.)

une tournure à la fois philosophique & morale. Mais un tableau de ce genre n'eût pas été susceptible du même genre d'instruction que celui que j'ai tâché de vous offrir, et j'ai sacrifié partout le plaisir & peut-être l'amour-propre de l'écrivain à l'exactitude du chronologiste.

Ayant à tenir un juste milieu entre un tableau trop concis et une histoire trop détaillée, j'ai cherché à découvrir les causes principales des événemens, sans suivre ceux-ci dans toutes leurs conséquences. Je n'ai point tiré de l'oubli ces faits obscurs qui flattent l'amour-propre des uns ou captivent la curiosité des autres. J'ai négligé les anecdotes & les détails biographiques. Je me suis proposé de mettre dans l'ordre qui m'a semblé le plus certain, ces faits connus de tous, mais que tous n'ont pas disputés à la critique.

Les faits ecclésiastiques, civils ou littéraires, l'ancienne géographie de la province, les diverses formes de gouvernement qu'elle a subies, tout cela ne paraît dans mon travail que comme des accessoires et dans les généralités seulement. Je n'ai point ajouté de phrases inutiles pour amener des citations oiseuses; tout ce que la renommée a sauvé de l'oubli, tout ce que l'Histoire a consacré s'y trouve, mais rien autre chose. J'ai pensé qu'après les cinq volumes in-folio de Dom Morice,

vous ne demandiez pas sur la Bretagne une nouvelle Encyclopédie ; mais bien un résumé exact qui classât les matières avec ordre et jugeât les faits avec discernement. D'ailleurs, en me rattachant à l'histoire politique, je ne devais pas entraver ma marche par l'addition de tant de détails étrangers. Autre chose est d'écrire des mémoires d'érudition & de composer une histoire. L'écrivain doit avant tout être fidèle à ces préceptes généraux qui limitent chaque genre dans des bornes reconnues (1).

Ce sera donc ici le tableau auquel vous rapporterez mes descriptions, soit qu'en présence des monumens, je les interroge sur leur antique destination ; soit qu'à l'aspect des villes et des châteaux, j'évoque le souvenir des guerriers célèbres

---

(1) « En général, on ne distingue pas assez l'histoire de ce qui sert à la faire, et » là dessus les modernes ont été long-tems moins judicieux que les anciens, et » beaucoup moins sobres de paroles. Il est trop aisé et trop inutile de recueillir tout » ce que l'on a lu. Le discernement consiste à laisser aux savans, ou à ceux qui » veulent l'être, ce qui est de leur ressort, et à resserrer ce qui convient au » plus grand nombre de lecteurs, selon la nature des objets, et le degré » d'attention et d'intérêt qu'ils peuvent y donner. C'est là l'esprit de l'histoire. Il » est comme étouffé sous des monceaux de volumes, au lieu que, dans un espace » borné, l'on recueille ce qu'il y a de substantiel et de fructueux. »

(Cours de Littérature de Laharpe.)

et des familles illustres; soit enfin qu'en parcourant les lieux renommés, je cherche à vous peindre, avec leurs moindres détails, les scènes dont ils ont été le théâtre.

Etranger moi-même à la Bretagne, je n'ai point été séduit par cet amour de la patrie qui a toujours ses illusions; d'un autre côté, j'ai pris une connaissance assez étendue du pays dont je retraçais l'histoire, pour m'être garanti de ces préventions étrangères d'où naissent tant d'injustes mépris. Si la qualité d'historien donne le titre de juge, on doit exiger que celui qui s'arroge cet emploi soit en garde contre les préjugés, et, qu'image de la loi, il soit impassible comme elle.

J'ai apporté tous mes soins à ce travail, parce que j'ai senti l'importance des obligations que je m'imposais. Il n'en est pas de la Bretagne comme de quelques autres provinces qui, réunies à la France, par les mêmes lois et les mêmes mœurs, ont suivi toutes les destinées de cet empire. Dans l'histoire de ces provinces, le chronologiste n'a eu à recueillir que les noms de quelques princes apanagés par nos rois, noter des changemens partiels dans l'administration intérieure, ou enregistrer quelque acte obscur du parlement.

Jusqu'à l'instant où elle a été pour toujours réunie à la France, la Bretagne a été une principauté particulière.

Elle a eu ses rois et ses ducs, long-tems indépendans, et qui dans la suite n'ont relevé de nos rois que par un hommage simple. Séparée de ses voisins par le langage de ses habitans, par sa constitution aristocratique et ses états, elle a contracté des alliances étrangères, elle a soutenu des guerres en son nom, elle s'est présentée enfin sur le grand théâtre de l'histoire avec des traits distincts & fortement caractéristiques.

Ce n'est pas seulement à cette indépendance nationale que la Bretagne borne ses droits à la renommée. Nulle partie de l'Europe n'a été plus illustrée que celle-ci. Siège mystérieux du Druïdisme, terre natale des premiers bardes Européens, berceau de la féerie du moyen âge, la Bretagne revendique tous les souvenirs. Conquise par les Romains, et cependant ennoblie par sa défaite, ravagée, mais non subjuguée, par les Normands, mêlant ses héros à ceux des croisades, joignant ses chevaliers à ceux de l'Angleterre sous Edouard 3, et à ceux de la France sous Charles 5 & Charles 7, nulle contrée n'a montré davantage cet héroïsme militaire qui, peut-être est un préjugé, mais qui du moins rend les nations immortelles.

Voulant donc rendre mon faible travail digne de mon sujet, je n'ai rien laissé passer que je ne l'aie vérifié, et je

me suis imposé la tâche de consulter tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur la Bretagne. Je n'ai fait entrer dans le texte de mon précis que les faits constatés par des pièces officielles encore existantes, ou ceux qui, n'ayant plus de preuves en témoignage, étaient affirmés par un plus grand nombre d'écrivains. J'ai consulté davantage les preuves qui accompagnent l'histoire de Dom Morice, que le texte même de cet ouvrage. J'ai traité, enfin, plusieurs parties d'après les pièces officielles conservées dans les archives des anciens ducs de Bretagne, et déposées aujourd'hui à la Préfecture de Nantes.

Vous savez que la tour de Londres renferme plusieurs manuscrits sur la Bretagne. Ces pièces, il est vrai, concernent quelques familles, ou sont relatives à quelques villes. Les faits généraux de l'Histoire sont assez étayés sans avoir besoin de ces manuscrits. Cependant, il ne m'était pas indifférent de m'assurer s'ils ne contenaient rien qui fut en opposition avec la version que j'avais adoptée, et surtout si je n'y aurais rien découvert sur le département dont je m'occupe spécialement.

J'étais résolu, dans l'intérêt de mon travail, de faire un séjour de quelques mois à Londres. Je fis part de ma résolution à M. le comte de Brosses, préfet du département de la Loire-Inférieure. Ce magistrat, qui avait mis tout

l'empressement possible à me procurer l'entrée des dépôts publics confiés à sa surveillance, adressa lui-même ma demande au Ministre de l'intérieur. La réponse de Son Excellence me fit juger que le gouvernement était sans doute occupé de trop hauts intérêts pour favoriser une entreprise qu'il m'était impossible d'exécuter sans sa protection.

J'avais d'abord eu le dessein de citer à l'appui de chaque fait l'ouvrage dans lequel je l'aurais puisé. J'ai pensé ensuite que ce nombre presque infini de renvois aurait détourné trop souvent votre attention. Je ne pouvais, au surplus, adopter une version sans donner les motifs de cette préférence, et citer une opinion sans indiquer les auteurs qui l'adoptaient et ceux qui la rejetaient. Citer le nom des auteurs sans commentaire, n'eût été qu'un vain étalage d'érudition, plus propre à embarrasser mon texte qu'à l'éclaircir. D'ailleurs, ce n'est point là ce qu'on demande d'un auteur qui se propose de rétablir un récit tronqué, de taire les erreurs de ses devanciers, et de faire jaillir la lumière de leurs contradictions.

Si j'avais suivi une marche différente de la mienne, il m'aurait fallu entrer dans une dissertation critique sur chaque détail, et quitter, à tout instant, le domaine de l'histoire pour celui de l'érudition. J'aurais plus que triplé l'étendue de mon

travail, ou plutôt j'aurais fait deux ouvrages bien distincts, ce qui était m'éloigner du but que je m'étais proposé. Je me bornerai donc à vous indiquer ici les ouvrages les plus connus de tous ceux qui ont servi à la rédaction du mien.

Parmi les auteurs qui ont embrassé dans sa totalité l'histoire ancienne de la péninsule, je vous citerai d'abord Alain Bouchard, avocat au parlement, dont les Grandes Chroniques Bretonnes offrent tous les défauts de l'érudition de ce tems, où, d'après le Roman du Brut, l'on cherchait ses titres de noblesse dans les annales de la Grèce, et les fondateurs des royaumes de la grande et de la petite Bretagne dans un Brutus, fils d'Enée. Je citerai le livre plus exact de Le Baud, écrit par ordre de la reine Anne, et mis au jour par d'Hozier, plus de cent ans après la mort de son auteur; l'Histoire de Bretagne de d'Argentré où respire toute la simplicité naïve et l'expression pittoresque du seizième siècle; le grand ouvrage de Dom Morice, le plus beau monument élevé à la mémoire des anciens habitans de nos contrées; enfin, l'Histoire des Ducs, publiée par Desfontaines, ouvrage dont le premier livre est bien incomplet, mais qui répare souvent dans les autres cette inexactitude par une analyse succincte, quoique un peu sèche.

Je ne parle pas de l'ouvrage si connu & si justement estimé de Dom Lobineau. Ce livre peut être considéré, à quelques changemens près, comme une première édition de celui que Dom Morice & surtout Dom Taillandier, son continuateur, ont plus détaillé et mieux écrit. (1)

---

(1) Vous ne savez peut-être pas combien cet immense travail a coûté de tems et de soins à ses laborieux auteurs. Retracer en peu de mots les détails de cette entreprise, c'est faire connaître les longues recherches dont la Bretagne a été l'objet.

Avant le seizième siècle, les évènemens remarquables concernant la Bretagne, n'étaient consignés que dans des histoires étrangères, entre autres dans celle de Réginon, Geoffroy de Monmouth et Grégoire de Tours. On ne comptait parmi les ouvrages écrits par des Bretons que les fragmens d'Ingomar, quelques chroniques suspectes des villes et des monastères, les poëmes souvent exagérés des bardes et les écrits pieusement crédules des légendaires.

Bourchard, Le Baud et d'Argentré furent les premiers qui réunirent en un corps d'ouvrage ces débris épars. Mais l'imperfection de leurs travaux était généralement sentie dès le dix-septième siècle. Depuis ces auteurs, Dupaz, Albert de Morlaix, Toussaint de Saint-Luc, Lévin avaient travaillé de nouveau sur le nobiliaire, l'histoire ecclésiastique, les antiquités et le droit public de la province. De nouvelles lumières avaient jaillis de ces derniers écrits, et une histoire générale demandait à être recommencée sur un plan plus exact. Nul, cependant, ne se sentait le courage ou le talent de l'exécuter. Cette tâche, telle qu'elle était conçue alors, malgré tous les loisirs du cloître, devait consumer en effet la vie entière d'un homme. On se souvenait que Le Baud était mort l'année même où il avait terminé son

Dans les endroits où l'histoire de France et celle d'Angleterre se confondent avec l'histoire de Bretagne, ayant à choisir dans un grand nombre d'auteurs, je me suis rattaché à ceux qui m'ont paru les plus véridiques. Parmi ceux qui ont traité de l'histoire d'Angleterre, j'ai consulté Rapin de Thoiras

---

travail, et que d'Argentré n'avait survécu que deux ans à la seconde édition du sien.

Enfin, D. Audren, prieur de l'abbaye de Landevenec, se décida le premier à se charger de cette entreprise. S'étant associé plusieurs religieux de son ordre, il les envoya, en 1687, visiter toutes les archives de la Bretagne. Après ces recherches, qui avaient duré six ans, D. Audren fut nommé prieur d'une abbaye du Mans. Mettant à profit son séjour dans une province voisine, le zélé bénédictin fit faire de nouvelles recherches dans les monastères du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou. D. Gallois, écrivain doué d'un esprit pénétrant et d'une vaste érudition, commença alors la rédaction de l'Histoire générale. Il l'avait conduite jusqu'au sixième siècle lorsqu'il mourut subitement. D. Lobineau continua, ou plutôt recommença le travail de son prédécesseur. Secondé du célèbre La Croze, qui fut depuis bibliothécaire du roi de Prusse, ce savant religieux, que la nature avait doué d'un jugement droit, et que ses études avaient rendu critique sévère, termina son travail, en deux volumes in-folio, l'an 1707.

A peine l'ouvrage de D. Lobineau fut-il terminé, que Vertot l'attaqua publiquement. D. Galles écrivit alors ses savantes dissertations, qui terminèrent la dispute et jetèrent un nouveau jour sur les premiers siècles de l'histoire de

pour l'heptarchie, et Hume pour les tems postérieurs. Parmi les écrivains français, j'ai choisi Mezerai et le président Hénault. J'y ai joint le P. Daniel pour les deux premières races.

Les histoires de la Normandie, de l'Anjou et du Poitou sont trop intimement liées à celle de la Bretagne pour que je n'aie pas eu soin de les consulter aussi. J'ai suivi, en consé-

---

Bretagne. Éclairé par ces nouveaux écrits, D. Lobineau songeait à recommencer son livre, lorsque la mort l'enleva l'an 1727. D. Morice, que des recherches relatives à la maison de Rohan avaient conduit à s'occuper de l'histoire ancienne de la province, se proposa alors de réaliser les dernières intentions de D. Lobineau.

Les Etats de Bretagne adoptèrent, en 1745, le plan qui leur fut proposé par D. Morice, et l'année suivante parut le premier volume des mémoires devant servir de fondement à la nouvelle histoire de Bretagne. Les deux autres suivirent à deux années d'intervalle. D. Morice ayant mis en œuvre tous ces matériaux, donna, en 1750, son premier volume de texte. Mais des occupations aussi constantes avaient détruit la santé de ce savant religieux, et comme si ce long ouvrage devait accabler tous ceux qui s'y livraient, D. Morice mourut dans l'année même qui vit paraître le commencement de son histoire. Les matériaux qui devaient en former la suite, passèrent entre les mains de D. Taillandier, son confrère. Celui-ci, quoique étranger à la Bretagne, se chargea de continuer un travail qu'avait inspiré l'amour de la patrie à ses premiers auteurs, et il acheva, en 1756, ce monument qui avait exigé le concours de tant d'écrivains, et qui, depuis l'instant où il avait été commencé, avait vu s'écouler deux générations.

quence, sur les points principaux, ce que contient à cet égard le deuxième volume de l'Art de vérifier les dates, par les savans bénédictins D. Durand et D. Clémencet. Le Baud et Gibbon m'ont servi l'un et l'autre pour les siècles où l'histoire de Bretagne est liée à celle du Bas-Empire. Je n'ai pas besoin, cependant, de vous prévenir que les événemens ne sont pas toujours rapportés dans mon travail tels qu'ils sont dans ces ouvrages. Quand j'ai trouvé dans les historiens Bretons des preuves certaines d'une autre opinion, je m'y suis conformé de préférence.

Indépendamment de ces sources principales, j'ai puisé dans d'autres ouvrages les détails & les particularités de mon précis. Pour les tems les plus reculés, je me suis servi de l'Histoire des Celtes de Pelloutier, de l'ouvrage de M. Le Deist de Botidoux, intitulé: Des Celtes antérieurement aux tems historiques, ouvrage qui détruit quelques assertions du premier. Plusieurs écrits de MM. de Penhouet & Athénas, dans lesquels l'histoire est interprétée par l'archéologie, ne m'ont pas été d'un moindre secours.

Le règne des rois Armoricains a été traité d'après l'excellente Dissertation sur l'Origine des Bretons, par l'abbé Gallet, imprimée toute entière dans le premier volume de texte

de D. Morice, et insérée d'une manière incomplète à la suite de l'ouvrage de Desfontaines. Si ce n'est pas un livre qui offre un récit suivi, ce sont du moins les meilleurs matériaux pour celui qui se propose d'écrire l'histoire ancienne de la Bretagne. J'y ai trouvé des preuves certaines de l'antiquité de la nation Bretonne, preuves qui détruisent complètement à mes yeux les opinions erronnées de Vignier, Vertot et quelques autres historiens français.

Les anciens souverains de l'Armorique ont été contemporains des premiers évêques, des fondateurs des premiers monastères. Ces prélats & ces cénobites sont venus pour la plupart de la Grande-Bretagne, comme les princes sous lesquels ils ont vécu. J'ai lié autant que possible l'histoire des uns à celle des autres. Je me suis servi pour cela de la savante Histoire Ecclésiastique de l'abbé Deric, ouvrage rempli de recherches ; mais où l'auteur s'est trop laissé aller au style oratoire et a marqué trop de penchant pour les étymologies. J'ai pensé, néanmoins, que cet ouvrage devait me tenir lieu de ces anciennes Vies des Saints, où Albert de Morlaix, malgré le charme naïf des détails, avait laissé tant de traces de l'ignorance de nos vieux légendaires, et où Dom Lobineau avait montré peut-être trop de sécheresse.

J'ai eu l'attention de me guider, autant que je l'ai pu, dans chaque époque, avec des ouvrages spécialement destinés à l'histoire de ces époques. Ainsi, César, le plus exact et le plus concis des historiens, est celui auquel je me suis rattaché de préférence sur la guerre des Vénètes. Guillaume d'Armorique m'a fourni quelques notes sur le règne de Philippe-Auguste. Froissard, écrivain contemporain de Montfort, m'a présenté des détails sur la guerre civile élevée entre ce prince et son rival Charles de Blois. J'ai tiré des notes précieuses des mémoires sur Duguesclin, publiés par Lefebvre, et de la Vie d'Artur de Richemond, ouvrage un peu apologétique, composé par Guillaume Gruet et publié par Ch. Godefroy. L'abbé Trail, dans son Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France, m'a présenté un tableau aussi intéressant que bien écrit de l'époque la plus célèbre des Annales Bretonnes.

J'ai trouvé des renseignemens sur les moeurs, les usages et les coutumes, dans les discours qui précèdent chacun des volumes de preuves de Dom Morice, dans les matières féodales et les annotations de Hévin, dans la Grande Coutume de Bretagne de Poulain du Parc, enfin, dans l'ouvrage de M. Pelerin, intitulé : du Droit Public de la Bretagne. L'utile Dictionnaire d'Ogée m'a offert quelques notes précises sur la géographie. Le P. Dupas et Toussaint de Saint Luc m'ont servi de

guide pour le nobiliaire. Le savant mémoire de M. de la Rue sur les Bardes Armoricains, m'a éclairé sur l'un des points les plus curieux de la littérature française. L'ouvrage manuscrit de l'abbé Cravers, sur la ville de Nantes, déposé à la bibliothèque publique de cette ville, m'a servi plus d'une fois, et j'ai regretté de n'en avoir pas eu de semblable sur les autres villes de Bretagne.

La raison qui fait que je n'ai pas parlé de D. Lobineau après avoir cité D. Moriçe, est aussi celle qui me fait passer sous silence les Annales Nantaises, après avoir indiqué le manuscrit de Cravers. Les Annales, en effet, ne sont que des plagiats grossiers de ce manuscrit: ces plagiats ne cessent par intervalles que pour faire place à des réflexions triviales, et l'auteur fait regretter partout qu'il n'ait pas été copiste plus servile.

Je terminerai la note des historiens Bretons, en joignant à ceux dont je viens de parler, les auteurs des meilleurs abrégés. Le nombre en est plus grand que vous ne pourriez l'imaginer. Chacun de ceux qui ont écrit sur quelque portion de la Bretagne a fait, comme moi, un tableau analytique de l'histoire entière de la province. C'est ainsi qu'il en existe un en tête d'une Description de Guérande et de ses environs. La

lecture de ces ouvrages me devenait peut-être inutile, après avoir puisé dans les sources principales; mais j'ai voulu me convaincre par l'examen de ces abrégés que je n'avais réellement rien omis d'important dans le mien.

Je citerai principalement la Liste Chronologique des Ducs de Bretagne, qui fait partie de l'Art de vérifier les Dates, ouvrage qu'on ne saurait trop citer avec éloge; le discours qui sert d'introduction au Dictionnaire d'Ogée, où l'auteur a omis des faits essentiels; la Succession Chronologique des anciens Ducs de Bretagne, par Artur de la Gybonnais, extrait en partie de D. Lobineau; le livre élémentaire de Gaschignard, écrit avec sagesse et clarté, mais dont la forme dialoguée n'est convenable qu'aux enfans; enfin, le Précis récemment publié par M. de la Porte, et servant de préface à ses Recherches Historiques sur la Bretagne. J'aurais pu tirer quelque chose de l'abrégé qu'a donné Lesconvel de l'ouvrage de d'Argentré, si cet auteur, dont la diction est assez facile, avait su partout corriger les erreurs de son modèle.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous dire un mot du plan que j'ai cru devoir suivre. J'ai partagé mon précis en cinq livres, qui comprennent l'histoire complète de la Bretagne, depuis les tems les plus reculés jusqu'à la réunion de cette province à la France.

Le premier livre est destiné à retracer l'histoire de l'Armorique sous le gouvernement des Druïdes, sous la domination des Romains et sous le règne de ses rois. Cette époque de ténèbres et d'erreurs, où la chronologie n'a pas encore fixé partout ses dates, est celle qui a offert le champ le plus vaste aux systèmes et aux hypothèses. J'ai pensé qu'il était nécessaire de la traiter séparément, et que la mutation du titre de Roi en celui de Duc, était un événement qui distinguait assez ce livre de celui qui lui succède.

Le second livre renferme ce qu'on pourrait appeler le moyen-âge de l'histoire de Bretagne. J'y passe en revue les règnes de ces souverains que les Français ont appelés comtes et les Bretons ducs, depuis les successeurs de Salomon 3, jusqu'à la fin du règne de Jean 3. L'envahissement de la Bretagne par les Normands, le partage de la puissance souveraine entre tous les membres de la noblesse, les coutumes substituées aux lois, le souverain et le peuple disputant leurs prérogatives à l'aristocratie féodale, tels sont les événemens qui caractérisent cette époque obscure, et lui donne un caractère différent de celles qui la suivent.

Le troisième livre contient la fatale dispute élevée entre Jean de Montfort et Charles de Blois, ainsi que le règne de

Jean 4. Cette époque de malheur et de gloire qui a tant illustré la Bretagne, qui a vu naître les Duguesclin et les Clisson, demandait à former un tableau historique à elle seule. Comme tous les siècles de révolutions et de guerres civiles, elle offre un caractère de fureur et d'héroïsme, qui ne permet pas de la confondre avec des tems moins orageux.

Les règnes des successeurs de Jean 4, jusqu'à l'avènement de François 2, sont analysés dans le quatrième livre. La Bretagne a été alors presque constamment l'alliée de la France, et les souverains dont j'ai tracé l'histoire ont tous été contemporains de ce Charles 7, qui a été, en quelque sorte, le second fondateur de la monarchie française. Cette époque critique, qui comprend toute la vie d'Artur de Richemond, est celle où les Bretons ont commencé à perdre ce caractère tranché que leur avaient donné les colonies venues d'Angleterre, pour prendre une physionomie nouvelle qui les rapprochait davantage des Français.

Le cinquième et dernier livre renferme le règne de François 2 et celui de la reine Anne, sa fille. J'ai fait de ces deux règnes l'une des portions distinctes de mon travail, parce que c'est alors qu'un événement, à jamais mémorable, la réunion de la Bretagne à la France, tentée par Louis 11,

dès l'avènement de François 2, a été consommée par le mariage de la duchesse Anne avec Charles 8.

Mon précis est complété par une Table chronologique des principaux évènemens, afin que vous puissiez, d'un coup-d'œil, saisir l'ensemble des faits, et les rapporter à leur date. Je n'ai conservé dans le texte de dates que celles qui demandaient une indication précise du mois et de l'année.

J'ai terminé cet ouvrage à la réunion de la Bretagne à la France, parce que c'est alors qu'a commencé pour cette province une existence nouvelle. L'on serait blessé, avec raison, de l'exactitude de l'écrivain qui joindrait à la liste des souverains de la Bretagne, la note scrupuleusement servile des gouverneurs qui se sont succédés dans cette province conquise.

En perdant ses souverains, la Bretagne a perdu son rang parmi les nations. Il ne lui est resté que son nom. Elle a suivi les diverses fortunes du royaume dont elle a fait partie. Son histoire se confond avec celle de la France; elle n'a plus, dans la suite des tems, d'existence qui lui soit particulière. C'est ainsi, s'il est permis de se servir d'une image physique pour peindre une révolution politique, qu'une rivière, en se mêlant à un grand fleuve, n'offre plus aux yeux le cours de ses ondes soumises, et ne suit que le mouvement qui lui est imprimé.

Ce qui concerne la Bretagne, comme portion d'un vaste empire, depuis François 1.er jusqu'à nos jours, appartenant à l'histoire de France, la tâche de l'historien a cessé pour elle, puisqu'elle a cessé elle-même d'être indépendante. Il n'est resté au chronologiste que des détails obscurs, ou si quelques évènemens importans se sont présentés, il n'a plus été permis de les rattacher à l'histoire ancienne de la province. Un anneau brisé ne permet plus de réunir les tems modernes aux tems anciens. C'est ainsi que diffère l'Italie antique de l'Italie du moyen-âge, la Rome des Césars de la ville des pontifes chrétiens.

La Bretagne, aussitôt après sa réunion à la France, a été ensanglantée, il est vrai, par les guerres de la ligue. Mais ce n'est pas chez elle qu'il faut chercher l'origine de cette lutte marquée par un nouveau genre de férocité et de grandeur. Le détail des faits ne peut se passer de l'explication des causes. La Bretagne, à cette époque, a été agitée d'un mouvement réel, mais communiqué, c'est dans un atmosphère supérieur que se sont formés les orages, et c'est des regions éloignées qu'est partie la foudre dont retentirent alors les échos de ses campagnes.

Après cette lutte sanglante, tout est resté en Bretagne

dans un état de repos, à moins qu'on ne veuille noter encore quelque débarquement de troupes étrangères dans les longues guerres qu'a soutenues la France, à moins que la curiosité ne s'attache à des particularités d'une autre nature, et qu'on regarde comme un évènement politique le passage de quelques-uns de nos rois ou la captivité d'un magistrat célèbre.

Enfin, la révolution française est arrivée. La Bretagne a abandonné les privilèges publics, ou plutôt les droits qui la distinguaient encore comme nation, et qui garantissaient sa liberté politique. Elle a vu cesser ses états qui lui rappelaient le souvenir de ces droits antiques, lui assuraient la possession de ses nouveaux, et offraient une barrière insurmontable à la puissance qui eut tenté de l'asservir. Elle a perdu jusqu'à son nom. La désignation de Province substituée au titre de Duché, lui laissait encore une ombre d'existence. Sa division en départemens a détruit son unité politique et n'a laissé d'entact que les souvenirs.

Un changement aussi subit ne s'est certainement pas établi sans lutte. Mais j'ose croire que c'est ici que se termine la tâche de l'écrivain contemporain. Quelque soit le rôle qu'ait joué la Bretagne à cette époque, les tems ne sont pas assez loin de nous pour porter sur cette crise fameuse un jugement

qu'il appartient à la postérité seule de prononcer. Les hommes de nos jours ont été, pour la plupart, acteurs de cette scène politique. Le tems présent peut fournir le sujet de quelques mémoires particuliers; mais la muse de l'histoire n'inscrit ses fastes que sur des tombeaux.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

Il serait naturel de faire précéder l'histoire des hommes de celle de la contrée dans laquelle ils se sont établis ; mais il existe des nuages qu'il est impossible de percer, sur les premiers âges du monde. La science de l'homme ne lui permet pas de porter sur ces tems obscurs le flambeau de la chronologie. Le seul aspect des rochers primitifs de la Bretagne transporte la pensée à l'époque la plus éloignée ; la mer a laissé de toutes parts sur cette contrée des traces du long séjour qu'elle y a fait, et ces traces font croire à une antiquité qui dépasse toutes nos annales.

Cependant, en considérant la forme extérieure des rivages de

cette péninsule, il est facile d'y apercevoir les marques les plus récentes des dernières invasions de l'Océan. Des forêts sous-marines qui se découvrent sous de vastes plages, des villes submergées qui sont aujourd'hui des écueils, tout fait penser que long-tems après l'établissement des premiers peuples de cette contrée, de grands bouleversemens physiques s'y sont opérés, et que, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à l'entrée de la Manche, la contrée elle-même a changé de forme plus d'une fois.

Aucun phénomène semblable ne s'observe sur toute l'étendue des rivages de l'ancien monde : partout ailleurs les révolutions de la nature ont précédé l'établissement des sociétés ; il est donc naturel de considérer la Bretagne comme l'un des pays les plus anciennement occupés. La langue monosyllabique de ses habitans, comme on l'a remarqué justement, indique aussi une peuplade primitive, née à une époque où les pays voisins de la Méditerranée étaient encore ensevelis sous les eaux.

Quoiqu'il en soit, ce serait l'imagination seule qui présenterait ici le tableau de ces âges reculés. L'histoire ne retrace que les faits constatés, et la certitude ne commence pour elle qu'à ces tems connus, quoique non fixés encore, où le continent que nous habitons a reçu ses plus anciennes colonies.

Les pays compris entre les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, l'Océan et le Rhin, à une époque qu'il est impossible d'assigner, étaient couverts d'une nation guerrière et industrieuse à laquelle on a donné le nom de Celtique ou Gauloise. Cette

nation envoya de nombreux essaims dans toutes les contrées voisines, et l'Europe entière qu'elle avait subjuguée, prit d'elle le nom de la *Celtique*.

Rechercher quelle fut l'origine de cette nation, se serait se perdre dans le champ des hypothèses, dans la nuit des fables ou dans le chaos des traditions. Avec les philosophes et les physiciens, il faudrait chercher le berceau des Celtes sur le plateau de la Sibérie; avec les romanciers et les érudits du moyen âge, il faudrait adopter l'un des enfans du vieux Priam comme première tige de cette nation. Enfin, en suivant la marche commune des opinions, il faudrait recourir à deux sources antiques, et suivant qu'on adopterait l'écriture ou la mythologie, l'on remonterait à la postérité de Japhet ou à un fils d'Hercule.

La seule chose qui soit constatée, c'est que le peuple Celte a été l'un des plus anciens dont l'histoire fasse mention; les écrivains les plus véridiques de l'antiquité lui ont toujours donné l'épithète de *Vieux*. Si ce peuple était indigène, son existence doit dater de celle des peuples nomades; si c'était une colonie Asiatique, son passage en Europe remonte à une époque inconnue.

Un préjugé vulgaire nous a long-tems représenté les Celtes comme des peuples demi-sauvages. De nos jours, l'érudition, aidée d'une sage critique, a remis ce peuple antique à sa place. Elle nous a fait connaître ses lois, ses arts, son commerce, ses richesses, les objets de son culte, et tout indique qu'à une époque reculée, les Celtes avaient atteint un haut dégré de civilisation.

Les Grecs et les Romains, encore jeunes dans les annales du monde se sont souvent trompés sur les nations qui habitaient le nord et l'occident de l'Europe. D'ailleurs, ils ont enveloppé les Celtes dans le mépris qu'ils portaient à toutes les nations étrangères que leur orgueil qualifiait injustement de barbares. Les tems qui leur étaient antérieurs ne leur ont paru que des fables; car ces vainqueurs de la terre n'ont connu les peuples qu'à mesure qu'ils les ont soumis.

Il n'est pas de la nature de cet ouvrage de traiter des mœurs, de la religion, des usages des Celtes. Toutes les nations Européennes sont intéressées à retrouver leurs titres originaires dans les souvenirs de ce peuple disparu depuis deux mille ans. Ce n'est pas en décrivant une faible portion de l'Europe, qu'on doit retracer l'histoire entière d'un peuple, qui fut la source de tant d'autres.

A l'occident du vaste empire des Celtes, se trouvait une contrée à laquelle sa position avait fait donner le nom d'Armorique, c'est-à-dire *royaume maritime*. Les habitans de ce pays donnaient à la partie mitoyenne de la côte le nom de *Britannia*, du mot *brith*, qui signifie *peint*, parce que ces peuples se peignaient le corps d'une couleur bleuâtre, ainsi que le faisaient la plupart des nations Celtiques. La pointe la plus occidentale de ce royaume reçut le nom de Cornouaille, qui signifie, suivant l'interprétation latine, *corne de la Gaule*, ou suivant l'étymologie Celtique, *promontoire des braves*.

L'Armorique comprenait alors la plus grande partie de la côte

du pays des Celtes. Elle s'étendait depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Garonne; elle était ainsi traversée dans son milieu par la Loire. Plus tard elle fut restreinte à l'extrémité occidentale de la Gaule, et la Loire la sépara de l'Aquitaine.

Les forêts immenses qui couvraient jadis le sol de l'Armorique, les côtes sauvages qui la bordent de toutes parts ont présenté un vaste champ aux cérémonies du culte Celtique.

C'est là, en effet, que s'observent encore aujourd'hui les monumens les plus antiques et peut-être les plus étonnans de l'ancien monde. C'est sur ces rivages que se voit l'île fameuse de Saine, qui renfermait neuf prêtresses sacrées. C'est là aussi que sont élevées les pierres de Carnac, monument informe et grossier, le plus incompréhensible peut-être qui ait été érigé par la main des hommes.

Tous les rivages de l'Armorique étaient le siège principal des cérémonies sacrées. C'était de là même que le culte mystérieux avait été transporté dans les autres parties de la Gaule. C'était enfin dans ces lieux qu'accouraient de toutes parts ceux qui désiraient s'instruire dans les sciences, dont l'enseignement était réservé aux seuls druïdes.

Si les druïdes, les prêtres et les législateurs des nations Celtiques, se tenaient de préférence dans les forêts et sur les côtes de l'Armorique, les bardes de cette contrée n'étaient pas moins nombreux. Ceux-ci même étaient les plus renommés des Gaules. Leurs chants guerriers se perpétuaient par la mémoire et se transmettaient d'âge en âge. Leur influence fut telle, qu'ils rendirent

long-tems la nation Armoricaine la plus belliqueuse ; comme la plus enthousiaste de l'Europe.

Moins exposée que les autres pays à ces excursions des nations conquérantes qui ont changé tant de fois la face de l'Europe, l'Armorique a conservé jusqu'à nous des traits de sa physionomie originelle. Nulle part le souvenir des anciens Celtes ne s'est mieux conservé; nulle part aussi, cette langue Celtique, mère de tant d'autres, ne s'est retrouvée plus intacte.

Les usages, la langue des anciens Armoricains les ont fait considérer comme une colonie Asiatique. L'érudition a découvert même qu'une colonie sortie du pays de Dor, en Phénicie, s'était fixée dans la partie occidentale de l'empire des Celtes. Il est possible que quelques-uns des monumens de l'Armorique attestent une ressemblance avec ceux qu'élevaient les Phéniciens; mais ces similitudes ne suffisent pas toujours pour établir l'antériorité d'un peuple sur un autre. Il se peut que quelques rivages de l'Asie aient été peuplés aussi, dans des tems postérieurs, par ces migrations périodiques des nations Celtiques, connues sous le nom de *Ver sacré*, et qui se faisaient chaque année au printems.

Dans les tems les plus reculés, l'Armorique contenait un nombre considérable d'habitans. On comptait six peuples principaux répandus sur l'étendue de son territoire.

Les *Redones*, dont la capitale était Condate, possédaient le pays voisin de Rennes. Les *Namnètes* s'étaient établis sur les bords de la Loire; cette rivière les séparait des Pictes, et Nantes, alors appellée Condivic, était leur capitale. Les *Diablintes*, dans le

principe, avaient pour métropole une ville remplacée de nos jours par le bourg de Jublains, près de Mayenne; dans la suite, resserrés par des peuples voisins, ils passèrent dans le pays de Dol. Les *Curiosolites*, ainsi nommés de leurs barques couvertes de cuir, occupaient le territoire où l'on ne voit plus aujourd'hui qu'un village, celui de Corseult, situé entre Dinan et Lamballe. Les *Venètes* occupaient les côtes du Morbihan; leur capitale Dariorig, dont le nom fastueux signifiait maîtresse de la mer, se trouvait soit dans le lieu nommé aujourd'hui Duroueq, soit sur la plage inondée en avant de Lockmariaker, soit dans l'emplacement même de la ville de Vannes. Les *Ossismiens* habitaient les rivages du Finistère, et leur capitale, appellée Vorganium, se trouvait dans les lieux qu'occupe la ville de Carhaix.

Ces peuples formaient chacun un état séparé; mais ils se réunissaient entre eux pour les intérêts communs, et composaient une sorte de ligue républicaine. Deux corps avaient été créés pour les gouverner. L'un, formé de magistrats tirés du peuple, était occupé de l'administration intérieure; l'autre, appelé le sénat, avait des attributions plus importantes. Il déclarait la guerre, on faisait des alliances avec les nations étrangères. Du reste, les peuples de l'Armorique n'avaient avec ceux de la Gaule d'autres relations que celles du commerce. Par les cités Armoricaines, on entendait alors, non des villes, mais des peuples indépendans les uns des autres: ils se divisaient en cantons qui ressortissaient à la cité.

Les Redones, placés au centre des autres peuples, étaient

parvenus à un haut dégré de puissance. Les Namnètes, favorisés par la situation de leur ville principale, s'étaient livrés à la navigation et au commerce. Mais les plus puissans, comme les plus célèbres des peuples de l'Armorique étaient les Venètes. On les a considérés, à juste titre, comme les premiers navigateurs de l'ancien monde. Tout l'Océan gaulois était leur empire, et les vaisseaux qui y naviguaient leur payaient un droit de passage.

Les navires de ce peuple étaient d'une solidité et d'une grandeur remarquable. Ils étaient construits de bois de chêne et présentaient un fond plat, qui leur permettait d'échouer sans inconvénient sur les vases. Leurs proues s'élevaient sur la mer comme des tours énormes, sur lesquelles venaient se briser les vagues. Ils se servaient de chaînes de fer, au lieu de cordes, pour attacher les ancres. Leurs voiles étaient de peaux de bêtes sauvages, non qu'ils ignorassent l'art de préparer le lin, mais parce qu'ils pensaient que ces peaux étaient plus propres à résister à l'impétuosité des vents. Les navires, les voiles, les cordages, les habits des hommes eux-mêmes étaient peints en bleu d'azur, afin qu'ils fussent moins aperçus sur la mer.

Créateurs de la plus puissante marine de l'antiquité, les Venètes parcouraient toutes les mers. Leur commerce s'étendait depuis les bords de la Baltique jusqu'à la mer Africaine. La Méditerranée elle-même s'ouvrait à leurs vaisseaux. Ils transportaient en Italie l'étain de Thulé, et, au retour de ces longues expéditions, éclairant le nord encore barbare, ils faisaient pénétrer le luxe et les arts des nations Asiatiques dans les forêts de la Calédonie.

Ces intrépides navigateurs fondèrent les deux états maritimes qui sont parvenus de nos jours au plus haut point de prospérité. La ville de Venise leur doit son origine et son nom, et l'île d'Albion, dont la partie méridionale fut peuplée par eux, prit du nom de *Britannia*, sous lequel les Venètes désignaient leur patrie, la dénomination qui lui est restée depuis.

Tels étaient les peuples de l'Armorique lorsque César entreprit la conquête de ce pays. Rome, qui devait porter jusqu'aux limites de l'Europe ses armes et son empire, devait naturellement chercher à s'emparer des Gaules, qui offraient à ses guerriers des rivaux redoutables, et qui étaient situées sur le passage des nations septentrionales, toujours prêtes à refluer vers le midi.

Il ne fallut pas moins que toute la puissance d'un peuple conquérant et le génie du plus habile capitaine de l'antiquité pour soumettre les nations belliqueuses de la Gaule. César ne put les asservir qu'en semant la division parmi elles : les Gaulois ne furent vaincus que par les Gaulois eux-mêmes.

Les Armoricains se soumirent d'abord, comme les autres peuples voisins ; mais bientôt les Venètes, sentant qu'avec leur indépendance ils avaient perdu l'empire de la mer, supportèrent le joug plus impatiemment. Ayant appris que César se proposait de porter ses conquêtes dans l'île d'Albion, ils résolurent de se soulever pour faire échouer cette entreprise, et n'attendirent plus qu'une occasion favorable.

La légion de Crassus, cantonnée à Angers, éprouva une disette, suite naturelle de la guerre. Les Armoricains s'étaient

soumis aux vainqueurs avant que ceux-ci eussent pénétré chez eux. Crassus envoya chercher des grains chez ces peuples qui n'avaient pas souffert du séjour des armées Romaines. Les Venètes gardèrent près d'eux les envoyés de Crassus, et déclarèrent qu'ils les retiendraient jusqu'à ce qu'on leur eut rendus les ôtages qu'on les avait obligés de céder. En même tems, se préparant à une guerre dont allait dépendre le salut des Gaules, ils envoyèrent demander des secours chez les peuples voisins et jusques chez les habitans de l'île d'Albion. Cette résistance, quoique tardive, fut le signal d'une révolte générale. César s'était cru le maître des Gaules : les Suisses étaient soumis, les Belges défaits, les Allemands repoussés au-delà du Rhin. Le général Romain, confiant dans ces succès, était parti pour l'Illyrie. Instruit de ce qui s'était passé dans l'Armorique, il revint promptement sur ses pas, pour achever une conquête prête à lui échaper. Craignant le soulèvement des autres parties de la Gaule, il envoya son lieutenant Labienus à Trèves, afin que les Allemands ne pussent passer le Rhin. Crassus partit avec douze cohortes pour l'Aquitaine. Sabinus alla chez les Curiosolites cerner les Venètes, et les empêcher de recevoir le secours des autres peuples.

César assiégea vainement par terre les principales villes de la Vénétie. Ces villes étaient construites sur des îles, des presqu'îles avancées dans la mer, ou des rescifs presque inabordables du côté du continent. Désespérant d'atteindre des soldats qui pouvaient à chaque instant trouver un asile sur leurs vaisseaux, le général ennemi songea à attaquer les Venètes sur la haute mer. Il avait

fait construire une flotte sur la Loire : il en confia le commandement à Brutus, son lieutenant. Celui-ci conduisit ses vaisseaux à Belle-Isle, en attendant un vent favorable.

Enfin, un combat naval décida du sort de l'Armorique. Sitôt que la flotte Romaine parut, celle des Venètes appareilla et s'avança au devant d'elle. Les vaisseaux des deux nations se joignirent et combattirent avec acharnement. Les éperons des liburnes Romaines ne pouvaient endommager les navires de leurs ennemis ; leurs archers eux-mêmes ne pouvaient tirer avantageusement sur des vaisseaux si élevés, que des tours construites sur les galères Romaines ne pouvaient atteindre la hauteur de leurs proues. Pour compenser ces désavantages, les Romains eurent recours à la ruse. Ils se servirent de longues faulx avec lesquelles ils coupèrent les cordages de ces vaisseaux. Le calme qui survint favorisa cette manœuvre. Les Venètes ne purent ni se jeter sur leurs ennemis, ni chercher leur salut dans la fuite. Plusieurs galères Romaines se réunirent contre un seul vaisseau Armoricain. Il fallut céder à la force. Tandis que les Romains triomphaient sur mer, l'armée de terre des Venètes fut defaite par Sabinus. La fortune, qui se joue de la destinée des peuples, favorisa le parti d'un général plus disposé à se venger qu'à respecter les droits du malheur. Les six cents sénateurs de la cité des Venètes furent mis à mort et ses habitans vendus à l'encan. César trouva dans la Venètie des trésors immenses qui lui aidèrent à assujétir Rome elle-même.

Depuis cet événement, l'Armorique resta soumise à la puissance

Romaine. Alors, aux anciens noms des peuples Armoricains furent substitués les noms des villes qui en étaient les capitales. Des distinctions nouvelles furent introduites chez le peuple vaincu. Il y eut chez lui les nobles, les citoyens Romains et le peuple. Les sénats continuèrent de veiller au maintien de l'ordre. Les grandes provinces envoyèrent des députés aux assemblées générales, où se traitaient les affaires de l'état, et où l'on portait ses plaintes contre les magistrats qu'avaient placés les vainqueurs.

Sous les empereurs, les Armoricains obtinrent les privilèges de citoyens Romains. Comme les habitans du Latium, quelques-uns d'eux eurent droit aux premières dignités de l'empire. Alors, les peuples que Rome avait vaincus cultivèrent comme elle ces beaux-arts qui consolent dans l'adversité et donnent de la dignité à l'infortune. Ce fut dans la Gaule qu'on vit paraître, sous les premiers empereurs, les orateurs et les hommes de lettres les plus éloquens.

Cependant, le caractère des Armoricains soumis à la puissance Romaine, ne fut plus le caractère qu'ils montraient lors de leur indépendance. Ils regardèrent avec mépris les institutions de leurs ancêtres. Le culte druïdique lui-même commença à être oublié. Quelques Dieux, restés à la superstition, furent placés sur le même autel, à côté des Dieux de Rome.

Auguste avait fait une distribution nouvelle des provinces de la Gaule, et des noms latins avaient succédé à ces noms Celtiques dont l'étymologie du moins indiquait l'origine. L'Armorique alors fut comprise dans la province Lyonnaise. Cette province fut

divisée en deux sous l'empereur Adrien, et l'Armorique fit partie de la seconde. Plus tard encore, cette seconde elle-même ayant été subdivisée en deux, la troisième province Lyonnaise, dont Tours était la capitale, renferma l'Armorique et quelques-uns des pays voisins.

Cette division des anciens maîtres du monde s'est conservée jusqu'à nos jours, dans la distribution du gouvernement ecclesiastique. La ville de Tours est restée jusqu'aujourd'hui la métropole de la Bretagne et des provinces qui composaient la troisième province Lyonnaise. C'est que l'église, dans les premiers tems de son institution, suivait pour la distribution de ses évêchés la division politique des Romains.

Le sol de l'Armorique, chargé de tant de monumens Celtiques, porte encore aujourd'hui de nombreux témoins de la domination Romaine. Le tems qui détruit tout, n'a pu effacer encore les vestiges de la conquête et de la longue possession de ce peuple, qui semblait placer le sentiment de son immortalité dans ses travaux.

Cependant, en même-tems que la puissance Romaine s'agrandissait de toutes parts, une domination plus pacifique, mais dont les progrès furent non moins rapides, s'étendait aussi sur toutes les contrées où les Romains faisaient parvenir la lumière de la civilisation. Le christianisme commença à pénétrer dans l'Armorique, sous le règne de Dioclétien. C'est de la même époque que date l'existence de Saint-Donatien et de Saint-Rogatien, les deux premiers martyrs de la ville de Nantes. C'est aussi dans le même tems que parut Saint-Clair, le plus ancien pasteur des églises de l'Armorique.

La foi que Saint-Clair prêcha à Vannes, à Nantes et à Rennes, ne pénétra pas de suite chez les Ossismiens. Le nord de ce pays, auquel le séjour d'une légion Romaine avait fait donner le nom de *Léon*, conservait encore les anciennes mœurs. C'était là que s'élevait, proche de Plouguerneau, la cité de Tolente, dont le temps n'a pas même conservé aujourd'hui les derniers débris. Cette cité florissante, malgré sa conquête, était soumise à des rois particuliers, tributaires de Rome. Les plus célèbres de ces princes avaient été Melialdus et Ingonus.

Le pays dont la cité de Tolente était la capitale, était toujours le théâtre du culte Druïdique. C'était la partie de l'Europe qui avait donné lieu aux traditions les plus mystérieuses. C'était là qu'était placé l'Elysée Celtique, les îles qui renfermaient les âmes des héros. Les anciens faisaient en général de l'occident le séjour des ombres, et le peu de connaissances qu'ils avaient en géographie, leur faisait presque borner cet occident à la seule Armorique. La Thulé des géographes Grecs se trouve encore aujourd'hui dans le nom populaire imposé à l'île d'Ouessant. Ce pays reculé ne tarda pas à devenir le berceau d'une nouvelle mythologie, qui de là s'est répandue dans toute l'Europe.

Après que Dioclétien se fut démis de la couronne, les chrétiens des Gaules, protégés par Constance Chlore, obtinrent la liberté d'exercer publiquement leur culte. Les Armoricains embrassèrent en plus grand nombre la religion nouvelle, et Constantin la fit asseoir avec lui sur le trône.

Enfin, le moment arriva où l'empire Romain fut accablé de tous

côtés du poids de sa grandeur. Constantin avait fixé le siège de l'empire à Byzance ; et l'occident, abandonné à lui-même, tombait au pouvoir de celui qui se présentait pour l'occuper. Des nations belliqueuses sorties de toutes les régions du nord, et dont la guerre était le seul but, se jetaient sur les climats du midi, et s'avançaient vers cette Italie qui avait enfoui les richesses du monde. Alors, les armées Romaines se multiplièrent, et chacune d'elles, corrompue par un chef ambitieux, s'associa bientôt aux barbares, et marcha avec eux vers cette Rome qui n'était plus que la proie du plus fort.

Ce fut un événement de ce genre qui donna à l'Armorique ses nouveaux maîtres. Maxime, général Romain, qui commandait dans l'île d'Albion, leva l'étendard de la révolte, afin de disputer la couronne à Théodose, que Gratien venait de s'associer à l'empire. Né en Espagne, comme Théodose, il avait fait ses premières armes dans l'île d'Albion. Ayant séduit les troupes qu'il avait sous son commandement, il fut assez adroit pour persuader qu'il avait été forcé par elles de se mettre à leur tête, et d'accepter la pourpre impériale.

L'ambitieux général vint débarquer dans l'Armorique, à l'embouchure de la rivière de Rance, dont quelques historiens ont confondu le nom latin avec celui du Rhin. Sous Constance Chlore une colonie des insulaires s'était déjà fixée dans ce pays. Après avoir battu Jubal, fils d'Ingonus, l'un des rois du Léonais, auquel il tua quinze mille hommes, Maxime se rendit maître de l'Armorique entière, et il donna une partie de cette province à Conan Meriadec,

jeune prince, natif d'Albanie, qui commandait l'élite de la jeunesse d'Albion, réunie aux troupes Romaines.

La portion de l'Armorique comprise dans la cession faite à Conan par Maxime, ne renferma que la partie occidentale de cette province, depuis le mont Saint-Michel à l'est, jusqu'au cap Saint-Mathieu, et de là au sud jusqu'à la cité des Namnètes.

Maxime vainquit Gratien sous les murs de Paris. Plus tard il se défit à Lyon de ce rival importun; mais il fut pris lui-même six années après à Aquilée par son compétiteur Théodose. Il eut alors la tête tranchée par des soldats toujours prêts à offrir la pourpre au plus ambitieux, ou à celui qui pouvait le mieux les acheter.

Théodose, seul maître de l'empire, usa avec modération de sa victoire. Les provinces éloignées, soumises à la domination Romaine, ne s'aperçurent que par le calme dont elles jouirent qu'elles avaient changé de maître. L'empereur pardonna aux insulaires qui avaient suivi Maxime et qui s'étaient fixés dans l'Armorique sous les ordres de Conan. Il confirma à ce prince le titre de roi et rangea ses sujets au nombre des Lètes ou barbares alliés de l'empire. Ce fut alors que l'Armorique fut connue et désignée par les Romains sous le nom de Létanie ou terre Létique, tandis que ses nouveaux conquérans lui donnèrent le nom de *Petite Bretagne*, pour la distinguer de l'île qu'elle avait nommée et peuplée jadis, et dont elle venait à son tour de recevoir les habitans.

Les Goths de l'Aquitaine, province située au midi de l'Armorique,

marchèrent contre Conan. Ce prince, qui avait fixé à Nantes le siège de son gouvernement, les défit en plusieurs rencontres. Il prit sur eux le pays de Retz qu'il ajouta à son royaume. Il poussa ensuite ses conquêtes sur les rives de la Loire et dans l'Auvergne. Il rendit alors à l'Armorique ses anciennes limites, et, après s'être emparé de la ville de Bourges, il revint dans ses états pacifiés et aggrandis par sa valeur.

Tranquille possesseur d'un royaume acheté par de nombreux exploits, Conan-Mériadec s'occupa d'y faire régner la paix. Premier roi chrétien, il fonda la cathédrale de Saint-Pol de Léon, et il érigea les évêchés de Dol et de Vannes, qu'il joignit à ceux de Rennes et de Nantes, les seuls qu'il y eut encore dans l'Armorique.

Cependant l'empire Romain continuait toujours à devenir la proie des barbares. Tous ces peuples que la puissance de Rome avait refoulés du midi au nord, se repandaient de nouveau sur leurs anciennes conquêtes, depuis que la force qui les avait contenus n'existait plus. Les armées Romaines, occupées à repousser les invasions étrangères, livraient à eux-mêmes les pays tributaires de l'empire. L'île de la grande Bretagne, plus éloignée de ce centre de pouvoir d'où partait la force qui pesait encore sur le monde, leva le joug la première.

Les légions Romaines, qui y étaient cantonnées, avaient élu pour chef un soldat appelé Constantin. Celui-ci, devenu promptement maître de l'île, passa dans les Gaules, où il fut reconnu aussitôt en qualité d'empereur. Il soumit l'Espagne à sa puissance. Géronce, l'un de ses généraux, fit soulever les barbares qui

ravagèrent toute l'étendue des Gaules. Alors, les peuples opprimés cherchèrent de toutes parts à se rendre indépendans. Les Bretons insulaires, fixés dans l'Armorique, profitèrent de l'instant où les troupes Romaines étaient envoyées en Espagne, pour suivre l'exemple de toutes les contrées voisines.

Les magistrats Romains furent chassés de l'Armorique, et la forme du gouvernement fut changée. Les seigneurs, élevés dans une patrie soumise au pouvoir aristocratique, imposèrent à leur souverain des lois nouvelles, qui limitèrent son autorité. Le monarque eut le droit de faire la paix ou la guerre : il commanda les armées, administra la justice ; mais ses revenus furent bornés, comme ceux d'un seigneur, à son propre domaine. Une somme d'argent, considérée comme un don gratuit, fut tout ce qu'il reçut en outre de la libéralité de ses peuples. Nulle imposition arbitraire ne put être demandée sans le consentement des prélats et des seigneurs. Ceux-ci étaient convoqués dans des assemblées qui prirent le nom de *parlement général* ou *états*.

Ainsi commença pour la Bretagne le gouvernement représentatif, le trait distinctif de sa constitution moderne. Ainsi le gouvernement par *états*, adopté dans la suite par tous les royaumes formés des débris de l'empire, devint un trait de lumière au milieu du chaos où était alors plongée l'Europe.

L'indépendance des Armoricains ayant été proclamée, un traité fut passé six années après entre eux et les Romains. C'était alors Exuperantius qui était préfet du prétoire des Gaules. Ce magistrat ratifia le traité avec Conan. Ce fut dans le même tems qu'Honorius,

l'un des enfans de Théodose, qui avait reçu l'occident pour son partage, et qui avait fixé son séjour à Poitiers, établit des troupes Romaines sur la rive gauche de la Loire, dans les villes situées entre l'Armorique et l'Aquitaine. Ces troupes, placées sur les frontières, autrement appelées *marches*, et destinées à s'opposer aux irruptions du nouveau peuple Armoricain, reçurent des privilèges et des exemptions, comme toutes les légions Romaines distribuées sur les frontières de l'empire. Ces privilèges se sont conservés chez les habitans des marches communes de l'Anjou, de la Bretagne et du Poitou, jusqu'à la révolution française.

Conan Mériadec mourut à l'âge de soixante-cinq ans, après en avoir passé trente-huit sur le trône. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Pol de Léon, avec une épitaphe latine attestant sa qualité royale.

Il se trouve dans la paroisse de Plourin un château nommé du premier roi Breton le *Castel Meriadec*. L'histoire n'a pu nous transmettre les traits certains du caractère d'un prince dont le règne est en entier perdu dans la nuit des tems fabuleux. Une mesure cruelle a terni cependant la mémoire de Conan. Ce fut lui, dit-on, qui fit périr les dernières vierges de l'île de Saine, accusées de sorcellerie aux yeux d'un peuple qui n'était pas assez éclairé pour tolérer les dernières superstitions de ses ancêtres.

Salomon I.er, petit-fils de Conan Meriadec, monta sur le trône l'année même de la mort de son ayeul. Dans tout le cours de son règne il entretint la paix dans ses états, et conserva soigneusement l'alliance des Romains. Ami de la vertu, il attaqua

sans cesse le vice, et chercha à détruire tous les abus. Il fit cesser surtout l'odieuse coutume, qu'avaient introduite les Romains, de vendre à l'encan les enfans de ceux qui ne pouvaient payer à l'état les impôts auxquels ils étaient taxés. Ces malheureux étaient conduits dans un port voisin du Conquet, nommé Kaynnen, c'est-à-dire *lieu de lamentation*. Ils étaient rendus ensuite à des navigateurs qui venaient de loin trafiquer ce commerce infâme.

Salomon I.er mourut après un règne de treize ans. Il fut, dit l'histoire, massacré par ses propres sujets qu'il avait indisposés par des lois peu conformes à leurs mœurs barbares. C'est en raison de sa mort que l'église en a fait un saint. Ce prince avait épousé la fille d'un patrice Romain nommé Flavius, dont il eut deux fils, Audren et Constantin.

Ces deux princes étant trop jeunes pour régner à la mort de leur père, ce fut Grallon, leur oncle, comte de Cornouaille, qui les remplaça. Grallon commença son règne par s'opposer aux Vandales qui ravageaient ses états. Ces barbares ayant été défaits, les Romains s'avancèrent, à leur tour, pour venger la mort de Salomon, leur allié, dont ils accusaient son successeur. Grallon ne pouvant résister à ces puissans aggresseurs, eut recours à la négociation.

Les Romains n'écoutaient les propositions de leurs ennemis que quand ils étaient eux-mêmes les plus faibles. Ils rejetèrent les offres d'une soumission apparente. Littorius, l'un des plus habiles généraux de l'empire, et le plus puissant, après Aëtius,

entra dans l'Armorique. Il força Grallon à abandonner la ville de Nantes, et le poursuivit au fond de ses états. Ce fut alors que les Romains détruisirent la ville de Tolente.

Grallon, cependant, s'était réfugié dans la ville de Quimper. Il y fut bientôt rejoint par quelques renforts des Bretons insulaires et par des Bagaudes. C'était le nom que l'on donnait, depuis Dioclétien, aux paysans de la Gaule, qui voyant leur patrie ravagée par les barbares, épuisée par les magistrats Romains, avaient pris les armes pour se rendre indépendans. Le roi de l'Armorique, à l'aide de ces auxiliaires, reprit l'offensive à son tour et repoussa les Romains jusqu'au centre des Gaules. Il s'empara de la ville de Tours; mais cette ville fut reprise l'année suivante par Aëtius. Ces exploits valurent à Grallon le nom de *Grand*.

Grallon mourut après onze années d'un règne plus renommé que juste. Il fut inhumé dans l'abbaye de Landevenec qu'il avait fondée. Sa statue équestre a été conservée jusqu'à la révolution sur le portail de l'église de Quimper, avec une inscription gravée en 1424.

Ce fut sous le règne de ce prince que parurent en Bretagne les premiers ordres monastiques; mais ce ne fut que quelques siècles plus tard que les monastères de l'Armorique furent soumis à la règle de Saint-Benoist. Dans le principe, les moines Armoricains vivaient en anachorètes, suivant la règle des couvens d'Angleterre.

Audren, fils aîné de Salomon, succéda à Grallon. Des médailles

ont appris que c'est de ce prince que la ville de Châtel-Audren tire son nom.

Dès le commencement de son règne, les habitans de la Grande-Bretagne lui demandèrent des secours pour les aider à chasser les barbares de leur pays.

Depuis long-tems ils étaient en guerre avec les Pictes et les Calédoniens, peuples guerriers qui occupaient ce que nous appelons aujourd'hui l'Ecosse. Envain les Romains, pendant qu'ils étaient les maîtres de ce pays, avaient tâché de se défendre de ces ennemis redoutables, en faisant construire une longue muraille qui séparait la Calédonie du reste de la Grande-Bretagne. Plusieurs fois, malgré ce long ouvrage, ils avaient éprouvé la valeur indomptée de ces peuples belliqueux.

En secouant le joug de Rome, les Bretons insulaires, déjà affaiblis par tant de migrations, s'étaient privés du seul appui qui leur restait. Comptant pour rien la liberté, depuis qu'ils n'étaient plus assurés de l'existence, ils se virent obligés d'avoir recours à leurs anciens maîtres. Ils envoyèrent vers Aëtius des ambassadeurs qui, le front prosterné et la poussière sur la tête, en signe d'humilité, mendièrent des secours que le général Romain, occupé à préserver les Gaules de nouvelles hordes barbares, ne put leur accorder.

Ils s'adressèrent alors à leurs compatriotes qui s'étaient fixés dans l'Armorique. Audren refusa la couronne que lui offrirent les Bretons insulaires, mais il permit à son frère Constantin d'aller les défendre. Craignant cependant l'attaque des Romains, il ne

lui donna qu'une troupe de deux mille hommes. Constantin, dès son arrivée, rallia autour de lui les peuples dispersés qui avaient abandonné l'enceinte des villes pour se réfugier dans les cavernes et dans les bois. Les Bretons taillèrent en pièces l'armée de leurs ennemis et offrirent la couronne à leur libérateur. Possesseur d'un trône acquis par l'assentiment des peuples, l'heureux Constantin régna pendant dix ans. Mais trop facile à se livrer à des ennemis plutôt comprimés que soumis, il fut tué de la main d'un Picte qu'il avait pris à son service.

A la mort de ce prince, Vortiger, l'un des plus puissans seigneurs du royaume, fit massacrer Constans, l'ainé des enfans de son souverain, et se fit proclamer roi. Les deux autres, qui étaient en bas-âge, préservés, par des serviteurs fidèles, de la furie de l'usurpateur, furent conduits secrètement à la cour d'Audren.

Cependant Aëtius, voulant continuer sous le règne d'Audren la conquête qu'il s'était proposée sous celui de Grallon, profita de l'instant où une partie des troupes de ce prince étaient passées dans la Grande-Bretagne, pour porter la guerre dans l'Armorique. La politique Romaine était de détruire les peuples barbares les uns par les autres. Aëtius se servit dans cette guerre des Alains, peuple venu d'Asie, auquel il avait donné le territoire d'Orléans, qui faisait autrefois partie de l'Armorique. Il envoya contre Audren Eocharic leur roi.

Trop faibles pour résister à leurs ennemis, les Armoricains, au défaut de leurs guerriers, envoyèrent Saint-Germain d'Auxerre vers les barbares pour conjurer l'orage dont ils étaient menacés.

Le saint prélat négocia la paix entre les deux partis ; mais les Armoricains, mécontens des conditions qui leur étaient imposées, rejetèrent le traité. On allait se préparer de nouveau à la guerre, quand un ennemi plus redoutable encore vint s'opposer aux Romains.

Un nouveau peuple venait de paraître après tant de peuples barbares qui s'étaient jetés sur le midi. Sortis des déserts de l'Asie, les Huns avaient chassé les Goths devant eux. Attila, leur chef, était entré dans la Gaule et venait d'attirer sur lui toutes les forces d'Aëtius. Forcé d'appaiser les dissentions particulières pour s'opposer à l'ennemi commun, le général Romain conclut la paix avec Audren, dont les soldats allèrent combattre le roi des Huns.

Les Alains, que l'espoir du pillage avait rendus les alliés de l'empire dans la guerre projetée contre les Armoricains, abandonnèrent le parti d'Aëtius pour celui d'Attila dont ils espéraient d'avantage. Ils livrèrent à ce barbare la ville d'Orléans. Quand la victoire eut couronné l'habileté d'Aëtius, devenu reconnaissant à la fois et plus juste, il engagea Audren à attaquer lui-même le roi des Alains. Ce chef barbare fut vaincu, et le territoire d'Orléans, quelque années après la mort d'Aëtius, fut de nouveau réuni à l'Armorique.

A cette époque naquit sur les rivages de l'Armorique le merveilleux de la féerie. Le pays de Tolente était le seul qui eut conservé les rites mystérieux du culte celtique. Ce fut là que les traditions druïdiques mêlées aux superstitions d'une religion mal-

comprise enfantèrent cette nouvelle mythologie que son universalité a rendue Européenne, et qui s'associa depuis à la chevalerie, lorsque celle-ci appartint aux tems historiques.

Alors naquirent de toutes parts des géants, des enchanteurs et des fées. L'une des vierges de l'île de Seine, appelée Morgane, devint une fée puissante. L'Armorique avait vu naître sur ses rivages le fameux Amadis, le plus illustre des chevaliers anciens; ce fut chez elle que se trouva le château de Joyeuse-Garde, le séjour des Paladins. Ce fut dans sa langue que furent célébrés les faits d'armes et les enchantemens. Merlin, dont les prophéties mensongères ont eu tant d'influence sur les événemens de ces tems barbares et dont le nom se rattache à tout le merveilleux du moyen-âge, naquit aussi, à la même époque, dans cette contrée destinée à recevoir son illustration de ses erreurs mêmes.

Andreu mourut à l'âge de cinquante-six ans, après un règne de dix-neuf années. Erech, autrement nommé Riothime, son fils aîné, lui succéda. L'histoire se tait sur la plupart des événemens de ces tems reculés: on ne connaît qu'une circonstance du règne d'Erech.

Eurich, roi des Goths, désirait dépouiller les Romains de ce qui leur restait dans les Gaules, et avait résolu de réunir sous sa puissance tous les pays compris entre la Loire, l'Océan, la Méditerranée et le Rhône. L'empereur Anthémius apprenant que les préparatifs du roi barbare étaient terminés, engagea Erech à marcher contre lui. Erech, à la tête de douze mille hommes, remonta la Loire, entra dans le Berry et fut reçu dans la ville

de Bourges, située alors sur les frontières de ses états. Eurich approchait avec une armée nombreuse. Erech voulant remporter seul l'honneur de la victoire n'attendit pas les Romains, il fondit avec impétuosité sur les Goths. La bataille fut livrée près du bourg de Déols, sur les bords de l'Indre. Les Armoricains, après avoir long-tems disputé la victoire, furent vaincus.

Forcé de céder à son ennemi, Erech se retira à l'extrémité de son royaume. Ce fut alors que la ville et le pays de Bourges cessèrent d'appartenir à l'Armorique. Erech repoussa ensuite les attaques des Saxons et des Goths, qui avaient envahi une partie du Poitou, du Maine et de l'Anjou.

Les légendaires ont vanté la justice d'Erech et les historiens son goût pour les sciences et les lettres. C'est à lui, dit-on, que le pays de Bro-Erech, c'était ainsi qu'était nommé le territoire de Vannes, et le château d'Erech, situé dans la paroisse de Questamber, doivent leurs noms.

A la mort de ce roi, dont l'histoire a laissé ignorer l'époque, Eusèbe, appuyant son usurpation de la faveur des grands du royaume, monta sur le trône au préjudice de Budic, frère d'Erech.

Ce prince fit une principauté particulière de la Basse Bretagne, à laquelle les Bretons insulaires, venus de la partie de leur île appelée aujourd'hui Cornouaille, nommée alors *Dumnonée*, à raison de ses mines d'étain et de plomb, avaient imposé le nom de leur patrie.

Le règne d'Eusèbe commencé par la violence et la cruauté, se termina par le repentir. Ce prince ne laissa pour héritière de ses états qu'une fille nommée Aspasie.

Budic, que les partisans d'Eusèbe avaient forcé à chercher un refuge dans la Bretagne insulaire, fut proclamé roi, à la mort de celui qui avait retenu la couronne de ses ancêtres. Ses sujets lui envoyèrent une ambassade pour lui annoncer cette résolution.

S'étant embarqué alors avec toute sa famille, Budic vint aborder dans l'Armorique. Il se remit d'abord en possession du pays des Alains, qu'Audren son père avait conquis; c'est ce pays que les anciennes chroniques appellent l'Allemagne. La même année, Budic alla délivrer la ville de Nantes des barbares qui la tenaient assiégée. Un miracle, si l'on en croit d'anciennes légendes, opéra à la fois le salut des habitans de cette ville et la conversion de Marchill, l'un des généraux de Clovis, le chef des assiégeans. C'est aussi de ce général barbare, suivant quelques antiquaires, qu'un faubourg de Nantes a conservé le nom.

Il y avait plus d'un siècle que l'Armorique avait reçu ses premières colonies et ses premiers rois, lorsque Clovis, dont les successeurs devaient arracher toute la Gaule à la puissance Romaine, avait commencé à étendre ses conquêtes sur les rives de la Loire. La valeur des habitans et leur union avec les Romains opposèrent à ces nouveaux conquérans une barrière qu'ils ne purent franchir.

Les Francs, ne pouvant réussir par la force, masquèrent leurs projets du voile de la négociation. Une paix qui limita les frontières des deux royaumes, fut conclue, et les deux peuples formèrent entre eux une confédération mutuelle destinée à éteindre ces inimitiés toujours promptes à s'élever entre deux nations voisines.

Une grande fusion s'établit alors entre les anciens et les nouveaux maîtres de l'antique territoire des Gaules. Les dernières garnisons Romaines, placées sur les bords de la Loire, ne pouvant plus retourner dans leur patrie subjuguée par les Goths, n'espérant plus dans le grand déluge des peuples barbares que le sceptre du monde retournât à ceux qui l'avaient conservé tant de siècles, se donnèrent à la fois aux Armoricains et aux Francs. Alors, une partie de l'Armorique conserva la langue Celtique que parlaient aussi les premières colonies venues de la Grande Bretagne. L'autre partie adopta la langue Romaine, à laquelle se mêla depuis le Franc. De là cette division si tranchée au moral entre les habitans de la Basse et ceux de la Haute Armorique.

Tandis que l'Armorique voyait s'affermir ses institutions naissantes, le Grande-Bretagne était de nouveau en butte aux incursions des Pictes. Vortiger, pour résister à ces éternels ennemis, et pour se soutenir contre ses propres sujets, avait appelé les Saxons, les Jutes et les Angles à son secours. Ces peuples vagabonds, sortis des pays du nord, cherchaient de toutes parts une patrie plus douce hors des contrées sauvages qu'ils désertaient en foule. Ils s'empressèrent de saisir l'occasion qui se présentait, et se rendirent promptement les maîtres d'un pays dont ils avaient été appelés à être les défenseurs. Vortiger épousa la fille de Hengist, le chef de ces étrangers.

Aurelien-Ambroise et Uter-Pandragon, les deux derniers enfans de Constantin, ayant appris le mécontentement des peuples de la Grande-Bretagne contre leur souverain légitime et ses

féroces alliés, tentèrent de ressaisir la couronne dont ils avaient été dépossédés.

Les deux princes Bretons demandèrent des secours à Budic. Ce roi leur accorda sept mille hommes de pied et trois mille chevaux. Aussitôt qu'ils eurent touché la terre natale, les habitans se rangèrent en foule sous leurs drapeaux. Vortiger, abandonné des siens, ne comptant plus sur le secours de l'étranger, consulta l'enchanteur Merlin sur l'issue de la guerre. Le prophète Armoricain ayant annoncé au prince que la fin du royaume Britannique approchait, le vieux roi se retira dans une tour où il fut consumé du feu du ciel, si l'on en croit un récit mêlé de tout le merveilleux de la féerie.

Aurélien-Ambroise, vainqueur de son rival, fut reconnu roi. C'est à lui qu'on attribue le *Stone-Henge*, l'un des plus célèbres monumens de la Grande-Bretagne. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Saxons, ce prince mourut encore jeune, et laissa le trône à son fils Artur, dont les exploits et ceux des chevaliers de la Table-Ronde, si fameux chez les romanciers, ont fait le sujet des poësies des bardes Armoricains.

A la même époque, l'Armorique donna le jour au fameux Lancelot, l'un des chevaliers de la cour du roi Artur, au célèbre Tristan du Léonais, l'un des chantres guerriers de la Table-Ronde, dont les poëmes traduits tant de fois ont été la source la plus abondante de la littérature fondée sur le merveilleux de la féerie.

Cependant Clovis, qui n'avait pu s'emparer de vive force de

l'Armorique, accoutumé à se défaire de ses rivaux par le meurtre, employa la trahison pour hâter la perte de Budic. Ce prince étant mort, les Frisons, sous les ordres de Clovis, rompirent le traité que leur avait dicté la politique. Ils ravagèrent l'Armorique, s'en rendirent les maîtres, et forcèrent les enfans de Budic à chercher un refuge dans la Grande-Bretagne. Hoël, l'aîné de ces enfans illustres, régna, dit-on, dans le pays de Galles. Ce fut lui qui donna aux peuples de cette contrée leur premier code. De là lui vint le nom de Riwal, c'est-à-dire *roi de Galles*.

Clovis mourut quatre années après la conquête de l'Armorique. Ce royaume entra dans le partage de ses fils; il échut à Childebert, roi de Paris; ce prince y plaça des lieutenans et il érigea un nouvel évêché dans la ville de Léon.

Hoël ayant appris la mort de Clovis, abandonna le trône étranger qui avait accueilli ses infortunes. Le roi Artur équipa une flotte considérable sur laquelle Hoël s'embarqua, accompagné des troupes de son allié et d'un grand nombre de ses sujets qui l'avaient suivi dans son exil.

Les Frisons, sous la conduite de Corsold, leur général, qui commandait dans le pays d'Aleth, furent battus dans plusieurs rencontres. Hoël, qui avait été législateur avant d'être guerrier, reçut de ses sujets, en rentrant dans l'héritage de ses ancêtres, le surnom de *Grand*, que l'histoire lui a confirmé. Ainsi fut arrachée pour la première fois à la France cette principauté que la trahison seule lui avait soumise. Clotaire, roi de Soissons, l'un des enfans de Clovis, loin de s'opposer par la force des armes

aux conquêtes de Hoël-le-Grand, témoigna le désir de le voir à sa cour. Le roi de l'Armorique s'y rendit, et y fut reçu comme l'héritier légitime du trône qu'il occupait.

Hoël-le-Grand donna les soins d'un prince éclairé au royaume qu'il avait ressaisi par sa valeur. Il commença par soumettre le clergé à la puissance temporelle. Les ecclésiastiques en s'établissant dans les Gaules, avaient promis aux empereurs de conformer la circonscription religieuse des évêchés et des archevêchés à la division civile et poltique du territoire. Hoël sentit combien il importait à l'Armorique, que les évêques de ce pays fussent soumis à un chef qui ne dépendit pas de la cour de France.

En conséquence, il fit ériger l'évêché de Dol en archevêché, afin de soustraire les évêques de l'Armorique à la soumission qu'ils devaient au Métropolitain de Tours. Une circonstance parut favorable au monarque pour opérer ce changement. Saint-Samson, archevêque d'Yorck, ou selon d'autres du pays de Galles, venait de passer dans l'Armorique. Ce prélat s'était fixé à Dol, et l'évêché prenait alors temporairement le titre de celui qui y siégeait. Cette mesure politique ne fut pas confirmée par le clergé. Un synode provincial, tenu à Tours l'an 566, remit de nouveau les évêques Armoricains sous l'autorité de leur ancienne métropole.

L'Armorique, durant la conquête de Clovis, ayant été regardée comme un royaume subjugué que ne pouvaient plus réclamer ses anciens maîtres, les Français refusèrent à Hoël ce titre de roi, que ses sujets et ses alliés continuèrent de lui donner. Après sa mort, ses états furent partagés entre ses cinq enfans qui ne

prirent plus que le titre de comtes. Alors parurent pour la première fois des comtes de Nantes, de Vannes et de Rennes. Jusqu'à ce jour, le seul comté de l'Armorique avait été celui de Cornouaille, qui datait du règne de Conan Meriadec. Sous le règne de ce prince, fut érigé l'évêché d'Aleth, qui prit de son fondateur le nom Saint-Malo.

Les enfans de Hoël-le-Grand vécurent d'abord en bonne intelligence; mais l'ambition ne tarda pas à les diviser. Canao, à qui était échu le comté de Nantes, voulut régner sans partage. Il se défit dabord secrètement de Budic et de Varoch, ses plus jeunes frères. Il respecta quelque tems Hoël II, comte de Cornouaille, son aîné. Bientôt, fatigué de ce témoin importun dont il convoitait la couronne, il le fit assassiner dans une partie de chasse, et, pour joindre l'inceste au fratricide, il épousa sa veuve.

Hoël II, nommé aussi *Jean* ou *Jona*, avait regné deux ans. Mais sa mort n'excita pas même cet intérêt qui s'attache aux grandes infortunes. Ce prince ne laissa à ses peuples qu'une mémoire odieuse. A cette époque funeste, l'horreur qu'inspire le meurtrier n'était jamais accrue par la pitié que doit exciter la victime.

Au nombre des monumens de la barbarie de cet age reculé, on remarque le droit de *bris*, accordé par Hoël II au seigneur de Léon, en lui donnant sa fille Eléonore en mariage. Ce droit affreux a laissé une longue impression dans l'esprit du peuple. Il est resté coutume longtems après qu'il eut cessé d'être loi. Ce droit autorisait le souverain à s'emparer des biens des naufragés,

Aussi le seigneur de Léon disait-il qu'il avait dans ses terres une pierre plus précieuse que toutes celles de l'univers. C'était ainsi qu'il désignait un écueil fameux par de fréquens naufrages. On a reproché aussi à Hoël II la persécution qu'il fit souffrir à Saint-Malo.

Alain I.er, que d'autres nomment Judual, fils de Hoël II, vint avec sa mère à la cour de Canao. Cette femme, infidèle aux mânes de son premier époux, sentit l'amour maternel survivre à son union détruite. Elle eut l'imprudence d'avouer à Canao que, dans un songe, elle avait vu son fils élevé sur le sommet d'une haute montagne, et recevant les hommages de l'Armorique.

Canao, qui crut voir un avis du ciel dans le songe d'une femme, répondit d'un air farouche à son épouse qu'il empêcherait son rêve de se réaliser. Alain, averti secrètement par sa mère, se réfugia dans le monastère de Saint-Léonor, son oncle. De là, il s'embarqua pour aller chercher un asyle à la cour de France. Canao entra dans le cloître à l'instant où Alain quittait le rivage. Le vénérable abbé, pour toute réponse, montra au prince le vaisseau qui fuyait à pleines voiles, se félicitant ainsi de sauver l'innocence et de braver la tyrannie

Les crimes devaient naturellement se succéder chez un prince qui devait sa couronne à des assassinats. Canao fit saisir Macliauc, le dernier de ses frères, et le fit emprisonner dans l'un de ses châteaux. Mais, à la prière de Saint-Félix, évêque de Nantes, il lui rendit la liberté, après qu'il eût promis par serment de se con-

tenter de telle portion de l'héritage paternel qu'il conviendrait à son aîné de lui laisser.

Macliauc racheta sa vie par une lâcheté. Il promit tout ce qui lui fut demandé; mais, sitôt qu'il se vit en liberté, il se refugia chez un seigneur nommé Comor, dont il implora l'appui. Canao, informé de la fuite soudaine de son frère, fit courir ses émissaires après lui. Comor, gendre de Varoch, craignant de s'attirer la haîne de l'assassin de son beau-frère, s'avisa d'un stratagême qui l'empêcha de violer les lois de l'hospitalité à l'égard d'un ami sans défense. Les envoyés de Canao furent introduits dans une enceinte où était un tombeau récemment élevé. Macliauc n'est plus, leur dit Comor : dites à votre maître qu'il n'a plus rien à craindre de son frère. Les satellites de Canao s'en retournèrent après avoir bu et mangé sur le tertre funèbre. C'était un reste des mœurs des Romains que l'usage d'offrir des mets aux morts, dans l'idée que leurs mânes s'en repaissaient encore.

Macliauc, sorti vivant du tombeau, détrompé d'une puissance qu'il lui fallait acheter au péril de ses jours, quitta l'hôte généreux qu'il pouvait compromettre encore, et alla cacher son ambition déçue dans l'ombre d'un cloître.

La France était alors sous la seule autorité de Clotaire. Ce prince avait un fils nommé Chramne, qui s'était révolté contre lui. Canao s'était marié avec Chaldoë, fille de Williachaire, duc d'Aquitaine, dont Chramne avait épousé l'autre fille. Le prince Français se refugia à la cour de son beau-frère, et l'engagea à prendre les armes contre Clotaire.

Le comte de Nantes leva en faveur de son allié une nombreuse armée, à la tête de laquelle il se mit lui-même. Clotaire conduisit promptement ses troupes vers l'Armorique. Canao voulut prendre le commandement de l'armée, le jour du combat, afin d'éviter au fils la douleur de combattre contre son père. Chramne se chargea seul de l'horrible commandement; mais le ciel irrité le poussa vers sa perte.

La bataille s'engagea au mois de novembre de l'année 560, entre Saint-Malo et Châteauneuf. La victoire fut long-temps disputée; enfin les Bretons furent mis en fuite. Alain I.er s'était joint à l'armée de Clotaire; il espérait que le secours des Français pourrait le replacer sur le trône de son père. Ce fut lui-même, suivant d'anciennes légendes, qui vengea sa propre cause; il tua Canao d'un coup de Javelot.

Chramne, après sa défaite, se sauva à la mer, où sa flotte l'attendait. Plus tard, étant retourné à terre pour chercher son épouse et ses filles, il fut atteint par les soldats de son père. Dans ces temps funestes, les nœuds du sang étaient des motifs de haîne. Le monarque dénaturé, vengeant un crime par un autre, ordonna que son fils et sa famille entière, qui étaient renfermés dans une misérable cabane, y fussent brûlés vifs. Un an après la bataille de Châteauneuf, à l'heure-même où Chramne avait été consumé des flammes, Clotaire fut surpris d'une fièvre violente qui le conduisit en peu de jours au tombeau.

Cependant l'Armorique était restée de nouveau au pouvoir des Français après leur victoire. Clotaire s'était emparé du comté de

Nantes, et avait laissé le reste du territoire aux souverains légitimes. Macliauc, qui avait quitté le cloître pour se faire sacrer évêque, joignit alors la mître et l'épée. Malgré l'excommunication des prélats Armoricains, il reprit son épouse, et gouverna le pays de Vannes dont il fut nommé comte.

Alain, prince faible, entièrement gouverné par l'étranger, reçut des Français les états de son père. La ville de Rennes se trouva ainsi sous son obéissance.

Cependant Macliauc, peu satisfait de devoir la puissance à une impiété, voulut l'accroître par la fourberie. Il chercha à s'emparer du comté de Cornouaille, en sa qualité de tuteur de Théodoric, fils de Budic, qui avait été le dernier souverain de ce pays. Théodoric s'étant aperçu des intentions de son oncle, l'attaqua lui-même et le fit périr.

L'Armorique, ou du moins la portion de ce pays qui n'était pas occupée par les Français, se trouva de nouveau soumise à l'autorité de trois princes, qui prirent, comme leurs prédécesseurs, le titre de comtes; c'étaient Alain I.er, comte de Rennes; Théodoric, comte de Cornouaille, et Varoch, fils de Macliauc, comte de Vannes.

Le plus puissant de ces trois souverains fut Varoch ou Guerech; prince adroit et belliqueux, les circonstances critiques d'un règne agité lui donnèrent occasion de développer ces talens guerriers qu'on n'aperçoit pas dans des tems paisibles. Les Français, depuis la conquête de Clovis et la bataille gagnée par Clotaire, considéraient l'Armorique comme leur propriété, et les souverains qui la

gouvernaient comme des princes tributaires. Le titre de comte, qui venait d'être substitué à leur égard à celui de roi, semblait aussi confirmer la supériorité des rois de France sur eux. Varoch fut le premier à disputer la portion de l'Armorique, soumise à la France, à ces maîtres dont l'épée seul avait légitimé les droits.

Chilpéric, roi de Soissons, l'un des fils de Clotaire, à qui le comté de Nantes était tombé en partage, se dirigea vers la Vilaine pour accabler Varoch. Le prince attendit ses ennemis de pied ferme. Encouragé par la lenteur de leur général, il attaqua le premier et tailla en pièces l'armée Française.

Trop habile pour se laisser éblouir par un premier succès, redoutant d'ailleurs des ennemis nombreux qui pouvaient à chaque instant réparer leur défaite, Varoch demanda à conclure la paix; Chilpéric y consentit à condition que le prince Armoricain céderait à la France la ville de Vannes, et qu'il donnerait son propre fils en ôtage.

L'éloignement des ennemis était le seul but que Varoch désirait attendre. Chilpéric ne fut pas plutôt parti, que le prince Armoricain attendit l'occasion de rentrer en campagne. Il envoya à Chilpéric Ennius, évêque de Vannes, pour lui offrir de nouvelles propositions. Le monarque, mécontent d'une semblable mission, exila l'ambassadeur. Varoch se servit de ce prétexte pour fondre sur ses ennemis. Il reprit la ville de Vannes et tenta de s'emparer de celle de Nantes.

Chilpéric étant mort, Gontran, qui lui avait succédé en qualité de tuteur de Clotaire, son neveu, envoya à son tour contre Varoch

une armée qui pilla le territoire de Vannes. Varoch laissa passer ses ennemis; mais sitôt qu'ils se furent retirés, il recommença les hostilités. Il poussa alors ses conquêtes jusqu'aux portes de Nantes. Il fit, dans cette excursion, un grand nombre de prisonniers, et, parcourant les vignobles, fort communs alors dans ce comté, il ordonna d'y faire la vendange, et transporta le vin dans sa ville de Vannes.

Gontran, pour réduire l'infatigable ennemi que l'ambition de son prédécesseur avait attiré à la France, fit marcher contre lui Beppolen, à qui il donna cette portion de l'Armorique que le caractère indomptable de ses habitans rendait onéreuse à ceux-même qui s'en disaient les maîtres. Beppolen avait épousé auparavant la nièce de Saint-Félix, évêque de Nantes.

Les menaces et les préparatifs de Beppolen n'amenèrent, comme auparavant, que la soumission apparente de Varoch.

Tandis que ce guerrier, animé par l'amour de sa patrie, donnait à ceux qui devaient le suivre l'exemple d'une résistance opiniâtre, Saint-Félix convertissait à la religion chrétienne les Saxons qui s'étaient emparés du Croisic. Ce pays, compris dans la partie basse de l'Armorique, faisait partie des possessions de Varoch. Le Prélat, législateur habile autant que chrétien zèlé, savait que la religion seule efface ces nuances de caractère qui divisent entre eux les peuples et les rendent plus faciles à soumettre à une même domination.

La politique de Varoch était de chercher des alliés puissans au sein de la France, puisqu'il ne pouvait résister seul aux forces

réunies de ce puissant empire. La haine de Frédégonde contre Gontran, vint servir ses desseins. Il fit alliance avec cette reine barbare, et, ayant reçu d'elle des secours considérables, il ne tarda pas à lever un joug qu'il portait impatiemment. Il rentra aussitôt dans le comté Nantais. Gontran irrité envoya contre le comte de Vannes une nombreuse armée commandée par Beppolen et Ebracaire.

Ces deux généraux barbares, dignes de ce siècle plus barbare encore, exercèrent dans leur marche d'affreux ravages. Varoch, malgré les secours de son allié, fut sur le point d'être accablé, et, cette fois, il savait que le pardon ne suivrait pas sa soumission.

Sa politique opéra ce que n'aurait pu faire son courage. Il eut l'adresse de semer la discorde parmi ses ennemis. Il ne les vit pas plutôt désunis, qu'il attaqua Beppolen séparément. Ce chef fut tué et son armée mise en fuite. Ebracaire, appaisé par les présens de Varoch, lui pardonna la mort de son compatriote, et conclut la paix avec lui.

Ce général retourna en France avec ses troupes. Varoch, qui se jouait de la foi des traités, suivit la marche d'Ebracaire et l'attendit au passage de la Vilaine. Lorsque l'armée Française eut franchi en partie cette rivière, il attaqua l'arrière garde et en fit un tel massacre qu'il n'épargna pas un seul homme.

Gontran étant mort, Childebert, son neveu, qui lui succéda, eut aussi pour ennemi le prince Armoricain, que ses prédécesseurs n'avaient pu soumettre. Childebert se rémit aussitôt en possession de la ville de Nantes. Celle de Rennes retourna dans le

même tems au pouvoir de la France, par la mort d'Alain I.er. Le monarque Français aspira dans la suite à la monarchie entière du vaste empire qu'avait fondé Clovis, et que ses lâches successeurs avaient affaibli en le partageant. Frédégonde, pour préserver ses états d'une invasion de la part de son ambitieux voisin, engagea le comte de Vannes à opérer une diversion en sa faveur.

Varoch étant entré en campagne, pénétra sur le territoire de Childebert. Ce prince envoya des troupes au devant de celles des Armoricains. Les deux armées se rencontrèrent entre Rennes et Vitré, aux lieux où a été bâti depuis le prieuré d'Alion. Les Français furent vaincus dans le combat. L'acharnement fut tel qu'il ne resta qu'un petit nombre de soldats de part et d'autre.

Par cette victoire, les comtés de Rennes et Nantes retournèrent à l'Armorique. Les rois de France abandonnèrent une conquête qu'ils n'avaient pu conserver, et ils laissèrent respirer des ennemis qu'ils n'avaient pu réduire. Ce fut le dernier exploit de l'intrépide Varoch. Il mourut dans la même année, satisfait d'avoir arraché sa patrie au joug de l'étranger et de léguer à ses successeurs le souvenir de sa glorieuse résistance. Ce prince, plus connu généralement dans l'histoire sous le nom de Guerech, a été le fondateur de la ville de Guérande.

Alain I.er, à qui son inglorieuse et inutile carrière avait valu le surnom de *fainéant*, avait transmis ses droits à Juthaël, son fils aîné. Ce prince, tranquille du côté de la France, ne trouva plus parmi ses compatriotes, à la mort du comte de Vannes, de concurrent qui lui disputât la couronne. Il reprit alors sous

le nom de Hoël III, ce titre de roi que les souverains de l'Armorique livrés à des guerres étrangères, et affaiblis par le partage de leur territoire, n'avaient pu prendre depuis le règne de Hoël-le-Grand.

Hoël III vécut en paix, et ses sujets, sentant mieux le prix du repos après de longs orages, oublièrent sous son règne les guerres cruelles qu'ils avaient soutenues. Ce prince mourut après vingt-neuf années d'un règne paisible, mais que n'illustra point la gloire des armes. Il laissa vingt-deux enfans, dont le plus grand nombre se vouèrent à l'état monastique. Ce fut le quatrième qui lui succéda sous le nom de Salomon II.

Ce prince ambitieux ne parvint au trône qu'après avoir eu de longs débats avec son frère aîné Judicaël, qu'il força d'entrer dans un cloître. Cependant, quoique usurpateur, Salomon II était né avec ces inclinations pacifiques qui font le bonheur des peuples. Comme son père, il fut roi de l'Armorique entière, et ne donna aucune portion de ce pays en apanage à ses frères. Son règne ne fut remarquable que par une guerre étrangère.

Cadwallon et Edwin, princes de la Grande-Bretagne, avaient été élevés à la cour des rois de l'Armorique. Nés tous deux d'un même père, ils avaient appris à s'aimer dans leur enfance, mais l'ambition les rendit ennemis dans leur âge mûr. Ces deux princes étant retournés dans leur patrie, se firent une guerre cruelle quand ils voulurent partager entr'eux l'héritage de leur père. Cadwallon, roi de Galles, ayant demandé des secours à Salomon II, ce monarque lui fit passer une armée de dix mille hommes. Aidé de ces troupes,

Cadwallon attaqua Edwin dans le royaume de Northumberland, qui lui était échu, et, l'ayant fait prisonnier, il le fit mourir.

Salomon II mourut après six années d'un règne paisible et fortuné. Il fut enseveli à Rennes, dans l'abbaye de Saint-Mélaine, qu'il avait fait reconstruire.

Judicaël, à la mort de son frère, sortit du cloître où il s'était tenu renfermé. Né avec une ame droite, rendue pure par la retraite, ce prince porta sur le trône les vertus d'un solitaire et les talens d'un grand roi. Sa piété ne fut point un obstacle à ses devoirs nouveaux; elle le porta seulement à vivre dans l'abstinence, au milieu de sa cour, comme s'il fut resté dans le cloître.

Dagobert régnait alors en France. Ce monarque prétendait que la conquête de Clovis lui donnait des droits sur l'Armorique. Les deux souverains eurent un long différent à l'occasion des droits royaux. Blessé dans son orgueil et dans ses prétentions, Dagobert envoya dans l'Armorique quelques troupes mal disciplinées que Judicaël vainquit aisément. Ce prince poussa à son tour ses conquêtes sur les terres du roi de France.

Dagobert, désirant terminer les différens survenus entre les deux couronnes, envoya alors Eloi, évêque de Noyon, en ambassade vers Judicaël. L'adresse du saint prélat produisit ce que n'avait pu faire la force des armes. Il n'eut pas de peine à persuader à un prince pieux et pacifique de renoncer à ses entreprises, puisque le roi de France se désistait de ses prétentions. Judicaël alla trouver Dagobert à Creil sur l'Oise. Il refusa de s'asseoir à la table du voluptueux monarque, dont les mœurs étaient si peu conformes aux

niennes, et il se plaça à celle du chancelier Saint-Ouen. Il retourna enfin dans ses états, comblé des présens de son rival.

Judicaël, après cette alliance, donna à ses peuples un spectacle plus étrange encore que l'avait été son élévation. Sorti du cloître pour monter sur le trône, après un règne de huit années, il abdiqua la couronne pour rentrer dans son monastère de Gaël. Son frère Judoc ou Josse, à qui il avait offert son royaume, préférant à cet honneur la tranquillité de la vie religieuse, s'était enfui avec d'obscurs pélerins, et était allé construire près de Ponthieu un couvent qui porte aujourd'hui son nom.

Judicaël avait partagé ses états entre ses deux fils, Alain et Urbien, qui régnèrent sous la tutelle de Rivallon, leur oncle. Il mourut vingt années après dans sa retraite, regretté de ses sujets dont il avait été le père, et considéré de l'église comme un saint. Le peuple le connaît encore aujourd'hui sous le nom de *St.-Gicquel, roi des Bretons.*

Sous le règne d'Alain II, surnommé *le Long*, Cadwallastre, roi du pays de Galles, fils de Cadwallon, passa dans l'Armorique avec un grand nombre de ses sujets que les Angles et les Saxons, devenus les maîtres du pays, avaient forcé de s'expatrier encore. C'est depuis cette conquête que l'île de la Grande-Bretagne a pris et conservé jusqu'à nous le nom d'Angleterre que lui avaient imposé ses nouveaux maîtres, et que la Bretagne continentale a tout-à-fait quitté celui d'Armorique. Une grande partie des insulaires se fixa principalement sur les côtes de la Basse-Bretagne.

Quelques-uns des anciens habitans de l'Angleterre se refugièrent

dans les rochers sauvages du comté de Cornouaille et dans les montagnes du pays de Galles, où ils se défendirent contre les tyrans de leur patrie, et conservèrent fidèlement le langage et les mœurs de leurs ancêtres. C'est ce qui fait que la langue des habitans de ces provinces anglaises est encore aujourd'hui celle que parle le peuple de la Basse-Bretagne.

Cependant Cadwallastre ayant appris la résistance que ses sujets opposaient à leurs ennemis, demanda des secours à Alain-le-Long pour aller reconquérir son trône. Tandis qu'on équipait une flotte pour reconduire ce souverain détrôné dans ses états, une vision surnaturelle le décida à aller à Rome. Cadwallastre s'y rendit, et, s'étant consacré à la vie religieuse, il oublia le royaume qu'il avait possédé sur la terre, pour celui qu'il espérait gagner dans le ciel.

Telle fut la fin du règne des anciens princes Bretons, si l'on s'en rapporte à une histoire qui n'a d'autres fondemens que des légendes chargées de tous les miracles de l'ignorance.

C'est à cette époque que commence pour la Bretagne une ère nouvelle. Avant d'entrer dans les siècles suivans, il est utile de désigner quelques-uns des principaux saints, contemporains des anciens rois Armoricains. L'histoire des saints est intimement liée à celle des rois dans ces siècles reculés; et si elle a été mêlée de tant de fables, elle n'a pas moins dû se trouver dans la narration de l'écrivain, puisque ces fables elles-mêmes ont été dans les mœurs des peuples.

Au nombre des principaux prélats, on doit placer Saint-Brieux, disciple de Saint-Germain-d'Auxerre, compatriote et parent de

Conan Mériadec, et fondateur d'une pieuse retraite, qui fut plus tard l'origine d'une ville de son nom; Saint-Patern, surnommé l'*Ancien*, premier évêque de Vannes, et l'instituteur de S.-Patrice, l'apôtre de l'Irlande; Saint-Mélaine, évêque de Rennes et conseiller de Clovis; Saint-Félix, évêque de Nantes, né d'une illustre famille de Bourges, et devenu comme le second fondateur de sa ville épiscopale; Saint-Corentin, premier évêque de Quimper, qui a ajouté son nom à celui de cette ville; Saint-Tugdual, l'un des fils de Hoël-le-Grand, fondateur de l'évêché de Tréguier; Saint-Paul Aurélien, né de la famille royale du pays de Galles, et premier évêque de Saint-Pol-de-Léon, sous Childebert; Saint-Samson, anglais d'origne, premier archevêque de Dol sous Hoël-le-Grand; Saint-Malo, évêque de la Grande-Bretagne, qui, sous Hoël-le-Grand, transporta son siège dans la ville d'Alet, qui prit de lui son nom.

A ces prélats fameux, les chroniques Bretonnes ajoutent d'autres Saints non moins illustres : Saint-Gildas l'*Albanien*, le dernier des enfans de Conan-Mériadec, qui prêcha dans la Grande-Bretagne et fit l'histoire de ce pays; Saint-Guthiern, ancien roi de Cambrie, qui fut sous Grallon le premier abbé de Quimperlé; Saint-Armel, prédicateur célèbre sous Childebert, à qui la ville de Ploërmel doit son nom; Saint-Guignolé, qui fut, sous le roi Grallon, le premier abbé du couvent de Landevenec; Saint-Martin, né à Nantes, l'apôtre du pays d'Herbauges, sous Saint-Félix, et fondateur d'une abbaye de son nom; Saint-Meen, fondateur du monastère de Gaël sous Hoël III; Saint-Gildas, *le sage*, qui, sous Varoch, bâtit un

monastère de son nom, dans la presqu'île de Rhuis, et écrivit, comme Gildas l'Albanien, sur l'histoire de la Grande-Bretagne.

Après la mort d'Alain II, plusieurs princes se partagèrent son royaume, et l'histoire n'a retenu qu'à peine le nom des principaux. Ses enfans et ceux d'Urbien, son frère, régnèrent également. Gradlon, fils aîné de ce monarque, prit le titre de comte de Cornouaille. Daniel, neveu de ce dernier, monta après lui sur le trône. Budic, fils de Daniel, succéda au même héritage et mérita le surnom de *Grand*.

Sous les rois *Fainéans*, les derniers descendans de Clovis, les Bretons n'avaient pas été inquiétés dans leur indépendance. Mais une race nouvelle venait de monter sur le trône de France. Les maires du palais, les seuls dépositaires de la puissance, avaient fini par joindre la couronne à cette autorité, et il n'y avait eu de changé pour la nation, dans cet évènement, qu'un roi qui, depuis long-tems, n'était qu'un fantôme.

Pepin, premier roi de la seconde race, profita de la faiblesse des princes qui s'étaient partagé la Bretagne, pour en tenter la conquête. Les Bretons trouvèrent encore, malgré la division et l'incapacité de leurs princes, l'énergie qu'il leur fallait pour briser le joug prêt à s'appesantir sur leurs têtes. Mais, bientôt après, une main plus ferme que celle de Pepin, étendit sur eux un sceptre dont l'éclat du moins effaçait l'humiliation.

Charlemagne venait de paraître, et ce vaste génie qui, dans des tems barbares, donna à l'empire d'occident sa première splendeur, ne pouvait manquer de s'assurer de la possession d'un pays, la

seule portion de la Gaule qui n'avait pas été soumise à la domination des Francs.

Plus heureux que Clovis, Chilpéric et Dagobert, Charlemagne parvint à soumettre les Bretons. Meliau et Arastagnus prenaient alors le titre de rois de Bretagne. Andulphe, lieutenant de Charlemagne, les ayant vaincus, battit aussi Daniel Uva, successeur du dernier de ces princes au comté de Nantes. Cependant Rivod, ayant tué son frère Meliau, s'empara du reste de la province; mais, sept années après, le comte Guy, l'un des plus actifs généraux de Charlemagne, à qui ce monarque avait confié le commandement des frontières de la Bretagne, soumit ce pays entier. Telle avait été cependant la résistance qu'avaient opposée ces peuples affaiblis par leurs divisions passées, mais rendus énergiques par le sentiment de la liberté, que Charlemagne, quatre fois vainqueur des Bretons, s'était écrié : *Encore une victoire, et je n'aurai plus de soldats!*

Sous le règne de ce puissant empereur, les princes Bretons s'accoutumèrent à une servitude que cachait le masque de la gloire. Oubliant leur indépendance, quelques-uns d'eux s'applaudirent de suivre les étendards d'un prince qui comptait des rois pour vassaux. Arastagnus et Hoël, comtes de Nantes, accompagnèrent ce souverain en Espagne, avec dix mille de leurs compatriotes. Les exploits des guerriers Bretons et la mort de leurs chefs qui périrent à Roncevaux, avec l'invincible Roland, ont été chantés sur cette lyre des troubadours qui a mêlé tant de vérités aux riantes fictions de la poésie.

Le siècle de Charlemagne est celui qui répandit le premier quel-

ques éclairs de connaissances sur les ténèbres qui couvraient l'Europe. C'est alors que les poëtes Bretons, mieux connus, acquirent une renommée plus universelle.

Le génie des anciens Bardes Gaulois s'était conservé dans la Péninsule, malgré la conquête des Romains. La France, livrée à des guerres intestines, n'avait pu se livrer à ces occupations pour lesquelles tant de langues nouvelles étaient de nombreux obstacles. Les Bretons seuls avaient conservé les mœurs de leurs ancêtres, et, en se servant d'une langue fixée depuis tant de siècles, et dont les racines se retrouvaient dans tant d'idiômes, ils donnèrent à leurs poëmes une réputation qui s'étendit dans toute l'Europe.

C'était d'après ces chants qu'avaient été composés les anciens romans de la Table-Ronde. Plus tard, les chansons des troubadours, les poëmes des trouvères furent calqués sur eux. Ainsi, la Bretagne devint dans le moyen-âge le berceau de la poésie anglaise et française. Ces chants illustres furent oubliés lorsque la langue Celtique tomba dans le mépris, et lorsqu'un latin grossier, devenu le langage de l'Europe à demi-barbare, finit, en s'épurant, par être la source d'une littérature nouvelle.

Charlemagne étant mort, l'empire passa à Louis-le-Débonnaire, son fils. Les Bretons, que la force avait enchaînés, profitèrent alors de la faiblesse de ce monarque pour ressaisir leur indépendance. Devenus plus sages par l'expérience, sachant que leur désunion seule avait été la cause de leur défaite, ils ne confièrent le commandement qu'à un seul chef.

Les généraux se succédèrent rapidement dans cette lutte inégale.

Jarnithin, le premier, fut proclamé roi; mais il mourut avant d'avoir arraché sa patrie au joug de l'étranger. Morvan, le premier des comtes de Léon, lui succéda. Louis-le-Débonnaire marcha en personne contre ce nouveau rival, et lui livra bataille proche la rivière d'Elé. Morvan fut tué dans le combat. Louis-le-Débonnaire, maître de la Bretagne, laissa la garde des frontières au comte Guy, et donna le commandement de la ville de Vannes à Nominoë.

Ce fut dans ce voyage que le monarque établit à l'abbaye de Landevenec la régle de Saint-Benoît, suivie dans tout son empire. Les moines de ce monastère, soumis auparavant à la règle de l'Angleterre, semblable à celle établie dans l'Orient, n'avaient pour habits qu'une tunique de peaux de chèvres qui cachait un rude silice.

Quelques années plus tard, Wiomarch remplaça Jarnithin et Morvan, et, comme eux, appuya le titre de roi par sa révolte. Ce dernier sut prolonger la guerre quelque tems. Sa soumission apparente, comme celle de Varoch, ne durait qu'autant que l'armée victorieuse était en sa présence; il conclut la paix avec Louis-le-Débonnaire, quand ce monarque revint en Bretagne; mais il ne le vit pas plutôt éloigné qu'il se souleva de nouveau. Il fut tué enfin par Lambert I.er, comte de Nantes.

L'empereur, qui avait accablé les Bretons, voulut prévenir des victoires qui lui coûtaient si cher. Croyant que la douceur lui réussirait mieux que la force, il flatta le penchant que manifestaient toujours ces peuples en faveur des descendans de leurs anciens rois. Il établit en conséquence, dans l'assemblée d'Ingelnheim

Nominoë, arrière petit-fils de Judicaël, son lieutenant-général en Bretagne.

Nominoë resta fidèle à ses sermens. Cependant, excité par Bernard, comte de Barcelone, l'un de ses favoris, Louis-le-Débonnaire fit marcher ses troupes vers la Bretagne, pour aller combattre son lieutenant, que la calomnie lui avait représenté comme un rebelle.

Après quelques jours de marche, l'armée Française abandonna son empereur, et prit seule le chemin de Paris. Trahi par tous ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits, le monarque, faible et crédule, alla trouver ses enfans, et devint lui-même leur suppliant. Ceux-ci le firent prisonnier, et se partagèrent l'empire, comme si leur père eut été mort.

Nominoë, fidèle à son prince à l'instant du malheur, lui fit savoir qu'il n'avait jamais cessé d'être soumis, et qu'il ne prenait aucune part à la révolte de ses enfans. Louis-le-Débonnaire ne recouvra sa liberté que pour la perdre de nouveau. Enfin, après des alternatives de revers humilians et de succès honteux, il reprit la pourpre pour la troisième fois.

Depuis quelque tems les Normands commençaient à se répandre sur toutes les côtes de l'empire Français. Ils y venaient avec leurs mœurs féroces et cet avide besoin de carnage et de richesses, qui avait toujours caractérisé les guerriers Scandinaves.

De tout tems le Nord avait fourni les hommes les plus belliqueux. C'était des forêts de la Germanie et de la Scandinavie qu'étaient sorties ces nations barbares qui avaient détruit l'empire Romain. Ces hommes ne vivaient qu'au milieu des combats. Sitôt que

le continent fut peuplé de leurs colonies, ils infestèrent les mers de leurs flottes nombreuses. Ils perdirent alors le nom de Scandinaves, pour être désignés sous celui de *Normands*, c'est-à-dire hommes du nord. Les Saxons commencèrent les premiers ces courses maritimes. Les Danois et les Norwégiens imitèrent cet exemple. Ils interrompirent d'abord le commerce de la Baltique. Enrichis par ces brigandages, ils se jetèrent bientôt sur les côtes de France et d'Angleterre.

Les conquêtes et toute la puissance de Charlemagne avaient suffi à peine pour les contenir. « Que ne feront-ils pas après ma « mort, disait ce grand homme, puisque de mon vivant ils in- « sultent déjà les frontières de mon empire! » En effet, jamais pressentiment ne fut mieux réalisé.

Dès l'année 830, ces barbares s'étaient emparé de l'île de Noirmoutier. Renault, comte de la seconde Aquitaine, les avait attaqués dans cette île et avait été repoussé. Les moines de Noirmoutier, en s'expatriant, donnèrent les premiers un exemple qui fut suivi tant de fois en Bretagne. Ils exhumèrent le corps de St.-Philbert, leur patron, et transportèrent ses restes à Déas puis en Bourgogne.

L'année suivante, les Normands commencèrent à paraître pour la première fois en Bretagne. Nominoë, après une bataille livrée dans le pays de Léon, où la victoire était restée indécise, acheta la paix de ces hommes avides en leur faisant quelques concessions.

Louis-le-Débonnaire étant mort, Nominoë se crut dégagé de ses sermens, et il tâcha d'assurer son indépendance. Les Bretons voyaient en lui plutôt le descendant et le successeur légitime de

leurs princes que le lieutenant de l'empereur. Ce motif servit de prétexte à ses desseins. Il prêta cependant le serment d'obéissance à Charles-le-Chauve, en attendant une occasion favorable pour se déclarer ouvertement.

Ce moment se présenta bientôt. Lambert II avait suivi Charles-le-Chauve à la sanglante bataille de Fontenay, où Richouven, comte de Nantes, avait été tué. Ce guerrier, dont la bravoure était guidée par l'intérêt, demanda au monarque le comté vacant en récompense de ses services. L'empereur le refusa, et accorda la principauté qu'il sollicitait à Renault, comte de la seconde Aquitaine.

Lambert, irrité de ce refus, se retira près de Nominoë, dont il implora le secours. Celui-ci, devenu plus fort par les pertes qu'avait essuyées Charles à la bataille de Fontenay, soutenu d'ailleurs par un allié puissant, donna à Lambert des troupes commandées par Erispoë, son fils, pour aider ce prince mécontent à se mettre en possession du comté de Nantes. Il n'attendit plus, pour prendre le titre de roi, que le succès de la révolte du comte.

L'armée de Lambert s'avança en deux divisions. Erispoë, qui commandait l'avant-garde, fut défait sur les bords de la Vilaine, près de Messac. Renault, fier de son triomphe, croyant n'avoir plus d'ennemis à combattre, reconduisit son armée en désordre. Il avait assis son camp près de la ville de Blain, sur les bords de la petite rivière de l'Isac. Lambert suivit l'armée de Renault avec ses troupes, et se prépara à lui ravir l'honneur d'une victoire

récente. Quand il vit les soldats de son rival dispersés, il tomba sur eux à l'improviste, les mit en fuite, et tua leur général.

Devenu maître du comté de Nantes par cette victoire, Lambert entra en vainqueur dans la ville, et, pour gagner l'affection d'un peuple dont il craignait la désobéissance, il congédia les auxiliaires qui venaient de le mettre en possession de son gouvernement. Cette condescendance lui fut fatale.

Les habitans de Nantes s'étaient décidés avec peine à obéir à un prince qui allait attirer sur eux l'inimitié de l'empereur. Quand ils virent l'usurpateur sans défense, ils le chassèrent honteusement de leur ville. Lambert ayant appris qu'un pouvoir usurpé par la force doit être soutenu par elle, chercha à tirer une vengeance éclatante de l'affront qu'il venait de recevoir.

Il envoya secrètement chercher les Normands qui étaient descendus au Croisic, ou, suivant d'autres, dans la Neustrie. Il leur peignit, en les exagérant encore, les richesses immenses qui étaient renfermées dans la ville de Nantes, et principalement dans la Cathédrale. Ces barbares, séduits par l'appât d'un riche butin, s'empressèrent de suivre les conseils d'un prince dont ils pensaient servir la cause en ravageant les possessions. Ils remontèrent la Loire sur ces fragiles bateaux de claies, revêtues de peaux, sur lesquels ils ne craignaient pas d'affronter les tempêtes de l'océan. Leur flotte était de soixante-sept voiles. Le 24 juin 843, ils entrèrent dans la ville sans trouver de résistance; ils en massacrèrent les habitans sans distinction d'âge ni de sexe, et égorgèrent l'évêque lui-même sur les marches de l'autel.

Alors, pour la première fois, la cathédrale fut pillée et presque détruite. Cet édifice, l'un des plus anciens de la Gaule, avait été bâti par Evhemerus, quinzième évêque de Nantes, et consacré par St-Félix. Le toit était couvert d'étain. L'azur, l'or, le marbre y étaient prodigués. Le pavé était de marbre de plusieurs couleurs.

La nuit seule mit fin aux ravages des Normands. Ces barbares se rembarquèrent alors, et allèrent partager leur butin dans l'île d'Her, aujourd'hui l'île de Noirmoutier, ou selon d'autres, une petite île de ce nom, dans le marais de Montoire. Les prisonniers qu'ils avaient amenés avec eux s'échappèrent, à la faveur d'un combat survenu entre ces avides guerriers qui ne pouvaient s'accorder sur le partage de leurs dépouilles.

Lambert, qui s'était tenu caché durant l'expédition des Normands, rentra dans sa principauté, soutenu par des forces capables de prévenir de nouvelles révoltes. Il fit entendre aux habitans de Nantes qu'ils s'étaient privés eux-mêmes en l'éloignant, du seul appui qui fut en état de les défendre.

Nominoë, appuyé dans ses prétentions, prit alors le titre de roi. Il avait convoqué pour cela les prélats et les seigneurs dans le château de Coëtlou, près de Vannes. Le nouveau souverain s'empara de la ville de Rennes, qu'il obligea à changer de maître, et il poussa ses conquêtes jusqu'au Mans. Aidé à son tour de Lambert, il soumit les rives de la Loire jusqu'à Angers. Envain Charles-le-Chauve, occupé à combattre de nouveaux ennemis, menaça Nominoë de fondre sur lui avec toutes les forces de l'Alle-

magne et de l'Italie. Le roi Breton méprisa des menaces dont l'exécution était éloignée encore, et, sachant que le moyen de se faire pardonner était d'aggrandir ses conquêtes, il entra dans le Poitou et s'empara du comté d'Herbauges, qu'il joignit aux états de Lambert.

Le comté de Nantes eut alors pour bornes la Vilaine au nord, la rivière d'Oudon à l'est; de là, il descendit, en passant par le Laion et l'Irosme, jusqu'au Lai, qui se jette dans l'océan vis-à-vis l'Isle-de-Rhé.

Charles s'avança enfin en Bretagne, à la tête d'une armée formidable, pour punir la révolte de son lieutenant. Nominoë vint à sa rencontre : les deux armées se trouvèrent bientôt en présence, et le sort allait décider quel était le parti le plus juste. Le lieu de la bataille fut une plaine marécageuse, située entre les rivières d'Oust et de Vilaine, près du bourg de Bains, à l'endroit où se trouvait l'ancien monastère de Ballon.

La principale force des Bretons consistait en cavalerie. Les cavaliers étaient armés d'un pot de fer, d'une cotte de maille, d'un grand bouclier et de quelques javelots. Les français se servaient à peu près des mêmes armes, mais ils avaient de plus des demi-piques et des épées.

Nominoë, quoique inférieur en nombre, commença le premier l'attaque. Placé entre le trône et un trépas ignominieux, ce n'était que par la victoire qu'il pouvait se faire absoudre. Il se jeta sur les ennemis avec fureur, et mit en déroute une partie de leur armée composée de Saxons. La nuit qui survint l'empêcha de poursuivre ses avantages.

Les deux armées couchèrent sur le champ de bataille, prêtes à recommencer le lendemain un combat qui devait décider de l'asservissement ou de l'indépendance d'un peuple. Pendant la nuit, Charles, effrayé de l'acharnement de son ennemi, ne se crut plus en sûreté au milieu de ses propres guerriers, depuis qu'il avait été témoin de leur fuite. Craignant pour lui-même le sort qu'il réservait à Nominoë, il abandonna à la fortune une guerre dont il craignait l'issue, et il s'évada sécrètement.

Quand le jour fut venu, les Français ne voyant plus leur souverain, quittèrent aussi le champ de bataille, et laissèrent à Nominoë un triomphe facile.

Charles, remettant sa vengeance à des temps plus heureux, fut obligé de se ménager une paix qu'il avait inutilement essayé de conquérir. L'archevêque de Tours avait mis sur le siège de Nantes un clerc de son église appellé Actard. Celui-ci était devenu l'ennemi le plus irréconciliable de Lambert. Il avait été trouver Charles-le-Chauve, et avait engagé ce monarque à l'aider à chasser Lambert de Nantes. Le prince chargea le prélat d'offrir de sa part une amnistie à Nominoë, à condition que celui-ci quitterait l'alliance de Lambert. Nominoë se hâta de saisir cette occasion de consolider son trône : il abandonna dans sa disgrâce un allié dont le secours lui devenait inutile.

Lambert, en butte à la haine de deux peuples dont il avait été tour-à-tour, suivant les circonstances, le défenseur ou l'ennemi, se retira à Craon, sur la rivière d'Oudon, où il bâtit un château.

De là, ce prince, déchu de sa puissance, fit le métier de Bri-

gand, et étendit ses rapines dans tout l'Anjou. Il descendit la Mayenne jusqu'à la Loire, dont il interrompit la navigation et détruisit le commerce pendant six années.

Cependant, dans l'année qui avait suivi la victoire de Nominoë sur Charles-le-Chauve, les Normands firent une nouvelle descente en Bretagne. Le prince qui venait de vaincre un puissant empereur, fut battu à son tour par ces barbares indisciplinés, et ne les fit sortir de ses états qu'à force d'argent.

Pour se faire couronner roi, Nominoë avait besoin du concours de la puissance ecclésiastique. Les rois, depuis le règne de Pepin, avaient commencé à faire intervenir la religion dans leur couronnement. Auparavant, l'inauguration royale n'était qu'une cérémonie politique ; le nouveau roi était élevé sur un bouclier, car sa dignité était le droit de la guerre.

Depuis qu'un synode avait détruit l'ouvrage de Hoël-le-Grand, les évêques de Bretagne tenaient leur siège de l'archevêque de Tours. Ce prélat était tout entier dévoué aux intérêts de la France, puisque le souverain de ce pays était son seigneur temporel. Nominoë sentit qu'il était nécessaire de détacher les églises de Bretagne de leur métropole, tant pour prendre la couronne que pour l'affermir sur sa tête et la transmettre à ses successeurs.

S'apercevant de la résistance qu'opposaient à ses desseins les évêques de Bretagne, le prince résolut de déposer ces prélats, et d'en nommer de nouveaux qui ne tiendraient plus leur ordination de l'archevêque de Tours. Pour exécuter cette mesure, il fallait un prétexte. Le roi Breton fit accuser les évêques de ses états de

simonie, crime si fréquent à cette époque dans l'église que les évêchés entraient dans les conventions matrimoniales, dans certains endroits, et qu'on les assignait pour douaires.

Saint-Convoyon, abbé de Redon, avait lui-même appelé plus d'une fois la sévérité de Nominoë contre ce crime odieux qui faisait un trafic des ordres sacrés. Le prince se hâta de couvrir les projets de sa politique du manteau de la religion.

Une assemblée, convoquée au château de Coëtlou, et dévouée toute entière aux intérêts de Nominoë, convainquit les prélats du crime dont ils étaient accusés. Le nouveau roi établit d'autres évêques. Il donna à celui de Dol, comme avait fait Hoël-le-Grand, le titre de métropolitain, et reçut des mains de ce prélat les marques de la dignité royale.

Actard refusa d'assister au couronnement de Nominoë. Il fut déposé, et Gislard fut nommé pour le remplacer. Lambert, ayant appris la déposition de son ennemi, revint à Nantes. Plus tard, ayant été abandonné une seconde fois du successeur de Nominoë, il fut tué dans son exil par Gausbert, comte du Mans, et inhumé à Savenières.

Cependant Landran, archevêque de Tours, à qui Actard avait porté ses plaintes, excité par le zèle que lui inspirait la religion, autant que blessé du passe-droit fait à ses prérogatives, se plaignit vivement au pape et au roi de France. Le souverain pontife écrivit à Nominoë une lettre de reproches, que celui-ci refusa de recevoir. Les évêques de France, réunis dans une assemblée générale, adressèrent au roi Breton des plaintes plus inutiles encore.

Charles vit dans le couronnement de Nominoë un attentat politique, plus encore qu'une injure faite à la religion. Forcé de prendre en main les intérêts de l'église et ceux de sa couronne, il rentra de nouveau en campagne. Nominoë ne l'avait pas attendu pour recommencer des hostilités qui n'avaient été que suspendues. Tandis que ce prince s'emparait des villes d'Angers et du Mans, l'empereur prenait celles de Nantes et de Rennes. Au bruit de ces désastres, qui rendaient nuls les avantages qu'il venait de remporter, Nominoë revint promptement dans ses états. Sa faute fut bientôt reparée. Les deux villes principales de son royaume furent reconquises, et les garnisons qui les occupaient faites prisonnières.

Après avoir rétabli la paix dans ses états, qu'il avait garantis d'une nouvelle invasion, Nominoë rentra sur les terres de son rival. Il soumit rapidement une seconde fois l'Anjou et le Maine. Etant pénétré dans la Beauce, il se préparait à assiéger la ville de Chartres, lorsqu'il fut atteint d'une maladie subite, dont il mourut peu de jours après.

Nominoë fut le plus puissant des princes qui, jusqu'alors, avaient régné en Bretagne. Politique adroit, autant que vaillant capitaine, il sut lutter à la fois contre Rome et l'empire. La postérité n'a pas absous ce prince de ses injustices, mais elle a reconnu en lui un guerrier digne de défendre par sa valeur un trône qui devait lui appartenir par les droits de la naissance.

Erispoë, son fils, lui succéda. Possesseur légitime d'un royaume devenu la conquête de son père, ce prince n'était plus qu'un usurpateur si la couronne avait été décernée à Nominoë par les états,

en qualité de successeur immédiat des anciens rois de Bretagne. C'était alors Salomon, neveu de Nominoë, qui devait lui succéder.

Du temps de Louis-le-Débonnaire, il ne restait que deux princes du sang royal en Bretagne, Nominoë et Rivallon. Celui-ci, qui était l'aîné, mourut lorsque sa patrie était encore sous le joug des Français. Nominoë, pour adoucir les regrets de son frère, lui avait promis au lit de mort d'élever près de lui Salomon, son fils unique, et de faire valoir les droits de cet enfant à la couronne, si l'occasion devenait plus favorable un jour.

Erispoë, plus empressé de régner que d'être juste, monta sur le trône. Charles-le-Chauve crut voir, dans ce changement de maître, l'occasion qu'il avait tant cherchée, de remettre sous le joug de la France une province à peine échappée au sceptre de Charlemagne. La jeunesse et l'inexpérience d'Erispoë lui parurent de sûrs garans de sa défaite. Il se trompa. Le roi Breton fit respecter son règne par une victoire qu'il remporta, dès son avénement, sur les troupes de l'empereur, près de la Vilaine, dans le territoire de Redon. Obligé de reconnaître la valeur du fils, comme il avait reconnu celle du père, Charles conclut enfin à Angers la paix avec Erispoë. Le nouveau roi rendit *Ambrage* de ses états au souverain qu'il avait vaincu, mais dont la puissance confiée à des mains plus habiles pouvait l'accabler un jour. C'est de cette époque que date la mouvance de Bretagne, sujet trop important pour être passé sous silence.

La féodalité, le caractère distinctif des gouvernemens récemment établis en Europe, avait commencé à la chûte de l'empire Romain.

Les peuples du nord l'avaient établie les premiers. Dans leur patrie, ces peuples ne connaissaient d'autres présens que les armes et les chevaux de bataille. Devenus conquérans, ils regardèrent les pays qu'ils avaient subjugués comme une propriété commune, devant être divisée également entre tous, puisque chacun avait contribué à l'acquérir.

De là s'ensuivit le partage des terres. Avec ces nouveaux principes le système féodal prit naissance. Les terres devinrent la récompense du service militaire. Le chef retint pour lui un domaine particulier, et distribua le reste à ses principaux officiers, en exigeant d'eux un nombre d'hommes proportionné à l'étendue du territoire qu'ils avaient reçu. Ceux-ci firent une distribution semblable à leurs inférieurs, en leur imposant les conditions auxquelles ils avaient souscrit eux-mêmes. Ainsi le pays se trouva partagé entre tous ceux qui l'avaient conquis. Alors il se forma une hiérarchie politique formée de nobles et de vassaux, dans laquelle les noms d'homme et de soldat devinrent synonimes.

Les gouverneurs des provinces et des villes, profitant de l'affaiblissement de la puissance royale, convinrent sous la race qui régnait alors en France, de transmettre leur gouvernement à leurs descendans à titre d'héritage; mais avec l'obligation d'en rendre hommage au souverain. Jusqu'alors les fiefs avaient été amovibles. Pepin avait le premier établi l'hommage, pour retenir dans sa puissance tant de chefs qui, absolus chez eux, pouvaient se rendre indépendans au dehors. C'est ce que l'on appella la mouvance. Alors, à la dépendance politique succéda la dépendance

féodale. Alors se consolida ce gouvernement monstreux qui asservit les citoyens, et qui éleva au niveau du trône une aristocratie puissante, toujours disposée à méconnaître l'autorité légitime.

La féodalité régnait en Bretagne comme partout ailleurs. Les souverains de ce royaume ne retenaient leurs vassaux sous leur obéissance qu'en exigeant d'eux l'hommage; mais tel n'était point le cas dans lequel ils se trouvaient à l'égard de la France.

La conquête de la Bretagne par Clovis, pouvait faire considérer ce royaume comme une portion de l'empire Français, et ses souverains comme des vassaux de la couronne. Mais une occupation passagère n'établissait des droits sur un pays qu'autant qu'elle était soutenue par les armes. Un droit qu'avait usurpé la force était annullé, quand la force n'était plus. La Bretagne avait eu ses souverains avant que la France eut les siens. Elle avait été subjuguée, il est vrai, elle avait été forcée de rendre hommage au vainqueur; mais elle pouvait en appeler dans la suite d'une soumission forcée, et rejeter par sa révolte le droit injuste qu'aurait paru légaliser une longue prescription.

Les conquêtes des Francs ne suffisant plus pour prouver la mouvance de la Bretagne, Charles-le-Chauve la fit dépendre de l'avènement de Nominoë à la couronne, en considérant ce prince comme un simple lieutenant de Louis-le-Débonnaire, qui avait érigé en propriété héréditaire ce qui n'avait été pour lui que la charge temporaire du commandement. Mais il n'en était pas ainsi. Nominoë n'avait régné que par le droit de sa naissance; il n'avait fait que rétablir les choses telles qu'elles étaient avant lui, et la

conquête de Charlemagne ne donnait pas plus de droits à la France que celle de Clovis. L'hommage rendu à Charles par Erispoë prouva donc la supériorité de la puissance du monarque Français; mais elle ne prouva pas sa supériorité féodale.

Charles-le-Chauve, en recevant l'hommage d'Erispoë, permit à ce prince de porter publiquement les marques de la dignité royale. Il lui confirma aussi la possession de toutes les conquêtes que son père avait faites dans le Maine et dans l'Anjou. C'est depuis cette époque que le pays de Retz, autrement dit le comté d'Herbauges, fut définitivement incorporé à la Bretagne.

Cependant Salomon qui, du vivant de Nominoë, s'était tenu dans la soumission envers son oncle, refusa de reconnaître Erispoë qu'il traita hautement d'usurpateur. Il se réfugia à la cour de France, pour y faire appuyer ses droits. Dans ce moment, Pepin, neveu de Charles, chercha un asyle auprès d'Erispoë pour éviter le ressentiment de son oncle. L'empereur fit demander son neveu au roi Breton. Celui-ci refusa de violer les lois de l'hospitalité, satisfait de témoigner son mécontentement au monarque qui protégeait lui-même l'ennemi de sa couronne.

Une nouvelle guerre s'éleva entre les deux souverains. Charles entra en Bretagne. Vainqueur cette fois, il dicta lui-même les conditions de la paix. Pepin revint à la cour de son oncle, et Salomon obtint pour son partage le comté de Rennes. L'empereur savait qu'en ne lui laissant qu'une portion de l'héritage de ses ancêtres, ce serait ouvrir son ame à l'ambition et accroître encore sa haîne.

En effet, Salomon, qui aspirait à la souveraineté entière de la Bretagne, accepta en murmurant un partage qui était loin de satisfaire ses vœux. Bientôt il apprit que Charles l'avait abandonné, et que ce monarque avait projeté le mariage de son fils Louis, avec la fille d'Erispoë. Redoutant une union dont sa perte serait la suite, puisqu'en réunissant la Bretagne à la France, elle lui ôterait l'espoir de régner un jour, Salomon, aidé de quelques seigneurs Bretons, qui craignaient de tomber sous la puissance d'un prince Français, alla attaquer Erispoë dans une église du diocèse de Vannes, et, ne respectant plus rien dans sa fureur, il lui ôta la vie sur l'autel même.

Erispoë périt ainsi, après un règne de six ans. Il ne laissa qu'une fille, celle que devait épouser Louis d'Anjou, et qui fut mariée à Gurvand, devenu dans la suite comte de Rennes.

Le front souillé d'une couronne sanglante, Salomon III, dont l'ambition était satisfaite, et qui n'avait plus besoin de nouveaux forfaits pour affermir son trône, donna à ses peuples le spectacle d'un changement subit. Les crimes sont quelquefois les moyens violens de l'ambition; mais quand la route du trône n'est plus semée d'obstacle, il est facile d'être vertueux. Devenu sage, religieux, ami de la justice, Salomon III ne fut sévère qu'envers les criminels que ses propres remords lui avaient sans doute mieux appris à juger. Ses vertus parurent avec d'autant plus d'éclat que son crime avait inspiré plus d'horreur.

Charles ne tarda pas à se rendre en Bretagne pour venger l'assassinat d'Erispoë. Salomon III entra en négociation avec ce

monarque qu'il n'était pas en état de repousser par la force des armes. L'empereur, prévenu par les soumissions de Salomon, séduit par ses promesses, renouvella avec l'assassin le traité qu'il avait passé avec la victime, et confirma le traité d'Angers.

Dans la suite, la Bretagne fut de nouveau spectatrice de dissentions qui lui étaient étrangères, mais qui pouvaient compromettre sa tranquillité. La cour de France était sans cesse agitée de troubles renaissans. Des seigneurs Français, à la tête desquels se trouvaient Eudes et Robert-le-Fort, s'étaient retirés à la cour de Salomon. Là, ils appelèrent Louis de Germanie pour règner sur eux. Salomon saisit cette occasion pour agrandir sa puissance par la chute de son rival. Il se plaça lui-même à la tête de cette conjuration. L'autorité épiscopale rendit ces efforts superflus. Elle fit rentrer les révoltés dans le devoir, en refusant de reconnaître Louis, et en excommuniant plusieurs de ceux qui l'avaient appelé.

Trois années plus tard, Louis d'Anjou se révolta contre son père. Le roi Breton prit part une seconde fois à ces débats qui cessaient de devenir excusables depuis que les nœuds du sang n'étaient plus respectés. La défaite de Louis d'Anjou amena la soumission de son allié, qui, cette fois, paya au vainqueur, un tribut de cinquante livres d'argent.

Pendant cette nouvelle paix, Salomon III envoya Pasquiten, son gendre, trouver le roi de France à Compiègne. Un traité mit fin aux défiances qui divisaient depuis long-temps les deux rois. Charles y accepta des conditions qu'il aurait pu dicter. Il donna à

Pasquiten, pour prix de sa négociation, le comté de Coutances. Ce comté prenait de sa ville principale le nom de Cotentin. Il fut appelé dans la suite, en raison de cette cession, *terre des Bretons*.

Salomon III, dont la conscience était agitée par les remords, ne pouvait trouver le repos au sein même de la paix. Il résolut d'aller à Rome chercher l'absolution de son crime. Les états qu'il avait convoqués, pour leur faire part de sa résolution, ne lui permirent pas de s'éloigner. Ils lui représentèrent combien, dans ces circonstances critiques, son absence serait préjudiciable aux intérêts de ses peuples. Retenu par ces puissans motifs, Salomon se contenta d'écrire au pape. Il lui envoya sa statue en or massif, afin, sans doute, que ce présent lui procurât l'absolution qu'il avait demandée.

Depuis long-tems Salomon était en guerre contre les Normands. Durant l'hiver de 869, il était resté campé à Avessac, devant leur armée, pour les empêcher de pénétrer en Bretagne. Cinq années après, ce prince, dont les états s'étendaient jusqu'aux portes d'Angers, se joignit à Charles pour en chasser ces pirates qui s'étaient emparés de cette ville, où ils étaient fixés depuis quatre ans. Le roi Breton contribua par son habileté, autant que par sa valeur, au succès de cette guerre. Il fit creuser un canal dans lequel furent amenées les eaux de la Mayenne. La flotte des barbares étant restée à sec par ce moyen, leur retour devint impossible, et ils furent obligés de se rendre.

La seule condition qui fut imposée aux vaincus fut de payer

sept mille livres pesant d'argent. Sous le règne de Charles-le-Chauve, tout était vénal. Lorsqu'un pontife calculait la valeur du pardon, un monarque pouvait bien vendre la gloire qu'il avait acquise. Les Normands acquiescèrent à des conditions qui les privaient seulement du fruit de leurs pillages, et qui leur donnaient la facilité d'en recommencer de nouveaux.

Charles, après s'être payé honteusement de la dépouille de ses peuples, récompensa d'une autre manière les services d'un allié à qui il devait sa victoire, et qui lui-même, prodigue de ses trésors, n'appréciait pas l'honneur au poids des richesses. Le monarque Français laissa Salomon libre de faire battre de la monnaie d'or en Bretagne, ce qui était le privilège de la royauté, et il le dispensa solemnellement de l'hommage qu'avait rendu son prédécesseur.

A la même époque, l'Anjou, qui appartenait à la France depuis Childeric, fut donné à Robert-le-Fort, duc de France, à la charge de garantir ce pays des incursions des Normands. Les successeurs de ce prince, sous le titre de comtes d'Anjou, sont devenus dans la suite, les voisins les plus redoutables des ducs de Bretagne.

Cependant, le règne de Salomon, commencé par la violence, devait aussi se terminer par elle. Ce prince, absous de son crime par l'église, retrouvait dans sa conscience ce juge sévère que les présens ne peuvent jamais corrompre. Une maladie subite vint réveiller ses remords avec plus de violence. Devenu à la fois plus sensible et plus juste, il voulut abdiquer et chercher dans

la retraite l'expiation que n'avaient pu lui procurer la gloire de ses armes, la justice de son règne et les prières de Rome.

Il résolut de se démettre en faveur de son fils Wigon. Il convoqua à cet effet les seigneurs du royaume à Vannes; mais une conjuration ourdie secrètement, tandis que ce prince délivrait sa patrie des Normands, éclata à la nouvelle de cette résolution.

Salomon III, pour se faire un appui de la cour de Rome et du clergé de France, avait eu l'intention de remettre sur leurs sièges les évêques qu'avait fait déposer la politique de Nominoë. Couratgen, évêque de Vannes, craignant de perdre son siège, puisque Susanus qui l'avait occupé vivait encore, invita les autres prélats du royaume à entrer dans une conjuration contre leur souverain. A ces ambitieux mécontens, se joignirent Pasquiten, gendre de Salomon, qui prévoyait ne devoir jamais régner si Wigon montait sur le trône, et Gurvand, gendre d'Erispoë que la justice de ces tems barbares autorisait en quelque sorte à venger lui-même le sang de son beau père.

Les révoltés engagèrent dans leur parti les seigneurs qui devaient composer l'assemblée qu'avait convoquée Salomon. Ce prince, dont l'infortune présente expiait déjà le crime passé, apprit avec douleur que la noblesse de ses états s'était réunie pour conspirer sa perte, et que son fils Wigon avait été saisi par ses ennemis.

A cette nouvelle, le monarque abandonné des siens, prit la fuite et se retira dans le monastère de Plélan le Grand. Mais c'est en vain qu'il cherchait un dernier refuge près des autels que le droit d'asyle rendait alors inviolables: ces lieux sacrés qu'il avait

profanés jadis, ne pouvaient le garantir alors de la fureur de ses sujets. On députa vers lui un évêque pour l'engager à sortir de l'enceinte dont sa résistance pourrait amener la violation. N'ayant plus rien à attendre d'un peuple irrité, le monarque se prépara à la mort. Voulant expier son crime par sa dernière heure, il reçut plein de vie encore ces sacremens que l'église ne donne qu'aux mourans, et il se présenta d'un air calme devant ses sujets.

Telle est la force d'une soumission devenue une habitude, qu'un dernier respect arrêta un instant la fureur des révoltés. N'osant eux-mêmes porter leurs mains coupables sur le dernier rejeton de leurs anciens rois, ils laissèrent leur victime entre les mains de quelques Français. Ceux-ci accablèrent Salomon d'outrages; ils lui crevèrent les yeux, et le jetèrent dans une prison, où l'infortuné monarque expira de douleur le 28 juin 874.

Ce prince ne laissa pour héritière de ses états qu'une fille, celle qu'avait épousé Pasquiten, comte de Vannes, son fils Wigon étant mort dans les jours qui suivirent son emprisonnement. Sous le règne de Salomon III, la Bretagne s'étendait dans une partie du Poitou, de l'Anjou et du Maine.

Salomon III fut le dernier souverain qui prit le titre de roi en Bretagne. Ses successeurs n'employèrent plus que celui de ducs et de comtes. Cependant l'abandon du titre de roi fut loin d'être de leur part une concession forcée. En changeant de qualification, les princes bretons ne portaient aucun préjudice à leur autorité. A cette époque, le titre de roi indiquait davantage une puissance civile et celui de duc une autorité militaire. Les rois de France de

la première race prenaient le titre de ducs quand ils commandaient les armées, et celui de rois quand ils présidaient les tribunaux et les assemblées.

Les souverains de la Bretagne prirent une qualification qui convenait sans doute mieux à l'état perpétuel de guerre dans lequel se trouvèrent leurs états. Ils ne cessèrent cependant pas de porter toutes les marques de la dignité royale, entre-autres la couronne à hauts-fleurons.

LIVRE SECOND.

Après la mort de Salomon III, Pasquiten et Gurvand se partagèrent ses états. Le premier prit le titre de comte de Vannes, et eut sous sa domination la partie méridionale de la Bretagne; le second prit le titre de comte de Rennes, et gouverna la partie du nord de cette principauté.

Ces deux princes commencèrent à exercer leur puissance au milieu des troubles qui avaient agité la Bretagne, à la fin du règne précédent. Le succès qu'avait obtenu le crime avait donné carrière aux ambitions particulières. A l'imitation de ses princes, devenus puissans par la révolte, chaque seigneur voulut être souverain à son tour. La guerre civile, suite naturelle de ces intérêts opposés, désola de nouveau la Bretagne.

Les Normands, profitant de la désunion de leurs ennemis, débarquèrent sur ces bords, qui allaient bientôt devenir leur conquête, et y exercèrent les plus affreux ravages. Les villes, les églises, les monastères, tout fut pillé. La ville de Nantes, plus exposée par le fleuve sur les rives duquel elle est assise aux descentes imprévues de ces barbares, fut saccagée par eux. L'évêque et tout le clergé se réfugièrent à Angers.

Gurvand et Pasquiten, au milieu de ces dissensions domestiques et de cette guerre étrangère, conservaient encore un fantôme de de puissance, si toutefois c'est régner que de disputer le trône à des sujets rebelles ; mais les associations du crime ne durent pas long-tems, et cette domination, toute incertaine qu'elle était, devait bientôt se détruire par elle-même.

Pasquiten, se croyant autorisé par le droit de son épouse à régner sur toute la Bretagne, voulut se défaire d'un compétiteur dont le secours lui avait été utile autrefois, mais dont la puissance lui semblait alors importune. L'ambitieux souverain fut assez lâche pour faire céder l'aversion qu'il devait concevoir contre des ennemis à la haine qu'il portait à son rival. Il attira les Normands dans son parti, et, suivi de cette milice étrangère, il se présenta devant la ville de Rennes. Son armée était de trente mille hommes.

Les soldats de Gurvand, à l'aspect de cette multitude d'ennemis, abandonnèrent leur général. Celui-ci avait montré plus d'une fois dans les combats un courage à toute épreuve, et son nom seul effrayait les Normands. Avec deux cens hommes seulement il avait osé braver autrefois l'armée entière de ces pirates. L'éclat de sa valeur, la justice de ses droits, et, plus que tout cela, la cause nationale qui semblait être passée dans son parti, lui procurèrent le secours de quelques seigneurs décidés à périr les armes à la main, plutôt que de passer sous un joug étranger. Gurvand fit jurer à ses soldats, dont le nombre ne montait pas à plus de mille, de le suivre au combat et de mourir à ses côtés. « Jamais, » leur dit-il, la fuite ne ternira la gloire que je me suis acquise

» dans les combats. La mort est préférable à la honte, et la » victoire n'obéit pas à la multitude, mais elle dépend de Dieu seul. »

L'intrépidité du chef passa dans l'âme de ses soldats. Ils se précipitèrent avec fureur sur leurs ennemis, en massacrèrent un grand nombre et mirent le reste en fuite.

Trois années après, Pasquiten, que le courage de son rival avait contraint de fuir, apprend que celui-ci est tombé dangereusement malade. Trop vil pour tenter la fortune avec des armes égales, il se hâte de profiter d'une circonstance qui semble devoir le favoriser. Il rassemble aussitôt ses troupes, rappelle ses alliés mercenaires, et rentre en campagne.

Gurvand, à la nouvelle de cette lâcheté qui peut l'étonner, mais non pas l'intimider, harangue lui-même ses capitaines rangés autour de son lit, et tâche de leur communiquer cette ardeur qu'il possède encore, mais que ne peuvent seconder ses forces. « Je ne puis, leur dit-il, vous donner l'exemple dans l'état où je » suis; mais arborez seulement mon enseigne, et l'ennemi prendra » la fuite ».

Cependant les soldats de Gurvand, découragés, refusent d'obéir à un nouveau général, et demandent à grands cris celui qui les a conduits si souvent à la victoire. Gurvand apprend cette révolte qui le flatte encore plus qu'elle ne l'indigne. Il prend alors un parti extrême et ne craint plus d'exposer une vie dont il lui reste à peine quelques instans. Il se fait attacher sur une litière et conduire ainsi à la tête de ses troupes. L'armée de Pasquiten fut une seconde fois mise en déroute; mais Gurvand, épuisé par ses efforts,

expira dans le combat. Ses guerriers rentrèrent aussitôt dans leurs murs, accompagnant la glorieuse litière qui était devenue un cercueil.

Pasquiten ne survécut pas long-tems à son rival. Plus coupable que Gurvand, sa mort fut moins glorieuse. Il mourut dans la même année, assassiné par les Normands. Juste punition d'un prince qui s'était confié à des étrangers barbares, et qui avait fondé l'espoir de sa puissance sur le succès d'une guerre civile.

Alain et Judicaël, le premier frère de Pasquiten, et le second fils de Gurvand, succèdèrent à ces deux princes, autant dans leurs droits que dans leurs inimitiés. Chacun prétendit à une souveraineté qui lui avait été léguée par héritage, et ces intérêts rivaux les divisèrent comme ils avaient désuni leurs prédécesseurs.

A leur avénement reparurent ces hostilités, qui avaient signalé les deux règnes précédens, commencés sous de si funestes auspices. Les seigneurs Bretons, qui prétendaient à la couronne, excitèrent les peuples à la guerre civile. Les Normands étendirent leurs ravages depuis la Loire jusqu'au Blavet.

Cependant, l'intérêt commun suspendit bientôt les dissensions. Chacun se réunit pour faire face à l'ennemi le plus dangereux. Les deux princes entrèrent en campagne contre les Normands.

Judicaël, jaloux de se montrer le digne successeur d'un prince dont la bravoure avait été si fatale à ces étrangers, et dont les nœuds du sang lui commandaient de venger la mort, attaqua le premier ces barbares dans un lieu nommé Traut. Son impétuosité lui valut la victoire, mais son imprudence lui coûta la vie. Ayant poursuivi vivement les fuyards, il les renferma dans une

étroite enceinte dont il gardait la seule issue. Voulant les passer tous au fil de l'épée, il leur refusa la grâce qu'ils avaient demandée, et il exigea qu'ils se rendissent à discrétion. Dévoués à une mort certaine, les Normands choisirent le trépas le plus glorieux. Ils se jetèrent sur leurs ennemis, et parvinrent à se frayer un passage au milieu d'eux. Judicaël fut tué dans le combat, et la Bretagne passa toute entière au pouvoir d'Alain.

Les peuples, par un reste d'habitude, donnèrent à ce prince, qui régnait sans rivaux; le titre de roi; mais Alain y joignit communément celui de duc. En sa personne le comté de Vannes fut réuni à la couronne. Il laissa celui de Rennes aux enfans de Judicaël. Les comtés de Nantes, de Léon et de Cornouaille étaient encore le partage de princes particuliers, soumis à l'autorité du duc.

Cependant, après s'être rétabli d'une maladie longue et cruelle, Alain acheva l'ouvrage qu'avait commencé Judicaël. Avant d'entrer en campagne, il avait promis à l'église de Saint-Pierre de Rome la dixième partie de ses biens, s'il retournait vainqueur. Il atteignit aux environs de Guérande les barbares qui revenaient du siége de Paris, chargés des dépouilles qu'ils allaient embarquer sur leurs vaisseaux. Il tailla en pièces une partie de leur armée et mit l'autre en fuite. Ayant poursuivi vivement les restes de cette armée, il atteignit les fuyards sur le territoire de Questamber, entre Redon et Vannes. Il se jeta sur eux avec une telle fureur qu'il resta à peine quatre cents hommes de quinze mille qui composaient les débris de leur armée.

Cette double victoire assura la paix à la Bretagne, tant qu'Alain vécut. Ce prince, après vingt-neuf années d'un règne glorieux, mourut au château de Rieux, où il faisait sa résidence ordinaire. Ses contemporains lui décernèrent le nom de *Rébré*, c'est-à-dire *Grand*. Son neveu, Gurmailhon, comte de Cornouaille, fils de Pasquiten, son gendre Mathuédoi, comte de Poher, et Jules Benenger, comte de Rennes, fils de Judicaël, se partagèrent la Bretagne après sa mort. Mais ces nouveaux princes ne tinrent pas long-tems le sceptre, et des vainqueurs barbares, durant un interrègne de trente années, imposèrent des lois à la Bretagne.

Les Normands, ne trouvant plus personne qui fut capable de leur résister, se jetèrent avec une impétuosité nouvelle sur cette terre qui avait dévoré leurs armées, mais qui elle-même enfin était devenue leur proie. Rien ne put arrêter leur fureur. D'autant plus terribles qu'ils avaient été plus long-tems contenus, ils parcoururent tout le pays, ne laissant après eux que des traces sanglantes de leur passage. Une grande partie de la noblesse Bretonne, forcée de laisser passer ce torrent dévastateur, se retira en Angleterre avec le comte Mathuédoi. La ville de Nantes fut exposée à de tels ravages que ses habitans, préférant l'exil à l'esclavage, l'abandonnèrent entièrement.

Devenus maîtres de la navigation de la Loire, les Normands se répandirent jusqu'au centre de la France, et, après des chances diverses de succès et de défaites, ils parvinrent à conserver quelques tems les plus belles provinces de ce royaume. Les villes d'Angers et de Tours furent brûlées. Orléans n'échappa au pillage qu'à force

d'argent. Les ravages de ces peuples causèrent une telle barbarie qu'on perdit l'usage de l'écriture dans les pays dont ils s'emparèrent, et que l'on oublia les lois auxquelles on substitua des coutumes.

Cependant, une autre troupe de ces pirates, conduite par Rollon, étendait sur les bords de la Seine ces rapines et ces cruautés que leurs compatriotes exerçaient sur les rives de la Loire. Trois fois ils avaient fait le siége de Paris, et le peuple effrayé, se pressant aux pieds des autels, conjurait le ciel, dans une formule devenue celèbre, de *le délivrer de la fureur des Normands.*

Charles IV, dit *le Simple*, ne pouvant conserver son royaume que par la cession d'une partie, se décida à donner à Rollon la Neustrie, appelée de là Normandie, à titre de duché. Ce n'était pas assez d'un abandon imposé par la politique, le monarque se vit réduit à un sacrifice qui devait lui coûter davantage. Craignant que la Normandie ne devint dans la suite l'asyle de brigands, plutôt les ennemis que les alliés de la France, il donna sa propre fille, Gizèle, en mariage à Rollon, et décida ce barbare à embrasser le christianisme et à lui rendre hommage de sa principauté.

Une partie des Normands continua d'exercer ces brigandages dont l'habitude leur avait fait un besoin. D'autres se fixèrent avec leurs compatriotes dans des contrées fertiles, propres à leur faire oublier leur patrie ingrate et leur existence vagabonde. Bientôt ce ne fut pas assez de la Normandie pour recueillir les colonies nombreuses de ces pirates, qui infestaient tous les rivages de la France: ils demandérent d'autres provinces au monarque à qui ils devaient déjà une patrie.

Charles-le-Simple leur avait cédé la Normandie parce qu'ils en étaient les maîtres. Il trouva plus facile de leur accorder les nouveaux pays qu'ils demandaient que de les en chasser. Les Bretons refusaient toujours de se reconnaître vassaux de la couronne de France. Charles, depuis la cession faite par l'un de ses prédécesseurs à Salomon III, n'avait aucun droit sur leur patrie. Cependant, au mépris des traités, il céda à Rollon, qui avait pris alors le nom de Robert I.er, l'hommage qu'il prétendait lui être dû par les souverains de la Bretagne.

En faisant de la Bretagne un arrière-fief de la couronne de France, Charles ne fit qu'accroître la haîne qui existait entre les deux pays. Les Bretons, qui avaient refusé de se soumettre à des princes puissans, se gardèrent bien de reconnaître pour seigneurs légitimes des pirates qu'ils avaient tant de fois vaincus. D'ailleurs la cession, en supposant que Charles eut des droits sur la Bretagne, était injuste. Dans les lois féodales, le seigneur qui avait retenu la supériorité du fief, ne pouvait transporter à un autre le droit qu'il avait sur son vassal, sans le consentement de celui-ci : il y avait obligation mutuelle entre le patron et le client. Raoul, successeur de Charles-le-Simple, repara la faute de ce monarque. Il n'accorda aux Normands que le Cotentin, dont le nom ordinaire de *terre des Bretons*, causa, selon quelques-uns, l'équivoque qui donna lieu à une guerre cruelle.

Robert I.er, en effet, voulut exiger l'hommage de la Bretagne entière. Ce pays, privé de la famille ducale, déjà affaibli par tant de pertes, ne lui présenta qu'une proie facile. Les villes,

les châteaux, les monastères, furent détruits. Les églises et les hameaux, eux-mêmes, devinrent la proie des flammes. Jules Berenger, comte de Rennes, tenta inutilement de s'opposer à ces conquêtes qui ne furent interrompues que lorsque Robert I.er se fut démis de la couronne.

Guillaume-Longue-Epée, son fils, voulut continuer l'ouvrage de l'asservissement de la Bretagne. Il y exerça les mêmes ravages. Jules Berenger vainquit enfin ces voisins redoutables. Tous les soldats de leur armée furent tués ou faits prisonniers. Cette bataille se livra près de Trans. Félican, le chef des Normands, y reçut la mort. On évalua à quinze mille hommes la perte de ces barbares.

Cette victoire releva le courage abattu des Bretons; mais ne procura pas la délivrance de toute la contrée. Incon, l'un de ces chefs qui avait refusé d'embrasser la religion chrétienne, s'était établi sur les bords de la Loire. Ce capitaine, plus féroce encore que ses prédécesseurs, étendait de là ses rapines sur toutes les côtes; mais le signal de la résistance venait d'être donné, et l'instant était arrivé où le joug qui pesait sur la Bretagne allait être détruit.

Celui qui devait purger sa patrie de ces hordes sanguinaires ne tarda pas à se montrer. Ce fut le petit-fils d'un souverain cher à la Bretagne et redoutable à ses cruels persécuteurs. Né du comte Mathuédoi et de la fille d'Alain-le-Grand, Alain, surnommé *Barbe-Torte*, avait suivi sa famille en Angleterre. Il attendit que l'âge lui permit de se venger, dans cette contrée

destinée à offrir si souvent un asyle aux princes descendus du trône.

A peine eut-il atteint sa vingtième année, qu'il entreprit de recouvrer les états de son ayeul. Ses efforts lui avaient obtenu une portion de la Bretagne, à titre d'hommage; mais, peu satisfait d'un partage illégal, il prépara en Angleterre une seconde expédition pour tenter de nouveau la fortune des combats.

Il débarqua au port de Cancale. Suivi de ceux de ses sujets qui avaient déjà essayé leurs forces contre les Normands, il battit ces barbares d'abord à Dol, et ensuite près de Saint-Brieux. Au bruit de ces deux victoires, les Bretons, que la terreur avait tenus dispersés, accoururent de toutes parts sous les étendards de leur prince. Alain Barbe-Torte poursuivit rapidement ses conquêtes. Tout céda à ses armes victorieuses, et il arriva bientôt devant les murs de Nantes, la seule ville qui fut restée aux Normands.

Alain alla camper dans la prairie d'Aniane, appelée depuis de la Anne, voisine de la cité, et occupée aujourd'hui par les nouveaux quartiers; ses gens ayant été mis en fuite, il se retira sur la colline de la Hautière. Là, après s'être rafraichies des eaux d'une fontaine qu'elles y trouvèrent, ses troupes revinrent à la charge avec une telle vigueur qu'elles mirent à leur tour l'armée ennemie en fuite. La victoire d'Alain fut complette. Un petit nombre de ces barbares étant parvenu à s'échapper, se rembarqua précipitamment, et quitta enfin les rivages de la Bretagne.

Alain entra dans la ville, dont les habitans s'étaient enfuis depuis trente années, et qui n'offrait à ses regards qu'une effrayante solitude. Il s'avança vers la cathédrale déserte pour y rendre grâces au ciel de sa victoire. Il ne restait de ce monument que des murs noircis par la flamme. Des ronces amoncelées fermaient de toutes parts l'entrée de l'édifice. Le prince, répandant des larmes à ce spectacle, fut obligé de se frayer un passage à l'autel avec son épée teinte encore du sang des ennemis.

Ce fut dans la ville de Nantes qu'Alain Barbe-Torte prit le titre de duc de Bretagne. Il laissa Jules Bérenger en possession du comté de Rennes, que ce prince avait si bien défendu.

Alain Barbe-Torte fit rebâtir la ville de Nantes qui dût à son heureuse situation de se repeupler bientôt. Ce prince, dont le règne fut paisible après des commencemens si orageux, eut cependant quelques démêlés avec Guillaume, surnommé *Tête-d'étoupes*, comte de Poitiers, au sujet des bornes du comté de Nantes. D'habiles négociations terminèrent ce différent. Ce fut alors que les limites de la Bretagne furent irrévocablement fixées. Par suite de cette convention, les pays de Mauges, Tiffauges et Herbauges furent ajoutés au comté Nantais. Alors, ce comté eut les mêmes limites que sous Lambert.

Les deux princes joignirent leurs armes à celle de Louis IV, surnommé *d'Outremer*, qui parvint à l'aide de ces puissans alliés à soumettre des seigneurs de son royaume qui s'étaient révoltés contre lui.

Obligé de chercher tous les moyens d'agrandir et de peupler

la ville de Nantes, dont il avait été le second fondateur, Alain obtint en 946, tant du roi France que des princes voisins, que les serfs qui viendraient s'établir à Nantes ne pourraient être reclamés de leurs maîtres. Cette mesure politique tourna au profit de l'humanité : elle procura la liberté à un grand nombre de paysans.

Alain Barbe-Torte mourut, après un règne de vingt-six ans, chéri et respecté de ses sujets dont il avait toujours été le bienfaiteur. Il fut d'abord enseveli dans l'église de Saint-Donatien; mais il fut transféré ensuite dans celle de Notre-Dame de Nantes, qu'il avait fait bâtir. C'est à ce prince qu'on doit la construction du château de Nantes et la réédification de la cathédrale.

La succession d'Alain devint un nouveau sujet de guerres civiles. Ce prince avait désigné pour lui succéder Drogon, son fils, âgé de cinq à six ans. Les Bretons avaient juré de rester fidèles à cet enfant sous la tutelle de Thibaud, comte de Blois, dont Alain avait épousé la sœur. Celle-ci se remaria l'année même de son deuil, avec Foulques, comte d'Anjou. Ce dernier prit le titre de tuteur de Drogon; Thibaud lui céda en même-tems la moitié de la Bretagne. Voulant retirer les avantages qu'il s'était promis d'un mariage que lui avait suggéré l'ambition, Foulques tâcha de faire assassiner secrettement son pupile. La nourrice du jeune Drogon, gagnée par des présens, fit périr ce prince au sortir d'un bain.

Cependant, quelques mois auparavant, les Normands, instruits de la mort d'Alain Barbe-Torte, s'étaient présentés pour ressaisir leur conquête, comme ils l'avaient déjà fait à la mort d'Alain le

Grand. Foulques, satisfait de posséder un vaste héritage, ne se mit pas en devoir de le défendre. Il refusa de porter des secours aux habitans de Nantes, qui se trouvèrent de nouveau assiégés. L'épouse du comte d'Anjou, qui était renfermée dans cette ville, faisant allusion à la mort d'Alain, son premier mari, dit alors *qu'il était aisé de voir que le grand pieu qui fermait l'entrée de la Loire étoit renversé.*

Les habitans de Nantes ne durent leur salut qu'à leur courage. Irrités contre un prince qui les abandonnait à l'instant du danger, ils refusèrent d'obéir à Foulques, et ils élurent, pour comte, Hoël, l'un des fils naturels d'Alain Barbe-Torte.

Cependant, Thibaud, comte de Blois avait cédé le comté de Rennes à Conan I.er dit le *Tors*, fils de Berenger, et seul héritier direct des anciens rois bretons. Hoël, rejetant la donation faite à Conan par Thibaud, se prétendit souverain de toute la Bretagne. En même-tems, il marcha contre Conan, qui avait refusé de le reconnaître, et pilla le territoire de Rennes.

Conan, redoutant l'issue d'un combat où pourrait triompher son rival, résolut de le faire assassiner. Un gentilhomme de la cour du comte de Rennes, feignit d'avoir des mécontentemens contre son maître, et demanda à entrer au service de Hoël. Ce scélérat se nommait Galuron, ou plutôt son nom a échappé à l'histoire qui l'a désigné par ce mot qui signifie *traître.*

Hoël se crut d'autant plus sûr du fugitif qu'il avait recueilli à sa cour, que celui-ci paraissait avoir encouru la haine de Conan. Il se trompa, le traître mit à profit l'accès que son malheur

prétendu lui donnait auprès de la personne du prince. Il le suivit à la chasse, dans la forêt Nantaise, proche de Bouguenais. N'ayant pu exécuter son crime en présence de témoins qui auraient pu le venger, il frappa Hoël d'un coup d'épée, lorsque ce prince, avant la chasse, se faisait réciter les vêpres par son chapelain.

Le corps de Hoël fut apporté et inhumé à Nantes. Les habitans de cette ville élurent à la place de Hoël, Guerech son frére, autre fils naturel d'Alain Barbe-Torte. Ce prince avait été nommé évêque; mais n'ayant pas encore été sacré, il préféra l'épée à la crosse épiscopale.

Conan ne put profiter d'un crime que l'élection de Guerech rendait inutile, il déclara la guerre à ce nouveau rival. Guerech n'avait pas attendu cette provocation pour faire les préparatifs nécessaires pour venger le sang de son frère. Les deux comtes en vinrent aux mains dans les landes de Conquereuil, proche Derval. Conan se battit avec courage. Il allait être vainqueur, lorsqu'il reçut une blessure au bras de la main même de Guerech. Ayant été obligé de quitter le champ de bataille, ses troupes découragées prirent la fuite et furent poursuivies jusqu'aux portes de Rennes.

Forcé d'implorer la paix, Conan médita dans son cœur une perfide vengeance. Il est dans le chemin du crime une pente rapide qui ne permet pas de s'y arrêter. Ayant appris que Guerech était tombé malade, Conan gagna le medecin de ce prince. Celui-ci saigna Guerech avec une lancette trempée dans un poison subtil. Le crime fut découvert par l'évasion du scélérat;

on proposa au prince de lui couper le bras pour arrêter les progrès du mal. Guerech, qui avait affronté la mort dans les combats, craignit alors de l'envisager avec fermeté. N'osant se résoudre à l'opération qu'on demandait de lui, il périt de la gangrène.

Alain, son fils, lui succéda; mais ce prince ne survécut pas long-tems à son père. Il mourut dans la même année. Conan, voyant le comté de Nantes sans héritiers, prit enfin le titre de duc de Bretagne. Il se présenta pour s'emparer de Nantes. Mais les habitans de cette ville refusérent de reconnaître un assassin, et élurent, pour comte, Judicaël, fils naturel de Hoël. Le sort des armes cette fois fut favorable à Conan. Ce prince étant entré dans la cité rebelle, se fit reconnaître en qualité de duc. L'orgueil lui fit même prendre le titre de roi qu'il inscrivit sur ses médailles. Il se vit forcé d'employer la force pour conserver une conquête souillée par le crime; et, pour contenir les habitans prêts à se révolter, il fit construire la forteresse du Bouffay, dans laquelle il plaça une forte garnison.

Cette usurpation fut courte, comme tout ce qui est fondé sur la violence. Le vicomte Hamon, frère utérin de Hoël et oncle de Judicaël, appela Foulque-Nera, comte d'Anjou, pour faire rétablir dans ses droits le prince légitime. Le comté de Nantes était alors également disputé par les comtes de Rennes et par ceux d'Anjou. Foulques-Nera se hâta de se rendre à une invitation qui était un acheminement à la puissance, si le succès répondait à ses efforts. Il vint aussitôt mettre le siége devant la ville de Nantes.

Conan, averti de ces préparatifs, envoya au comte d'Anjou l'ordre de se retirer. Il ajouta que s'il refusait d'obéir, ses soldats iraient bientôt l'y contraindre. Foulques répondit fièrement qu'il éviterait ce voyage au comte de Rennes, et qu'il irait l'attendre dans les landes de Conquereuil. Conan, blessé d'une réponse qui lui rappelait sa défaite, accepta cette provocation. Il se trouva le premier à un rendez-vous qui devait lui être funeste.

Foulques-Néra ne se fit pas attendre. Une bataille opiniâtre se livra le 27 juin 992, sur ces landes désertes qui avaient vu deux armées, dix années auparavant, s'attaquer pour les mêmes droits. Foulques, tenant dans ses bras Judicaël, encore enfant, le montra aux soldats de son armée. « Voilà, leur cria-t-il, l'héritier légitime « du comté de Nantes; vous n'aurez aujourd'hui à combattre que « contre un usurpateur et un tyran. » Animés par ces paroles, les soldats demandèrent à grands cris le signal du combat. Ils s'élancèrent avec furie sur leurs ennemis, qui semblaient les attendre de pied ferme.

Conan avait fait creuser un large fossé qu'il avait fait couvrir de branches d'arbres, et derrière lequel il s'était placé. Foulques, qui s'etait élancé à la tête de ses troupes, n'aperçut le piège que lorsqu'il y fut tombé. Ses soldats furent culbutés; lui-même fut renversé de son cheval. Cet instant de désordre allait décider de la victoire; mais le comte d'Anjou, tirant des forces nouvelles de la honte de s'être laissé tromper, courut à Conan, et par la mort de ce prince ranima le courage abattu des siens.

Conan I.er, dit le *Tors*, fut inhumé dans l'abbaye du Mont

Saint-Michel qu'il avait dotée richement. Foulques, vainqueur, conduisit le jeune Judicaël à Nantes, et lui donna pour tuteur Aimeric de Thouars. Celui-ci, après avoir rendu hommage au comte d'Anjou des états de son pupille, prit lui-même, suivant l'usage de ce tems, le titre de comte de Nantes, titre qu'autorisait sa qualité de tuteur. Geoffroi I.er, l'aîné des enfans de Conan, hérita des Etats de son père et prit le titre de duc de Bretagne, qualité qui est toujours restée depuis aux comtes de Rennes.

Le premier soin de Geoffroi, qui redoutait le voisinage des comtes d'Anjou, fut de s'emparer de la ville de Nantes; mais, plus généreux que Conan, il laissa cette principauté à Judicaël, en exigeant seulement de ce prince l'hommage qu'il avait rendu à Foulques.

Depuis la mort de Guillaume Longue-Epée, les Normands, en guerre avec la France, avaient oublié ou laissé échapper l'hommage qu'ils prétendaient leur être dû de la part des ducs de Bretagne. Pour s'assurer d'un voisin dont la puissance put le défendre des comtes d'Anjou, Geoffroi I.er fit alliance avec Richard dit l'*Intrépide*, duc de Normandie. Il épousa Havoise, sœur de Richard, et Richard à son tour épousa, quelques mois plus tard, Judith, sœur du duc de Bretagne. Cette double union consolida la paix entre les deux princes.

Cependant Judicaël, comte de Nantes, fut assassiné, tandis qu'il se rendait à Rennes. Il laissa deux enfans: un fils naturel appelé Budic, qui lui succéda, et une fille légitime nommée Judith. Le gouvernement de Budic, sujet aux troubles par la grande jeunesse

de ce prince, fut agité de ces guerres honteuses du clergé contre la noblesse, qui forment l'un des traits caractéristiques de ces époques barbares. Gautier, évêque de Nantes, se trouvait humilié d'obéir pour le temporel à un prince dont la naissance illégitime blessait l'orgueil des grands. Il fit bâtir une forteresse au milieu même de la ville, et, se servant du pouvoir pacifique qui lui était confié pour exciter les peuples à la révolte, il marcha contre Budic, qu'il resserra dans l'enceinte du Bouffaï. Le duc de Bretagne joignit ses armes à celles de l'ambitieux prélat, satisfait de couvrir les invasions du pouvoir d'un masque que l'église paraissait légitimer.

Ils assiégèrent vainement Budic dans son château. Le comte de Nantes, ou plutôt les seigneurs de son parti se défendirent si courageusement, que l'évêque et le duc, lassés de leurs entreprises infructueuses, conclurent la paix. Budic, laissé en repos, mérita de conserver toute sa vie une principauté qu'il avait su défendre.

Peu après, Geoffroi résolut d'aller faire un pélérinage à Rome. Voulant expier l'injustice de la guerre qu'il avait faite à Budic, l crut trouver sur les tombeaux des Apôtres le pardon de sa faute. Il engagea l'évêque Gautier, qui avait les mêmes motifs que lui, à l'accompagner dans ce voyage. Il confia, dans son absence, le gouvernement de sa maison à Havoise, son épouse; la tutelle de ses enfans à Richard, son beau-frère; et l'administration du duché à Judicaël, son frère, évêque de Vannes.

Ce prince périt à son retour par un étrange accident. Il traversait un petit village, portant un épervier sur le poing, suivant l'usage

établi alors parmi les gens de qualité, qui se distinguaient ainsi du peuple. Cet oiseau s'abattit tout-à-coup sur une poule. Une pauvre femme, à qui cette poule appartenait, saisit une pierre, dans le premier mouvement de sa colère, et la jeta à la tête du prince. Celui-ci en mourut quelques jours après, digne de terminer une carrière obscure par une fin inglorieuse.

Geoffroi I.er laissa deux enfans, Alain III, qui lui succéda, et Eudon. Il avait eu aussi une fille appelée Adelle, qui fut la première abbesse de l'abbaye de Saint-Georges, à Rennes.

Un nouvel orage commença à troubler le règne d'Alain III. Le gouvernement féodal s'était établi par la violence. Quelques seigneurs, abusant de leur autorité, avaient déjà excité contre eux un soulèvement général en Normandie. Une émeute semblable eut lieu en Bretagne.

Les paysans profitèrent de cette faiblesse qui accompagne d'ordinaire les minorités pour se soulever contre les nobles. Ils en assassinèrent un grand nombre et réduisirent en cendres une partie de leurs demeures. La noblesse prit les armes à son tour et vint facilement à bout de soumettre cette foule indisciplinée.

Quelques années plus tard, Alain III eut à combattre contre Judicaël, son oncle. Celui-ci prétendait, comme frère du dernier duc, que la couronne devait lui appartenir. Appuyé dans sa révolte par Alain Caignard, comte de Cornouaille, l'un des plus puissans seigneurs de Bretagne, il appela ouvertement ses vassaux à la guerre. Alain III attaqua ce sujet révolté et le fit périr dans le château de Malétroît, où il s'était renfermé.

Une guerre étrangère vint donner lieu à Alain-Caignard de faire valoir ses services et de rentrer en grâce. Herbert, comte du Mans, s'était brouillé avec l'évêque de cette ville. Tous deux en étaient venus à une guerre ouverte. Le comte, n'ayant pas assez de troupes pour assiéger le prélat dans une position fortifiée, demanda des secours au duc de Bretagne. Les deux souverains ayant réuni leurs armes, s'emparèrent de vive force de la place où s'était retiré l'évêque. Celui-ci eut recours à la négociation, par l'entremise de l'évêque de Chartres.

Pendant les conférences, le duc de Bretagne se jeta sur l'Anjou pour venger Herbert, son allié, de l'emprisonnement que lui avait fait subir Foulques, comte d'Anjou. Celui-ci fut obligé de rendre à Herbert les ôtages qu'il avait exigés de lui.

Le duc de Bretagne, vainqueur des ennemis d'Herbert, se retira dans ses états, et laissa ses troupes sous le commandement d'Alain-Caignard. Ce général s'en servit pour une expédition nouvelle, digne de ces tems de brigandage. Il enleva Berthe, fille d'Odon, comte de Chartres, et la conduisit à Rennes, où ses noces avec Alain III, furent célébrées avec une grande magnificence. Alain-Caignard, en considération de ce mariage, obtint les terres que le duc avait confisquées sur lui. La principale était Belle-Isle, nommée alors Guedel.

Quelques années après, le duc se brouilla de nouveau avec le comte de Cornouaille. Celui-ci, ayant battu les troupes de son prince, près de la forêt de Nevet, Alain III se reconcilia une seconde fois avec son sujet. Alain-Caignard, enfin paisible,

épousa Judith, fille légitime de Judicaël, le dernier comte de Nantes, dont Budic, le fils naturel, avait recueilli l'héritage. Cette union ne tarda pas à devenir le sujet de nouvelles prétentions.

Robert II avait succédé à son frère Richard III au duché de Normandie. Le nouveau souverain, plus belliqueux que son prédécesseur, exigea qu'Alain III lui rendit hommage. Sur le refus de ce prince, Robert entra à main armée en Bretagne. Ses soldats ayant été mis en fuite, il les embarqua sur ses vaisseaux, et se prépara, comme les barbares dont il était descendu, à piller un pays qu'il ne pouvait soumettre. L'archevêque de Rouen, l'oncle des deux princes, mit enfin la paix entre eux par sa médiation. Alain se rendit au mont Saint-Michel et y fit hommage à Robert.

Cependant, Alain III et Eudon, son frère, avaient vécu jusqu'alors en paix. Leur mère Havoise étant morte le 21 février 1304, les deux frères divisèrent entre eux le duché. Eudon eut en partage les diocèses de Saint-Malo, Dol, Saint-Brieux et Tréguier qui formèrent le vaste comté de Penthièvre. Mécontent de sa portion, ou plutôt mécontent de ne pas régner, ce prince turbulent et ambitieux prit aussitôt les armes.

Il marcha le premier contre son frère; Alain III vint à sa rencontre et lui livra bataille au château de Léhon, situé sur les bords de la Rance, près de Dinan. Eudon, vaincu, se retira à Guimgamp, ville qui dépendait de lui. Là, il s'occupa à lever des troupes, espérant que le sort des armes lui serait enfin favorable. Avant que ses préparatifs fussent terminés, Judicaël, évêque de Vannes, parvint à mettre la paix entre les deux princes ses

neveux. Ainsi, ce fut pour la troisième fois, sous le règne d'Alain III, que le clergé se servit de son influence pour prêcher la concorde et empêcher la guerre.

Robert II, duc de Normandie, voyant la paix conclue entre les deux frères, partit pour la Terre-Sainte. C'était une coutume générale parmi les grands de cette époque, de faire au moins une fois dans la vie le voyage de Jérusalem. Robert laissa le gouvernement de la Normandie et la tutelle de son fils naturel Guillaume au duc Alain III. Celui-ci accepta un surcroit de puissance qui devait lui être fatal, et il trouva sa perte dans ce qui semblait devoir combler ses prospérités.

Robert mourut à Nicée, en Bithynie, sans avoir achevé son pélérinage. Les Normands n'obéirent qu'impatiemment à un prince Breton. Déjà soulevés contre l'héritier du trône, ils portèrent moins de respect encore à un tuteur étranger. Alain ayant dompté les rebelles, ceux-ci, plus irrités que jamais, employèrent la trahison pour se défaire de ce prince. Ils persuadèrent à Guillaume que son tuteur cherchait à s'emparer du gouvernement. Ce jeune pupille, trompé par ces insinuations, entra lui-même dans le complot formé contre Alain III. Ce prince mourut empoisonné le 1.er octobre 1040. Il fut inhumé à Fécamp, auprès des deux Richard de Normandie, son oncle et son ayeul.

Son fils Conan II, âgé de trois mois, lui succéda. Eudon, tuteur de cet enfant, trouvant l'occasion qu'il avait inutilement cherchée de régner sur la Bretagne entière, tint son neveu étroitement renfermé, afin de gouverner sous son nom. Il se servit alors

de sa puissance pour prendre part aux guerres qui agitaient la minorité de Guillaume, en faisant de fréquentes incursions dans la Normandie, sur laquelle il avait des droits du côté de sa mère. Alors, les moines de l'abbaye du Mont-Saint-Michel firent fondre une grosse cloche dont ils se servirent pour avertir les normands de l'approche d'Eudon.

Cependant, les seigneurs Bretons, entre autres ceux de Vitré et de Porhoët, craignirent que l'ambitieux tuteur n'attentât à la vie de Conan. Blessés d'ailleurs de ce qu'il avait pris le commandement du duché sans le consentement des états, ils formèrent une ligue contre lui. Eudon se vit obligé de rendre la liberté à son neveu.

Ce jeune prince ayant été élargi, fut reconnu aussitôt en qualité de duc de Bretagne, quoiqu'il n'eut encore que huit ans. Dix années plus tard, Eudon ne pouvant renoncer au plaisir de commander, depuis qu'il en avait entrevu la possibilité, leva une nouvelle armée pour reconquérir le trône que la force l'avait obligé de céder. Conan était un guerrier courageux, à un âge où les autres princes ne connaissent que les distractions de la jeunesse; il marcha au devant de son oncle, le battit et le fit prisonnier. Geoffroi, fils d'Eudon, soutint encore quelque tems la cause de son père; mais, après cinq années de guerre, Conan avait réduit son rival à demander la paix et le duché était enfin tranquille.

Cependant, Budic, comte de Nantes, était mort, non sans avoir eu de nouveaux démêlés avec l'évêque Gauthier. Alain-Caignard avait traité ce prince d'usurpateur. Epoux de Judith, seule fille

légitime de Judicaël, il voulut ressaisir un bien, dont Judith était la véritable héritière. Il déclara, en conséquence, la guerre à Mathias, fils de Budic, qui se croyait autorisé à conserver une souveraineté que son père avait gardée toute sa vie, et qui lui appartenait par droit de succession.

Mathias mourut au milieu de cette guerre, et le comté de Nantes tomba alors entre les mains d'Alain-Caignard. Ce prince l'abandonna à son fils Hoël, qu'il avait eu de Judith, son épouse, et qui réunit dès-lors dans sa personne les deux titres de comte de Cornouaille et de Nantes, jusqu'à ce qu'il put les joindre à celui de duc de Bretagne.

Conan II fit sommer Hoël de lui rendre hommage. Le nouveau comte s'y étant refusé, le duc de Bretagne vint mettre le siége devant la ville de Nantes. Trahi par celui à qui il avait confié le commandement de cette place, Hoël se vit obligé d'avoir recours à la générosité du vainqueur. Conan conclut la paix avec Hoël, et lui donna sa propre sœur Havoise en mariage.

Tranquille au sein de ses états pacifiés par sa valeur, Conan II résolut de signaler son règne par deux grandes entreprises. Il voulut faire recouvrer à la Bretagne ses anciennes limites du côté de l'Anjou, et entrer en Normandie pour venger la mort de son père.

Le premier de ces projets fut d'une exécution facile. Le duc de Bretagne alla assiéger Pouancé, et battit le comte d'Anjou près de Craon. Mais les choses étaient changées en Normandie, et Conan II trouvait dans Guillaume un rival plus redoutable que n'avait été jusque-là aucun des souverains de cette province.

Les hostilités ayant recommencé entre les deux ducs, Guillaume, pour arrêter les courses des Bretons, fit construire, sur la frontière, le fort de Saint-James de Beuvron. Conan II envoya un hérault au duc de Normandie pour lui proposer un combat dont il lui marqua l'heure et le lieu. Guillaume accepta le defi, et marcha sur la Bretagne. Conan avait commencé le siège de Dol, s'imaginant que cette place serait rendue avant le jour fixé ; mais il se trompa. Ses vivres furent consumés, et il fut obligé de revenir à Rennes. Guillaume, n'ayant pas trouvé son rival au rendez-vous indiqué, se contenta de prendre la ville de Dinan, et il revint dans ses états.

Cependant Edouard dit le *Confesseur*, roi d'Angleterre, était mort, et, par son testament, il avait désigné pour son successeur Guillaume, duc de Normandie. Ce prince se prépara à aller recueillir le vaste héritage qui allait faire de lui l'un des premiers souverains de l'Europe ; mais, craignant que Conan, différant ses attaques, ne tombât sur la Normandie, tandis qu'il serait lui-même en Angleterre, il résolut de se défaire d'un rival qui pouvait faire échouer son entreprise.

Les assassinats étaient fréquens dans ces siècles barbares. Guillaume gagna par des présens le gentilhomme que Conan venait d'envoyer à sa cour pour lui déclarer la guerre : il lui remit des gants empoisonnés, afin qu'il les présentât à son maître. Conan II reçut ce funeste présent, et, l'ayant porté à sa bouche par mégarde, il mourut au mois de septembre 1066, à l'âge de 26 ans.

Hoël II, comte de Nantes, héritant des droits de son épouse, prit le titre de duc, à la mort de Conan, qui n'avait point laissé d'enfans, et il réunit à la couronne les deux comtés qu'il tenait de son père. Affectant une conduite opposée à celle de son prédécesseur, ce prince préféra la possession tranquille du trône à la gloire de venger son beau-frère. Il fit la paix avec Guillaume, afin de conserver sa souveraineté compromise par le caractère entreprenant de ce dangereux voisin.

Cependant Guillaume se prépara à effectuer une descente en Angleterre. Harald, le fils d'un ministre d'Edouard, avait été placé sur le trône par les vœux de la nation. Le duc de Normandie avait inutilement employé la voie des négociations, il ne lui resta plus que celle des combats.

Les petits souverains de l'Europe, habitués au métier des armes, à une époque où il fallait disputer la couronne et la conserver par l'épée, saisissaient alors toutes les occasions de s'engager dans de nouvelles guerres, sitôt qu'ils étaient en paix dans leurs propres états. Guillaume vit son armée se grossir de celle de tous les princes ses voisins, qui cherchaient partout un moyen de satisfaire ce double désir de butin et de gloire, qui était le mobile de toutes les guerres et la cause de toutes les querelles.

Hoël II leva une armée de cinq mille hommes, pour aider Guillaume dans son expédition, et il en confia le commandement à Alain-le-Roux, fils d'Eudon, comte de Penthièvre. L'armée coalisée débarqua bientôt en Angleterre. L'ambitieux général, pour se réduire à la nécessité de vaincre, priva ses soldats de

l'espoir du retour, en incendiant sa flotte, comme avait fait jadis Constance-Chlore, sur ce rivage destiné à reconnaître tant de maîtres.

Le duc de Normandie gagna sur son rival la bataille d'Hasting, qui le rendit souverain de toute l'Angleterre, et lui valut le surnom de *Conquérant*. Pour récompenser les services de son allié, il donna à Alain-le-Roux quatre cent quarante-deux terres seigneuriales, dans le royaume dont il s'était rendu maître. Ce vaste domaine forma le comté de Richemond, qui resta à la maison de Penthièvre, et, par suite, aux ducs de Bretagne, lorsque cette maison eût monté sur le trône.

La province du Maine appartenait à Guillaume, avant que ce prince se fut emparé de l'Angleterre. Cette province, mécontente du gouvernement Normand, s'était révoltée. Le roi d'Angleterre passa sur le continent pour soumettre les rebelles. Hoël II avait fait alliance cette fois avec les ennemis de Guillaume. Les deux armées se rencontrèrent au lieu nommé *Blanche-Lande*. On était sur le point d'en venir aux mains, lorsqu'un cardinal vint défendre *de la part de Dieu* de combattre. La paix fut conclue, et Guillaume repassa en Angleterre, où il s'était formé une conjuration dans son absence.

Raoul de Gaël, seigneur Breton, avait reçu du roi d'Angleterre, en récompense de ses services, une portion du royaume nouvellement conquis. Peu satisfait de son partage, il avait projeté de détrôner son bienfaiteur, tandis que celui-ci était occupé dans le Maine. Guillaume, de retour dans ses états, vainquit son sujet

révolté et le força à prendre la fuite. Raoul-de-Gaël se retira en Bretagne, et, comme si sa haîne contre ses maîtres devait le suivre partout, il se souleva aussitôt contre Hoël II. Geoffroi, fils d'Eudon, se joignit à lui, et ils se jetèrent tous deux dans la ville de Dol.

Hoël II eut recours à Guillaume. Les deux souverains, dont la cause était commune, mirent le siége devant Dol. Cette ville était investie depuis quarante jours, lorsque les deux princes apprirent l'arrivée de Philippe I.er, roi de France, qui s'avançait en armes au secours des rebelles. Ils se retirèrent aussitôt, attendant une occasion plus favorable de se venger.

Voulant mettre à profit contre ses ennemis sa retraite précipitée, Hoël II ravagea les possesssions d'Eudes, fils du vicomte de Porhoët, qui se trouvaient sur son passage; mais il fut fait prisonnier dans cette expédition, qui accusait sa haîne plus qu'elle n'honorait son courage. Alain-Fergent, son fils, rallia ses gens dispersés, et les reconduisit au combat. Sa valeur repara la faute de son père. Il parvint à le délivrer des mains de ses ennemis.

Hoël II mourut le 8 avril 1084. Alain-Fergent lui succéda. Ce prince avait été appelé à la couronne, douze années auparavant, par la mort de sa mère, arrivée à un âge où il était majeur; mais, trop généreux pour faire céder les nœuds du sang aux droits de la politique, il avait laissé le trône à son père. Alain-Fergent, après avoir donné le comté de Nantes à son frère Mathias, voulut aller prendre solennellement la couronne à Rennes. Geoffroi-le-Bâtard, à qui cette ville appartenait, refusa d'y laisser entrer

son neveu, craignant que l'ambition ne lui suggérât le désir de s'en assurer la possession. Alain assiégea la ville de Rennes, et, après s'en être emparé d'assaut, il relégua son oncle à Quimper-Corentin, où ce prince mourut la même année.

Guillaume-le-Conquérant, non content des vastes états qu'il venait d'ajouter à sa couronne, voulut encore transmettre à ses successeurs toutes les prérogatives du trône que lui avait légué son père. Il manda Alain-Fergent pour exiger de lui l'hommage qu'il prétendait être dû par les ducs de Bretagne aux ducs de Normandie.

Alain s'y refusa. Le roi d'Angleterre, oubliant alors les services que lui avait rendus le père, ne vit qu'un ennemi dans le fils, et vint assiéger la ville de Dol, qui semblait destinée à être plus d'une fois l'objet des menaces de Guillaume, et le témoin de ses efforts infructueux. Alain-Fergent, secouru du roi de France, força son aggresseur à lever le siège, mit son armée en fuite, l'obligea de quitter un pays qu'il avait regardé comme sa conquête, et d'abandonner son bagage et ses tentes.

Le roi vaincu conçut une telle estime pour Alain-Fergent, que, désespérant de le soumettre, il voulut se l'attacher par les liens du sang. Il lui offrit, en conséquence, sa fille Constance en mariage. Les noces furent célébrées à Caen. La duchesse Constance mourut cinq années après, et Alain se remaria avec Hermengarde, fille de Foulques IV, comte d'Anjou.

Eudon venait de mourir. Ses enfans, héritant à la fois de son ambition et de ses droits, prétendirent tous au trône. Ils voyaient

avec peine la couronne ducale passer dans la maison d'Alain-Fergent, par le droit de sa mère. Traitant d'usurpation une coutume qui portait préjudice à leurs droits, ils s'intitulèrent tous comtes de Bretagne. Geoffroi, l'aîné de cette ambitieuse et turbulente famille, prit les armes le premier, et marcha contre le duc. Celui-ci assiégea le comte dans la ville de Dol, où il fut tué.

Etienne, devenu l'aîné par la mort de son frère, ne prit plus que le titre de comte de Penthièvre. Ce siècle fut celui où commençèrent les premières familles nobles de Bretagne. C'est à cette époque qu'on place l'origine des vicomtes de Porhoët, qui prenaient le titre de vicomtes de Rennes, des Rohan, issus eux-mêmes des Seigneurs de Porhoët, et possesseurs d'une grande partie du pays de Cornouaille, des seigneurs de Rieux, de Fougères, de Léon, de Lohéac, de Tournemine, de Châteaubriant, de Dol, de Dinan, de Vitré, d'Acygné, d'Ancenis, de Rougé, de la Roche-Bernard, de Châteaugiron, de Clisson.

Cependant Guillaume-le-Conquérant était mort; il avait laissé le trône d'Angleterre à Guillaume-le-Roux, son fils aîné; la Normandie à Robert, son second fils, et cinq mille livres en argent à Henri, le troisième. Les deux aînés se disputèrent la couronne d'Angleterre. Robert emprunta les trésors de Henri; mais le succès n'ayant pas répondu à ses espérances, il refusa de rendre les sommes qu'il avait empruntées, et se ligua avec Guillaume pour déposséder Henri. Ce prince se réfugia au Mont-Saint-Michel. Là, aidé des secours que lui fit passer Alain-Fergent, il se défendit

avec courage contre ses deux frères. Sa valeur força Robert à un accomodement.

Un événement inattendu vint tout-à-coup suspendre les inimitiés entre les enfans de Guillaume. Au commencement du onzième siècle, le bruit s'était répandu que les mille ans dont parle Saint-Jean étaient accomplis, et que la fin du monde allait arriver. Aussitôt on s'était hâté de partir en foule pour la Terre-Sainte. Les califes, possesseurs de Jérusalem, avaient encouragé ces pélérinages; mais quand les Turcs furent devenus les maîtres de la Syrie, ils outragèrent les Chrétiens, et ne leur permirent plus de visiter le tombeau du Christ.

A cette nouvelle, une pieuse indignation éclata en Europe. L'hermite Pierre parcourut toutes les provinces, un crucifix à la main, exhortant les peuples à la guerre contre les infidèles. Il persuada à ses auditeurs que le moyen d'effacer leurs péchés, était de prendre les armes pour chasser les Turcs des lieux qu'ils profanaient. Un concile déclara que le conseil de l'hermite était *la volonté de Dieu*. L'Europe en armes depuis si long-tems, fournit de pieux enthousiastes qui se liguèrent de tous côtés, pour arracher Jérusalem aux infidèles. On compta jusqu'à six millions d'hommes qui prirent la croix.

Alain-Fergent se joignit à Robert, duc de Normandie, et partit avec lui pour cette célèbre croisade, commandée par Godefroy de Bouillon, et à laquelle assistèrent la plupart des princes chrétiens. Alain se signala à trois grandes batailles contre les Sarrazins, et assista à la prise de Jérusalem. La couronne conquise

fut offerte à Robert, et, sur le refus de ce prince qui devait hériter de celle d'Angleterre, on la décerna à Godefroy.

Tandis que ces choses se passaient dans la Palestine, Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, était mort. Henri avait profité de l'éloignement de son frère pour s'asseoir sur un trône qui ne lui appartenait pas, et il s'était fait couronner à Westminster.

Après cinq années d'absence, Alain-Fergent et Robert revinrent de Jérusalem. Robert, qui ne s'attendait pas à trouver le trône de son aîné occupé par son jeune frère, passa en Angleterre pour défendre lui-même sa cause. On amena les deux frères à consentir à une réconciliation, et la paix fut signée. Henri conserva la couronne; mais il s'obligea à payer en échange, tous les ans, trois mille marcs d'argent à son frère.

Bientôt Robert abandonna cette même somme à Henri; mais aussi prompt à déplorer ses fautes qu'à les commettre, il ne tarda pas à montrer un inutile repentir de cette imprudente générosité. Il adressa des reproches très-vifs au roi d'Angleterre, et la guerre s'alluma de nouveau entre les deux souverains.

Alain-Fergent prit le parti de Henri; il joignit un corps nombreux de cavalerie aux troupes de ce monarque. Celui-ci, étant débarqué en Normandie, il se livra près de Tynchebrai une sanglante bataille, le 27 septembre 1106. Henri fut dabord mis en déroute; mais les Bretons, commandés par le comte du Mans, le secoururent si à propos qu'ils ramenèrent la victoire de son côté. Le gain de cette bataille assura la couronne à Henri I.er, qui fut le troisième et dernier roi de la maison de Normandie. Robert

vaincu fut conduit dans les prisons d'Angleterre. Il fut renfermé dans le château de Cardiff, dans le pays de Galles, jusqu'à sa mort, qui n'arriva que vingt-six ans après.

Alain-Fergent profita de la paix pour marier son fils Conan, qu'il avait eu d'Hermengarde, sa seconde femme, à Mathilde, fille du roi d'Angleterre. A la même époque, il fit construire le château de Blain, qui appartint à des seigneurs particuliers qui en prirent le nom, jusqu'à ce qu'il eût passé dans la maison de Rohan. Quelques années plus tard, l'an 1113, Henri conclut le traité de Gisors avec Louis-le-Gros. Par ce traité, le roi de France céda l'hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre. Mais Alain-Fergent, qui avait si bien défendu ses droits contre Guillaume, n'aurait jamais consenti, s'il eut conservé la couronne, à ce nouvel accord.

Ce prince n'avait pas attendu, en effet, la conclusion de cette alliance, pour quitter le trône. Attaqué d'une maladie dangereuse, il avait refléchi sur le vide des honneurs et le néant de la vie que les rois n'aperçoivent que sur les bords du tombeau, et il avait résolu de quitter la couronne pour aller finir ses jours dans un monastère. A cette époque, les grands, frappés d'une maladie grave, prenaient cette résolution qu'ils oubliaient d'ordinaire s'ils retrouvaient la santé. Alain recouvra sa guérison; mais il persévéra dans ses vœux.

Hermengarde, son épouse, suivit cet exemple. Cette princesse fut célèbre pour avoir entretenu un fréquent commerce de lettres avec Saint-Bernard. Elle se mit sous la direction d'un Breton devenu fameux, Robert-d'Arbrissel, et elle entra dans l'abbaye de

Fontevrault, où ce prédicateur avait fondé un ordre composé de deux couvens voisins, de différent sèxe, dans lesquels les hommes devaient obéir aux femmes pour les besoins de la vie, tandis que celles-ci étaient soumises aux hommes pour l'usage des sacremens.

Alain-Fergent mourut après huit années de séjour dans son monastère. Il fut inhumé dans l'abbaye de Redon, où il était entré. Ce prince, détrompé des honneurs dans lesquels il avait passé sa vie, avait ordonné que sa cérémonie funèbre se fît sans pompe. Sa volonté ne fut pas exécutée. Tous les évêques et les grands seigneurs de Bretagne se rendirent à ses obsèques, jaloux de témoigner leur estime dans un dernier hommage. Alain-Fergent, suivant les anciens historiens, était d'une taille commune, d'une physionomie sombre, d'un tempérament faible, sujet à de fréquentes maladies.

Ce fut sous le règne de ce prince que tous les seigneurs Bretons, depuis le duc lui-même jusqu'au simple chevalier, prirent le titre de barons, titre qui équivalait simplement à celui de noble. Ce titre fut employé dons toute l'étendue qu'on lui donnait en France et en Angleterre. Il y avait, en outre, parmi la haute noblesse les qualités de comtes et de vicomtes.

Les invasions des Normands n'avaient pas permis, depuis Salomon III, de convoquer les états ou parlement général de la nation. Une convocation solennelle de ce corps, faite sous le règne d'Alain-Fergent, a fait croire, à tort, que son institution ne datait que de cette époque. Les états sous Alain-Fergent, comme à l'ins-

tant de leur institution, n'étaient composés que des prélats et des premiers barons du duché.

Ce fut à la même époque que les nobles commencèrent à prendre des surnoms tirés de leurs terres. Avant ce tems, les Bretons, comme tous les anciens peuples, ajoutaient à leur nom celui de leur père. Le nom de bâtard ne portait alors avec lui aucune qualité diffamante, et souvent le fils naturel d'un grand seigneur lui succédait dans ses biens, à défaut d'héritier légitime. Les simples prêtres se mariaient publiquement, et leurs épouses portaient le nom de prêtresses; leurs enfans même les remplaçaient dans leurs bénéfices, comme dans un héritage. Mais, loin d'être autorisés par l'église, comme on l'a dit à tort, ces prêtres encouraient tous l'excommunication.

Conan III, dit le *Gros*, à qui son père avait laissé la couronne qu'il avait abdiquée, occupa le trône pendant quarante ans. La Bretagne ne fut troublée sous son règne que par les dissentions particulières des princes de la maison de Penthièvre, et par une guerre que le duc eut à soutenir contre Robert de Vitré, dont ce seigneur sortit vainqueur.

Dans un concile tenu à Nantes, Conan III renonça au droit de bris; mais ses successeurs ne furent pas aussi scrupuleux, et ils regardèrent toujours ce droit barbare comme l'un des apanages de leur souveraineté. Le duc déclara aussi qu'il abandonnait, tant pour lui que pour ses héritiers le droit non moins injuste qui autorisait les seigneurs à recueillir les successions des serfs.

Ce fut sous le règne de ce prince que s'établirent en Allemagne,

en France et en Angleterre, les administrations municipales, dont le but était d'affranchir les communes de la puissance oppressive des seigneurs.

L'affranchissement des communes, la première atteinte portée au gouvernement féodal, avait d'abord été introduite en Italie.

Cette innovation n'avait pas tardé à pénétrer en France. Louis-le-Gros avait profité, le premier, d'une disposition qui élevait une puissance capable de balancer celle des seigneurs. Alors se consolida le pouvoir royal; alors, aussi, les habitans des villes commencèrent à se livrer à l'industrie et à sortir de l'inaction où les avait tenus la servitude. Le commerce se ranima, la population s'accrut, la police naquit au milieu du désordre.

Le duc de Bretagne, qui souffrait autant que les autres souverains de l'Europe d'un ordre de choses où le pouvoir trop divisé était méconnu, suivit l'exemple général. Alors, les citoyens des villes eurent le droit d'élire leurs maires et leurs échevins. Plusieurs des hauts barons du duché, entre autres ceux de la maison de Penthièvre, adoptèrent une mesure qui consolidait leur puissance, en détruisant celle des petits seigneurs.

Ce fut aussi sous le règne de Conan III, que vécut Abeilard, si connu dans son siècle par son éloquence, et si célèbre dans le nôtre par ses amours et ses malheurs. On vit aussi paraître dans le même tems un fanatique, nommé Eon de l'Etoile, qui se disait et se croyait le fils de Dieu, et qui se faisait suivre d'une foule de crédules enthousiastes.

La Bretagne, destinée à être paisible, chaque fois qu'elle se trou-

vait sous la puissance d'un prince dont nul autre ne contestait les droits, était exposée aussi à de longues agitations lorsque la couronne était disputée par de nombreux concurrens. La mort de Conan III provoqua une guerre qui dura cinquante ans, et qui fit passer, tour-à-tour, la couronne ducale dans les maisons de Porhoët, de Penthièvre, d'Angleterre, de Thouars et de Dreux.

Conan III avait eu de Malthilde une fille, nommée Berthe, et un fils, qui fut appelé Hoël; dans la suite, ayant soupçonné son épouse d'infidélité, il désavoua son fils, et sa haîne le porta à le deshériter. Il s'était assuré, en conséquence, d'un gendre qui fut capable de faire valoir cette déclaration. Celui qui lui avait paru le plus propre à ses desseins avait été Alain-le-Noir, comte de Richemond, l'un des fils d'Etienne, comte de Penthièvre.

Etienne avait approuvé une union qui faisait rentrer dans la branche, dont il était le chef, une souveraineté qui avait fait l'objet des vœux d'Eudon, son père, et qui avait causé tant de guerres entre lui et Conan II. Alain-le-Noir, jeune prince d'une grande espérance, qui s'était proposé de rétablir la dignité royale en Bretagne, avait épousé Berthe, que Conan, son père, avait déclarée l'unique héritière de ses états.

Mais la fortune rendit vaine la précaution qu'avait prise Conan III, pour éviter une guerre à ses peuples. Alain-le-Noir était mort cinq années avant son beau-père. Berthe, sa veuve, épousa en secondes noces Eudes, comte de Porhoët. A la mort de Conan III, ce fut ce dernier époux de Berthe qui fut déclaré duc de Bretagne : la ville de Rennes le reconnut en cette qualité; mais les villes de

Nantes et de Quimper, plus justes, peut-être, puisque leurs ancêtres avaient obéi à des souverains dont la naissance était illégitime, s'obstinèrent à reconnaître Hoël. Ce dernier prit le titre de comte de Nantes.

Eudes voulut ravir ce titre à son beau-frère. La guerre s'alluma entre les deux prétendans. La paix fut conclue à la suite d'un combat livré près de Rezé, aux portes de Nantes. Eudes, vaincu, reconnut son rival; mais le sort rend souvent inutile le sang versé pour la cause des princes. L'incapacité de Hoël le fit déposer plus tard par ceux-mêmes qui avaient si bien défendu ses droits.

Cette querelle appaisée, il survint un ennemi plus redoutable au nouveau duc de Bretagne. Berthe mourut dans l'année où fut conclue la paix avec Hoël. Cette princesse avait eu un fils d'Alain-le-Noir, son premier époux. Cet enfant avait été nommé Conan, du nom de son ayeul. Tant que sa mère vécut, le jeune prince, respectant ses droits, resta en Angleterre dans le comté de Richemond. Mais quand elle ne fut plus, se gardant de reconnaître son beau-père, il débarqua en Bretagne, afin d'y occuper le trône qui devait lui appartenir.

Sa première tentative fut infructueuse. Eudes était capable de défendre un trône que son audace avait usurpé. Il battit son rival, et le força à se rembarquer. Conan demanda des secours au roi d'Angleterre et revint bientôt dans ses états. Il débarqua cette seconde fois au mois de septembre de l'année 1156. Quelques seigneurs s'étant joints à lui, il assiégea d'abord la ville de Rennes,

croyant que le succès de son entreprise dépendait de la possession de la capitale du duché.

Eudes, à qui la chance des combats ne fut pas favorable cette fois, céda enfin le trône après un règne de cinq années. Etant sorti de la ville de Rennes, dont Conan s'était emparé, il parcourut la campagne, cherchant encore à prolonger, avec quelques soldats, une guerre qu'il n'avait pu soutenir avec toutes ses forces. Tandis qu'il errait ainsi sans retraite, il fut fait prisonnier par Raoul de Fougères; mais ce seigneur s'étant laissé gagner, favorisa l'évasion de son captif. Eudes, fugitif, chercha un asile en France. Il alla porter ses regrets et son ambition trompée à la cour de Louis VII, dit le Jeune, et, comme si c'était le sort des combats qui dut donner les titres ou les ravir, Eudes, se soumettant lui-même à la fortune, ne porta plus que le titre de vicomte de Porhoët.

Conan IV ressaisit la couronne sans obstacle, et, dans la personne de ce prince, la branche de la maison de Bretagne, à laquelle appartenait le comté de Penthiévre, monta sur le trône. Ce prince ajouta aussi à la couronne ducale, le comté de Richemond, qu'il tenait de son père, et qui, depuis, est resté à ses successeurs.

Cependant, les habitans de Nantes avaient élu Geoffroi, comte d'Anjou, à la place de Hoël. Ce dernier prince mourut après un règne d'un an. Conan IV se présenta pour recueillir une succession qui était un démembrement de son héritage. Il arriva devant la ville de Nantes qui lui ouvrit ses portes. Mais un rival redoutable se montra bientôt pour réclamer une principauté à laquelle les nœuds du sang lui donnaient aussi des droits.

Le trône d'Angleterre était passé dans la maison d'Anjou, par le mariage de Mathilde, fille de Henri I.er, avec Geoffroi, comte d'Anjou, pére de Henri II. Celui-ci, frère du dernier comte de Nantes, réclama aussitôt sa succession. Conan IV, empressé d'obéir à un monarque auquel il ne pouvait résister, alla au-devant de lui jusqu'à Avranches, et lui céda le comté de Nantes, avec tout le pays qui s'étend entre la Loire et la Vilaine.

La possession de cette principauté ne fut pas le seul but du voyage de l'ambitieux Henri. La Normandie et l'Anjou étaient déjà unis à la couronne d'Angleterre. L'acquisition de la Tourraine avait aggrandi ses possessions en France. Par son mariage avec Eléonore, seule héritière du vaste duché de Guyenne, il avait uni à tous ces fiefs ceux qui composaient l'ancienne Aquitaine. Désirant joindre dès-lors la Bretagne à ces nombreuses provinces, il arrêta le mariage de son fils Geoffroi, avec Constance, fille de Conan IV.

Le mariage de Geoffroi opéra la réunion du duché de Bretagne à la couronne d'Angleterre, et cette réunion devint pour les deux peuples une source d'inimitiés qui ne fit que s'accroître dans la suite.

Le tems n'était plus où la grande et la petite Bretagne se montraient toujours alliées fidèles. Depuis long-tems la conquête des Saxons avait détruit ces liens d'amitié. Les rapports que les derniers rois Bretons avaient eus avec l'Angleterre s'étaient bornés en grande partie au pays de Galles. Les ducs de Normandie, en mettant sur leur tête une couronne nouvelle, avaient légué à

leurs successeurs leurs droits chimériques sur la Bretagne. Les Bretons, à leur tour, avaient reporté sur leurs alliés la haine profonde qu'ils avaient conçue jadis pour les éternels ennemis de leur nation. Anglais et Normands n'étaient plus qu'un à leurs yeux, et ils commençaient à se rapprocher davantage de la France, par cela seul qu'elle était la rivale de l'Angleterre.

Les premières années du règne de Conan IV, depuis le funeste accord conclu avec Henri II, furent signalées par une famine horrible, considérée alors comme le présage affreux des guerres qui allaient suivre. On vit des hommes réduits à manger de l'herbe. D'autres allaient dans les tombeaux exhumer les cadavres nouvellement ensevelis. Des femmes, chez qui le besoin impérieux étouffait le cri de la nature, égorgèrent leurs propres enfans pour s'en nourrir.

Cependant, la noblesse Bretonne, voyant son prince livré à l'Angleterre, s'était révoltée contre lui. Eudes revint sur ces entrefaites, satisfait d'unir sa cause à celle de l'indépendance nationale. Le comte de Léon, dont il épousa la fille, embrassa son parti. Raoul de Fougères, lui-même, se joignit à lui. Conan IV voulut s'opposer à ces seigneurs; mais les troupes qu'il fit venir de Normandie furent battues. Il fallut que Henri II vint lui-même à son secours. Ce prince râsa la ville de Fougères, et, sur les débris de cette place rebelle, l'union de son fils avec la fille de Conan fut arrêtée solennellement.

Ce n'était pas assez de s'être vengé de ses ennemis par la terreur de ses armes, Henri II laissa aux révoltés et à leur chef un souvenir ineffaçable de son mépris. Il avait exigé qu'Alix, fille

d'Eudes lui fut livrée en ôtage. A peine eut-il cette jeune princesse en son pouvoir, qu'il lui ravit l'honneur. A la nouvelle de cet affront, Eudes ne put se contenir, et il fit retentir la province de ses justes plaintes. Les seigneurs, qu'une première défaite avait découragés, ne craignirent plus de s'exposer aux ressentimens d'un vainqueur irrité. Henri II retourna sur ses pas avec sa diligence ordinaire. Il accabla son ennemi avant que celui-ci eût achevé ses dispositions ; il porta de toutes parts le fer et la flamme, rasa les châteaux des seigneurs révoltés, fortifia ceux qui lui appartenaient, et crut avoir établi la paix, parce qu'il avait fait, comme les tyrans, une solitude qui lui persuadait que tout était tranquille.

Cependant, deux années auparavant, Henri II, vainqueur d'un pays devenu calme par fatigue plutôt que par obéissance, s'était prévalu de la faiblesse de son allié pour l'obliger à céder le trône, de son vivant même, à son gendre Geoffroi. Conan IV, que sa pusillanimité avait fait surnommer *le Petit*, et dont la lâcheté avait causé tous les malheurs de sa patrie, avait consenti à ce nouvel arrangement. Ce prince, qui abandonnait les intérêts de sa couronne aussi facilement que ceux de ses peuples, ne conserva plus sous sa domination que la seule ville de Guingamp. Il mourut quelque tems après, regretté des moines, les seuls auxquels il eut fait du bien. Il avait épousé Marguerite, sœur de Malcolm, roi d'Ecosse ; il ne laissa d'autres enfans que Constance, épouse de Geoffroi.

Geoffroi II reçut les hommages de tous les seigneurs Bretons

que le découragement tenait dans le silence; mais cette soumission ne fut pas longue. Eudes, déshérité de la fortune et abandonné des siens, devait bientôt retrouver des auxiliaires zélés dans ces barons, qui confondaient sa cause avec celle de la patrie. Henri II voulut rendre, de nouveau, les ducs de Bretagne vassaux des ducs de Normandie. Raoul de Fougères se souleva le premier contre cet acte d'autorité. Il battit les Brabançons que Henri II envoya contre lui.

Le monarque fut obligé de revenir lui-même en personne. Les seigneurs Bretons furent vaincus; mais ils recommencèrent aussitôt leurs attaques. Chaque défaite leur coûta une portion de leurs biens. Trop fiers pour se soumettre au tyran de leur pays, malgré leur infériorité, ils abandonnèrent leurs châteaux en cendres, et se réfugièrent dans les landes désertes et dans les forêts solitaires, préférant encore la pauvreté à l'esclavage. Eudes fut traité avec moins de rigueur; mais, il devint un exemple à jamais mémorable des jeux de la fortune. Ce prince, possesseur d'un fief immense, et qui avait été duc de Bretagne, n'était plus, quand il mourut, seigneur que de deux paroisses.

Jusqu'à l'époque où la Bretagne était passée dans la maison d'Angleterre, les bornes mises par les barons à l'autorité de leur souverain furent respectées. L'abaissement des grands vint dans ce pays d'une contrée soumise au pouvoir aristocratique. Il ne resta plus aux seigneurs du duché que de faibles traces de leur ancien gouvernement, jusqu'à l'instant où un prince de la maison de France tâcha de les faire disparaître toutes.

Cependant Geoffroi II avait atteint l'âge de régner. Il monta sur le trône, et son règne ne fut qu'une longue dispute contre son père. C'était par des crimes et des malheurs sans nombre que devait se faire remarquer en Bretagne, comme en Angleterre, le règne de cette famille des Plantagenest, si connue par ses inimitiés.

Henri II voulut dabord exiger de son fils qu'il lui fit hommage de sa couronne. Geoffroi s'y refusa, et protesta même contre celui qu'il avait rendu à un âge où il n'était pas capable de connaître ses droits. La Bretagne, qui avait tant souffert de l'union du père et du fils, ne souffrit pas moins de leur haine commune. Le roi d'Angleterre vint assiéger Rennes; s'empara de cette ville, la livra au pillage, et y mit le feu. Le duc se remit en possession de cette capitale de son duché et la fit reconstruire. S'étant reconcilié avec son père, il suivit ce monarque en Angleterre; mais, sitôt qu'il le vit hors d'état d'entreprendre une nouvelle guerre, il retourna dans ses états, et, leva hautement l'étendard de la révolte.

Henri, ne pouvant venger à l'instant même cette nouvelle insulte, menaça son fils de lui ôter le comté d'Anjou, pour le punir de sa désobéissance. Celui-ci ne se désista point de ses prétentions. Quelqu'un l'ayant prié d'avoir égard aux nœuds du sang et de conclure la paix avec son père, *ne savez vous pas*, répondit ce prince, *que le propre de notre famille est de nous haïr les uns les autres.*

D'après ces funestes paroles, aucune réconciliation sincère n'était possible. Geoffroi II, plus animé que jamais contre son père, saisit l'occasion d'une guerre qui s'était allumée entre la France

et l'Angleterre pour prendre le parti de Philippe. Ainsi, pour la première fois, la Bretagne chercha l'appui de la France contre l'Angleterre, et celui qui le fit alors était un prince Anglais.

Geoffroi alla trouver Philippe-Auguste à Paris. Ce monarque procura à son allié des plaisirs qui devaient lui être funestes. Dans un tournois donné en son honneur, Geoffroi ayant fait une chute, fut foulé aux pieds des chevaux. Il fut reconduit à sa demeure, blessé mortellement, et quelques jours après il expira. Le roi de France le fit inhumer dans l'église de Notre-Dame de Paris, en en face du grand autel.

Ainsi périt Geofroi II. Sa mort fut regardée, de son tems, comme une juste punition du ciel; mais, si elle n'était pas un effet de la vengeance divine, elle fut du moins une calamité pour la Bretagne, puisqu'elle remettait cette principauté sous la puissance de Henri II.

Ce fut sous le règne de Geoffroi II, dans l'année 1185, que les états s'assemblèrent pour régler la succession des nobles. Alors se fit cette assise fameuse, connue sous le nom *d'assise du comte Geoffroi*, et qui établissait que la succession partagée entre tous les enfans d'un même père, serait recueillie à l'avenir par l'aîné seulement. Cette ordonnance fut plutôt une loi d'état, qu'une mesure de législation civile. Elle concerna plutôt les terres, que les personnes. L'intention du prince fut d'empêcher que les seigneuries chargées du service d'armes, ne devinssent incapables de fournir leur contingent à l'état, si elles étaient affaiblies par des démembremens.

En prenant le titre de comte dans cette assise célèbre, la source principale des coutumes de la province, Geoffroi II ne fit que se conformer aux idées de son siècle. Il y avait alors la même différence entre les désignations de ducs et de comtes, qu'on en avait établi jadis entre les qualités de rois et de ducs. Les souverains des grands fiefs prenaient le titre de ducs pour désigner leur autorité militaire, et celui de comtes, pour indiquer une autre prérogative de leurs droits, celle de rendre la justice à leurs peuples. Cependant, quoique ces deux fonctions fussent également les attributs de la souveraineté; dans les idées du peuple, la qualification de duc semblait l'emporter sur celle de comte. Aussi les rois de France, fidèles à ce système qui consiste à déprécier ce qu'on ne peut acquérir, n'accordaient jamais aux souverains de la Bretagne que ce dernier titre.

Geoffroi II laissa en mourant Constance, sa veuve, mère de deux filles, Eléonore et Mathilde, et enceinte d'un troisième enfant, dont les partis qui s'élevaient dans le duché attendaient unanimement la naissance.

Au mois d'avril 1187, Constance accoucha d'un fils, dont la naissance fut fêtée des Bretons avec un enthousiasme qui n'était point suspect, car c'était celui d'un peuple qui espérait échapper à son tyran. Henri voulut imposer son propre nom à l'enfant; mais les barons s'y opposèrent et le nommèrent Artur, espérant que ce pourrait être le célèbre Artur de la Table-Ronde dont le retour était attendu.

C'était un point de la mythologie armoricaine, que le retour

de ce roi célèbre qui avait été confié à des fées pour le guérir de ses blessures. Cette attente, frustrée pendant des siècles, était aussi vive qu'à sa naissance, car les chimères des tems fabuleux se trouvent encore chez les peuples à l'époque des réalités, comme les illusions de l'enfance bercent quelquefois l'homme faible et crédule lorsqu'il est arrivé dans l'âge mûr.

Henri II, qui ne voulait pas cesser d'exercer sa puissance dans une province qu'il avait fait entrer dans sa famille, demanda aux états la tutelle du jeune prince. Le monarque essuya un nouveau refus, et la mère de l'enfant fut préférée par le droit de la nature plus sacré que celui de la politique.

Déjoué dans ses projets, Henri forma alors le dessein de remarier Constance à quelque seigneur de sa cour, qui lui fut entièrement dévoué. Il prétendait gouverner la fille, comme il avait autrefois gouverné le père, et Constance, sollicitée par un monarque dont elle avait appris à suivre la volonté autant qu'à redouter la haîne, se décida à épouser en secondes noces Ranulfe, comte de Chester, descendant de l'un des compagnons de Robert I.er, duc de Normandie. Ce second époux de Constance prit dès-lors le titre de duc de Bretagne et de comte de Richemond.

Les Bretons commençaient à se lasser du joug imposé sur leurs têtes. Quand un peuple est revenu de l'étonnement que lui a causé une conquête subite, il n'est pas long-tems à reprendre le sentiment de sa force. Les Barons refusèrent d'obéir au seigneur étranger que l'ambitieuse politique de leur tyran avait créé souverain. Constance, elle-même, sollicitée par ses sujets, rompit

une union que n'avait point approuvée son cœur. Ranulfe, chassé à la fois du trône et du lit conjugal, se vit obligé de retourner en Angleterre, où il demanda vainement des secours pour son rétablissement.

Les circonstances étaient changées. Henri II venait de mourir du chagrin que lui avait causé la révolte de ses deux derniers fils, Richard et Jean. Prince cruel et déloyal, il avait laissé, cependant, la réputation du souverain le plus habile de son siècle. Richard, que sa bravoure avait fait surnommer *Cœur-de-Lion*, était monté sur le trône d'Angleterre. Ce monarque, qui marchait sur les traces de son père, et chez qui la force tenait souvent lieu de justice, ne laissa que la Bretagne à Artur, quoique ce jeune prince représentât Geoffroi II, et il ne donna aucune portion de l'héritage paternel à son frère Jean, qui prit, de cette circonstance, le surnom de *Sans-Terre*. Eclairé dans la suite par ses remords, le monarque Anglais affecta un brillant apanage à Jean et proclama Artur son successeur.

On venait d'apprendre en Europe la prise de Jérusalem par Saladin. Richard se ligua avec Philippe-Auguste, et partit avec lui pour cette célèbre croisade qui eut des résultats moins avantageux que la première. Durant l'absence de son oncle, Artur fut solemnellement proclamé duc, sous la tutelle de Constance, sa mère. Le chancelier d'Angleterre, Guillaume, évêque d'Eli, fit reconnaître en même-tems ce jeune prince en qualité d'héritier présomptif de la couronne de la Grande-Bretagne.

Jean Sans-Terre, mécontent de la déclaration du chancelier,

assembla les états, et fit dépouiller ce magistrat de sa charge et de la régence du royaume. Richard, à la nouvelle des troubles qui s'élevaient dans ses états, repassa en Europe. Il craignit que Jean Sans-Terre ne vint à s'emparer du royaume, et le sort de Robert, duc de Normandie, dépouillé de la couronne dans une circonstance semblable, l'éclairait assez sur ses propres intérêts. Son arrivée fut retardée par la captivité que lui fit essuyer l'empereur Henri V. Il fut élargi, après avoir promis d'envoyer Eléonore, sœur d'Artur, pour épouser le fils du duc Léopold.

Enfin, de retour en Angleterre, Richard fit excommunier son frère. Désirant recouvrer sur les Bretons l'autorité qu'avait exercée son père, il se prétendit tuteur du jeune Artur; mais, n'osant agir de force envers des peuples qui s'étaient montrés si jaloux de leur liberté, il eut recours à la ruse.

Il engagea Constance à venir le trouver à Pontorson, en Normandie, sous prétexte de conférer avec elle de leurs intérêts communs; mais avec l'intention secrète de l'arrêter, persuadé que lorsque les Bretons ne seraient plus gouvernés par une femme aussi habile, il ne serait pas difficile de les subjuguer. Constance était en chemin pour se rendre au lieu des conférences, lorsqu'elle fut arrêtée par Ranulfe, son dernier époux. Celui-ci, d'intelligence avec Richard, renferma sa victime dans le château de Saint-James de Beuvron, qui lui appartenait.

A la nouvelle de cette trahison, les évêques et les barons se rassemblèrent aussitôt, et chargèrent des députés d'aller prendre conseil de leur souveraine captive. Ces généreux envoyés témoi-

gnèrent à leur princesse dans le malheur, ces marques de dévouement, si communes près de ceux qu'entoure la prospérité. Constance, élevée au-dessus d'elle-même, dans une circonstance qui lui faisait mieux sentir ses devoirs de souveraine et de mère, conjura ces seigneurs de prendre soin de son fils, et d'empêcher qu'il tombât entre les mains du roi d'Angleterre; elle ajouta que pour elle, quoiqu'il pût arriver, elle se reposerait de son sort sur la volonté de Dieu.

Les seigneurs se réunirent de toutes parts, et allèrent trouver Artur, lui faisant serment de s'attacher à sa fortune. Artur, de son côté, leur promit de ne jamais traiter avec Richard sans leur consentement. Ils sommèrent alors unanimement Richard de rendre la liberté à la duchesse Constance. Sur le refus de ce prince, ils s'adressèrent à Philippe-Auguste, et lui demandèrent de les aider à venger un attentat si nouveau.

Richard, informé de ces négociations, entra en Bretagne et y exerça d'horribles représailles. Suivi des Brabançons, cette milice barbare créée par Henri II, il n'épargna ni l'âge ni le sèxe. Exerçant sa rage sur les enfans eux-mêmes, il alla jusqu'à employer le feu et la fumée pour les obliger à sortir des retraites souterraines où ils étaient cachés. Cette recherche avait pour but de s'emparer d'Artur; mais Guinehoc, évêque de Vannes, avait soustrait ce jeune prince à la fureur de son oncle, et l'avait envoyé secrètement à la cour de Philippe.

Cependant, les seigneurs Bretons ligués contre le tyran de leur patrie, avaient défait une partie de la cavalerie des Brabançons, près de Carhaix. Philippe, de son côté, poussait avec vigueur le

siége de la ville d'Aumale, en Normandie. Richard, à la nouvelle de la defaite de ses troupes et des succès de son rival, quitta précipitamment la Bretagne pour voler au secours de la ville assiégée. Un combat sanglant s'engagea entre les deux princes. Dans le fort de la mêlée, Alain de Dinan, l'un des premiers seigneurs Bretons, et l'un des plus ardens ennemis de Richard, ayant aperçu ce monarque, courut à lui, le renversa de son cheval, et allait le faire périr, si quelques Anglais n'étaient accourus le défendre. L'armée du roi d'Angleterre fut mise en fuite, et la ville tomba au pouvoir de Philippe.

Les Bretons ne trouvèrent plus dans le monarque, que venait de couronner la victoire, l'allié fidèle auquel ils s'étaient attendus. Se défiant de la politique de Philippe, ils furent obligés d'avoir recours à Richard, que le malheur avait rendu moins impérieux. Ils conclurent avec ce prince un traité de paix, dont la première condition fut la liberté de Constance. Artur, lui-même, s'était échappé de la cour d'un monarque qui n'avait été qu'un auxiliaire, et qui s'était arrogé les droits d'un protecteur. Ce jeune Prince était revenu près de son oncle. La guerre se continua quelque tems encore, et les Bretons, changeant d'ennemis, quand leurs ennemis, eux-mêmes, changeaient de politique, se rangèrent sous les drapeaux de Richard pour combattre le roi de France. Un traité suspendit enfin les hostilités entre les deux couronnes, et pacifia la Bretagne pour quelques instans.

L'année suivante, Aimard, vicomte de Limoges, trouva un trésor dont il fit part à Richard. Ce monarque, dont l'avidité

n'était pas satisfaite d'une portion, prétendit que la totalité devait lui appartenir, en qualité de seigneur suzerain. Il alla, lui-même, assiéger le château de Chalus, où le trésor était renfermé, et il reçut au bras une blessure qui devint mortelle par l'ignorance de son chirurgien.

A la mort de ce monarque, Jean Sans-Terre, s'appuyant d'un testament secret fait en sa faveur, monta sur le trône, au préjudice d'Artur. Ce jeune prince, représentant Geoffroi, son père, le troisième des enfans de Henri II, excluait nécessairement Jean Sans-Terre, qui était le quatrième. Cette injustice occasionna une nouvelle guerre. L'Angleterre et la Normandie reconnurent l'usurpateur; mais, quelques autres provinces Françaises qui appartenaient à l'Angleterre, telles que le Maine, l'Anjou, la Touraine, se joignirent à la Bretagne, et se déclarèrent pour Artur.

Dans le même tems, ce prince, en qualité de Seigneur temporel des évêchés de Bretagne, fut reçu chanoine de l'église de Saint-Martin, de Tours. Ce privilège assez singulier fut conservé dans la suite aux ducs ses successeurs, qui prirent le titre de chanoine, comme les rois de France, et se placèrent au chœur immédiatement après eux.

Cet honneur, assez inutile, avait été accordé au duc en dédommagement d'un sacrifice réel qu'il venait de faire des intérêts de sa couronne. On avait profité de sa jeunesse et de son inexpérience, pour rendre un jugement par lequel l'église de Dol devenait suffragante de celle de Tours. Cette sentence fut rendue par le pape Innocent III. Depuis Nominoë les églises de Bretagne

étaient soumises à une métropole particulière, et le roi de France, seigneur suzerain de la Touraine, allait devenir aussi maître des élections des évêques de Bretagne, puisque c'était le métropolitain qui devait les confirmer.

Constance, délivrée du prince qui était à la fois son tyran et l'appui de son époux, fit casser son mariage avec Ranulfe, et épousa en troisièmes noces Guy de Thouars, prince allié de la maison de France; mais souverain trop faible pour soutenir, par lui-même, une couronne enviée par de puissans monarques. Philippe-Auguste avait paru sensible à l'injustice faite à Artur; et il avait promis à Constance de défendre lui-même son fils. La duchesse confia le jeune prince à un allié plus capable, en effet, de le proteger que son faible époux.

Mais Philippe ne déviait pas du plan qu'il s'était tracé. Faisant céder l'humanité à la politique, il entreprit contre Jean Sans-Terre une guerre utile à ses intérêts. Sitôt qu'il eût atteint son but, il sacrifia de nouveau les droits d'Artur à un ennemi dont la puissance était à craindre.

Constance craignit que Philippe n'eût le projet de s'emparer des provinces qui s'étaient déclarées pour Artur; elle fit sortir secrètement ce jeune prince de Paris. Artur se rendit au Mans, où il fit hommage à son oncle. Mais un danger d'une autre nature l'attendait à cette cour nouvelle. Instruit des intentions secrètes de son oncle, qui avait résolu de s'emparer de sa personne et de la faire périr, le jeune duc s'enfuit secrètement à la faveur de la nuit, et revint en Bretagne.

La Duchesse Constance mourut sur ces entrefaites. Cette princesse laissa de son mariage, avec Guy de Thouars, deux filles, l'aînée nommée Alix, et la seconde appelée Catherine. Cette dernière épousa dans la suite un seigneur de Vitré. Artur se vit par cet événement seul maître du duché; mais, privé des conseils d'une mère si sage, il se trouva plus exposé que jamais aux tentatives de la cour de France, et à la haîne implacable de Jean Sans-Terre.

L'année suivante, Jean ayant refusé de comparaître à la cour de Philippe pour y rendre compte de sa conduite à l'égard de quelques seigneurs Normands, l'orgueil blessé opéra chez le roi de France, ce que n'avait pu faire l'amour de la justice. Il déclara la guerre à l'Angleterre, et se prépara cette fois à soutenir un droit qui était le sien.

Artur trompé, ou feignant de croire les nouvelles promesses de Philippe, se joignit à lui. Il protesta contre l'hommage qu'il avait rendu au roi Jean, son oncle, et en fit un nouveau au roi de France. Des jurisconsultes ont prétendu que la Bretagne n'était point comprise dans cet hommage, et qu'il n'y avait été question que du Maine, de l'Anjou et de la Tourraine. Philippe exigea que l'hommage fut lige, et la nécessité contraignit Artur d'y souscrire.

Depuis le règne de Louis-le-Gros, on distinguait en France deux sortes d'hommages. Le premier, nommé hommage simple, ne faisait contracter au possesseur du fief aucune obligation envers le seigneur suzerain. C'était une simple reconnaissance de supé-

riorité, un honneur rendu à la puissance, et non pas une sujétion consentie par la faiblesse. Le deuxième, au contraire, appelé hommage lige, unissait étroitement le seigneur et le vassal. Celui-ci reconnaissait par là tenir ses possessions de la générosité d'un maître. Par sa désobéissance ou sa félonie il pouvait être privé du fief qui lui avait été donné, et le seigneur avait le droit de réunir à son domaine cette portion qui en avait été détachée. La Bretagne n'ayant point eu, sous la troisième race, des gouverneurs imposés par les rois de France, la ligence ne pouvait lui être applicable.

Philippe-Auguste partit pour conquérir la Normandie. Il arma Artur chevalier à Gournay, et arrêta le mariage de ce prince avec sa fille Marie. Artur marcha vers le Poitou. Il assiégea la ville de Mirebeau, située à cinq lieues de Poitiers, et dans laquelle s'était renfermée Eléonore, son ayeule, qui avait toujours été opposée à ses intérêts. A peine etait-il entré, que Jean Sans-Terre, accourant avec des forces plus considérables, investit la place à son tour. Ce prince poussa le siège avec vigueur, et trompant la bonne foi de Guillaume des Roches, le conseiller d'Artur, il s'engagea par serment, si l'on voulait lui livrer la place, à faire grâce aux assiégés. Cette promesse était illusoire, car la morale n'est qu'un mot pour un tyran, et Jean avait adopté cette maxime du spartiate Lysandre, suivant les historiens de sa vie, *qu'on trompe les hommes avec des paroles comme on amuse les enfans avec des osselets.*

Guillaume des Roches se laissa abuser. Jean, étant entré dans

Mirebeau, surprit son neveu, et le fit prisonnier avec tous les seigneurs de sa cour. Oubliant alors sa promesse, ou plutôt s'applaudissant d'unir la mauvaise foi à la cruauté, il fit renfermer vingt-deux des principaux seigneurs qui avaient suivi Artur dans le château de Corf, où il les laissa périr de faim.

Artur, resté au pouvoir d'un prince qui assouvissait sa haîne par des crimes, fut envoyé à Falaise, où il fut étroitement gardé, jusqu'à ce que Jean eût prononcé sur son sort. Guillaume des Roches, dont la présence était un reproche pour le barbare qui avait abusé de sa bonne foi, ne put trouver, lui-même, son salut que dans la fuite, et il se retira vers le roi de France.

Jean se rendit à Falaise, et il voulut gagner son neveu par des promesses pour l'engager à quitter le parti de Philippe. Il lui fit entendre que ce prince n'avait en vue, dans la guerre où il était engagé, que l'intérêt de sa couronne, et qu'il abandonnerait ses alliés comme par le passé. Artur, dans un âge où le cœur est trop fier pour s'abaisser à la dissimulation, et trop pur pour concevoir les maximes de la politique, reprocha au roi, son oncle, son usurpation. Il ajouta qu'il n'avait pas besoin de ses libéralités, et qu'il n'aurait pas la faiblesse de regarder comme son souverain celui qui devait être son sujet.

Jean Sans-Terre, enflammé de colère, craignit d'avoir un jour un ennemi redoutable dans un prince qui montrait déjà une fermeté si courageuse. Tremblant pour sa couronne, il conçut le projet du plus affreux de tous les crimes. Il engagea d'abord quelques-uns de ses serviteurs à commettre un meurtre qu'il

n'osait encore exécuter lui-même. Il ne trouva personne qui voulut servir sa vengeance, et l'un des officiers de sa maison lui répondit courageusement qu'il était gentilhomme et non pas bourreau.

La conscience du roi barbare ne fut pas effrayée à l'idée de devenir lui-même l'assassin de son neveu. Il fit conduire Artur à Rouen, et le fit jeter dans une tour que venait baigner l'eau de la Seine. Sûr que sa victime ne pouvait lui échapper, certain encore que son crime ne pourrait être découvert, puisque la rivière allait en dérober la trace. Le tigre s'enivra pendant trois jours dans le bois de Moulineau, au-dessous de Rouen. Quelque chose murmurait encore dans le fond de son cœur, et l'assassin couronné sentait qu'il lui était nécessaire de perdre sa raison pour se couvrir du sang de son neveu. Quand la troisième nuit fut venue, il prit un bateau et se rendit au pied de la tour. Surpris dans son sommeil par l'émissaire de son tyran, Artur prévit que sa dernière heure était proche, et il descendit en chancelant les degrés de sa prison.

A peine fut-il entré dans le bateau, qu'il lut son arrêt de mort dans les regards de son parent dénaturé. Le courage qu'il avait montré, l'abandonna dès qu'il n'eut plus d'espoir. Intimidé par cette entrevue subite, qui se passait dans l'ombre et le silence, et qui n'avait pour témoins que des assassins, sachant que l'instant des ténèbres était aussi l'instant des crimes, l'existence lui parut plus chère que le trône. Il se jeta aux pieds de son oncle, les embrassa en pleurant, le conjurant par les noms les plus tendres de lui laisser la vie. Ce fut envain. Le monstre fut inexorable. Il

saisit le prince suppliant par les cheveux et le perça de son épée. Ayant retiré le glaive ensanglanté et fumant encore, il s'aperçut que sa victime n'avait pas cessé de vivre. Il lui décharga aussitôt un second coup de son arme sur la tête pour l'achever. Il fit attacher le cadavre sanglant à une pierre, et le jeta à la rivière, croyant ainsi cacher les preuves de son forfait.

Des pêcheurs trouvèrent le corps du malheureux Artur et l'ensevelirent secrètement dans le prieuré de Notre-Dame du Pré, dépendant de l'abbaye du Bec. Jean Sans-Terre, ne sachant pas qu'une imposture grossière confirme les soupçons au lieu de les détruire, fit répandre le bruit que son neveu, voulant se sauver de la tour où il était détenu, s'était noyé.

Ainsi périt le 3 avril 1203, à l'âge de seize ans, ce jeune prince qui s'était fait chérir de ses peuples, et dont l'inexpérience avait été tant de fois en butte à la jalousie de deux puissances rivales. Un intérêt profond s'est attaché à la mémoire d'Artur. L'histoire n'a vu dans le protecteur que devaient lui donner les nœuds du sang qu'un tyran qui voulait le perdre; elle n'a vu dans le défenseur que lui désignait la politique, qu'un ambitieux qui voulait attenter à ses droits. Sa fin tragique a offert à la postérité une grande leçon: elle a montré que les princes ne doivent jamais avoir d'autres lois que les lois de la nature, et que l'horreur universelle flétrit pour toujours celui qui les enfreint.

Le règne de la maison d'Angleterre avait commencé en Bretagne par des brigandages : il devait finir par un meurtre. Le crime de Jean Sans-Terre enleva pour jamais à sa famille une prin-

cipauté plus importante qu'aucune de celles qu'elle possédait en France. Il ne restait plus qu'une des deux sœurs d'Artur. Celle-ci, qui était Eléonore, devait hériter de lui, mais elle était alors à la cour de Londres. Jean craignit que si elle devenait un jour duchesse de Bretagne, elle n'employât sa puissance à venger la mort de son frère; en conséquence, il la fit renfermer dans le château de Bristol, où elle finit ses jours.

Au défaut d'Eléonore, la couronne devait appartenir à Alix, fille aînée du troisième mariage de la duchesse Constance. Les états reconnurent unanimement les droits de cette princesse, et Guy de Thouars fut proclamé duc de Bretagne, en qualité de tuteur de sa fille.

Les Bretons, consternés de l'assassinat de leur jeune prince, envoyèrent à Paris une députation nombreuse, à la tête de laquelle se trouva Guy de Thouars. Ces ambassadeurs conjurèrent Philippe, en qualité de seigneur suzerain de Jean Sans-Terre, de venger la mort d'Artur.

Les assassinats commençaient à devenir moins fréquens parmi les rois, et l'horreur qu'inspira ce crime fut plus grande. L'humanité d'ailleurs était un prétexte adroit pour cacher les raisons d'état. Philippe se hâta de prendre en main une cause qui paraissait mettre la justice de son côté. Il cita le roi Jean, comme vassal de sa couronne, à comparaître devant la cour des pairs pour s'y justifier de l'accusation portée contre lui.

Jean avait assez de ses remords pour l'accuser. Il se jugea pas à propos d'obéir aux ordres qu'il avait reçus. Les pairs condamnèrent

ce prince, convaincu du crime d'homicide et de félonie, à perdre toutes les terres qu'il possédait en France. Ce jugement était contraire aux lois féodales, car s'il était vrai que la Bretagne relevait de la Normandie, Jean Sans-Terre ne pouvait être privé que de la Bretagne pour avoir assassiné son vassal.

En conséquence de ce jugement, qui faisait céder la justice à la politique, Philippe se dirigea d'abord sur l'Aquitaine où il prit plusieurs villes sur son ennemi. Guy de Thouars alla assiéger le Mont S.t-Michel et Avranches. La première de ces places, malgré sa forte position, fut prise d'assaut et réduite en cendres. Le roi de France, vainqueur dans l'Aquitaine, tourna ses armes du côté de la Normandie. Il reconquit en peu de tems cette province, qui appartint de nouveau à la France, dont elle ne faisait plus partie, depuis la cession faite par Charles le Simple à Rollon.

Le roi fit attaquer l'Anjou par Guillaume des Roches. Ce vaillant capitaine s'empara promptement de cette autre province qui avait été la possession la plus considérable de la maison d'Angleterre, et Philippe la rejoignit à ses vastes domaines, dont elle ne fut plus séparée que pour servir d'apanage à des princes du sang royal.

Après avoir soumis la Tourraine et le Poitou, Philippe craignit que Jean Sans-Terre, faisant valoir les droits de sa nièce Eléonore, ne renouât ses intelligences en Bretagne, et que ce duché ne retournât à l'Angleterre. Le tems était venu de mettre à exécution les projets ambitieux qu'il avait médités sous la tutelle de Constance et sous le règne d'Artur. Se prévalant du besoin qu'on avait de

ses secours, le monarque français fit entrer ses troupes dans les villes de Rennes et de Nantes, et mit la Bretagne sous sa protection. Par l'acquisition de tant de provinces, Philippe avait détruit la balance des forces, le soutien du gouvernement féodal; la Bretagne allait le mettre à même de donner à sa couronne un appui plus solide.

Alors ce souverain ne cacha plus ses intentions. Guy de Thouars, plus ami du repos que de la gloire, céda les droits de ses filles au duché, moyennant la jouissance, pendant sa vie, de comtés de Bro-Erech, Quimper et Poher. Philippe, jugeant de la facilité qu'il aurait à soumettre la Bretagne par celle qu'il avait trouvée à corrompre son chef, parla hautement de réunir à la France cette province, qui par la conquête de la Normandie, devenait, selon lui, un fief immédiat de sa couronne. Une négociation fut entamée à ce sujet. Mais la résistance qu'y opposa l'évêque de Nantes fit échouer cette entreprise. Philippe savait quel était l'empire du clergé, craignant qu'une étincelle produisit un vaste incendie, il abandonna des projets que les foudres épiscopales pouvaient faire échouer.

Cependant Jean Sans-Terre, qui cherchait à étouffer au milieu des orgies la voix des remords, restait dans une indolence stupide au bruit des triomphes de son rival. Quand on lui parlait des conquêtes de Philippe, il répondait avec un orgueil que n'avait pas jusqu'ici justifié sa valeur; « Laissez-le faire, je reprendrai » dans un jour ce qui lui aura demandé plusieurs années à » conquérir. »

Les intérêts de sa couronne l'obligèrent enfin de sortir de son apathique indolence. Il alla assiéger Angers, et porta ses ravages jusqu'aux portes de Rennes et de Nantes. Philippe survint au bruit de ces désastres. Jean, trop faible ou trop lâche pour se mesurer avec un rival si redoutable, demanda une entrevue qu'il obtint; mais à laquelle il ne se rendit pas. Ce n'était qu'un prétexte d'arrêter son ennemi, pour avoir le temps de s'enfuir à la Rochelle. Il se rembarqua en effet pour l'Angleterre, ne remportant de sa courte expédition que le mépris des peuples dont il avait auparavant excité la haine.

Son crime l'avait rendu odieux à la nation Anglaise. Les suites de cette action qui causa l'aggrandissement de la France contribuèrent à le rendre plus insupportable aux yeux d'un peuple qui met sa gloire politique au-dessus de tous les avantages. Les Anglais portèrent au Saint-Siége des plaintes contre leur chef. Le pape excommunia ce prince barbare, dont il mit le royaume en interdit, et il prêcha une croisade contre lui. Jean assura par l'avilissement une couronne qu'il avait souillée par le crime. Il se rendit vassal de la cour de Rome, et s'obligea à lui payer une imposition annuelle de mille marcs d'argent.

La mort d'Artur ayant été vengée, du moins selon les apparences, Philippe, devenu maître de la Bretagne par la cession de Guy de Thouars, songea à donner un souverain à cette principauté par le mariage d'Alix, seule héritière du duché. Les Bretons avaient arrêté le mariage de cette princesse avec Henri d'Avaugour, fils d'Alain, comte de Penthièvre. Ce prince était le seul rejeton de

cette maison célèbre, sortie de la même tige que celle qui occupait le trône depuis deux cents ans. Déjà même, les seigneurs du duché avaient juré fidélité et hommage au jeune Henri, satisfaits de réunir les titres et les prétentions de deux branches rivales dans une seule maison. Le contrat de mariage fut dressé, et Philippe, sentant combien cette union était nécessaire au repos public, l'approuva, quoique le jeune Henri n'eût encore que quatre ans.

A peine le mariage d'Alix fut-il arrêté avec Henri d'Avaugour, que le pape Innocent fit prêcher une croisade en France contre les Albigeois. De toutes les hérésies qui étaient nées jusqu'alors dans l'église, celle-ci était la plus à craindre, parce qu'elle était appuyée par la noblesse et défendue par les armes. Les Bretons, enfin pacifiés, prirent parti dans cette nouvelle guerre.

Cependant, Philippe ne tarda pas à changer de politique. Redoutant l'esprit d'indépendance des peuples qu'il avait amenés à recevoir un maître de sa main, il craignit de perdre en un instant le prix de tant de soins s'il plaçait sur le trône un prince Breton. Les droits de la justice cédèrent une seconde fois dans son cœur aux obligations de sa couronne. Il crut qu'un prince Français serait intéressé à resserrer, avec sa patrie, ces nœuds que les Bretons avaient tant de fois rompus.

Les états de Bretagne, soumis en partie à l'influence que Philippe exerçait sur eux, proposèrent de marier Alix avec Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, prince du sang royal de France, arrière petit-fils de Louis-le-Gros. Cette union fut agréée, et Pierre

de Dreux, que Philippe lui-même avait choisi, prit, dès-lors, le titre de duc de Bretagne, en attendant que son mariage avec Alix, qui n'avait encore que onze ans, fut consommé.

Alain de Penthièvre mourut peu de tems après du chagrin que lui avait causé l'affront qu'il avait reçu dans la personne de son fils. Guy de Thouars termina aussi, quelques mois plus tard, son inutile carrière, dans sa retraite de Chémillé, en Anjou. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Villeneuve, près de Nantes, dans le tombeau de son épouse Constance.

Pierre-de-Dreux passait pour un politique adroit et pour le prince le plus habile de son siècle. Ces avantages de la nature tournèrent au détriment des peuples qu'il fut chargé de gouverner. Jaloux d'acquérir l'autorité, aucun sacrifice ne lui parut assez grand pour arriver à son but. Il n'obtint le duché qu'à condition qu'il rendrait hommage lige au roi de France, et cet hommage injuste, qui n'avait été rendu, jusqu'ici, que par un enfant, fut fait sans difficulté par Pierre de Dreux. Cependant après lui, on a contesté la validité de cet hommage. On a prétendu qu'il était lige pour les possessions de Pierre, en France; mais qu'il était simple pour la Bretagne, dont ce prince n'était que garde-noble, en cas qu'il eût des enfans d'Alix, seule propriétaire du Duché. Cet hommage date de l'année même où le mariage du nouveau duc fut conclu.

A peine Jean Sans-Terre eut-il appris le départ de Philippe, qu'il accourut de nouveau pour profiter du mécontentement des Bretons, et tâcher de ressaisir une couronne que quelques sei-

gneurs aveuglés dans leur haîne pour la France, préféraient voir retourner à l'Angleterre, par le moyen de la princesse Eléonore. Le monarque Anglais débarqua à la Rochelle, et, traversant rapidement le Poitou, il vint assiéger Nantes. Pierre fit fortifier cette ville, et se jeta sur l'armée de son rival, qu'il mit en fuite. Jean mourut peu après. Les chroniques du tems ajoutent qu'il s'opéra de tels prodiges sur son tombeau, que l'on fut obligé de laisser son cadavre sans sépulture, comme si le nom de *Sans-Terre* devait le suivre encore au-delà de la vie.

N'ayant plus d'ennemis à combattre au-dehors, Pierre ne tarda pas à en trouver dans ses sujets Nourri dans les principes d'un gouvernement absolu, ce prince voulut franchir les bornes mises à sa puissance, et prétendit élever le despotisme de son autorité sur les ruines de l'aristocratie féodale. Il commença, en conséquence, par abattre la puissance du clergé et de la noblesse, en leur enlevant leurs droits et leurs privilèges, et en se servant du premier de ces corps pour abaisser le second.

Il attaqua les nobles en voulant jouir du bien de leurs enfans mineurs, jusqu'à ce que ceux-ci eussent atteint l'âge de vingt ans. Il voulut aussi priver les gentilshommes du droit de donner des brefs sur leurs terres. Il se plaignit contre les ecclésiastiques des privilèges injustes de tierçage et de past-nuptial. Le premier de ces droits consistait à s'emparer du tiers des meubles des gens mariés après la mort de l'un deux. Le second était une somme d'argent exigible à chaque mariage.

La noblesse eut recours aux armes. Pierre eut l'adresse de

semer la division parmi les principaux seigneurs ; il détacha plusieurs, entre autres le vicomte de Rohan, de la ligue formée contre lui, et livra aux autres, près de la ville de Châteaubriant, un combat dont il sortit vainqueur. Les hauts barons de Bretagne, malgré leur défaite, ne continuèrent pas moins à conserver une partie de ces droits qui étaient aussi anciens que leur gouvernement.

Le clergé eut recours aux foudres de Rome. Pierre fit lever l'excommunication lancée contre lui, à des conditions qu'il oublia bientôt. Alors il persécuta ses adversaires plus vivement que jamais. Il ôta la dîme aux curés, le temporel aux évêques, et en chassa même quelques-uns de leurs diocèses.

De nouvelles plaintes ayant été portées au Pape, l'excommunication, lancée autrefois contre le duc, fut confirmée. Les terres de Pierre de Dreux furent mises en interdit, et ses sujets délivrés du serment de fidélité. Cette dernière bulle effraya le duc, déjà peu assuré de l'obéissance de ses peuples. Il se relâcha de quelques-unes de ses prétentions, et obtint que l'excommunication qu'il avait encourue fut levée une seconde fois.

Ce fut, dit-on, cette haine persévérante que Pierre de Dreux manifesta toute sa vie contre le clergé, qui lui valut le surnom de *Mauclerc*. D'autres disent, avec plus de vraisemblance, que ce surnom lui fut donné parce qu'étant jeune encore, il avait quitté l'état ecclésiastique, auquel on l'avait destiné, pour suivre la profession des armes vers laquelle l'entraînait, de préférence, son humeur inquiète.

Alix mourut après sept années de mariage. Cette princesse fut ensevelie dans l'abbaye de Villeneuve, fondée par Constance, sa mère, près de laquelle elle fut inhumée. C'est de ce siècle, ainsi que du précédent, que datent la plupart des abbayes de Bretagne. Presque toutes les autres sont d'une époque antérieure.

Pierre de Dreux, devenu veuf, sachant que la majorité de son fils le priverait de ses droits à la couronne, songea à former une nouvelle union qui lui assurât la puissance, à un âge où l'homme se dessaisit à regret du droit de commander. Il voulut se remarier avec Jeanne, fille du comte de Hainaut, quoique le mari de cette princesse vécut encore. Il engagea, en conséquence, le pape à casser ce mariage; mais le roi de France, craignant le génie entreprenant de son inquiet voisin, déjoua ce projet, en mettant en liberté le comte de Flandres qu'il tenait prisonnier à Paris.

Le duc de Bretagne chercha alors à tirer vengeance de la cour puissante à laquelle il devait son élévation. Louis VIII, qui avait succédé à Philippe-Auguste, n'avait occupé le trône que trois ans. Ce monarque avait laissé son royaume sous la régence de Blanche de Castille, mère de Louis IX. Pierre se ligua avec quelques seigneurs contre la Reine. Thibaut IV, comte de Champagne, prince illustre à la fois comme poëte et guerrier, entra dans cette coalition. Blanche eut l'adresse de détacher Thibaut, qui avait été son amant, de la ligue dirigée contre elle. Les autres seigneurs devenus trop faibles par cette désertion, furent obligés de conclure la paix.

L'année suivante, Pierre se joignit de nouveau aux seigneurs

révoltés qui voulaient profiter d'une minorité pour élever d'injustes prétentions. Thibaut abandonna ses alliés une seconde fois. Ceux-ci, ayant appris qu'un penchant du cœur, dans une âme sensible, l'emporte toujours sur les conventions politiques, se vengèrent de leur allié infidèle en ravageant ses possessions.

En même tems, Pierre de Dreux n'était pas tranquille au sein de ses propres états. Un chef de bandes, Crespin de Chantoceaux, interceptait, de son château, tout le commerce de la Loire, depuis vingt-cinq ans. Pierre alla assiéger ce brigand, au mois de septembre 1224, et s'empara de la forteresse dans laquelle il était renfermé. La France abandonna alors Chantoceaux au duc Pierre.

Cependant, se voyant trahi par le prince sur lequel il avait fondé son appui, Pierre passa en Angleterre, et, dans sa haîne contre la France et contre ses peuples, il mit Henri III dans ses intérêts, en lui faisant hommage de son duché *envers et contre tous*. C'était un prince Anglais qui le premier avait brigué l'alliance de la France contre l'Angleterre ; ce fut un Français qui chercha à s'étayer d'un secours étranger contre sa patrie. Il semble que dans les hauts rangs de la société les sentimens de la nature soient comptés pour rien, et que les régles de la vie commune ne puissent servir à juger les princes.

Hubert Dubourg, ministre du roi d'Angleterre, avait été gagné par la reine Blanche. Il contraria les intentions de son souverain, et fit manquer l'armement destiné à protéger le duc de Bretagne. Louis IX, se hâtant d'accabler un sujet rebelle avant que celui-ci fut en

forces, cita le duc à comparaître à Melun. Pierre, qui comptait sur son allié ne comparut point, et la sentence des juges lui fut contraire. Alors, ce prince qui avait commencé par la désobéissance, finit par l'insulte : il envoya un hérault au roi de France, pour défier ce monarque et lui déclarer la guerre.

Aussitôt il ouvrit ses ports au roi d'Angleterre. Henri III, ayant débarqué à Nantes, dispersa son armée dans les places fortes. Pierre se trouva dans une situation plus critique que jamais. Presque toute la noblesse, chez qui la haîne contre les Anglais était encore récente, refusa de recevoir des auxiliaires qui avaient été autrefois les instrumens de son malheur.

Pour comble de disgrâce, l'armée Anglaise se trouva bientôt accablée par des maladies causées par la débauche. Le roi d'Angleterre fut obligé de ne laisser en Bretagne, qu'une faible partie de ses troupes, sous le commandement des comtes de Chester et de Pembrok, et il rembarqua, à la hâte, les débris d'une armée aussi affaiblie que si elle eut été vaincue.

Louis IX, se hâtant de poursuivre un ennemi dont il avait tant de fois essuyé les insultes, déclara que Pierre de Dreux était dessaisi du bail de la Bretagne. Les barons du duché, ayant été en même tems dispensés du serment de fidélité, allèrent rejoindre le roi de France, qui s'avança à la tête d'une armée nombreuse et prit Ancenis.

Pierre, abandonné de tous ses sujets, obtint une trève. Il en profita pour marier Jean, son fils aîné, à Blanche, fille unique de Thibault, comte de Champagne. Quand la trève fut expirée,

Louis IX mit sur pied trois armées qui s'emparèrent de Châteaubriant, Oudon et Chantoceau. Pierre se hâta de demander une prolongation de la suspension d'armes, mais ce fut envain. Il lui fallut terminer par la soumission une lutte qu'il avait provoquée avec tant d'orgueil. Il alla trouver le roi de France à Paris. Là, humilié par le malheur, il se présenta devant le monarque, la corde au cou, et se prosterna à ses pieds. Il implora la paix, et elle lui fut accordée moyennant la cession de quelques places fortes dans l'Anjou et le Maine.

Dans cette occasion, il rendit hommage à Louis IX, et, comme si ce n'était pas assez du dégré d'humiliation où l'avait conduit son caractère entreprenant, il lui fallut démentir ses obligations passées. Il envoya dire à Henri III qu'il ne le reconnaissait plus pour son seigneur.

Cependant, lassé du mauvais succès de cette guerre, en butte à la haine du clergé et de la noblesse, Pierre abandonna le gouvernement de la Bretagne à son fils aîné Jean, qui avait atteint sa majorité. Pour lui, il ne prit plus que le titre de Pierre de Braine, chevalier. Ce prince, naturellement inquiet et remuant, chercha de nouvelles occasions d'exercer une ame active qui le tourmentait dans le repos. Ayant quitté la Bretagne, il partit pour Ptolémaïde, où il se distingua contre les Sarrasins. Le pape, facile à oublier les torts d'un prince dont la valeur pouvait être utile à la religion, le nomma chef de l'armée chrétienne, et mit à sa disposition les trésors qu'il avait rassemblés pour subvenir aux frais de la Croisade.

Une année après, Pierre revint en Europe. Il forma alors en France, avec la plupart des seigneurs du royaume, une ligue contre la puissance ecclésiastique. L'acte écrit en Français, fut, dit-on, rédigé de la main de Pierre lui-même. Par une suite de son humeur belliqueuse plutôt que de son zèle, ce prince, qui venait d'attaquer le clergé de sa plume, alla défendre la religion de son épée. Il prit la croix une seconde fois, et se rendit en Palestine avec Saint-Louis. L'issue malheureuse de cette Croisade fut attribuée à ce qu'on avait refusé de suivre les conseils de l'ancien duc de Bretagne. Pierre y fut fait prisonnier à la fatale journée de Massoure, avec le roi et les seigneurs de l'armée Française. Il mourut en retournant dans sa patrie. Il fut inhumé, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament, dans l'abbaye de Braine, près de Soissons.

Ce prince avait eu d'Alix, sa première femme, deux fils, Jean I.er et Artur, et une, fille appelée Yoland, qu'il maria avec Hugues, fils aîné du comte de la Marche. Il avait épousé, en secondes noces, Marguerite de Montagu, veuve d'Hugues, vicomte de Thouars.

Pierre de Dreux eut à la fois des qualités supérieures et de grands défauts. Doué d'une intrépidité peu commune, son humeur altière, qui éloignait de lui ses sujets, s'opposa aux avantages qu'il aurait pu en tirer. Il avait fait voir une raison supérieure qui eut dû servir de modèle aux rois, et le désir de régner sans partage en fit un mauvais prince. Politique habile, il eut pu ménager la paix à ses peuples, et il les entraîna dans une guerre

dont il fut lui-même la victime. Du reste le clergé, dont il fut le plus ardent persécuteur, lui pardonna ses torts en faveur d'une abdication regardée comme une pénitence volontaire, et de deux expéditions dans la Terre-Sainte considérées comme une expiation. La postérité lui accordera toujours l'honneur de le compter au nombre des premiers héros des croisades. Ses contemporains ont dit de lui, au rapport d'un auteur ancien, qu'il surpassait, par son bon sens, tous les barons de France.

Ce prince fut le premier souverain de Bretagne qui prit pour armes les hermines qu'il joignit aux armes de Dreux. L'usage des armoiries ne faisait que commencer à se répandre en Bretagne, quoique ces marques symboliques, imaginées par les peuples du Nord, pour distinguer les guerriers dans les armées, eussent généralement été introduites en Europe dès le dixième siècle.

Ce fut sous le règne de Pierre que fut poussé, le plus loin, l'abaissement des grands vassaux commencé par Henri II. De tous les anciens comtés de Bretagne, il n'y avait plus que celui de Léon, qui n'eut pas été réuni à la couronne. Pierre en acquit plusieurs possessions. Le comte de Léon, sous les règnes suivans, ne prit plus que la qualité de vicomte, jusqu'à ce qu'enfin il ne lui resta plus que celle de baron. Le règne de Pierre fut marqué aussi par quelques expéditions contre les Albigeois, et par la fondation de la ville de Saint-Aubin du Cormier, que ce prince fit bâtir, pour mettre la Bretagne en état de défense, du côté du Maine.

Cependant, Jean I.er, dit *le Roux*, avait fait hommage à Louis IX,

trois années aprés l'abdication de son père. Il eut fallu recommencer les hostilités, si ce prince eut voulu s'en tenir à l'hommage simple que lui imposait la dignité de sa couronne. L'exemple du père devint une loi pour le fils, et celui-ci déclara par écrit que son hommage était lige. La validité de cet hommage a été contestée comme celle du précédent. On a prétendu qu'il était lige seulement pour les terres que Jean I.er possédait en France.

En montant sur le trône, Jean I.er voulut suivre les traces d'un prince qui avait persécuté le clergé toute sa vie. Le jour même de son avénément, il refusa de conserver les droits et les libertés de l'église. L'exemple de Pierre de Dreux n'était pas le seul motif de la haîne que son fils portait aux ecclésiastiques. Le treizième siècle était l'époque où l'inimitié des nobles contre le clergé était montée à son comble, et les souverains conservent toujours quelque chose de l'influence des tems qui les ont vus paraître.

Le duc encourût l'excommunication comme son père ; mais ne pouvant exercer comme lui ce despotisme, né du sentiment de la force, la lutte qu'il avait provoquée ne tourna pas à son avantage. Obligé de se soumettre, il fit le voyage de Rome pour obtenir l'absolution. Elle ne lui fut accordée qu'à condition qu'il rendrait aux ecclésiastiques les droits de tierçage et de past-nuptial, que Pierre de Dreux avait abolis. Depuis cette absolution, la cour de Rome a toujours soutenu que la Bretagne était un pays d'obédience, c'est-à-dire un pays où le pape pouvait nommer aux bénéfices.

Fidèle à exécuter les promesses qu'il avait faites au souverain

pontife, Jean I.er voulut contraindre ses barons à la même obéissance. Ceux-ci se révoltèrent à la fois contre le prince et le clergé, soutenant que les attributions du duc ne lui permettaient pas d'établir des lois ou de les abolir hors de son propre domaine. Jean fut obligé d'en venir aux mains avec plusieurs de ses sujets, entre autres avec Olivier de Clisson, dit *le Vieux*; mais bientôt après, satisfait d'avoir prouvé son zèle au Saint-Siége, il laissa à son successeur le soin d'exécuter ce qu'il avait promis.

Jean I.er avait marié Jean, son fils aîné, avec Beatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre. Par suite de ce mariage, il obtint la restitution du comté de Richemond. Depuis cette époque les fils aînés des ducs de Bretagne, héritiers présomptifs de leur couronne, ont toujours pris le titre de comtes de Richemond.

Cependant, Saint-Louis, touché des maux qu'éprouvaient les Chrétiens dans la Palestine, et résolu de venger la honte d'une première expédition, entreprit une nouvelle Croisade. La plupart des princes Français imitèrent cet exemple. Jean I.er et le comte de Richemond, son fils, suivis d'une grande partie de la noblesse Bretonne, partirent pour cette seconde guerre, plus funeste encore que la première. Le roi lui-même périt devant Tunis, et les croisés, découragés par cette perte, revinrent en Europe après une année d'absence que n'avait compensé nul avantage.

De retour dans ses états, Jean I.er chassa les Juifs qu'il accusait de ruiner le duché par leurs usures. A cette époque le commerce, méprisé des nobles, était laissé entre les mains des Juifs. Ceux-ci s'étaient souvent enrichis par des exactions : mais aussi les princes

qui ne pouvaient s'approprier les biens de leurs sujets, à cause des privilèges dont jouissaient la plupart des villes, s'enrichissaient en persécutant les Juifs, qui n'étaient pas regardés comme citoyens. Cet ordre fut exécuté en Bretagne d'une manière horrible. La loi défendait de punir celui qui aurait tué un Juif; la haîne et l'amour du gain s'autorisèrent de cette permission tacite pour égorger la foule de ces malheureux, dont un petit nombre ne dut son salut qu'à une prompte fuite. Cette mesure fut adoptée dans toute la France.

Avant Pierre de Dreux, il n'y avait de règle de jugemens que le duel, nommé combat judiciaire, que Gondebaut avait introduit chez les Bourguignons. Louis IX fut le premier qui abolit cette absurde procédure. Il permit au seigneur d'être juge de son vassal; mais il permit, en même tems au vassal, d'appeler du tribunal de son seigneur à un tribunal supérieur. Par la gradation de ces appels, on arrivait jusqu'au roi. Ainsi, cette coutume augmentait la puissance des princes à proportion de l'étendue de leurs possessions.

Pierre de Dreux s'était empressé de suivre cet exemple. Voulant accroître sa puissance aux dépends de celle des barons de la province, il avait engagé ses sujets à décliner la jurisdiction de leurs seigneurs particuliers pour en appeler à la sienne. Ce conseil avait été suivi par le peuple, toujours prêt à briser les liens qui l'attachent à celui de ses maîtres dont la condition approche davantage de la sienne. Jean I.er craignit que les seigneurs qui voudraient décliner la jurisdiction du duc en appelassent, à leur tour, à la cour de France; en conséquence, pour remédier à une

disposition qui, en aggrandissant le pouvoir des ducs sur les autres seigneurs du duché, augmentait aussi la puissance royale aux dépends de celle du duc, il ordonna que chaque vassal demeurerait soumis à la jurisdiction de son seigneur, sauf le ressort des jugemens et des défauts de droit qui resteraient au duc, comme par le passé.

Cette ordonnance fut suivie d'une autre qui détruisit un abus, ou du moins le changea en un moindre. Le droit de *bail* autorisait les tuteurs à s'emparer du revenu des mineurs jusqu'à ce que ceux-ci eussent atteint l'âge de vingt-un ans. La politique, dont les intérêts l'emportaient alors sur les droits de l'humanité, avait créée cette loi barbare, afin que l'état n'éprouvât pas de diminution dans les services militaires des fiefs. Mais la morale souffrait de cette mesure cruelle, commune à la Bretagne et à l'Angleterre. Le mineur ne pouvait acquitter les dettes de son prédécesseur, et il arrivait à l'âge de vingt-un ans, sans meubles, sans argent, et sans avoir acquis cette éducation qui lui aurait servi à réparer les torts de la fortune. Jean I.er, qui s'appliquait à faire régner la justice dans un état où de longues guerres avaient permis à peine de l'administrer jusqu'ici, substitua à ce droit injuste celui de *rachat*, par lequel les seigneurs jouissaient du revenu des mineurs, pendant l'année seulement qui suivait la mort du père.

Le duc mourut le 8 octobre 1286, après un règne de quarante-neuf ans. Il fut enseveli dans l'abbaye de Prières, qu'il avait fondée. Il avait eu de Blanche de Champagne, son épouse, deux fils,

Jean II, qui lui succéda ; Pierre, mort depuis plus de vingt-ans, et une fille, Alix, mariée à Jean de Chatillon, comte de Blois. Blanche, son épouse, était morte trois années avant lui, et avait été inhumée dans l'abbaye de la Joye dont elle était la fondatrice. Ce prince avait fait bâtir le château de Sucinio, dans la presqu'île de Rhuis, à la place d'un ancien monastère.

Jean I.er avait ordonné, par son testament, de réparer les injustices qu'il aurait pu commettre. Cette disposition honore toujours un prince, même quand elle est le fruit du repentir. L'épitaphe gravée sur le tombeau de Jean I.er faisait un éloge fastueux de ce duc ; mais, sans chercher dans ce dernier tribut de la flatterie, l'idée que doit se former l'histoire de Jean I.er, on peut dire que la longue paix, dont la Bretagne a joui sous son règne, a été le plus grand de ses bienfaits.

Ce fut dans ce tems que la chevalerie fut adoptée dans toute la France. Cette institution, qui forma tant de guerriers illustres, la gloire et l'appui de la Bretagne, a été regardée comme une source d'extravagances ; mais aucune institution ne contribua davantage à polir les mœurs.

A cette époque, la discipline militaire était anéantie. Chacun, libre de marcher partout avec ses armes, n'écoutait plus que son courage. L'étude des lettres, la connaissance des lois étaient négligées, ou confiées à des hommes dont le mépris payait les généreux travaux. La religion dégénérait en superstition, et ne consistait plus qu'en cérémonies frivoles. La galanterie n'était qu'un libertinage grossier, et l'art des vers,

destiné à peindre tous les sentimens du cœur, connu alors sous le nom de *science-gaie*, n'était consacré qu'à exprimer, en rimes obcènes, des peintures indécentes. Voilà quelles étaient les mœurs de ces siècles, et la chevalerie fut la police de ces hommes barbares.

L'humanité, la valeur et la justice, devinrent les lois fondamentales de cet établissement guerrier. La religion ajouta à ces devoirs un enthousiasme qui les porta souvent à l'exaltation, mais qui fit pardonner, par les vertus qu'il inspira, toutes les extravagances d'un fanatisme militaire.

Le comte de Richemond, fils aîné de Jean I.er, succéda à son père sous le nom de Jean II. Dans les états tenus à Nantes, le nouveau duc proscrivit le droit de tierçage et celui de past-nuptial. Le clergé de Bretagne eut recours au pape. Le souverain pontife, sensible aux vœux des peuples si fréquemment réitérés, convertit enfin sous le règne suivant, le droit de tierçage en celui de neume ; il réduisit également celui de past-nuptial ; mais il conserva la dîme.

Dabord, associé à l'Angleterre contre la France, Jean II s'attacha ensuite à cette dernière puissance et maria son petit-fils Jean, fils d'Artur, avec Isabeau, fille aînée de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Ce monarque, en considération de cette alliance, et en reconnaissance des secours que le duc lui avait fournis contre les Anglais, érigea le duché de Bretagne en pairie.

La pairie datait du démembrement de la France en sept grandes

principautés, sous le règne de Charles-le-Simple. Hugues Capet, premier roi de la seconde race, ayant réuni la pairie du duché de France à la couronne, il ne resta plus que six pairies qui furent celles de Bourgogne, Aquitaine, Normandie, Flandres, Champagne et Toulouse. La Bretagne, quoique égale à ces provinces, leur fut cependant inférieure dans ce nouveau systême, parce qu'ayant été aliénée, elle ne relevait plus directement du roi, mais du duc de Normandie.

Jean II fut le premier qui fut revêtu de cette dignité par lettres-patentes du roi. Cependant, en paraissant accroître les honneurs de son allié, le roi de France les diminuait, puisque d'un souverain il faisait un sujet. De plus, il rendait l'hommage de Bretagne hors de toute contestation, par l'union de deux titres pour lesquels on ne recevait à la cour qu'un seul hommage. Les successeurs de Jean II soutinrent mieux que lui la dignité de leur couronne. Ils refusèrent un honneur qui aurait marqué leur dépendance, et aucun d'eux ne joignit à ses titres la qualité de pair de France.

Philippe-le-Bel donna à Jean II une autre marque de sa considération. Il ordonna que ce prince et ses successeurs seraient toujours appelés ducs, et que le titre de comte, que l'on donnait toujours à la cour de France aux souverains de la Bretagne, ne serait plus employé à leur égard.

Jean II, marchant sur les traces de son prédécesseur, réforma l'assise de Geoffroi II, et, il établit que les aînés des familles nobles n'auraient que les deux tiers du bien de leurs pères, au lieu de

la totalité dont ils héritaient. Profitant de la paix qui régnait dans ses états, ce prince s'appliqua à faire un recueil des constitutions des ducs ses prédécesseurs; ces pièces, jointes à l'assise de Geoffroi II et aux ordonnances de Jean I.er, formèrent la *coutume de Bretagne* calquée, comme les établissemens de Saint-Louis, sur les lois les plus générales de cette époque.

Plusieurs saints n'ont été que des hommes vertueux cachés au monde et sans influence sur ce qui les entourait. Tel ne fut point Saint-Yves, qui vécut sous le règne de Jean II. Ses vertus l'avaient fait surnommer l'avocat des pauvres et l'avaient rendu le modèle des ecclésiastiques. Il avait paru au barreau avec éclat, avant d'entrer dans les ordres, et il devint le patron des avocats.

Après avoir amené par sa médiation les rois de France et d'Angleterre à conclure la paix, Jean II voulut profiter d'une circonstance favorable pour terminer définitivement les contestations qui existaient toujours entre la noblesse et le clergé. Le pape Clément V allait se faire sacrer dans la ville de Lyon; le duc se rendit à cette cérémonie qui devait lui être fatale.

Durant la marche solennelle du Pontife, les princes accourus au sacre, marchaient à côté de lui. Le roi de France, les comtes d'Anjou et d'Evreux, ses frères, et le duc de Bretagne tenaient, tour-à-tour, la bride du cheval du Saint-Père. Le cortège passa près d'une vieille ruine surchargée de peuple. Dans cet instant, la muraille s'écroula, le pape fut renversé, sa tiare brisée. Le duc de Bretagne, enseveli sous ces débris, fut retiré blessé mor-

tellement. Il expira, quelques jours après cet accident, le 8 novembre 1304. Son corps fut rapporté dans ses états, et inhumé dans l'église des Carmes de Ploërmel, où ce prince avait fondé l'un des plus anciens couvens de cet ordre qu'il y eut alors en Europe.

Jean II avait eu six enfans de Beatrix d'Angleterre, son épouse. Ce fut Artur II, l'aîné, qui lui succéda. Jean et Pierre, les deux autres enfans mâles, étaient morts avant leur père. Blanche, l'aînée des filles, épousa Philippe de Valois. Marie, la seconde, se maria à Guy de Châtillon, et la troisième, Eléonore, se fit religieuse. Jean II fut universellement regretté. L'histoire a dit de lui que c'était l'un des princes de son tems qui avait montré le plus d'honneur et d'équité; éloge précieux, quand il devient le jugement de la postérité.

Artur II monta sur le trône et ne régna que huit ans. Ce fut sous son règne, dans une convocation des états de Bretagne, faite à Ploërmel, qu'on vit paraître pour la première fois les députés des villes; ils portèrent dans la suite le nom de *tiers-état*.

Avant l'affranchissement des communes, les seigneurs et les prélats formaient seuls les états généraux. Les barons Anglais furent les premiers qui introduisirent les députés des villes au grand conseil de la nation. Philippe-le-Bel avait adopté une mesure semblable, soit parce qu'elle remettait les choses sur l'ancien pied, et qu'elle faisait revivre ces antiques assemblées du Champ-de-Mars et de Mai, formées suivant quelques-uns de la réunion des trois ordres, soit plutôt parce que cette mesure fortifiait la puissance royale contre la noblesse.

Quoiqu'il en soit, l'admission des députés des villes aux états-généraux, tempéra le pouvoir aristocratique. Elle donna au peuple de véritables défenseurs de ses droits, et établit une puissance intermédiaire entre le souverain et le peuple, puissance qui, par un heureux contre-poids, arrêta les entreprises de la noblesse, et réprima les usurpations du trône.

A cette époque cependant, l'équilibre n'était point encore en Bretagne entre les trois pouvoirs. Les laboureurs, dispersés dans les campagnes, n'eurent point de représentans ainsi que les petites villes et les bourgs. Plus tard même, l'aristocratie devint encore plus forte. La noblesse n'assistait d'abord que par députés; lors des guerres de la ligue, elle y siégea en corps, et tous les gentilshommes eurent voix dans cet ordre. La place qui fut assignée aux députés des villes marquait, dès l'origine, leur infériorité. Le clergé et la noblesse occupaient le haut de la salle, et le fauteuil du président du tiers était placé au-dessous des bancs des députés des deux premiers ordres.

Dans le même tems, Philippe-le-Bel, de concert avec le pape, résolut d'abolir l'ordre des Templiers et de confisquer leurs biens. Cet ordre avait été créé avec ceux des frères Hospitaliers et des chevaliers Teutoniques, pendant les croisades, pour défendre la Terre-Sainte contre les infidèles. Les commissaires nommés pour cette spoliation se rendirent à Nantes, de la part du Roi de France; mais le Duc, prompt à revendiquer ses droits, les renvoya, disant que c'était à lui que devaient appartenir les biens des Templiers situés en Bretagne.

Le procès intenté aux Templiers pour des crimes non encore prouvés fut célèbre. Le grand-maître de cet ordre, protestant de son innocence, ajourna du haut du bûcher, où il allait être livré aux flammes, le pape et le roi de France à comparaître dans un an devant Dieu. L'événement vérifia, dit-on, la prédiction. Quand l'ordre fut détruit, le duc de Bretagne réunit ses possessions, dans le duché, à celles des Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem.

Les troubles cependant devenaient moins fréquens en Bretagne, et, en attendant de nouveaux désastres, les règnes des souverains de cette province étaient de plus en plus paisibles. Mais, s'il est un repos qui suit les grandes agitations, il est aussi un calme profond, l'avant-coureur des orages. Artur II mourut le vingt-sept août 1312 au château de l'Ile, sur la Vilaine, au-dessus de la Roche-Bernard. Son corps fut porté dans l'église des Carmes de Ploërmel, et ses entrailles dans celle des Cordeliers de Vannes.

Ce prince s'était marié deux fois. De sa première femme, Marie, fille de Guy IV, vicomte de Limoges, il laissa trois fils, Jean III, Guy et Pierre. De sa seconde, Yoland de Dreux, comtesse de Montfort l'Amaury, veuve d'Alexandre III, roi d'Ecosse, il eut un fils, Jean de Montfort, et cinq filles : Jeanne, qui fut mariée à Robert de Flandre ; Beatrix, qui épousa Guy X, seigneur de Laval et de Vitré ; Alix, femme de Bouchard, comte de Vendôme ; Blanche, morte en bas âge, et Marie, qui fut religieuse à Passy.

Jean III, fils aîné de la première femme d'Artur II, fut surnommé *le Bon*, à cause de la douceur de son règne. Jamais

prince, en effet, ne se fit autant aimer de ses peuples. En montant sur le trône, il quitta les armes de Dreux et ne retint plus que les hermines qui restèrent toujours, depuis ce tems, les armes de Bretagne.

Ce prince, voulant terminer l'ouvrage commencé par ses prédécesseurs dans les loisirs d'une longue paix, fit plusieurs constitutions sur les *retraits* et les *partages* qu'il publia aux états tenus à Ploërmel en 1315, et il réunit dans un même recueil les ordonnances de Geoffroi II, de Jean I.er, de Jean II et d'Artur II. Cette compilation completta la coutume de Bretagne qui resta ainsi, jusqu'aux années 1539 et 1580, époques postérieures à la réunion du duché à la France.

Jean III donna en apanage à son frère Guy le comté de Penthièvre, ainsi que l'avait ordonné son père Artur. Ce comté était revenu aux ducs de Bretagne par la mort de Henri d'Avaugour, dernier rejeton de cette ancienne maison. Ainsi commença une nouvelle famille de Penthièvre, non moins ambitieuse et non moins puissante que la première, et qui devint plus funeste qu'elle encore à sa patrie.

Guy de Penthièvre étant mort quelques années après, Jean III, qui n'avait pas d'autre héritier du côté maternel, voulut prendre des arrangemens pour prévenir les malheurs que pourrait attirer sa succession. Mais les moyens que prend la sagesse humaine pour éviter le mal sont souvent les causes mêmes qui l'accélèrent.

Jean III avait conçu une haine insurmontable pour Yoland de Dreux, sa belle-mère, et il rejetait cette haine injuste sur Jean

de Monfort, son frère, le fils aîné de cette princesse. Ne voulant pas lui laisser la couronne, il consulta les états de Bretagne, afin d'assurer sa succession, après sa mort, à la fille de Guy de Penthièvre qui, suivant la coutume du duché, était aux droits de son père et excluait son oncle.

Les états laissèrent le tout à la disposition du prince, se reposant sur sa sagesse et jurant de respecter ses intentions. Jean III sentit que, s'il laissait son héritage à sa nièce, sans la marier, Jean de Montfort ne tarderait pas à l'en priver. Il avait voulu d'abord remettre le duché entre les mains du Roi de France; mais les barons s'y étant opposés, il chercha dans la famille même de ce monarque un gendre capable de s'opposer à Jean de Montfort. De concert avec Philippe, il choisit Charles de Blois, fils de Guy de Châtillon, comte de Blois, et de Marguerite de Valois sœur du Roi. Le mariage ayant été conclu entre Jeanne de Penthièvre, dite la *Boiteuse*, et Charles de Blois, le duc de Bretagne désigna ce dernier pour son successeur en présence de Montfort. Plusieurs barons rendirent hommage à ce prince du vivant même de Jean III.

Le duc, croyant avoir assuré la paix dans ses états, ne redouta plus un avenir qui devait être d'autant plus funeste que les ambitions contraintes s'exaltaient dans le silence. Il accompagna le Roi de France dans les guerres que ce monarque soutint contre les Flamands et contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Ce fut au retour de l'une de ces expéditions, qu'il tomba malade à Caën. Il mourut dans cette ville le 30 avril 1341. Son corps fut rapporté

en Bretagne et inhumé dans l'église des Carmes de Ploërmel. Il avait épousé trois femmes, dont il n'eut point d'enfans: Isabeau de Valois; Isabelle, fille de Sanche IV, roi de Castille et de Léon; enfin Jeanne, fille d'Edouard, comte de Savoye.

La mort de Jean III fut le signal des guerres les plus cruelles qui eussent ensanglanté la Bretagne jusqu'alors, mais qui ont fourni en même-tems, comme toutes les époques de malheur, les souvenirs les plus illustres de son histoire.

NOTA. Quelques personnes n'ayant pas fait attention que l'auteur, dans la lettre qui sert de préface au premier livre de cet ouvrage, avait prévenu que les dates se trouvaient réunies, dans un seul tableau, à la suite du dernier livre, nous croyons devoir le rappeler ici de nouveau. En rejetant les dates à la fin, l'auteur a pensé que son texte offrirait une lecture plus attachante, et que la mémoire du lecteur se trouverait soulagée en embrassant d'un coup-d'œil l'ensemble des dates et le sommaire des événemens.

LIVRE TROISIÈME.

Enfin, les tems obscurs de l'histoire du peuple Breton sont franchis. L'existence politique de ce peuple s'est prolongée longtems, mais sans éclat, au milieu des guerres qui ont amené l'asservissement des provinces voisines. Le Poitou se déclare indépendant sous les faibles successeurs de Charlemagne; mais, devenu la dot d'Eléonore de Guyenne, il est réuni à l'Angleterre. L'Anjou, séparé de la France lors des incursions des Normands, devient une province Anglaise sous la famille des Plantagenest. La Normandie compte quelques règnes à partir de celui de Rollon; mais Guillaume-le-Conquérant la joint bientôt à sa couronne. Enfin, Philippe-Auguste, vainqueur de Jean *Sans-Terre*, s'empare de tout ce que ce monarque possédait en France, et, par la loi des fiefs, toutes ces branches, détachées d'un même tronc, retournent à leur commune origine.

Plus ancienne que toutes ces provinces, la Bretagne seule voit ses annales se continuer à travers les siècles. Dignes successeurs de ces insulaires renommés jadis par leur amour de la liberté, les Bretons, sans cesse inquiétés dans leur indépendance, n'ont presque fait que se débattre, jusqu'à présent, contre un joug étranger.

Une époque nouvelle commence ici pour la Bretagne. Un règne brillant, mais agité, succède à ces tems barbares où la chronologie avait fixé ses dates, sans que l'histoire eût recueilli autre chose que des noms ignorés, des guerres sans but et sans motif, des règnes sans gloire. Des hommes illustrés par leurs faits d'armes, vont remplacer ces princes qui se suivaient sur la scène du monde et disparaissaient l'un après l'autre, ne laissant à peine qu'un obscur souvenir.

De nouveaux combats vont illustrer, pour toujours, les guerriers Bretons, et l'histoire, qui ne fait que confirmer le jugement de la postérité, datera de cette ère glorieuse la réputation de valeur que leur patrie s'est justement acquise.

A peine Jean de Montfort eut-il appris la nouvelle de la mort de son frère, qu'il prétendit à sa succession. Il déclara que la Bretagne étant considérée comme un fief mouvant de la couronne de France, elle devait être administrée suivant les coutumes de ce royaume, où la loi salique était en vigueur. Il soutint d'ailleurs que son frère, éclairé par ses remords, et devenu plus juste à sa dernière heure, l'avait positivement désigné comme son héritier.

Charles de Blois allégua l'acte solennel dont Montfort lui-même avait été témoin du vivant de Jean III. Il ajouta que, quoique la Bretagne fut un fief de la couronne de France, cette dépendance ne changeait rien aux coutumes de la province, que tous les grands fiefs se transmettaient par succession féminine, et qu'indépendamment de tant d'exemples antérieurs, un exemple plus récent

autorisait ses prétentions ; c'était celui de Pierre de Dreux, qui avait joui de la Bretagne par son mariage avec Alix. Il ajouta que, si Guy de Penthièvre vivait encore, on ne lui disputerait pas son droit et qu'en conséquence sa couronne appartenait à sa fille.

Quant à la déclaration qu'avait faite Jean III au lit de la mort, il prétendit que c'était lui seul qu'elle concernait, et que ce prince s'était montré trop sage pour démentir dans un instant l'expression constante des volontés de toute sa vie.

Jean III, avant de mourir, obsédé en effet par les partisans des deux princes qui sollicitaient à la fois sa rétractation ou sa bienveillance, avait répondu : *par Dieu, qu'on me laisse en paix, je ne veux point charger mon âme !* Cette exclamation équivoque de justice ou de repentir, avait été interprétée, par chaque parti, en faveur de ses droits, et considérée comme une réprobation formelle de ceux de son adversaire.

Chacun de ces princes avait des partisans nombreux. Tous deux, jeunes encore, pouvaient soutenir en personne leurs prétentions rivales. Ce fut à la voie des armes qu'ils eurent recours pour vider une querelle que n'avait pu décider la justice.

Jean de Montfort, dont le droit était le plus contesté, sentit qu'il avait aussi le moins de tems à perdre. Il se rendit aussitôt à Nantes, où il fut reconnu duc de Bretagne, dans une assemblée formée des prélats et des premiers seigneurs de la province. Cependant, quelques-uns de ceux mêmes qui lui avaient donné leur suffrage, proposèrent de renvoyer une affaire de cette importance à un examen plus attentif. Montfort s'aperçut que ce n'était pas

assez du titre de duc de Bretagne, mais qu'il lui fallait au plutôt en exercer la puissance.

Jean III avait hérité de sa mère du vicomté de Limoges, et il avait laissé dans cette ville un trésor considérable. Montfort se hâta d'aller recueillir une succession qui était en litige, aussi bien que le duché, mais qui pouvait servir à le faire absoudre s'il était coupable, et à lui gagner l'affection si sa cause était juste. Il employa en effet les sommes d'argent qu'avait laissées son frère, à se faire des partisans parmi les grands, et à lever une armée capable de conquérir et de conserver les villes rebelles.

Devenu maître des bords de la Loire et de la navigation de cette rivière, par la prise de Chantoceaux, il alla attaquer Brest, dont la position lui offrait un asyle assuré dans le malheur, et un moyen de rentrer dans ses états avec les secours de l'étranger. Brest se rendit à la mort de Gauthier de Clisson, qui avait juré de ne rendre cette place qu'à Charles de Blois.

Montfort tourna ses armes du côté de Rennes. Le gouverneur de cette ville, Henri de Spinefort, au lieu de rester au poste qui lui avait été confié, fit une sortie pour repousser les troupes de Montfort. Cette témerité n'eut pas le succès qu'il en avait attendu; il fut fait prisonnier. Montfort le traita avec tous les égards dus à son courage; mais, connaissant l'attachement que témoignaient les habitans de Rennes à leur commandant, il leur fit savoir qu'il allait faire périr ce gentilhomme s'ils refusaient de se soumettre. Effrayés de cette menace, les habitans, dont la plupart voulaient se rendre pour sauver les jours de leur général, ne combattirent que faiblement, et laissèrent le comte entrer dans leurs murs.

Henri de Spinefort, gagné par l'attachement que lui montrai Montfort, croyant peut-être aussi que son parti allait l'emporter, et qu'il était prudent de se soumettre, à l'avance, à la décision des armes, alla à Hennebon, où commandait son frère, et l'engagea à rendre cette place au prince dont il avait embrassé la cause.

Montfort, devenu maître des principales villes de Bretagne, alla investir Vannes. Il n'eut besoin que d'y paraître pour faire consentir les habitans à une reddition autorisée, en quelque sorte, par l'exemple d'une grande partie du duché. Aurai, Carhaix et Quimper se soumirent également aux armes victorieuses et à la politique adroite de Montfort. L'évêque de cette dernière ville lui promit de *le tenir pour duc* jusqu'à ce qu'il fut prouvé que le droit de son concurrent fut le meilleur. Le Château de la Roche-Periou, où commandait Olivier de Clisson, fut le seul poste qu'il ne put enlever.

Mais ce n'était pas assez de ces conquêtes; il fallait s'en assurer la possession, et Montfort savait que son rival ne l'y laisserait pas long-tems tranquille. Charles de Blois avait pour lui la protection assurée de la France. Indépendamment des nœuds du sang qui l'attachaient à Charles, la politique de Philippe de Valois était de placer en Bretagne un souverain moins turbulent et plus dévoué à sa couronne que ceux qui avaient régné jusqu'ici dans cette province. Cette circonstance dictait à Montfort la conduite qu'il avait à tenir. N'attendant rien de Philippe, il crut qu'il ne pourrait mieux résister à un parti soutenu par la France, qu'en réclamant lui-même l'appui de l'Angleterre. Il n'ignorait pas l'aversion que

les Bretons manifestaient contre les Anglais; mais il savait aussi que leurs préventions contre la France n'étaient pas moindres, et, puisqu'une puissance étrangère intervenait dans une lutte qui ne regardait que la Bretagne, il pensait qu'il lui était permis d'y appeler aussi la nation qui pouvait le mieux défendre sa cause.

Edouard III, roi d'Angleterre, se croyait des droits sur la couronne de France, du côté de sa mère, qui était fille de Philippe-le-Bel. Les pairs du royaume avaient exclu ce monarque, parce que la loi salique ne permettait pas que le trône de France se transmit par succession féminine. Montfort sentit que ce prince impérieux, qui était loin de sacrifier ses espérances aux décisions de la justice, saisirait avec empressement l'occasion qu'il allait lui offrir de pénétrer dans les états de Philippe, et que la Bretagne présenterait aux armées anglaises l'avantage qu'elles trouvaient autrefois dans la possession de la Normandie.

Montfort couvrit son voyage d'un prétexte : il déclara qu'il allait redemander le comté de Richemond, et il passa en Angleterre. Il implora les secours d'Edouard, et fit hommage à ce monarque qu'il reconnut en qualité de roi de France.

Edouard augura mieux du courage de Montfort que de la puissance des alliés que sa politique avait été chercher dans les Pays-Bas. Il promit des secours intéressés à ce prince, et convint avec lui de rompre la trève qu'il avait passée avec Philippe, sitôt que celui-ci ferait quelque tentative sur la Bretagne. Telle fut la cause principale de ce fatal incendie, qui fut sur le point de consumer la France sous le règne des Valois, et qui devint l'occasion de ces

brillantes conquêtes que l'orgueil des Anglais oppose encore à la honte des revers qu'ils ont éprouvés dans la suite.

Charles de Blois, aussi inquiet de l'alliance que des succès de son rival, se retira vers le roi de France. Philippe pensa que la justice pourrait intervenir encore dans une querelle que les armes avaient en partie décidée. Dans le cas où ce moyen ne lui réussirait pas, il prévoyait que ses attaques seraient légalisées, puisqu'elles paraîtraient dirigées contre un coupable. Il convoqua en conséquence les pairs du royaume. Ceux-ci déclarèrent que, puisque la pairie était la cause de ce différend, le comte de Montfort viendrait se disculper, en présence de leur tribunal, des accusations portées contre lui.

Ce prince n'avait passé avec Edouard qu'un traité secret et connu d'eux seuls. Il ne craignit pas de se rendre devant la cour suprême qui l'avait cité à comparaître. Il vint à Paris à la tête de quatre cents gentilhommes, comme si l'appareil de la puissance prouvait le droit de commander. Malgré l'accueil flatteur qu'il reçut du roi, Montfort, appréciant à leur juste valeur ces démonstrations mensongères, craignit d'être arrêté. Sachant d'ailleurs que sa présence ne rendrait pas le jugement des pairs plus favorable à sa cause, il s'évada secrètement, et revint à Nantes accélérer les préparatifs de la guerre.

Quelques jours après le départ du comte, les pairs, assemblés à Conflans, rendirent, le 7 septembre 1341, un arrêt en faveur de Charles de Blois. Ce prince fit hommage de la Bretagne à Philippe, comme son compétiteur l'avait fait à Edouard. Le roi de France

arma chevalier son neveu, et lui promit de l'aider à reconquérir son héritage.

Ainsi, Philippe, défenseur naturel de la loi salique, prit en main la cause d'un prince qui héritait des droits de son épouse. Edouard, placé sur un trône où l'ordre de la succession appelait les femmes, et qui réclamait du côté de sa mère la couronne de France, combattait pour un droit opposé : c'est ainsi que les intérêts des princes, plus forts chez eux que la justice, les mettent souvent en opposition avec leurs principes.

Le duc de Normandie, fils aîné du roi de France, qui succéda depuis à son père sous le nom de Jean, se mit à la tête d'une armée de dix mille hommes et s'avança en Bretagne. Il s'empara d'abord de la ville d'Ancenis. Il alla ensuite mettre le siège devant Chantoceau, dont le château fortifié était bâti sur une petite colline d'un abord difficile. La garnison, ne pouvant être secourue, fut obligée de se rendre. L'armée française repassa la Loire, et, avant d'assiéger Nantes, elle s'empara de Carquefou. Ce petit bourg était alors une place forte, capable, si elle eut été suffisamment défendue, d'arrêter une armée.

Alors le siége de Nantes fut formé. Les habitans de cette ville refusèrent d'obéir à un prince que la fortune semblait abandonner, et dont la cause ne leur semblait plus la même depuis la décision des pairs de France. Cependant l'honneur les engagea à une défense qui répugnait à leur opinion nouvelle, et ils promirent de se défendre pendant un mois; mais un événement imprévu leur fit déposer les armes qu'ils n'avaient prises qu'à regret.

Près de la ville était le château de Valgarnier. Le duc d'Athènes assiégea cette forteresse. Ferrand, à qui elle appartenait, promit de la rendre si, dans un combat de deux cents chevaliers français contre autant de Bretons, ces derniers étaient vaincus. La proposition fut acceptée. Les Bretons succombèrent, et furent tous tués. Trente des principaux ayant été décapités, leurs têtes furent jetées dans la ville pour effrayer les habitans. Ce moyen barbare réussit. Quelques jours après, les assiégés parlèrent hautement de livrer l'une des portes de Nantes aux Français. Ainsi, celle des villes de la Bretagne qui avait la première reconnu les droits de Montfort fut aussi la première à les abandonner.

Montfort, averti de ce complot, ne comptant plus sur les nouvelles promesses de ces défenseurs que lui avait attirés la puissance et qu'éloignait de lui l'adversité, prit le parti de se rendre pour éviter sa perte. Il convint de livrer la ville au duc de Normandie, à condition que ce prince lui donnerait un sauf-conduit pour aller trouver le roi de France devant lequel il voulait aller lui-même plaider sa cause. La possession de la ville était le seul but que s'était proposé le général ennemi. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il y fit connaître Charles de Blois en qualité de duc de Bretagne. Montfort, traité en prisonnier de guerre, fut envoyé à Paris, et, sans avoir égard aux conventions qu'il avait faites, on le fit renfermer dans la tour du Louvre.

La guerre devait naturellement se terminer par la captivité de Montfort et la défaite de son parti; mais ce n'est pas dans une seule victoire qu'on détruit l'hydre des guerres civiles. Jeanne de

Flandre, l'épouse de Montfort, fit bientôt céder le chagrin qu'elle avait conçu de la détention injuste de son époux, au désir de le venger. Quittant ses occupations domestiques, elle soutint, en héros, la fortune expirante de sa maison.

Cette princesse célèbre, que l'histoire a désignée comme la femme la plus extraordinaire de son siècle, était douée d'une fermeté d'âme que nulle adversité ne pouvait abattre. Sa beauté surprenante faisait des adorateurs de tous ses chevaliers. Habile à-la-fois dans la conduite des armées et dans la négociation des affaires, elle sut défendre, par son courage, l'autorité que sa prudence avait maintenue.

Elle avait appris, avec les marques de la douleur la plus vive, le sort qu'avait éprouvé son époux; mais, quoique aussi accessible qu'une autre femme à ces affections du cœur qui sont la gloire de son sexe, le malheur chez elle n'était pas l'avant-coureur du découragement. Elle était alors dans la ville de Rennes avec son fils âgé de trois ans. Tous ses devoirs se retracèrent dans son cœur, toutes ses espérances se réveillèrent à la vue de ce gage unique d'une union si infortunée. Elle résolut de lui léguer la couronne qu'avait laissée échapper son père.

Loin d'attendre qu'on vint la consoler de sa perte, elle alla soutenir elle-même le courage affaibli de ses défenseurs. La vue de l'innocence émeut toujours fortement au milieu des horreurs des guerres civiles. Jeanne de Flandre, profitant de ces émotions, prit son fils dans ses bras, et le montrant aux seigneurs, aux habitans, aux soldats : « ne nous laissons pas décourager, leur

» dit-elle, par la perte que nous avons faite : voici le fils et le » successeur de votre souverain captif. »

Elle parcourut ainsi les villes qui lui restaient, fit passer son fils en Angleterre, et sollicita près d'Edouard les secours que ce monarque avait promis à son époux. Elle passa l'hiver à Hennebon et mit cette place en état de soutenir les efforts de l'ennemi à la campagne qui allait s'ouvrir.

Au retour du printems, Charles de Blois, qui était resté tout l'hiver à Nantes, partit de cette ville, avec une armée de douze mille hommes, pour aller former le siège de Rennes. Après une défense assez vive les habitans se rendirent. Un grand nombre de seigneurs, lassés d'un allié malheureux, et séduits par la cour de France, abandonnèrent le parti de la comtesse pour celui de Charles. Ce prince, maître de Rennes, se dirigea sur Saint-Aubin du Cormier. La ville fut brûlée après la défaite des habitans; mais le château resista aux attaques des Français.

Charles de Blois, voulant terminer la guerre par un dernier effort, marcha de suite sur Hennebon. Il crut qu'il serait facile d'obliger Jeanne de Flandre à capituler avant qu'elle fut secourue par l'Angleterre. A l'arrivée de l'ennemi, la comtesse, qui n'avait de ressources que dans son intrépidité, fit sonner le tocsin. Elle quitta alors les habillemens de son sexe, si peu convenables au métier des armes, et montant à cheval, le casque en tête, elle parcourut toute la ville afin de communiquer à ses défenseurs le courage qui l'animait.

Son exemple produisit l'effet qu'elle en avait attendu. Les femmes

elles-mêmes enhardies par une telle princesse, oublièrent la faiblesse de leur sexe et leurs travaux domestiques pour prendre part aux fatigues de la guerre. On les voyait porter des pierres sur les murailles, afin d'en réparer les brèches, et jeter de la chaux vive et des matières enflammées sur les assiégeans.

L'armée de Charles éprouva une vive résistance. Une partie de ses troupes fut massacrée devant les murs qu'elle assiégeait. Les chefs de son armée furent obligés de renvoyer au combat, coups de bâton, les soldats qui s'en retournaient découragés.

Durant ce siège, soutenu avec tant d'intrépidité, la comtesse monta sur une tour élevée pour examiner la position de l'armée ennemie. Elle s'aperçut que tandis que Charles était à l'assaut, avec ses troupes, son camp était resté sans défense. A l'instant, elle prend une résolution courageuse. Elle se fait suivre de trois cents hommes de cavalerie, sort par le côté de la place qui n'était pas assiégé, se rend au camp presque désert et le livre aux flammes. Les Français, avertis de cette expédition subite, par la lueur de l'incendie, abandonnent les murailles qu'ils ne pouvaient escalader, et cherchent à fermer la retraite à l'intrépide héroïne. Celle-ci, voyant le retour impossible, joint le sang-froid à la bravoure, et tâche de retirer des fruits d'une expédition que le mauvais succès ferait taxer de témérité. Elle ordonna aux siens de se disperser de côté et d'autre et de se rendre à Aurai, ville éloignée d'Hennebon de cinq lieues et demie. Cet ordre fut exécuté. La comtesse arriva elle-même au rendez-vous qu'elle avait indiqué, n'ayant perdu qu'un petit nombre de ses soldats.

Elle resta quatre jours à Aurai. Pendant ce tems elle rassembla une nouvelle troupe de trois cents hommes. Alors, reparant une retraite forcée par un triomphe, elle évite le camp des ennemis, et rentre dans Hennebon au bruit des timbales et des trompettes. Charles de Blois, pour ôter à son ennemi un lieu de refuge aussi voisin, alla former le siège d'Aurai, et laissa la conduite de celui d'Hennebon à Louis d'Espagne, l'un des seigneurs qui avaient suivi en Bretagne le duc de Normandie.

Cependant, malgré l'intrépidité des assiégés, la disette allait bientôt les forcer à se rendre. Alors, c'en était fait du parti de Montfort. La valeur allait le céder au nombre, la guerre se terminait, et Jeanne de Flandre, rejointe à son époux, n'était plus qu'une femme vulgaire et ses partisans des révoltés. Déjà les conférences étaient commencées. Dans son désespoir, la comtesse ne cessait de demander, au courage des habitans, un effort qu'elle n'osait plus attendre. Tout-à-coup, du haut des tours du château, d'où elle promenait ses regards inquiets sur l'océan, elle aperçoit la flotte qu'elle attendait depuis si long-tems d'Angleterre. *La guerre*, s'écria-t-elle, *voilà les Anglais* ! Gauthier de Mauny, l'un des plus célèbres capitaines de son tems, et le modèle des chevaliers de la grande Bretagne, amena à la Comtesse un secours de six mille archers, dont une violente tempête avait retardé l'arrivée plus de quarante jours.

Ce renfort inattendu força Louis d'Espagne à lever le siège. Tandis que Charles entrait dans les villes d'Aurai et de Vannes, ce général marcha sur Guérande. Il s'empara de cette ville et la

livra au pillage. Il s'embarqua ensuite sur sa flotte et prit terre près de Quimperlé. Là, n'ayant plus d'armée à combattre, il ne s'occupa qu'à charger ses vaisseaux du butin qu'il faisait sur les paisibles habitans de ces contrées.

La comtesse, informée de ces brigandages, résolut de les faire cesser. Gauthier de Mauny et Aimari de Clisson, s'étant embarqués avec trois mille archers, se rendirent maîtres des vaisseaux que Louis d'Espagne avait laissés sans défense. Ils suivirent ensuite la marche de ce général à la lueur qui s'élevait des hameaux embrasés. Louis d'Espagne fut atteint dans la plaine de Roscaquam. Il chercha en vain à rallier ses gens dispersés et occupés au pillage. En butte à la double attaque d'une armée disciplinée et de la multitude des paysans réduits au désespoir, ses soldats tombèrent en foule à ses côtés. De six mille qu'il avait, il ne lui en resta que trois cents, avec lesquels il se jeta dans une barque, blessé lui-même dangereusement. Il fut assez heureux pour entrer dans la Vilaine et relâcher à Redon. Il partit aussitôt de cette ville pour se rendre à Rennes, mais ses soldats ayant été atteints, furent tous faits prisonniers.

Cependant Mauny et ses compagnons de gloire se mirent en chemin pour retourner vers la comtesse. Le vent contraire les ayant forcés de relâcher, ils allèrent former le siège de la Roche-Périou. A la vue de cette forteresse, Mauny, quoique excédé de fatigue, s'écria : *Seigneurs, j'irais volontiers essayer s'il n'y aurait pas une conquête à faire ici. Allez y hardiment*, lui répondirent tous les chevaliers, *nous vous suivrons jusqu'à la mort.*

Dans cette attaque, deux chevaliers Bretons ayant été blessés s'étaient retirés à l'écart. René de Maulain, qui commandait dans le château du Faouet, situé à une lieue de là, se rendit au secours de son frère qui défendait la place assiégée. Il rencontra sur sa route les deux chevaliers Bretons et les fit conduire prisonniers au Faouet. Mauny, iustruit de cette prise, abandonne le siège pour voler au secours de ses compagnons d'armes; mais, tandis qu'il attaque le château de Faouet, Gérard de Maulain, rendant à son frère le service qu'il en avait reçu, sort de la Roche-Périou, et arrive bientôt à son secours avec six mille hommes venus des environs de Dinan. Mauny, craignant d'être enveloppé, se rejeta sur Hennebon.

Charles de Blois, à son tour, s'était emparé de la ville de Carhaix. Honteux de laisser derrière lui le seul poste qui restât à la comtesse sur ces rivages, il retourna une seconde fois assiéger Hennebon. Il se servit alors de plusieurs machines de guerre à l'aide desquelles il fit tomber une grêle de pierres dans la place. Les habitans, qu'une première défense avait avertis de leurs forces, se défendirent avec courage. Ils répondaient, du haut des murailles, aux soldats de Charles: *Vous n'êtes pas en assez grand nombre; allez chercher vos compagnons dans les plaines de Quimperlé.*

Louis d'Espagne se trouvait alors au siège. Blessé d'une raillerie qui ne concernait que lui seul, il entreprit de venger, d'une manière barbare, son honneur outragé. Il fit venir les deux chevaliers Bretons, pris à la Roche-Périou, et demanda la permission de leur faire trancher la tête en présence des assiégés. En cas de

refus, il menaça d'abandonner l'armée française. Charles de Blois était né généreux ; mais la crainte de désobliger un allié puissant la rendit trop facile à oublier les lois de la guerre. Les deux victimes furent amenées devant le général barbare, dont rien ne put flétrir la colère vindicative, et il fit froidement les apprêts de leur supplice.

Gauthier de Mauny et Amauri de Clisson conçurent un projet aussi généreux que le dessein de Louis était cruel. Ils prirent sur eux le soin d'empêcher leur ennemi de commettre un crime inutile. Déterminés à tout tenter pour sauver les deux chevaliers qui avaient été leurs compagnons d'armes, ils partagèrent en deux corps tous les cavaliers qui se trouvaient alors à Hennebon. Amauri de Clisson, à la tête de l'une de ces troupes, alla fondre, avec impétuosité, sur le quartier de Charles de Blois. Les assiégeans se rassemblèrent dans ce lieu pour faire face au danger le plus pressant. Clisson soutint leurs attaques multipliées, et fit lentement sa retraite afin de les attirer à sa suite hors du camp.

Mauny, prenant alors sur lui la tâche la plus hasardeuse d'une entreprise dont son rival connaît en ce moment tout le danger, partit avec sa troupe et arriva à la tente de Charles où étaient renfermés les deux captifs dévoués à la mort. Il massacra ceux qui les gardaient, et les reconduisit en triomphe à Hennebon, au milieu des cris de joie des habitans et des félicitations de ses compagnons d'armes.

Charles de Blois perdit enfin l'espoir de prendre une ville qui avait déjà été témoin de l'inutilité de ses efforts, et qui, main-

tenant mieux défendue ; pouvait mieux braver sa puissance. Il se retira à Carhaix avec les principaux seigneurs de son armée. La campagne se termina par la prise de Jugon, dont Charles se rendit maître par la trahison d'un habitant.

L'hiver étant venu, Charles proposa une suspension d'armes à son ennemi. La comtesse, dont le parti était le plus faible, se hâta de l'accepter, afin de se préparer à une campagne plus sanglante encore. Elle profita de la trève pour se rendre en Angleterre. Quand elle y arriva, Edouard donnait à la comtesse de Salisbery, dont il était épris, un tournois où assistait la première noblesse de son royaume. Une princesse, aussi célèbre par ses infortunes que par ses exploits, ne pouvait manquer d'exciter l'enthousiasme d'une cour galante. Le monarque lui accorda un secours de quarante-six vaisseaux commandés par Robert d'Artois, prince du sang royal, banni de la cour de Philippe, qui, le premier, avait excité Edouard à prendre les armes contre la France, et qui était devenu l'ennemi le plus implacable de son roi et de ses compatriotes.

Quand ces vaisseaux partirent des côtes d'Angleterre, la trève était expirée. Charles de Blois avait équipé trente-six navires d'une grandeur remarquable pour s'opposer à la descente des Anglais, et il en avait confié le commandement à Louis d'Espagne. Les deux flottes se rencontrèrent à la hauteur de l'isle de Grenezey. L'océan devint alors le théâtre de cette lutte cruelle qui avait ensanglanté plus d'une fois ses rivages. Les soldats des deux partis firent des prodiges de valeur. La comtesse de Montfort chargea elle-même

ses ennemis l'épée à la main. On se battit tout le jour avec cet acharnement qu'inspire un combat naval, alors qu'il n'est plus de retraite pour le vaincu. Un ouragan, survenu dans la nuit, disperse les deux flottes. Celle de Louis d'Espagne fut jetée sur les côtes de Biscaye. La comtesse de Montfort, heureuse encore malgré ce contre-tems, fut conduite près de Vannes.

Elle envoya alors ses vaisseaux à Hennebon, et résolut d'attaquer la ville de Vannes, puisque le sort semblait la lui désigner. Au moyen d'une fausse attaque, habilement dirigée par Mauny, elle parvint à s'en emparer. Olivier de Clisson et Hervé de Léon, qui avaient laissé prendre si aisément une place aussi forte, sentirent qu'ils ne pouvaient rétablir leur réputation qu'en ressaisissant au plutôt le poste qu'ils avaient laissé occuper par surprise. Ils parvinrent à rassembler une armée de douze mille hommes, dont le commandement fut confié à Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne. La ville fut assiégée avec une telle impétuosité qu'elle retourna à ses anciens défenseurs, qui rentrèrent par les brèches qui n'avaient pas encore été réparées. Robert d'Artois, qui y commandait, reçut une blessure qui ne lui permit pas de tenir campagne, et il se retira à Hennebon.

Sa blessure étant devenue plus dangereuse, il voulut repasser en Angleterre où il espérait trouver de meilleurs chirurgiens; mais il mourut dans la traversée. Le roi d'Angleterre jura qu'il vengerait la mort de celui qu'il appelait son ami, d'une telle manière, que le parti de Charles de Blois s'en ressouviendrait longtems. Des menaces à l'exécution il n'y avait pas loin avec un prince du caractère d'Edouard.

Il fit aussitôt une descente en Bretagne avec des forces considérables. Il avait passé alors une trève avec le roi de France : il publia que son expédition n'était point une infraction aux traités, et qu'il ne faisait que venger une injure particulière. Mais le masque de la pitié ne suffisait pas pour cacher les motifs réels de l'ambitieux monarque. Il savait que le parti de Charles de Blois commençait à l'emporter. Sa politique avait arrêté l'union de sa propre fille Marie avec le fils du comte de Montfort ; il devait donc soutenir une couronne qui allait entrer dans sa famille. De plus, la guerre de Bretagne, si elle avait un heureux succès, était une occasion de pénétrer en France.

Pour répandre la consternation dans tout le pays qu'il se proposait de soumettre, Edouard fit attaquer, à la fois, Rennes, Vannes et Nantes. Charles de Blois s'était renfermé dans cette dernière ville. Le roi d'Angleterre échoua dans cette triple entreprise, quoiqu'il se fut transporté lui-même successivement au camp des assiégeans. Toute son expédition se borna à la prise de Guingamp qu'il livra au pillage.

Cependant ; son armée ne recevait plus de renforts ni de munitions. Louis d'Espagne tenait la mer avec ses vaisseaux et interceptait tous les convois. Enhardi par ces succès, ce général se jeta bientôt sur la flotte Anglaise qu'il força à se diviser et à chercher ailleurs un refuge. Edouard apprit en même-tems l'arrivée du duc de Normandie, qui s'avançait, avec une armée, au secours de Charles de Blois. N'osant livrer une bataille rangée dans un pays dont il n'était pas le maître, il prit le parti de se retrancher

près de Vannes et d'y attendre son ennemi. Il y fut bientôt assiégé par l'armée des Français et des Bretons, montant alors à quarante mille hommes.

Philippe se rendit lui-même en Bretagne : il s'avança jusqu'à Ploërmel ; mais il ne jugea pas à propos d'aller attaquer son rival dans ses retranchemens. Tandis que les deux armées étaient en présence, deux cardinaux vinrent de la part du pape Clément VI, afin de négocier la paix entre les deux rois. Il y avait trop d'animosité dans les esprits, pour qu'il fut possible de songer à une réconciliation sincère. L'on convint, cependant, d'une trêve de trois ans ; mais qui ne devait durer en effet que jusqu'à ce que le plus ambitieux des deux princes eut pris des mesures pour s'assurer la victoire. Edouard n'avait eu que l'intention de se tirer d'une situation difficile : il n'attendit qu'un prétexte pour recommencer la guerre.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Olivier de Clisson avait été fait prisonnier par Edouard, au siège de Vannes. Ce seigneur s'était engagé, avec le prince qui lui avait donné la liberté, à servir les intérêts de la comtesse de Montfort, en paraissant agir pour ceux de Charles de Blois. Le comte de Salisbery fut le dépositaire de ce secret ; mais il le découvrit à Philippe aitôt qu'il eut appris, de son épouse, qu'Edouard avait attenté à son honneur. Le roi de France fit arrêter Clisson et lui fit trancher la tête. Quatorze chevaliers Bretons eurent le même sort. Le corps de Clisson fut pendu aux fourches de Montfaucon, et sa tête, apportée à Nantes, fut exposée au bout d'une lance sur l'une des portes de la ville.

Cette exécution ne put intimider ceux qui tenaient pour Montfort. Dans le fanatisme de l'opinion, les persécutions, loin de décourager, donnent elles-mêmes une force nouvelle. La veuve de Clisson, pour venger la mort de son époux, se mit à la tête de quatre cents hommes, avec lesquels elle porta de tous côtés la terreur et le ravage. Elle alla ensuite rejoindre la comtesse de Montfort, à laquelle elle conduisit son fils encore enfant.

Tandis que ces deux héroïnes étonnaient l'Europe par leurs exploits, Edouard déclarait la guerre à Philippe. Il avait délivré Henri de Léon, qui était son prisonnier, à condition que ce seigneur aurait été, de sa part, défier le roi de France. Charles de Blois, qui s'était attendu à la reprise des hostilités, s'était remis le premier en campagne. Il s'empara bientôt de la ville de Quimper, où le soldat furieux exerça une horrible vengeance, suite naturelle d'une guerre civile alimentée par les haines nationales. Déjà quinze cents personnes avaient été massacrées. On vint dire à Charles qu'on avait vu le corps ensanglanté d'une femme sur lequel un enfant à la mamelle se traînait encore, pressant ce sein glacé de ses lèvres innocentes. Saisi d'horreur à ce récit, le général retrouva dans son cœur la pitié qu'avait bannie l'enivrement de la fureur, et il ordonna de cesser le carnage.

Cependant, le comte de Montfort restait toujours dans la puissance de Philippe. On lui avait proposé plus d'une fois de le mettre en liberté s'il voulait souscrire à l'arrêt de Conflans. Trop fier pour s'avilir, trop sincère pour promettre ce qu'il n'aurait pas tenu, le comte refusa les offres de son ennemi; mais, après quatre an-

nées de captivité, il trouva moyen de se déguiser en marchand, et s'évada de sa prison.

Il passa de suite en Angleterre, mais il en revint bientôt avec des secours moins considérables que ceux auxquels il s'était attendu. Edouard avait saisi le prétexte de la querelle excitée en Bretagne, pour porter à son tour la guerre en France, et il aurait craint d'affaiblir son armée en confiant une portion de ses troupes au comte de Montfort. Ce dernier tâcha de reprendre Quimper avec le peu de soldats qui l'accompagnaient ; mais il fut bientôt obligé de lever le siège. Cédant alors à son malheur, las des fatigues d'une longue guerre et de ses espérances déçues, il alla se renfermer dans Hennebon. Ce fut dans cette ville qu'il mourut de chagrin, le vingt-six septembre 1345. Son corps fut transporté à Quimperlé, et inhumé dans l'église des Jacobins de cette ville. Le roi d'Angleterre, par son testament, fut nommé tuteur de son fils.

Jamais prince n'éprouva peut-être un destin plus funeste que le comte de Montfort, quoique sa vie ne fut pas marquée de ces infortunes éclatantes qui excitent long-temps les regrets. Victime de la haine d'un frère aîné, il était passé d'un trône disputé dans l'obscurité d'une prison. La mort qui termine tous les maux, était venu le surprendre à l'instant où il venait de retrouver la liberté.

Si tout paraissait contraire au parti de Montfort, tout semblait favorable à celui de Charles de Blois. Dans l'année même où mourut son ennemi, l'épouse de ce prince accoucha d'un fils,

l'héritier de ses droits et de ses espérances. Mais la fortune n'est pas plus stable dans ses bienfaits que dans ses rigueurs, et le moment était arrivé où elle allait changer tout-à-coup.

Edouard avait terminé ses préparatifs. Devenu le défenseur d'un parti qui n'attendait rien que de lui seul, il se hâta de mettre à la voile, à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Il dirigeait sa flotte vers les rivages de la Guyenne; mais les vents contraires le forcèrent de relâcher en Normandie. Plus heureux en France qu'il ne l'avait été en Bretagne, il se rendit bientôt maître de la province où le sort l'avait jeté, et il vint porter la terreur jusqu'aux portes de Paris. Philippe, qui n'avait pas encore quitté cette ville, effrayé d'une conquête aussi subite, voyait de son palais même les armées étrangères sur le sol de la France, et il songea enfin à repousser l'ennemi, lorsque les flammes, qui réduisaient en cendres les hameaux voisins de la capitale, vinrent se refléchir sur les murs du Louvre.

Il rassembla bientôt une armée de cent mille hommes, et força à son tour Edouard à la retraite. Les Anglais furent atteints et obligés de combattre près du village de Créci, qui faisait partie de l'héritage propre de la mère d'Edouard. Alors se livra cette bataille si célèbre dans les fastes de l'Europe, où le roi d'Angleterre fut vainqueur d'une armée plus forte que la sienne; mais qui avait été levée avec précipitation.

Tandis que la France se voyait prête à subir le joug d'un vainqueur irrité, les armes Anglaises avaient pris, en Bretagne, un ascendant non moins marqué. Le comte de Northampton,

qu'Édouard avait envoyé au secours de la comtesse, s'était emparé des villes de Carhaix et de la Roche-Derrien. Thomas Dagworth avait bientôt remplacé ce général dans le commandement, et il ne voulut pas se montrer moins courageux ou moins heureux que lui. Il prit à son tour Lannion et Ploërmel. Charles de Blois tenta vainement de s'opposer à ces conquêtes multipliées : il attaqua Dagworth dans la lande de Cadoret; mais il fut repoussé avec perte par une armée inférieure en nombre à la sienne.

Pour effacer la honte de ces défaites, Charles de Blois vint avec toutes ses troupes, qui montaient à quatorze mille hommes, mettre le siége devant la Roche-Derrien. Il conduisit ses attaques avec tant de vigueur, que la garnison demanda à capituler. Charles, trop assuré de la victoire et irrité par ses revers passés, exigea que ses ennemis se rendissent à discrétion. Réduits à l'alternative de périr de besoin ou d'être immolés par le fer du vainqueur, les assiégés refusèrent de se rendre, et choisirent un parti qui leur laissait du moins toute leur gloire. Tandis qu'ils se défendaient encore, Dagworth parut avec huit mille hommes pour les secourir.

Charles de Blois partagea alors son armée en deux. Une partie continua d'assiéger la ville, tandis que l'autre, postée sur la rivière de Jaudi, à l'endroit nommé *le Placis-Verd*, fit face à l'armée anglaise.

Dagworth, obligé de joindre la ruse à la force, évita les troupes qu'avait placées Charles de Blois pour s'opposer à son passage, et il traversa la rivière au Pont-Aziou, où elle n'était pas défendue. Après avoir examiné soigneusement la position des en-

nemis, il tomba sur eux, à l'improviste, au milieu de la nuit la plus obscure. Un combat affreux se livra entre les deux partis, à la clarté des torches. Dagworth, fait prisonnier, allait être conduit à la tente de Charles, quand il fut rencontré par un peloton de ses soldats qui mit les vainqueurs en fuite.

Charles de Blois s'élança avec impétuosité au milieu des ennemis. Il fit de sa main Dagworth son prisonnier. Les Anglais, privés de leur chef, avertirent la garnison de la Roche-Derrien. Celle-ci sortit dans ce tumulte, et soutint, à son tour, ceux qui étaient venus la défendre. Le général Anglais fut délivré de nouveau. Charles de Blois, qui avait affaibli son armée en la divisant, ne put résister à cette double attaque. Il fit des prodiges de valeur; mais le courage d'un soldat ne répare pas la faute d'un général. Environné d'ennemis, il ne désespera pas de vaincre encore; mais ce fut envain. Ses plus fidèles serviteurs tombèrent à ses côtés. Couvert lui-même de dix-huit blessures, il se rendit à Robert Duchâtel, chevalier Breton.

Tel fut le résultat de la bataille de la Roche-Derrien, qui se livra le 18 juin 1347. Un grand nombre de seigneurs des premières familles de Bretagne, y perdit la vie. On évalua à quatre mille hommes la perte des Français et des Bretons. Dagworth alla visiter Charles de Blois après la bataille. Il le trouva couché sur un lit de plumes, où l'on avait pansé ses blessures. Il voulut obliger ce prince à se constituer son prisonnier; mais Charles refusa de le faire, craignant qu'un Anglais n'abusât sur lui des droits de la victoire. Dagworth irrité le fit placer sur de la paille,

comme si ce traitement convenait mieux à la fortune du vaincu. Charles accepta sans murmure ce présent d'un ennemi, et loua Dieu de le trouver digne de souffrir encore. Devenu supérieur à son sort par la résignation religieuse, il voulut conserver, jusqu'à la fin de ses jours, le souvenir de cette couche qu'il avait trouvée dans le malheur, et il jura solennellement qu'il n'en aurait jamais d'autre.

La comtesse de Montfort fit passer Charles en Angleterre, après l'avoir transféré en Bretagne dans les villes de Carhaix, Quimperlé, Vannes, Brest et Hennebon. Ce prince arriva à Londres au moment où l'épouse d'Edouard, dans ce siècle où les femmes rivalisaient de courage avec leurs époux, y conduisait elle-même le roi d'Ecosse qu'elle avait vaincu.

Les habitans de la Roche-Derrien, plus que jamais en butte à la vengeance des Anglais, qui faisaient retomber sur eux toutes les horreurs d'un long siége, demandèrent des secours à Philippe. Ce monarque, que la fortune avait abandonné, fit cependant un dernier effort pour secourir ses alliés. Les troupes qu'il envoya reprirent la ville; mais elles se livrèrent, à leur tour, à des représailles que ne justifie jamais la fureur des partis.

La détention de Montfort avait obligé son épouse à se charger seule des soins de la guerre; la captivité de Charles mit Jeanne de Penthièvre dans la même obligation. Ces deux princesses soutinrent leurs droits avec le même courage, et, telle était la fureur de cette lutte opiniâtre, que la défaite ou la mort des chefs ne ralentissait point le zèle de leurs défenseurs, et que le sexe le

plus faible y combattait avec l'intrépidité des héros. Ce fut pour l'Europe un spectacle étrange que cette guerre dans laquelle deux grandes puissances étaient intéressées, et qui était dirigée par deux femmes.

Cependant, le roi de France, forcé de suspendre le cours rapide de ses malheurs, le roi d'Angleterre craignant d'abuser de la fortune dans la prospérité, convinrent tous deux d'une trève : elle fut passée en 1348. Cette suspension d'armes se prolongea durant quelques années, sans que la paix s'ensuivit pour cela en Bretagne. Il ne s'y livra plus, il est vrai, de bataille rangée ; mais chaque jour était témoin de l'un de ces combats particuliers qui ne suffisent jamais pour accabler le parti vaincu, et qui sont plus propres à perpetuer les haines qu'à les éteindre. Les deux monarques eux-mêmes, malgré la trève, entretenaient la discorde sous les apparences de la paix. Ils permettaient à leurs sujets de prendre part à ces expéditions, les désavouant si elles ne réussissaient pas, et en tirant avantage si le succès répondait à leurs espérances.

Ce fut dans l'un de ces combats que périt Dagworth. Cahours, célèbre aventurier qui avait quitté le service du roi d'Angleterre pour entrer à celui de Charles de Blois, passait avec cent vingt hommes d'armes devant la ville d'Auray. Dagworth, qui s'était renfermé dans cette place, ne put supporter l'insolence du transfuge qui semblait braver son ancien général et s'applaudir devant lui de sa trahison. Il se présenta avec cent soldats pour le combattre ou plutôt pour le chasser ; mais cet habile capitaine, qui avait tant de fois remporté la victoire dans des batailles san-

glantes, devait terminer sa carrière dans une rencontre obscure. Il fut vaincu complètement, et les guerriers qui l'accompagnaient périrent tous avec lui.

Bremburg, que les Chroniques Bretonnes appellent *Brembro*, commandait, pour les Anglais, dans la ville de Ploërmel. Sitôt qu'il eut appris la mort de Dagworth, il se livra aux derniers excès pour venger celui qui avait été, à la fois, son frère d'armes et son compatriote. Oubliant qu'il était auxiliaire, il faisait tomber sa vengeance sur ceux-mêmes qu'il aurait dû protéger. Il faisait prisonniers les laboureurs qu'il surprenait dans les campagnes, et les conduisait à son camp liés deux à deux par des chaînes de fer. Cette conduite rendait plus pénible encore le souvenir de la mort de Dagworth. Ce général avait défendu à ses soldats, par son testament, d'inquiéter les cultivateurs et les artisans des villes; mais il n'est pas rare de voir venger le trépas d'un héros par des moyens que lui-même aurait désavoués.

A la nouvelle de ces hostilités, une indignation générale éclata en Bretagne. La haine nationale se mêla à la fureur des partis. Il n'y eut qu'un cri contre les Anglais, et les Bretons demandèrent de toutes parts que l'on fit cesser ces brigandages.

Jean de Beaumanoir, qui commandait pour Charles de Blois dans la ville de Josselin, demanda un sauf-conduit à Bremburg et alla trouver ce capitaine. Les deux guerriers se parlèrent avec cet orgueil que ne peuvent adoucir les excuses et qui demande du sang pour laver les outrages.

Beaumanoir reprocha à l'Anglais sa conduite, qui n'était pas

celle d'un guerrier, puisqu'elle le portait à poursuivre des gens désarmés. Il lui enjoignit de rendre les prisonniers qu'il tenait en son pouvoir, et de cesser à l'avenir ces violences que n'autorisent jamais les lois de la guerre. Bremburg, blessé du ton impérieux de son adversaire, refusa de rendre les captifs que celui-ci était venu réclamer. Faisant ensuite une injure nationale d'une provocation personnelle, il ajouta que ce n'était pas aux Bretons, guerriers faibles et ignorés, à dicter des lois aux Anglais dont la valeur surpassait celle de tous les peuples.

Beaumanoir ne pouvait venger cette jactance au moment même. Il se contenta de soutenir la gloire de ses compatriotes, disant qu'il serait facile de voir quels étaient les guerriers des deux nations qui devaient l'emporter ; que si la trève ne fournissait pas l'occasion d'une bataille générale, ils pouvaient réunir, dans un lieu désigné, un certain nombre de gentilshommes des deux partis. Il ajouta, en finissant, que si les Anglais oubliaient de se trouver au rendez-vous, les Bretons ne manqueraient pas à leur parole.

Bremburg avait été trop loin pour se démentir. Ces derniers mots étaient plus qu'un simple défi. Les deux commandans proposèrent entre eux ce mémorable, mais inutile combat *des Trente* qui se livra le 27 mars 1351, dans les landes de la Croix Helléan, au Chêne de Mi-Voie, également éloigné de Josselin et de Ploërmel.

C'était un reste des mœurs barbares des peuples septentrionaux que cet usage des combats particuliers. Les guerriers n'y versaient point leur sang pour cimenter la paix entre les peuples, mais pour

venger l'honneur des nations. Dans tout autre moment, un combat semblable n'eut été qu'une lutte de gloire et de courage; mais, après dix années de guerres civiles, ces sentimens commençaient à faire place à la fureur et à la haine.

Beaumanoir prit avec lui neuf chevaliers et vingt-un écuyers. Bremburg choisit vingt Anglais, six Allemands et quatre Flamands. Le capitaine Anglais harangua sa troupe qu'il avait le premier rangée en bataille. Habile à profiter d'une erreur accréditée pour inspirer de la confiance à ses soldats, il leur dit qu'une prophétie de Merlin annonçait, pour ce jour même, une victoire aux Anglais. Mais les prestiges de la féerie commençaient à disparaître, et les guerriers de ce siècle se fiaient plus sur leurs épées que sur le secours des enchanteurs.

Le combat allait commencer, lorsque Bremburg, soit timidité, soit prudence, représenta à son adversaire qu'il convenait de le différer, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu tous deux l'agrément de leurs souverains. Bremburg pouvait craindre le blâme de ses chefs; mais Beaumanoir, durant la captivité de Charles de Blois, dans un pays livré à la guerre civile, ne répondait à personne de ses actions, et laissait à la victoire le soin de les justifier. Il s'écria, *qu'il était trop tard, et que la noblesse bretonne ne s'en retournerait pas sans savoir qui avait plus belle amie.* Après cette réponse de courtoisie à-la-fois et de valeur, et qui peint si bien les mœurs du tems, il se retourna vers ses compagnons et leur fit part de la proposition de son rival. Charruel repartit au nom de tous que s'ils se retiraient sans combattre, ils se ren-

drnient la risée des spectateurs qu'avait attirés, de toutes parts, la nouvelle du combat.

Les soixante-deux guerriers se chargèrent alors avec fureur. Ils étaient rangés sur deux lignes, selon la manière de combattre usitée alors parmi les chevaliers. Le combat fut terrible. Chacun, suivant la coutume du tems, portait avec soi l'arme qu'il préferait. L'un se servait d'une hache, l'autre d'un marteau, celui-ci d'une faulx tranchante. Cinq gentilshommes Bretons furent dabord mis hors de combat. Les vingt-cinq qui restaient, loin d'être découragés, cherchèrent à remplacer le nombre par la valeur. Beaumanoir, qui les avait animés par son exemple, créa l'un d'eux chevalier sur le champ de bataille, afin que ce titre nouveau, donné dans une circonstance aussi solennelle, excitât l'émulation parmi ses guerriers et en fit plus que des soldats.

Après quelque tems d'une lutte soutenue avec un égal courage, on convint des deux côtés de reprendre haleine. Quand l'attaque recommença, Bremburg, pour fixer la victoire de son côté par un coup décisif, courut à Beaumanoir. Joignant alors la ruse à la force, faisant succéder les promesses aux menaces, il offrit de lui laisser la vie s'il consentait à se rendre. L'Anglais parlait encore, quand il reçut deux coups qui l'étendirent mort sur le champ de bataille.

La mort du chef rallentit l'ardeur de ses guerriers; mais Croquart, prenant la place dont son courage le rendait digne, se mit à leur tête en s'écriant : *compagnons ! laissez-là les prophéties de Merlin, et ne nous fions qu'à notre courage !* Animés par ces paroles, les

Anglais retournèrent à la charge avec plus de fureur. Trois des prisonniers Bretons, profitant de cet instant de désordre, s'échappèrent, et, quoique blessés, retournèrent dans leurs rangs, moins punis d'avoir été vaincus, que jaloux de vaincre à leur tour.

Beaumanoir fut blessé dans ce moment. Il se retira à l'écart pour étancher la soif ardente que lui causait la perte de son sang et la fatigue du combat. Geoffroi du Bois, qui avait porté le coup mortel à Bremburg, plus animé que jamais au carnage, apercevant son chef à l'écart, lui cria : *Beaumanoir, bois ton sang, ta soif se passera.* Rappelé à lui-même par ces paroles dignes de la fureur dont étaient enivrés tous les combattans, l'intrépide guerrier eut honte d'avoir cédé à un besoin de la nature, et il se jeta sur les ennemis avec plus d'acharnement encore.

Jusques là, les Anglais avaient conservé l'avantage. Guillaume de Montauban s'éloigna de ses compagnons, afin de mettre, entre lui et les ennemis, l'espace qu'il lui fallait pour se jeter sur eux avec plus d'impétuosité. Beaumanoir, croyant qu'il prenait la fuite, s'écria : *mauvais chevalier, où vas-tu ? il te sera reproché à toi et à ta race.* Montauban lui répondit froidement : *fais ton devoir; je ferai le mien.* Aussitôt, poussant son cheval à toute bride, il fond sur les Anglais avec une telle rapidité, qu'il met le désordre parmi eux. Cette attaque subite décida la victoire. Les Bretons dispersèrent la troupe ennemie qu'ils n'avaient pu rompre encore. Ils massacrèrent quelques Anglais, et reconduisirent Croquart prisonnier à Josselin. L'honneur de cette journée fut accordé à Tinténiac, du côté des Bretons, et à Croquart du côté des

Anglais. On ne compta, dans ce combat célèbre, que cinq chevaliers de tués, un seul du côté des Bretons, et quatre du côté des Anglais.

Ainsi s'est terminé ce combat des Trente, si célèbre parmi les Bretons, et toujours passé sous silence par les adversaires de leur nation, comme si la destinée du vaincu, dans un combat aussi terrible, n'était pas encore un titre à la gloire.

Les historiens ont négligé de dire que les guerriers des deux partis combattaient tous à cheval, circonstance attestée dans un vieux poëme contemporain. Cet oubli a fait regarder des uns ce combat si avéré comme une fable, et des autres l'action de Montauban comme une lâcheté qui avait occasionné une victoire plus honteuse qu'une défaite, puisqu'elle était due à une infraction des lois de l'honneur.

Dans les anciennes Chroniques, la troupe des soixante-deux combattans est appelée *la bataille*, et, par ce terme, l'on désignait spécialement la cavalerie. De plus, à cette époque, les armées européennes étaient composées presque entièrement de gens à cheval, et un gentilhomme aurait cru déroger à sa qualité s'il avait combattu à pied.

C'est surtout dans les tems d'orage que se montrent les guerriers illustres. La gloire apparaît sur le théâtre des discordes civiles, comme pour dédommager, par son éclat, du repos que l'on a perdu. Ce fut à cette époque que se formèrent deux hommes, devenus depuis si célèbres dans les fastes de la France, Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson. Ces deux guerriers, qui devaient

plus tard se donner mutuellement le nom de frère d'armes, étaient alors ennemis. Duguesclin était entré dans le parti de Charles de Blois, et Olivier de Clisson, pour venger la mort de son père, servait la cause de Montfort. Doués tous deux d'une valeur brillante, ils préludaient alors à leur haute renommée, et exerçaient ce bras redoutable à qui l'on devait confier un jour l'épée de connétable de France.

Cependant, malgré la trève, le roi Jean, qui venait de succéder à Philippe, voulut secourir les alliés qu'avait soutenus son prédécesseur, et qui avaient été si funestes à la France. Il envoya en 1352 le maréchal d'Offemont en Bretagne. Les Anglais allèrent à la rencontre de ce général, et quoiqu'ils ne fussent pas en nombre égal, ils l'attaquèrent et mirent ses soldats en déroute près de Mauron. Ce fut dans ce combat que périt Tinténiac.

Duguesclin, qui venait de se faire connaître par quelques actions d'éclat, courait la campagne avec environ soixante soldats appelés alors des brigands, parce qu'ils étaient les plus faibles, mais auxquels on donna, dans la suite, le nom d'aventuriers. Jusques là, les forêts seules lui avaient servi de retraite, et nulle place n'était encore en sa puissance. Il apprit que la garnison de Fougeray avait fait une sortie, et que ce poste n'était confié qu'à un petit nombre de défenseurs. Aussitôt il fait cacher la plus grande partie de ses soldats près de la ville. Les autres se déguisent en bûcherons, et le cou ployé sous le fardeau trompeur qu'ils avaient rassemblé à la hâte, ils vont se présenter devant les Anglais. Les portes leur sont ouvertes. Duguesclin entre le premier, se débarrasse de l'ac-

coutrement, qui cachait ses armes, et se jette sur les soldats ennemis qui accourent pour réparer leur imprévoyance. Le reste de sa troupe, entendant le signal dont on était convenu, arrive à son secours. Le chevalier Breton s'empara ainsi de la ville, et, quand la garnison fut de retour, il alla au-devant d'elle, lui livra bataille, et tua de sa main Robert Brambolle, qui la commandait.

Ce fut dans le même tems que la ville de Nantes, qui tenait toujours pour Charles de Blois, fut sur le point d'être surprise par les Anglais. Cinquante soldats de cette nation s'étaient déjà introduits secrètement dans le château, lorsque Guy de Rochefort, gouverneur de la ville, fut averti à tems pour empêcher ce poste de tomber en leur pouvoir.

Le roi de France et les états de Bretagne s'étaient inutilement employés près du roi d'Angleterre, pour obtenir la délivrance de Charles de Blois. Une prière du pape décida enfin Edouard à rendre la liberté à son captif; mais sa politique changeant avec les circonstances, il voulut tirer parti d'un consentement qui nuisait à ses desseins.

Il promit, en conséquence, de mettre Charles sur le trône en mariant sa fille Marguerite au fils aîné de ce prince. Le traité fut juré et signé de part et d'autre; mais le comte de Derby en empêcha l'exécution. Ce seigneur représenta au roi qu'il ne pouvait abandonner Montfort sans se déshonorer aux yeux de la postérité. Joignant ensuite les conseils mêmes de l'intérêt à ceux de la gloire, il lui dit qu'il pouvait compter sur Montfort attaché par tous les liens à l'Angleterre, tandis que Charles de Blois était et serait toujours l'allié naturel de la France.

Edouard craignit de porter atteinte à sa réputation. La honte, aussi forte chez lui que l'amour de la justice, lui fit rompre la convention qu'il avait faite. Charles de Blois obtint la permission de revenir en Bretagne, afin d'y chercher l'argent exigé pour sa rançon. Il laissa à sa place ses deux fils en otage, et promit de ne prendre les armes que lorsqu'il aurait acquitté le prix de sa délivrance.

La trève étant expirée, la guerre recommença entre la France et l'Angleterre. Ce fut dans cette campagne nouvelle que se livra, le 19 septembre 1356, près de Poitiers, cette bataille si funeste à la France, où le prince de Galles tailla en pièces l'armée du roi Jean, et fit ce prince lui-même prisonnier. Cet événement fut aussi fatal au parti de Charles de Blois qu'il l'était à la France entière. Ce prince, en effet, commença à ne plus recevoir de troupes de ses alliés, et les Anglais, maîtres de la plus grande partie du royaume, se rendaient de toutes parts en Bretagne pour y soutenir le parti de Montfort.

Cependant, quoique la France eût subi le joug du vainqueur, la Bretagne lui résistait encore, et, quoique affaiblie par ses divisions, elle était le théâtre sinon de victoires signalées, du moins de faits d'armes aussi utiles, puisqu'ils procuraient le salut de la patrie. La bataille de Poitiers fut bientôt suivie du siége de Rennes.

Le duc de Lancastre, un des fils d'Edouard III, qui faisait la guerre en Normandie, avait quitté cette province pour voler au secours du prince de Galles, dont l'armée était inférieure en

forces à celle du roi Jean. Ce général fut arrêté au Pont de Cé, sur les bords de la Loire; ce fut là qu'il apprit l'issue de la bataille de Poitiers. Voulant utiliser les troupes qu'il avait sous son commandement, et dont le prince de Galles n'avait plus besoin, il entra en Bretagne avec son armée où se trouvait le jeune comte de Montfort. Il alla assiéger la ville de Rennes, le 3 octobre 1356.

Il investit la place de tous côtés, espérant la forcer à se rendre par la famine, mais il trouva que ce moyen trop lent ne répondait pas à son impatience. L'hiver survint, le siège traîna en longueur, et, si les habitans de Rennes eurent à souffrir de la disette, l'armée Anglaise n'eut pas moins à se plaindre des rigueurs de la saison.

Bertrand Duguesclin, qui n'avait pu entrer dans la ville, se tenait dans les forêts voisines. De là, il tombait à l'improviste sur les ennemis, s'emparait de leurs convois, et, les harcelant à chaque instant, faisait prisonniers ceux qui étaient envoyés au fourrage.

Dans l'une de ces courses, il prit un officier de l'armée Anglaise, nommé le baron de la Poule. Le héros Breton portait un aigle sur ses armes, ce qui fit dire à ses soldats que *l'aigle Bretonne avait plumé la poule d'Angleterre.* Duguesclin apprit de cet officier que le duc de Lancastre, rebuté de la longueur du siège et de ses assauts infructueux, faisait creuser un souterrain au moyen duquel il se proposait d'introduire ses troupes dans la ville. Le chevalier Breton fit part de cette nouvelle au Boiteux de Penhoët, gouverneur de Rennes. Celui-ci fit placer dans chaque maison des

bassins de cuivre, contenant de petites balles de plomb. Le bassin sonore, prompt à renvoyer le bruit, avertit bientôt du côté où la mine était dirigée. Alors le gouverneur fit contreminer les travaux des ennemis, et ceux-ci furent ensevelis sous les ruines de leur propre ouvrage.

Sur ces entrefaites, une trève fut conclue entre les rois de France et d'Angleterre. Le prince de Galles envoya l'ordre au duc de Lancastre de lever le siège. Mais ce général, irrité par les obstacles, refusa d'obéir, et resserrant la ville de plus près, il jura qu'il n'en partirait pas qu'il n'eut arboré le léopard sur ses murs.

Pour engager les habitans à sortir des murailles qui les protégeaient, il fit conduire un troupeau de deux mille pourceaux devant les remparts. Séduits par l'appat d'une proie facile, les assiégés allaient quitter l'enceinte à laquelle ils devaient leur sureté, lorsque Penhoët, opposant l'adresse à la ruse, trouva un expédient de tromper son ennemi et de satisfaire ses concitoyens. Il fit suspendre une truie à l'une des portes de la place. Les pourceaux, dispersés dans les prairies voisines, accoururent aux cris de cet animal, et entrèrent avec lui dans la ville.

Cependant, les assiégés ne tardèrent pas, quelques tems après, à ressentir de nouveau toutes les horreurs de la disette. Ils se rassemblèrent et convinrent de demander une capitulation honorable. A ces mots un habitant se leva. « Si nous nous rendons, » s'écria-t-il, notre parti est à jamais détruit, et la couronne » échappe à celui à qui nous avons juré de la conserver. Nous » ne pouvons capituler sans son aveu. Je prends sur moi le soin

» périlleux de l'informer de notre situation. Puisque nous devons
» tous périr dans cette extrémité, il vaut mieux qu'un seul se
» dévoue pour le salut de tous. Je vais me rendre au camp des as-
» siégeans, je capterai la bienveillance du général ennemi, et j'en
» profiterai pour m'évader et me rendre à Nantes. Si mon projet
» est découvert, je sais que je m'expose à la mort; mais je me
» trouve heureux de pouvoir sacrifier ma vie à Dieu, à mon
» prince et à mes compatriotes. Il me reste une grâce à vous
» demander; si je péris dans cette entreprise, que cette assemblée
» daigne pourvoir aux besoins de ma femme et de mes sept enfans. »

Cette proposition généreuse est accueillie avec enthousiasme. Toutes les cloches sonnent en signe de réjouissance, car, indépendamment de l'espoir de la délivrance, c'est aussi une fête qu'un noble dévouement. Le jour suivant on fait une sortie. L'intrépide habitant, qui s'était mêlé aux soldats, se rend aux Anglais et demande à parler à leur général. Conduit à la tente du duc de Lancastre, il dit à ce prince que les assiégés attendaient pour le lendemain un convoi de vivres conduit par quatre mille Allemands. Le duc, trompé par ces paroles, que semblaient confirmer les témoignages de l'allégresse publique des habitans de Rennes, envoya la majeure partie de ses troupes au devant du secours prétendu. A la faveur de ces mouvemens, le citoyen généreux que le patriotisme avait rendu transfuge, s'échappa du camp, et, se dirigeant vers Nantes, il rencontra sur son chemin Duguesclin, à qui il fit part du succès de sa ruse.

Duguesclin se rendit aussitôt au camp des assiégeans affaibli par

cette diversion. Il passa au fil de l'épée tout ce qui tomba sous sa main, mit le feu aux tentes, et entra en vainqueur dans la ville de Rennes. Il fit conduire les vivres qui étaient destinés pour les Anglais, paya les charretiers qui les avaient amenés, et leur recommanda d'aller de sa part saluer le duc de Lancastre.

Ce prince, instruit de ce nouveau trait de courage, désira voir le héros dont la renommée publiait partout les exploits. Il envoya un sauf conduit à Duguieselin et le fit prier de passer dans son camp: le guerrier Breton s'y rendit sans hésiter. Le général Anglais le reçut avec tous les honneurs dus à son courage; il tâcha, mais envain, de l'attirer dans son parti. Ma foi n'est plus à moi, répondit Duguesclin, Charles de Blois est mon souverain et je me déshonorerais en l'abandonnant. Le héros de la Bretagne donna de nouvelles preuves de sa bravoure dans un combat particulier qu'il livra dans le camp des Anglais, dans lequel il tua un chevalier qui s'était proposé de venger la mort de son parent, le commandant de Fougerai.

Cependant, Charles de Blois croyant qu'il pourait manquer à sa parole, quand son ennemi lui-même enfreignait les traités, s'était approché de Rennes avec une armée de dix mille hommes. Mais n'ayant pas osé attaquer les Anglais dans la position qu'ils occupaient, il fut contraint de se retirer.

Le duc de Lancastre, changeant de ruse avec des ennemis aussi difficiles à vaincre qu'à surprendre, fit construire une tour en bois qui pouvait contenir un grand nombre de soldats, et qui, les élevant au niveau des murailles, leur donnait la facilité de les

escalader. Duguesclin et Penhoët, qui avaient tant de fois déjoué les projets de leur ennemi, sortirent avec cinq cents archers pour détruire la fatale machine. Duguesclin, tenant une torche d'une main, son épée de l'autre, marche courageusement à la tête de cette troupe d'élite. Il enfonce à coups de hache la porte de la tour, et la livre aux flammes avec ceux qui y étaient renfermés. Il se dirige ensuite vers la ville, et taille en pièces les Anglais qui tentent deux fois de s'opposer à sa retraite.

Malgré ce nouveau succès, les habitans de Rennes, plus découragés par le besoin que rassurés par le courage de leurs défenseurs, se voyaient obligés d'en venir à un accomodement. Les négociations allaient s'ouvrir, lorsque le duc de Lancastre reçut l'ordre formel d'Edouard de lever le siège : on craignit cependant que ce général ne fut tenté de désobéir encore, et l'on chercha un expédient pour l'éloigner.

Duguesclin connaissait le serment du duc. Il lui proposa de l'introduire dans la ville avec une escorte de dix hommes, tandis que ses drapeaux flotteraient sur les murs. Les habitans se hâtèrent de souscrire à cette condition, et Rennes dut enfin sa délivrance à une flatterie que la nécessité faisait à l'orgueil. Le général Anglais entra dans la ville; mais il ne fut pas plutôt sorti des barrières, que les habitans jetèrent à ses pieds le pavillon menteur que la victoire n'avait pas appris à respecter. Quelques-uns, en arrachant la bannière Anglaise, s'écrièrent : *Il a été dit qu'elle y serait mise, mais non qu'elle y resterait.* Charles de Blois entra dans la ville après le départ du duc de Lancastre,

et, pour récompenser les nouveaux services que lui avait rendus Duguesclin, il fit don à ce guerrier du château de la Roche-Derrien.

Le roi Jean avait fait à Londres un traité de paix qui fut hautement rejeté par la France. La trève ayant été rompue, Edouard donna l'ordre au duc de Lancastre de recommencer la guerre en Bretagne. Ce prince alla assiéger Dinan. Duguesclin s'était renfermé dans cette place avec son frère et le Boiteux de Penhoët. Ayant été vivement pressés par les Anglais, ces guerriers furent obligés de demander une suspension d'armes. Ce fut pendant cette courte trève que se livra, entre Bertrand Duguesclin et Thomas de Cantorbery, un nouveau combat dont le héros Breton sortit vainqueur. Le roi d'Angleterre, préparant un armement pour passer en France, fit savoir au duc de Lancastre de venir le joindre. Alors le siège de Dinan fut levé.

Cependant, la monarchie Française penchait vers sa ruine, et c'en était fait de la nation, si Edouard n'eut accordé la paix aux vaincus et ne leur eut donné le tems de réparer leurs nombreuses défaites. Le traité de Brétigny suspendit les hostilités entre les deux couronnes, et la Bretagne, qui avait été la cause première de la guerre, fut comprise dans cette pacification.

Le jeune comte de Montfort et Charles de Blois comparurent à Saint-Omer devant les rois de France et d'Angleterre. Il fut proposé aux deux prétendans de diviser la Bretagne en deux parties égales; mais, cette condition ayant été rejetée, les deux princes se préparèrent de nouveau à la guerre. On obtint seulement d'eux que le traité de paix serait changé en une trève.

Quand la trève fut expirée, Charles de Blois, après s'être emparé de Carhaix et de la Roche aux Anes, alla assiéger Becherel. Montfort, que le roi d'Angleterre venait de déclarer majeur, vint à son tour cerner l'armée de son rival. Charles de Blois, se voyant contrassiégé dans une position où il lui était difficile de livrer bataille, proposa à son adversaire de décamper et d'aller combattre dans les landes d'Evran. Montfort accepta le défi. Les deux armées se trouvèrent bientôt au rendez-vous dont on était convenu. On allait en venir aux mains, lorsque deux évêques tentèrent encore d'amener une réconciliation entre les deux princes. Leur ministère suspendit du moins un instant la fureur de cette longue guerre. Les deux concurrens convinrent d'un partage, se donnèrent mutuellement des ôtages, et jurèrent sur l'évangile d'être fidèles à ces nouveaux sermens.

Jeanne de Penthièvre ne put se résoudre à voir partager une succession qu'elle regardait comme son unique propriété. Elle refusa d'acquiescer à ces conditions. Le traité, devenant nul par cette circonstance, ne procura qu'une trève de quatre mois. On proposa alors de choisir le prince de Galles pour arbitre d'une réconciliation sincère. Mais cette nouvelle convention fut rompue par la fatale complaisance de Charles de Blois, qui mettait ses affections personnelles au-dessus de ce qu'il se devait à lui-même et de ce que lui dictait la justice.

Les deux prince se rendirent mutuellement les ôtages qu'ils s'étaient donnés ; mais Montfort refusa de laisser aller Duguesclin qu'il tenait en son pouvoir, et qu'il accusait d'être la cause principale

de la guerre. Duguesclin, voyant que le terme que lui avait fixé l'honneur était passé, s'évada. Informé de la valeur et des hauts faits d'armes de ce guerrier, le roi Jean le prit à son service, ainsi que tous les chevaliers Bretons qui s'étaient associés à la fortune de leur chef. Duguesclin se rendit avec sa troupe dans la Basse-Normandie, où il battit plusieurs fois les Anglais. Plus tard, il gagna sur eux la bataille de Cocherel, où le captal de Buch fut fait prisonnier.

Cependant, les deux rivaux avait recommencé la guerre en Bretagne. Montfort s'empara du château de Sucinio, dans la presqu'île de Rhuis, et de celui de la roche Périou. Il alla ensuite mettre le siège devant la ville d'Aurai. Charles de Blois, informé des entreprises de son ennemi, rassembla ses troupes pour lui livrer bataille. Il se prépara à quitter Nantes, et la comtesse de Penthièvre, son épouse, lui dit à son départ, en présence de tous les chefs de son armée : « Monseigneur, vous allez défendre mon héritage et le vôtre, je » ne vous demande qu'une grâce, c'est de ne passer aucun traité » à moins que le duché ne nous reste. » Charles, obéissant à un ascendant qui maîtrisait son inclination, marcha du côté de Rennes et passa ses troupes en revue à Josselin. Il y fut rejoint par la plupart des gentilshommes des premières familles de Bretagne. Son armée se montait à quatre mille hommes. Une grande partie de la noblesse française y avait suivi Duguesclin, jalouse de se distinguer sous ses ordres.

Jean de Montfort, qui faisait le siège d'Aurai, ayant été instruit de l'approche de son ennemi, lui fit porter encore des paroles de

paix. Il offrit de se contenter de la moitié de la Bretagne, et de laisser le tout à Charles, s'il mourait sans enfant. Cette proposition si juste fut regardée comme une marque de faiblesse, et Charles de Blois, fidèle à suivre les intentions de son épouse, répondit qu'il ne s'agissait plus de négocier, mais de se préparer au combat.

Montfort ne songea plus alors qu'à soutenir l'attaque de son rival. Il avait été rejoint par Jean Chandos et les Anglais, chassés de la Normandie par Duguesclin; mais toute son armée ne montait pas à plus de deux mille quatre cents hommes.

Cependant, la garnison d'Aurai, ne pouvant plus tenir davantage, fit savoir à Charles de Blois qu'elle était sur le point de se rendre. Charles envoya aux assiégés un billet attaché à une flèche, par lequel ils les instruisit de son arrivée et les invita à se défendre encore quelques jours, leur permettant d'ouvrir leurs portes aux ennemis s'ils n'étaient pas secourus avant ce terme. La garnison traita alors avec les Anglais et promit de se rendre le lendemain de la Saint-Michel, à condition qu'il lui serait fourni des vivres en attendant.

Bientôt l'armée française parut devant celle des Anglais. Une prairie, où la mer montait deux fois le jour, séparait les soldats des deux partis. Montfort proposa d'attaquer avant que les troupes de Charles eussent le tems de se rallier; mais Clisson lui répondit qu'il y aurait de la lâcheté à vaincre par surprise.

Dans la nuit qui précéda la bataille, Charles de Blois eut un songe qui semblait lui présager sa mauvaise fortune, et dont jusqu'à sa dernière heure il lui resta une impression funeste. Il

crut voir un faucon qui venait de l'océan, et qui, suivi d'un grand nombre d'éperviers, fondit sur un aigle qu'il fit tomber à terre, et dont il dévora la cervelle sanglante. Quelque soit la vérité de ce récit, toujours est-il vrai que ces rêves, produits par une imagination frappée et considérés par le peuple comme des avis du ciel, ont été plus d'une fois le présage des grandes catastrophes.

Le lendemain, les deux armées se trouvèrent rangées en bataille. Montfort permit à la garnison d'Aurai de se joindre à ses ennemis, dans la crainte qu'elle ne vint attaquer son armée par derrière. Il fit prier une seconde fois d'en venir à un accommodement, ou de respecter du moins le jour qui était un dimanche, la fête de Saint-Michel. Charles de Blois, plus encouragé que jamais au combat, rejeta ces nouvelles propositions.

Jamais la Bretagne n'avait été témoin d'un spectacle plus propre à enflammer le courage des soldats. L'élite de deux nations rivales était là. Une couronne était le prix de la lutte. Les plus illustres généraux du siècle y commandaient en personne. D'un côté c'était Duguesclin, l'honneur de la France, et qui n'avait jamais été vaincu; de l'autre c'était Chandos, le Duguesclin de l'Angleterre, et célèbre par mille actions d'éclat. Les peuples étaient entraînés vers les deux prétendans par des motifs égaux. Montfort appuyait ses droits par sa générosité et sa valeur chevaleresque; Charles de Blois légitimait les siens par sa piété et ses vertus. L'un, succédant à une mère illustre, avait un nom fameux à soutenir; l'autre, survivant à toutes les chances de la guerre et à tous ses

concurrens, devait craindre de démentir, dans un seul jour, l'exemple de toute sa vie passée.

Cette bataille sanglante, qui devait être la dernière, se livra près de Brech, à une lieue d'Aurai, le 29 septembre 1364. Avant l'attaque, Montfort, soit ostentation, soit franchise, donna un généreux exemple. Il fit appeler ses capitaines, et leur montrant de loin son rival, paré d'hermines, il leur dit qu'il était prêt d'abandonner son droit, s'ils croyaient combattre pour une cause injuste. Tous lui ayant répondu que sa cause était la meilleure, il les embrassa les larmes aux yeux, fit le signe de la croix, baisa la terre, et se prépara au combat.

Dans ce moment un heureux présage vint encourager ses soldats. Un lévrier de Charles de Blois s'éloigna de son maître qu'il n'avait jamais abandonné, et, passant du côté des Anglais, trompé sans-doute par les hermines, il vint caresser Montfort. Le prince demanda à qui cet animal appartenait; on lui répondit que c'était le lévrier de Charles qui venait *le saluer duc de Bretagne*. Montfort accepta cet avertissement de la fortune et courut aux ennemis.

Tous les soldats s'étaient préparés au massacre par la prière. Charles de Blois lui-même, toujours pieux au milieu des camps, avait communié dès la pointe du jour et avait entendu trois messes. Les deux armées, divisées chacune en trois corps, en vinrent aux mains. Les Bretons avaient pris pour cri de guerre *Saint-Yves*, les Anglais *Saint-Georges*, et les Français, commandés par le comte d'Auxerre, *Malo au riche duc*. La mêlée

fut sanglante. Olivier de Clisson et Jean Chandos, armés chacun d'une hache, ouvraient des rangs entiers devant eux. Ce fut alors que Clisson perdit un œil d'un coup de dague. Duguesclin, de son côté, criait *notre dame!* et, tenant à deux mains un lourd marteau d'acier, il assommait tout ce qui se trouvait sur son passage.

Dans le fort du combat, Charles de Blois aperçut un chevalier portant une côte d'armes fourrée d'hermines, et criant *Bretagne!* il courut à lui, persuadé que c'était Montfort, et l'étendit à ses pieds d'un coup de hache. Transporté de joie, il s'écria: *Bretagne! Montfort est mort.* Cette joie fut courte. A l'instant il vit paraître son rival lui-même. Une prophétie de Merlin disait que, dans une bataille livrée en Bretagne, celui qui porterait les hermines serait défait. Montfort, par un reste de crédulité, pour mettre sa personne à couvert d'un danger personnel, avait permis à l'un de ses parens de se couvrir de ses armes. Ayant appris qu'il était mort, il se présenta pour le venger. Les deux princes en vinrent aux mains; mais ils furent aussitôt séparés par la foule des combattans dont ils étaient entourés.

La victoire fut long-tems douteuse. Les efforts de Chandos et de Clisson rompirent une aîle de l'armée de Charles. Le comte d'Auxerre, qui la commandait, fut fait prisonnier. Dans cet instant, un corps de reserve placé habilement par Caurrelec, l'un des héros du *combat des Trente*, vint prendre par derrière les troupes de Charles de Blois. Cette attaque imprévue acheva de semer parmi elles l'épouvante et la confusion. Charles de Blois se

défendit avec intrépidité ; mais, ayant été fait prisonnier, il reçut la mort d'un soldat Anglais.

Envain Duguesclin, contre l'avis duquel avait commencé l'attaque, tenta de rallier les fuyards. Vaincu pour la première fois en bataille rangée, le héros Breton voulut vendre chèrement sa vie et employer ses derniers instans à réparer un déshonneur involontaire. Il se jeta sur les ennemis avec la fureur du désespoir ; mais, ses armes ayant été brisées, couvert de blessures et accablé de fatigue, il sentit l'inutilité de ses efforts. Dans ce moment, Chandos s'étant approché lui dit : *Messire Bertrand, rendez-vous, cette bataille n'est pas vôtre* : Duguesclin remit son épée au général Anglais. Personne alors ne résista plus, et la victoire de Montfort fut complète.

Cette bataille décisive fut perdue, comme celle de la Roche-Derrien, par l'imprudence du vaincu. Charles avait pris, pour arriver à Aurai, une route qui mettait entre lui et les ennemis un bras de mer, au-delà duquel se trouvait une montagne, dont le sommet était occupé par les soldats de Montfort. En prenant un chemin plus long d'une demi-lieue par Pluvigner et Brech, il serait arrivé par un pays découvert sur la plaine d'Aurai. Une faute plus grave encore, c'était d'avoir commencé le premier l'attaque dans une telle position. En restant sur la défensive, il conservait sur son ennemi l'avantage du nombre, et se servait contre lui des obstacles que la nature lui avait opposés à lui-même.

La perte des vaincus fut évaluée à mille hommes tués et quinze

cents prisonniers. Celle de Montfort, si l'on s'en rapporte à un auteur contemporain, mais peu croyable, ne fut pas de vingt hommes.

L'étendard victorieux fut arboré sur un buisson pour rallier les soldats Anglais occupés à la poursuite des vaincus. Montfort, voyant venir à lui Clisson et Chandos, couverts de sang et de poussière, les embrassa sur le champ de bataille, leur disant qu'après Dieu, c'était à eux qu'il devait le succès de cette journée. Le corps de Charles de Blois fut trouvé nu et délaissé sous un arbre. A cette vue, Montfort ne put retenir ses larmes. *Ah ! mon cousin*, s'écria-t-il, *vous avez causé bien des maux à la Bretagne, que Dieu vous le pardonne* ! Chandos, qui était alors auprès du prince, le tira brusquement par le bras, lui disant avec la franchise d'un soldat *qu'il ne pouvait avoir son cousin en vie et le duché tout ensemble.*

Le cadavre de Charles fut transporté à Guingamp et inhumé dans l'église des Cordeliers. On avait trouvé une haire cachée sous les armes de ce prince, ainsi qu'une ceinture de corde. Ceux de son parti voulurent le faire cannoniser ; mais Montfort s'y opposa fortement, de crainte que l'honneur accordé à son ennemi n'excitat une prévention funeste contre lui, et que le peuple ne considérât comme un tyran celui qui avait été l'ennemi d'un saint.

Charles de Blois vivra à jamais dans le souvenir de ses concitoyens. Ses vertus lui avaient gagné des cœurs que ses longs malheurs n'ont fait que rendre plus dévoués. Prince courageux et intrépide, il reçut sans s'énorgueillir les faveurs de la fortune et

supporta patiemment ses disgrâces. Compatissant envers les pauvres, il vécut en égal avec ceux qui lui étaient soumis. Ami de la justice, il ne fut sévère qu'envers lui seul. Epoux tendre et fidèle, ses fautes ne furent que des excès de zèle, et ses devoirs publics ne furent entravés que par les sentimens privés de l'amour et de l'amitié. L'histoire lui reprochera cependant d'avoir trop souvent obéi à des impulsions étrangères, et elle regrètera, qu'étant né avec les talens supérieurs d'un général, il se soit contenté tant de fois des vertus obscures d'un cénobite.

Ainsi se termina cette funeste querelle qui avait ensanglanté la Bretagne pendant vingt-trois ans, et qui avait fait périr plus de deux cents mille hommes. La plupart des villes qui tenaient encore pour Charles de Blois se rendirent au prince que la victoire avait proclamé le souverain légitime. Montfort se gagna les cœurs de ses anciens ennemis par un pardon généreux, mais facile quand une couronne en est le prix.

Cependant, Jeanne de Penthièvre ayant su la mort de son époux et la défaite de son parti, n'imposa de bornes à sa juste douleur qu'en songeant au sort de ses enfans, privés dans un même jour de l'appui paternel et du trône de leurs ancêtres. Elle fit part de son malheur à la cour de France; mais tout était changé. Tant que l'apparence avait été pour Charles de Blois, l'intérêt de la France avait été aussi de le soutenir. Actuellement les alliés de Montfort étaient trop redoutables. La victoire d'ailleurs avait doublé les forces de son parti.

Charles V, craignant qu'une nouvelle guerre en Bretagne n'eut

une issue aussi funeste que la première, et que son trône en fut ébranlé, sentit qu'il était plus sage de s'attacher Montfort, qui avait tant de raisons de faire hommage de son duché au roi d'Angleterre. Les conseils de la politique l'emportèrent sur la pitié due au malheur, et Montfort fut reconnu, sous le nom de Jean IV, en qualité de duc de Bretagne.

Ce traité fut conclu à Guérande, le 12 avril 1365. On y conserva le comté de Penthièvre et le vicomté de Limoges à la veuve de Charles de Blois. On y décida aussi qu'à l'avenir les femmes ne pourraient prétendre au duché qu'à l'extinction de la ligne masculine. Précaution sage, mais tardive, et qui n'eut été comme tant d'autres qu'un mensonge politique si la leçon de l'adversité était perdue pour les peuples.

Jean IV, paisible possesseur d'un héritage devenu sa conquête, se rendit aussitôt à Paris et fit hommage au roi de son duché. Le monarque prétendit que cet hommage était lige, mais le duc soutint le contraire. Le roi lui ayant allegué l'exemple d'Artur I.er, le duc répondit qu'il consentait à faire un hommage semblable, si le roi voulait lui donner les provinces qu'Artur possédait lorsqu'il monta sur le trône. Ce prince se servit alors d'une formule équivoque qu'employèrent à l'avenir tous ses successeurs, et qui satisfit également celui qui s'arrogeait la souveraineté et celui qui niait la sujétion : *Je le rends tel qu'il a été rendu par mes prédécesseurs.* Chacun interprétait ces paroles selon le sens qu'il leur supposait. Les rois de France entendaient par les prédécesseurs du duc, Artur I.er, Pierre de Dreux et Jean I.er, qui avaient rendu l'hom-

magelige; les ducs, au contraire, désignaient les princes qui avaient précédé Artur.

Cet hommage fut l'origine de la levée des fouages en Bretagne. On appelait ainsi un droit domanial que les seigneurs levaient, chaque année, sur les maisons de leurs vassaux. Celui-ci fut d'un écu d'or par feu. Le domaine ducal avait été tellement dévasté par la guerre que le duc, ne pouvant subvenir aux frais de son voyage à Paris, fut obligé de lever cette imposition sur ses sujets avec le consentement des états. Ce prince ne se contenta pas de ce moyen de subvenir à des dépenses que lui refusaient ses recettes. Il obtint en outre qu'il serait levé, dans tous les ports de la Bretagne, un droit d'entrée sur les marchandises. Les denrées nécessaires pour la nourriture des habitans furent seules exceptées de cette nouvelle imposition.

On ne tarda pas à se ressentir des suites de cette longue guerre qui avait appris aux peuples à se procurer, par la force, ce que les terres restées incultes et le commerce anéanti n'avait pu leur fournir. Le duché, comme tout le reste de la France, fut bientôt couvert de soldats dont la paix rendait le secours inutile. Accoutumés à vivre de rapines, ils refusaient d'abandonner un genre de vie dont l'habitude leur faisait un besoin. Le chef de l'une de ces troupes se faisait appeler *l'ami de Dieu et l'ennemi de tout le monde*, comme si le premier de ces devoirs ne renfermait pas le second, comme si la première partie de cette devise absurde rendait la dernière excusable.

C'était l'un des défauts du système féodal, que la nécessité où

se trouvaient tous les souverains de l'Europe de prendre à leur service des troupes d'aventuriers, pour remplacer leurs vassaux que les seigneurs ne pouvaient retenir à l'armée que pendant un temps limité.

N'ayant pas en leur pouvoir les fonds nécessaires pour organiser en armée permanente ces troupes mercenaires, les princes étaient forcés de les licencier à la fin de chaque campagne. Alors, ces soldats ne tardaient pas à tourner leurs armes contre le pays-même qu'ils avaient été appelés à défendre.

Le nombre de ces troupes indisciplinées se montait, dans toute la France, à plus de trente mille. On les appelait *les grandes compagnies*. Duguesclin fut chargé d'en délivrer le royaume. Ce guerrier avait payé à Chandos la rançon à laquelle il avait été taxé. Aimant mieux quitter sa patrie que d'obéir à un prince dont il était l'ennemi, il était allé offrir ses services à Charles V. Le monarque s'était empressé d'accueillir à sa cour le chevalier Breton qui devait être la gloire de son règne.

Duguesclin alla trouver les grandes compagnies. Il les engagea, dans une harangue pleine de franchise, à le suivre en Espagne contre les maures. Joignant les avis de la religion au double appât du gain et de la gloire : *Mes amis*, leur dit-il, *il est grand tems d'amender notre vie. Nous avons tous assez fait pour damner nos âmes. Quant à moi, je l'avoue, je n'ai fait jamais bien. Je n'ai vécu que parmi meurtres, violemens, brûlemens de maisons, ruines de villes et de châteaux. Vous n'avez pas mieux fait que moi ; il faut changer cette façon, et en rémission de nos péchés, aller combattre les mécréans.*

L'armée se dirigea d'abord sur Avignon, où le pape tenait sa cour. Elle demanda l'absolution du Saint-Père, et l'obligea de payer une somme de deux cents mille livres à titre d'aumône. Le pape accorda facilement l'absolution qui lui était demandée; mais, accoutumé à recevoir lui-même une amende en pareil cas, il lui paraissait étrange d'en payer une. Cependant, redoutant les ravages qu'exerçaient les grandes compagnies, il fit lever une imposition de cent mille francs sur les habitans d'Avignon, ne voulant pas, disait-il, employer les trésors de l'église à un usage si contraire à leur destination.

Duguesclin, ayant su qu'on avait levé cette somme sur les habitans, déclara au prévôt d'Avignon qui en était porteur, qu'il voulait qu'elle fut prise sur les biens du pape et des cardinaux. Il fallut obéir. Tel était l'esprit de brigandage d'alors: la loi du plus fort, l'intérêt de la religion, étaient des motifs qui autorisaient à tout et qui légitimaient toutes les entreprises.

Duguesclin conduisit avec lui, en Espagne, ces intrepides aventuriers et s'y signala bientôt par de nouveaux exploits.

Pierre-le-Cruel, roi de Castille, avait banni du royaume Henri de Transtamare, son frère naturel. Celui-ci alla trouver Duguesclin, le priant de diriger sur la Castille l'armée qu'il conduisait contre les maures de Grenade.

Une prophétie, accréditée à Tolède, annonçait qu'un aigle, venu de la Petite-Bretagne, fonderait sur le roi de Castille. Cet aigle était sans-doute le héros qui était alors à la tête des grandes compagnies. Vainqueur en Espagne, comme il l'avait été en France,

Duguesclin força, en effet, Pierre à chercher un refuge en Portugal, et fit couronner Henri à sa place.

Pierre, effrayé, se rendit à Bordeaux près du prince de Galles. Il engage ce dernier dans sa querelle, en arrêtant le mariage de sa fille aînée, l'unique héritière de ses états, avec le duc de Lancastre. Le prince de Galles marcha vers la Castille. Duguesclin, qui avait vu son armée diminuée par la désertion des Anglais qui l'avaient accompagné, fut obligé de céder aux instances d'un monarque inexpérimenté: il livra la bataille de Navarette qu'il perdit, et dans laquelle il fut pris par le captal de Buch, qui lui-même auparavant avait été son prisonnier.

Après avoir acquitté sa rançon, dont il eut la générosité de doubler le prix, en disant que *les femmes de son pays, l'aideraient à s'acquitter par le produit de leurs quenouilles*, Duguesclin retourna en Espagne, et acheva l'ouvrage qu'il avait commencé. Pierre, vaincu dans plusieurs batailles, périt dans cette seconde guerre et laissa le trône à Henri.

Cependant Jean IV, après quelques années d'un règne paisible, vit de nouveau la guerre se rallumer dans ses états.

Les liens du sang, les nœuds de la reconnaissance attachaient ce prince à l'Angleterre. Le secours de la nation qui l'avait placé sur le trône lui était utile pour l'y maintenir encore. Ce n'était pas toujours des sujets soumis qu'il trouvait dans les Bretons; mais des peuples vaincus qui reportaient sur leur prince la haine qu'ils avaient conçue contre des étrangers. La noblesse Bretonne, toujours attachée à la France, ayant découvert les dispositions

de son chef lui avait dit : « Sitôt que nous nous apercevrons de » vos liaisons avec l'Angleterre, nous vous abandonnerons et nous » vous mettrons hors de Bretagne. »

Les choses étaient ainsi en Bretagne lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. La guerre d'Espagne avait épuisé les finances du prince de Galles. Il voulut mettre une nouvelle imposition sur ses sujets. Ceux-ci, déclarant cette entreprise contraire à leurs privilèges, portèrent leurs plaintes au roi de France.

Ce monarque, par le traité de Brétigny, avait renoncé à toute suzeraineté sur les provinces qu'il avait cédées à l'Angleterre. Cependant, ce traité ayant été violé de part et d'autre, fut considéré comme nul. Le prince de Galles fut cité pour comparaître à la cour des pairs. Il répondit qu'il y viendrait à la tête de soixante mille hommes.

La guerre ayant recommencé, un arrêt de la cour des pairs déclara confisquées et réunies à la couronne toutes les terres qu'Edouard III et le prince de Galles possédaient en France.

Jean IV, entouré des Anglais avec lesquels il avait fait ses premières armes et qu'il rendait les dépositaires de sa puissance, prit le parti de la nation que son penchant lui faisait considérer comme son allié, et il donna passage dans ses états aux troupes du prince de Galles.

Par cette démarche, il offensa le souverain qui avait reçu son hommage, et il aliéna davantage le cœur de ses sujets. Cependant, craignant encore la puissance française, à l'instant où il se déclarait

contre elle, il envoya une ambassade à Charles V pour l'appaiser. Ces députés étaient Montrelais, évêque de Saint-Brieux, et Olivier de Clisson. Ce guerrier, mécontent d'obéir à un prince allié d'une nation ennemie, quitta sa patrie pour entrer au service de la France. Il poussa alors son animosité contre les Anglais jusqu'à faire défier le prince de Galles dans son palais à Bordeaux.

Le roi parut approuver les motifs que lui donna le duc de ne pas joindre ses armes aux siennes, et lui permit de rester neutre dans cette guerre. Jean IV continua néanmoins à servir la cause d'Edouard à qui il avait tant d'obligations. Mettant même sa reconnaissance particulière au-dessus de ses devoirs publics, il reçut en secret les ambassadeurs de ce monarque, et s'engagea à faire alliance avec l'Angleterre *envers et contre tous*, et à ne passer aucun traité de paix dans lequel cette puissance ne fut comprise.

Jean IV sentit que si sa liaison était découverte, il devait s'attendre aux reproches et peut-être à la vengeance de Charles V. Il feignit alors d'opposer lui-même à ce prince des motifs de mécontentement. Il se plaignit vivement de ce qu'il avait gardé Olivier de Clisson près de lui, et de ce qu'il avait écrit au pape pour la canonisation de Charles de Blois.

Malgré ces plaintes simulées, suivies de protestations d'amitié plus fausses encore, les seigneurs Bretons, mécontens du penchant que leur souverain manifestait hautement envers les Anglais, ne gardèrent plus de mesure. Ils se révoltèrent contre lui, se

fortifièrent dans leurs châteaux, et firent connaître au roi de France les liaisons secrètes du duc et les dispositions qu'ils avaient prises.

Dans ce moment, Charles V avait rappelé Duguesclin près de lui. Ce guerrier qui, dans l'espace de trois années, avait été deux fois vainqueur de l'Espagne, était revenu à Paris où le roi lui avait confié l'épée de connétable de France.

Duguesclin, à son retour, était allé en Normandie. Ce fut alors qu'il avait fait à Pontorson une association d'armes avec Olivier de Clisson. Les deux guerriers s'étaient jurés mutuellement, en touchant les évangiles, de se regarder et de se défendre comme frères. Les Anglais furent battus en Normandie, dans cette campagne comme dans les précédentes.

Le connétable tourna ses armes victorieuses vers le Poitou, que le honteux traité de Bretigny, signé par un roi prisonnier, avait livré à l'Angleterre. La bataille de Chézé, que gagna le héros Breton, rendit bientôt cette province à Charles V.

Ce monarque, irrité de la fausseté avec laquelle en agissait Jean IV, donna l'ordre à Duguesclin d'entrer en Bretagne et de forcer le duc à en chasser les Anglais. Le connétable alla camper dans les landes de Gaël. Le duc s'avança au devant de lui pour le combattre quoiqu'il n'eut que sept cents lances; mais les seigneurs de son parti le décidèrent à un accommodement. Jean IV entra alors en négociation et fit sa paix avec la France.

Cette nouvelle alliance ne devait pas être plus sincère que celles qui l'avaient précédée. Les penchans naturels du duc l'empor-

taient chez lui sur toutes les considérations politiques. Elevé à la cour d'Angleterre, les souvenirs de l'enfance la lui représentaient comme sa patrie, et ses états, achetés au prix de tant de sang, ne lui paraissaient qu'un domaine étranger. On ne tarda pas à s'apercevoir de nouvelles liaisons de ce prince avec les Anglais. Une flotte considérable, envoyée par Edouard, vint débarquer à Brest; elle fut suivie bientôt d'une seconde qui relâcha à Saint-Malo.

Avant que les dispositions du roi d'Angleterre et du duc de Bretagne fussent achevées, le roi de France donna l'ordre au connétable de marcher une seconde fois contre un prince qui se jouait aussi ouvertement de la foi promise. La résistance de Jean IV fut inutile. Rien n'est plus faible qu'un souverain qui a perdu l'affection de ses peuples et qui n'a pour lui que les secours de l'étranger. Abandonné de ses sujets, accablé par des forces supérieures aux siennes, le duc se réfugia en Angleterre, le 28 avril 1373. Victime une seconde fois des caprices du sort, il vit s'écrouler dans un instant un trône acquis avec tant de peines et affermi après de si longs orages. Il laissa, en partant, le gouvernement du duché à Robert Knolle, général Anglais.

Il ne resta à Jean IV, de tout son duché, que les villes d'Aurai, Brest et Derval. L'armée Française, composée des plus puissans seigneurs du royaume, fut reçue sans résistance dans toutes les autres places de Bretagne. Nantes fut la seule qui refusa d'ouvrir ses portes. Réparant dans la personne du fils la tiédeur qu'elle avait montrée dans la cause du père, elle ne permit à Duguesclin d'entrer dans ses murs, que sous la condition expresse qu'elle

serait rendue au duc s'il se représentait pour la reprendre avec l'intention de quitter l'alliance de l'Angleterre, pour faire hommage au roi de France.

Jean IV, dans son exil, s'attacha davantage encore à la nation à laquelle il avait dû autrefois la couronne, et qui pouvait de nouveau la lui faire reconquérir. Uni aux ennemis naturels de la France, il alla avec eux ravager la Picardie. Il revint ensuite en Bretagne, fit fortifier de nouveau les trois villes qui lui restaient; mais il fut bientôt obligé d'en partir, poursuivi à la fois par les troupes Françaises et par ses sujets révoltés. Il alla pour quelque tems oublier sa disgrâce et se préparer à la venger dans son comté de Richemond.

Cependant, tout était changé à son égard à la cour d'Angleterre. Edouard, occupé de ses propres pertes, ne prenait plus qu'une faible part au malheur de son allié. Dans l'expédition que Monfort avait faite précédemment avec le duc de Lancastre, les deux princes s'étaient brouillés, et, dès l'arrivée de l'armée Anglaise en France, le duc de Bretagne s'était séparé de ses alliés. Avec soixante hommes, seule troupe qu'il fut capable d'entretenir, il avait traversé la France entière, après avoir osé écrire au roi pour le défier. Il était enfin arrivé à Bordeaux dans un dénuement absolu et après avoir couru de grands dangers. Quelques bâtimens, venus de Guérande, chargés de sel, lui permirent, par la vente de cette marchandise qui lui appartenait, de paraître avec la dignité convenable. Désespérant enfin de retenir les Anglais dans son parti, il offrit de leur laisser la ville de Brest durant tout le tems de la guerre,

s'ils voulaient lui fournir un nouveau secours proportionné à ses besoins. Cette offre avantageuse décida la cour d'Angleterre à un traité avec lui.

Il revint en conséquence en Bretagne, décidé à ressaisir une seconde fois, par la force des armes, une principauté qu'il devait à sa naissance et qu'il avait gagnée par sa valeur. Accompagné de deux mille soldats il fit une descente à Saint-Mathieu, se rendit maître du château et passa la garnison au fil de l'épée. Il s'empara également de Saint-Pol-de-Léon. Il était sur le point d'entrer dans Quimperlé, où commandait Olivier de Clisson, qui, réduit aux dernières extrémités, demandait vainement à capituler, lorsqu'une trève, survenue entre les deux rois, obligea ce prince à suspendre ses conquêtes.

Tandis que Jean IV disputait à ses sujets révoltés la couronne que l'étranger l'avait aidé à conquérir, la renommée militaire que les Bretons s'étaient acquise les faisait rechercher de tous les princes de l'Europe. Défenseurs de toutes les causes, ils marchaient sous toutes les bannières, et se rendaient indistinctement partout où il y avait des dangers à surmonter et du butin à conquérir.

Plusieurs d'entre eux, à la faveur de la guerre, ravageaient les provinces Françaises. D'autres, ainsi que les héros fabuleux des règnes d'Artur et de Charlemagne, ne se bornaient pas à l'Europe: ils allaient sur les côtes inhospitalières de l'Afrique chercher de nouveaux dangers et s'illustrer par de nouveaux exploits. Duguesclin avait inspiré à ses compatriotes cette ardeur guerrière qui se jouait de tous les obstacles. Plusieurs fois il avait

annoncé qu'il irait plutôt porter la guerre dans l'île de Chypre ou à Jérusalem, que de rester dans sa patrie s'il ne devait plus y trouver d'ennemis à combattre.

Dans l'année 1375, la guerre s'étant élevée entre le pape Grégoire XI et la ville de Florence, le souverain pontife envoya le cardinal Robert de Genève faire une levée d'hommes en Bretagne. Malgré les hostilités qui subsistaient entre le duc et ses sujets, le cardinal parvint à rassembler dix mille hommes commandés par Jean de Malétroit et Sylvestre Budes. Tournées vers le commerce, les petites républiques Italiennes n'avaient alors d'autres forces militaires que des soldats mercénaires, dont les combats se bornaient à quelques bravades innocentes et à quelques scènes burlesques. L'impétuosité Bretonne renversa bientôt tous les obstacles qui s'offraient devant elle.

Ces auxiliaires exercèrent en Italie les cruautés et les violences dont ils s'étaient fait une habitude dans les guerres de Bretagne, de France et d'Espagne. Ils ne tardèrent pas à indisposer contre eux les villes mêmes qui jusques là ne s'étaient pas départies de l'obéissance du pape.

A la mort de Grégoire XI, les Italiens, lassés de la domination des papes Français, voulurent que le souverain pontife, choisi dans leur patrie, résidât à Rome. Les cardinaux élurent Prignano, Napolitain, évêque de Bari, qui, sous le nom d'Urbain VI, fut reconnu par l'Italie, l'Allemagne, la Bretagne et l'Angleterre. La plupart des cardinaux, redoutant l'humeur impétueuse du nouveau pape, se retirèrent dans le royaume de Naples. Déclarant l'élection d'Urbain nulle, ils proclamèrent, avec la France et l'Espagne, le

cardinal Robert de Genève sous le nom de Clément VII. Ce dernier, secouru des Bretons, marcha vers Rome pour en chasser son rival. Excommuniés par un pape, absous par un autre, les Bretons donnèrent bientôt de nouvelles preuves de leur intrépidité, durant ce schisme si fameux qui divisa l'église d'occident.

Budes, avec sa petite troupe, ayant vaincu une partie des habitans de Rome sortis de leurs murs, les poursuivit si vivement qu'il entra avec eux dans la ville, et s'empara du château de Saint-Ange, où il se défendit pendant une année entière. Fait prisonnier après sa capitulation, il offrit secrètement ses secours à Urbain VI. De retour à Avignon, vers Clément VII, il eut la tête tranchée par ordre de ce pape informé des intelligences qu'il avait eues avec son ennemi. Jean de Malétroit, ayant pris le parti d'Urbain VI, mourut peu de tems après à Rome.

Privés de leurs chefs, les Bretons, à la solde de Clément VII, furent défaits à la bataille de Marino près de Rome. Balbiano, qui les avait vaincus, fut fait chevalier de l'église de la main du pape. La terreur qu'inspiraient les Bretons était telle, que les Romains, faibles héritiers d'une gloire antique, décernèrent à ce général le glorieux surnom de *Camille*, pour avoir, disaient-ils, chassé une seconde fois les Gaulois de l'Italie.

En 1376, le seigneur de Couci, qui prétendait à la couronne d'Autriche, prit avec lui les Bretons qui étaient à la solde du roi de France, et les conduisit en Allemagne pour disputer le trône à son compétiteur. Cette campagne imprudente, commencée dans un hiver rigoureux, ne produisit aucun résultat.

Les hostilités recommencèrent bientôt entre Montfort et ses sujets. L'armée Française s'empara d'Aurai après un long siège. Le duc de Lancastre, tâchant de compenser la perte de cette place par la conquête d'une plus importante, s'arrêta inutilement devant Saint-Malo qu'il ne put prendre. Ces chances funestes ne suffisaient pas plus pour abattre le courage de Jean IV, que ses conquêtes précédentes n'avaient servi à lui gagner l'affection de ses peuples. Le trône était à jamais perdu pour lui, sans une circonstance qui vint ajouter une nouvelle preuve des caprices de la fortune à cette vie marquée déjà par des événemens si imprévus.

Le roi de France, maître de presque toutes les places du duché, crut qu'il lui serait facile de s'approprier sa conquête. Duguesclin avait repris sur les Anglais la plupart des provinces que cette nation possédait en France. Charles V sentit qu'en faisant de la Bretagne une portion du royaume, il ôtait à ses ennemis toute occasion de pénétrer dans ses états. Mais la politique des cours se trompe souvent sur les moyens, et elle s'éloigne quelquefois du but par le chemin même qu'elle prend pour l'atteindre.

Charles V avait pris l'aversion des Bretons contre les Anglais pour une haine nationale, irréfléchie comme tous les sentimens populaires, ou inspirée par les fréquentes communications des Bretons avec la France. Il crut que la facilité qu'il avait trouvée dans la conquête de ce pays venait des liaisons amicales qui commençaient à réunir les deux peuples. Ce jugement était une erreur. Le sentiment de l'indépendance nationale, ou plutôt de sa propre indépendance, était le seul mobile des actions de la noblesse

Bretonne et la cause de toutes les guerres qu'elle avait soutenues. Elle avait cherché l'alliance de la France pour se soustraire à la domination Anglaise, et elle aurait été chercher des alliés en Angleterre si la France, à son tour, eut tenté d'envahir sa patrie.

Charles V se prévalut des troubles qui avaient agité si longtems la Bretagne, pour persuader aux peuples de cette province que, sous la domination Française, ils seraient enfin tranquilles. L'ambition ne manque jamais de prétexte pour légaliser ses injustices. Le roi de France qualifiait Jean IV, dont il avait solennellement reconnu les droits, de *faux traître Jean de Montfort, soi disant duc de Bretagne.* C'est ainsi que la politique donne ou ravit les titres.

Désirant unir la Bretagne à la France, Charles V voulut donner à cet acte arbitraire la forme de la justice. Il cita Jean IV à comparaître devant le parlement. Jeanne-la-Boiteuse s'opposa à cette sommation. Elle prétendit que le duché de Bretagne n'étant point un démembrement de la couronne de France, ne pouvait être de nature à être confisqué, et que, si Jean de Montfort était privé de ses droits, c'était à elle que le duché devait rester, ainsi qu'on en était convenu par le traité de Guerrande.

Le roi de France avait été trop loin pour se rendre aux observations d'une femme. Il fut déclaré que Jean IV était coupable du crime de lèze-majesté, et que ses états étaient réunis à la couronne de France. En conséquence de cet arrêt, qui fut rendu le neuf décembre 1378, le printems suivant, le roi envoya une armée en Bretagne.

Le patriotisme des peuples est une digue contre laquelle ont échoué plus d'une fois les entreprises injustes du pouvoir. La noblesse Bretonne donna alors l'exemple d'une noble résistance. Elle avait abandonné son souverain quand il n'était plus avec la patrie; elle prit unanimement les armes sitôt que la patrie, sans défense, fut sur le point de s'aliéner elle-même. Jaloux de l'indépendance nationale, mais justes envers le sang de leurs princes, les seigneurs Bretons, à la tête desquels se trouvait le sire de Lohéac, oublièrent que le duc avait eu des torts, et, ne se ressouvenant que de ses droits à la couronne, ils le rappelèrent : on lui députa aussitôt Geoffroi de Kérimel et Eustache de la Houssaie.

Jean IV, proscrit depuis sept ans, avait vu s'évanouir toutes ses espérances. Non seulement il pensait que le trône était perdu pour lui, mais il n'espérait plus même rencontrer, dans son malheur, cet accueil généreux qui adoucit du moins s'il ne fait oublier les grandes infortunes.

Etonné d'un changement aussi prompt, il ne pût en croire ceux qui lui furent envoyés. Il répondit qu'il voulait de nouvelles preuves de l'affection de ses sujets. Une seconde ambassade lui rapporta une lettre signée des principaux seigneurs du duché. On lui peignait, dans cette lettre, le peuple de toutes les villes appelant à grand cris son souverain légitime, et disant hautement que depuis mille ans il se défendait contre les entreprises de la France et qu'il était disposé à le faire encore. Jean IV ne pût douter alors de la disposition de ses sujets, et, satisfait d'un changement qui le favorisait, quelqu'en fut l'origine, il bénit son épouse

en Angleterre, partit de Southampton le 23 juillet 1379, et vint débarquer à Saint-Malo.

Son arrivée excita un enthousiasme général. A la personne du prince se rattachait l'indépendance de la patrie, et son retour était une fête nationale. Une foule immense couvrait le rivage de la mer, les grands seigneurs eux-mêmes s'approchaient du vaisseau du prince, et se jetaient à genoux sur la grève humide et dans les flots pour lui rendre hommage et lui témoigner leur attachement. Jeanne de Penthièvre prit part elle-même à l'allégresse générale, et on la vit venir, pour la première fois, féliciter le duc, tant l'amour de la patrie dans les grandes ames l'emporte encore sur les haines individuelles!

Jean IV se rendit à Rennes, et son voyage ne fut qu'une marche triomphale. Son retour effaçait la honte de son exil. Les affronts qu'il avait reçus étaient réparés par des honneurs nouveaux, et les imprécations de ses sujets révoltés, expiées par les sermens de l'obéissance. Une circonstance vint lui prouver encore que son absence n'avait porté aucun préjudice au dévouement des Bretons. On lui remit ses meubles intacts, ses trésors tels qu'il les avait laissés, et les produits de ses revenus fidèlement accumulés pendant un interrègne de sept années.

Le duc se rendit à Vannes. Il y rassembla son armée qu'il conduisit vers Pontorson, à la rencontre de celle du roi de France. Duguesclin commandait les troupes de ce monarque; mais il se vit bientôt abandonné de tous ses soldats. Ceux-ci blâmaient hautement un général qui allait combattre ses compatriotes. Charles V proposa alors au duc de Bretagne une trève qui fut acceptée.

A son retour, Duguesclin, s'étant brouillé avec le roi de France, voulut se retirer en Espagne. Tandis qu'il se rendait dans ce royaume, il fit le siège de Châteauneuf-Randon, en Auvergne. Surpris d'une maladie dangereuse, il mourut, devant cette ville, le 13 juillet 1380. Ce grand capitaine, avant de mourir, avait exhorté encore une fois ses guerriers à épargner les femmes, les enfans et tous les hommes sans défense. Celui qui commandait la garnison de la ville assiégée, ne voulant pas qu'un autre acquit sur lui l'honneur de la victoire, vint apporter les clefs de la place sur le cercueil où était ensevelie la gloire de la France. Hommage éclatant qui faisait triompher après sa mort celui dont la vie entière n'avait été qu'un triomphe.

Le corps de Duguesclin, d'après les dernières volontés de ce grand homme, devait être transporté à Dinan, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Déjà le cortège était en marche pour la Bretagne, lorsque le roi, qui devait à Duguesclin l'affermissement de sa couronne et l'expulsion des Anglais, voulut rendre à sa mémoire un honneur jusqu'alors sans exemple. Il le fit inhumer à Saint-Denis, lieu de la sépulture des rois, dans le caveau qu'il avait fait disposer pour lui-même. Ainsi, pour la première fois, celui qui avait sauvé l'état par sa valeur, se trouva réuni dans le tombeau avec ceux qui l'avaient gouverné.

Les éloges funèbres, établis chez tous les peuples de l'antiquité, ne commencèrent à être introduits en France qu'à la mort de Duguesclin. Ce guerrier fut le premier Français à qui on rendit cet hommage. Un évêque d'Auxerre prononça cette oraison fu-

nèbre, en présence de toute la cour, neuf ans après la mort du connétable. Son texte fut : *nominatus est usque ad extrema terræ* : son nom fut connu jusqu'aux extrémités de la terre.

En perdant Duguesclin, la Bretagne, qui s'honorait de l'avoir vu naître, eut à regretter le plus grand des hommes de guerre qu'elle eût produits jusqu'alors. Clisson lui succéda dans sa charge de Connétable, mais il fut loin de le remplacer dans le cœur du soldat.

Ces deux guerriers ont été souvent comparés. Les circonstances extérieures de la vie ont été en effet les mêmes pour l'un et l'autre : honorés tous deux de la même charge, nés tous deux à la même époque, élevés dans l'horreur des guerres civiles, rivaux de gloire et de courage, compatriotes à la fois et frères d'armes, ces deux hommes illustres ont eu entre eux un dernier trait de ressemblance qui a terni un instant leur gloire commune, c'est d'avoir porté les armes contre leur patrie.

Mais cette similitude est l'ouvrage de la fortune. La nature a placé entre Duguesclin et Clisson des différences qui ne permettent pas de confondre leurs caractères et leurs talens.

Duguesclin joignait le désintéressement à la valeur, et vendit souvent ce qu'il possédait pour subvenir aux besoins de son armée et pour accroître le nombre de ses soldats. Clisson faisait servir trop de fois son courage à l'aggrandissement de son immense fortune, et se payait lui-même de la solde de ses troupes. L'un, après la victoire, allait consoler le malheur, et acquittait de ses modiques épargnes la rançon des prisonniers ; l'autre, en sortant de

combattre, ne se souvenait que de l'offense qu'il avait reçue, et sacrifiait à sa fureur l'ennemi désarmé. L'un était estimé, chéri même de ses ennemis; l'autre en était admiré; mais moins qu'il n'en était craint. Le premier montrait l'héroïsme de ces anciens chevaliers dont il était le modèle, et les vues d'un grand capitaine à une époque où l'art de la guerre était encore dans son enfance. Le second fut plus souvent soldat intrépide que général expérimenté, et s'il fut doué d'une valeur éclatante, ce fut dans un tems où la bravoure était ordinaire. L'un, modeste et généreux, faisait pardonner sa gloire à ses rivaux eux-mêmes; l'autre, fier et hautain, s'attirait seulement la jalousie de ses compagnons d'armes. Si c'est enfin dans les noms vulgaires, imposés de leur vivant même aux grands hommes qu'on retrouve les traits qui les caractérisent, si la voix commune est le jugement anticipé de la postérité, les surnoms donnés à ces deux capitaines ont rendu chère la mémoire de l'un et flétri en partie celle de l'autre. Duguesclin fut appelé par le peuple le *Bon Connétable*, honoré par la postérité du titre de *Grand*, et salué par l'armée du nom de *Père*. Clisson ne fut connu des Anglais que sous le nom populaire, mais trop mérité, de *Boucher*.

La mort de Charles V suivit de près celle de Duguesclin. Jean IV, qui avait plus que jamais besoin de repos, était disposé à conclure la paix avec le successeur de ce monarque, lorsqu'un événement dirigé et prévu par lui-même, pour l'affermissement de sa couronne, manqua de la lui faire perdre une seconde fois.

Avant d'arriver dans ses états, se défiant de l'obéissance d'un peuple qui pouvait passer encore du repentir à la révolte, il avait

demandé un secours de six mille hommes au roi d'Angleterre. Il espérait que la guerre, dans laquelle la Bretagne était engagée avec la France, lui servirait d'excuse auprès de ses peuples, s'il introduisait chez eux des troupes étrangères; mais les Anglais, sous la conduite du duc de Buckingham, étaient débarqués à Calais, et venaient d'arriver sur les frontières du duché, à l'instant où la trêve avait été jurée entre les deux partis.

Jean IV, dont la situation n'était plus la même, sentit la faute qu'il avait faite. Cette démarche lui attira de nouveau la haine des Français et blessa la confiance des Bretons. Ce prince savait par expérience combien lui était précieuse l'affection de ses peuples. Eclairé par le passé, il résolut de mieux se guider à l'avenir, et il se décida à quitter ses alliés pour se confier à ses sujets. Edouard III n'était plus; le prince de Galles l'avait précédé d'une année dans la tombe. Le nouveau roi d'Angleterre n'avait sur le duc que les droits d'un allié et non pas l'empire d'un bienfaiteur. La mort de Charles V pouvait changer aussi les dispositions de la cour de France à l'égard de la Bretagne; tout fit un devoir à Jean IV de suivre une autre politique avec les nouveaux maîtres que le tems amenait sur la scène du monde, et de sacrifier l'alliance d'une nation qui l'avait placé jadis sur le trône; mais qui le lui avait fait perdre aussi.

Rennes ferma ses portes à l'armée du duc de Buckingham. Le duc de Bretagne, obligé de dissimuler encore, fut contraint de se rendre dans cette ville pour y faire recevoir des alliés dont le secours ne lui était plus nécessaire, mais dont l'inimitié déclarée pouvait lui être funeste.

Les habitans de Nantes, croyant à une réconciliation sincère entre leur souverain et les étrangers, ouvrirent leurs portes aux Français. Jean IV permit au duc de Buckingam d'aller assiéger cette ville dont il blâmait le penchant trop marqué pour la France. Le général Anglais forma inutilement le siège de Nantes : il fut repoussé avec vigueur. Dépourvu de vivres, affaibli par les maladies, ne recevant nulle assistance du prince qui l'avait appelé, il quitta le siège de Nantes et prit la route de Vannes.

Cette ville, à la sollicitation du duc, consentit à recevoir une partie de l'armée Anglaise : le reste fut envoyé vers Hennebon et Quimper ; mais ces villes, à l'exemple de toutes les autres, refusèrent de laisser entrer dans leurs murs des auxiliaires devenus l'objet de la haine générale. Exposés aux injures de l'air pendant un hiver rigoureux, les Anglais se virent en proie, dans un pays ennemi, à toutes les horreurs de la disette. Abandonnés d'un prince dont la pitié seule eut compromis la puissance, ces malheureux soldats se virent réduits, pour soutenir leur existence, à la nécessité de se nourrir de pain de chardon et de graines de plantes sauvages.

La conduite politique de Jean IV lui valut cette fois la paix avec la France. Elle fut signée à Guerande par les plénipotentiaires des deux souverains, le 15 janvier 1381. Jeanne de Penthièvre ratifia ce traité comme le précédent. Le renvoi des Anglais était la condition principale de la paix. Ceux-ci se rembarquèrent en conséquence au port de Vannes, pour retourner dans leur patrie. Le duc essaya envain de se justifier près d'eux,

Le duc de Buckingam refusa de le voir, et lui fit reprocher durement l'ingratitude avec laquelle il avait agi.

Richard II, roi d'Angleterre, justement blessé d'un procédé qui valait au duc l'amitié de la France aux dépens de l'alliance qu'il avait contractée avec lui, confisqua le comté de Richemond, laissa une forte garnison dans la ville de Brest et retint prisonniére l'épouse du duc qui était alors à sa cour. Non content de s'être vengé de cette maniére de son ennemi, le monarque proposa aux enfans de Charles de Blois, qui étaient retenus captifs en Angleterre, depuis que leur père les avait laissés en ôtage, de les mettre en possession de la Bretagne s'ils voulaient consentir à lui en faire hommage. Ces princes, marchant sur les traces d'un père qui leur avait légué l'exemple de ses vertus, répondirent qu'ils passeraient toute leur vie en prison, plutôt que de s'unir aux ennemis de leur patrie.

Ce fut à cette époque que Jean IV créa l'ordre du collier de l'hermine. Le but du prince était, sans doute, après tant de révolutions, d'attacher ses sujets à son service par un serment particulier. On remarqua, comme une singularité dans ces sortes de distinctions, que les dames étaient reçues dans cet ordre sous le nom de *chevaleresses*.

A peine la paix fut-elle établie en Bretagne, qu'un événement imprévu menaça de replonger dans de nouveaux troubles cette contrée destinée à ne trouver le repos qu'après avoir été chaque fois épuisée par de longues dissentions. L'évêque de Saint-Malo, Josselin de Rohan, chercha à se rendre indépendant dans cette

ville. Plus ambitieux que soumis, plus ami de la puissance temporelle que des devoirs de son ministère, il voulut se soustraire à l'autorité du duc, prétendant que sa ville ayant été bâtie sur un terrain ecclésiastique, il ne devait dépendre que du pape.

Jean IV vint aisément à bout de vaincre ce prélat révolté, qui avait eu l'adresse de mettre dans son parti les habitans d'une ville toujours prête à séparer ses intérêts de ceux du reste de la Bretagne. Jean IV, blessé dans sa fierté et toujours extrême dans ses vengeances, exigea d'eux qu'à son entrée publique dans la ville, ils se missent à genoux devant lui, qu'ils se dépouillassent de leurs ceintures, et que l'un d'eux, prenant la parole, demandât pardon pour tous ses concitoyens.

Le duc quitta ses états, devenus tranquilles, pour se joindre à l'armée Française qui allait porter la guerre en Flandre. A son retour, il envoya une ambassade au roi d'Angleterre pour lui demander la remise de Brest et la restitution du comté de Richemond. N'ayant rien obtenu par la voie de la négociation, ce prince, qui n'avait pas quitté les armes un seul instant durant son orageuse et pénible carrière, en appela à son courage du traitement qu'il éprouvait de la part de ses anciens alliés. Il se prépara à combattre les Anglais, et il alla assiéger Brest, défendu alors par Robert Knolles.

Il fit construire un fort flanqué de sept tours pour couper les vivres aux assiégés, et donna le commandement des trois cents hommes de la garnison à Jean de Maletroit. Tandis qu'il attendait le succès de cette entreprise, le duc de Lancastre, qui dirigeait

sa flotte sur l'Espagne, la fit entrer dans la rade de Brest. Ce général attaqua la forteresse qui s'écroula en partie, et il força les soldats qui s'y étaient renfermés à chercher leur salut dans la fuite.

Jean, fils de Henri de Transtamare, roi de Castille, était monté sur le trône à la mort de son père. Le duc de Lancastre, qui avait hérité des droits de Pierre-le-Cruel par son mariage avec la fille aînée de ce prince, avait mis à la voile pour tenter de nouveau la conquête de la Castille. Etant parti de Brest, il trouva le roi de Castille défendu par Olivier Duguesclin, frère du connétable, et plusieurs autres chevaliers Bretons. Bientôt lassé de ses tentatives infructeuses, et moins heureux que le prince de Galles, le duc de Lancastre termina cette querelle par le mariage de sa fille avec le fils de Jean.

L'année suivante Jean IV, instruit par l'expérience, tacha d'amener d'une autre manière la reddition de Brest. Il fit construire un fort de bois sur des bateaux, et les plaça dans l'endroit le plus étroit de la rade. Les Anglais, dont les forces maritimes étaient supérieures à celle du duc, détruisirent facilement cet ouvrage, et introduisirent des vivres pour deux ans dans la place assiégée. Le duc, lassé de ses efforts, attendit une nouvelle circonstance pour recommencer ses attaques.

L'année qui suivit le siège de Brest fut marquée par un duel devenu célèbre dans les Chroniques Bretonnes, moins en raison de ses résultats, que parce qu'il fit connaître les mœurs du tems et les cérémonies usitées dans ces circonstances.

Les peuples du nord vidaient autrefois tous leurs différens par les armes. Cette coutume passa pour loi chez les Français, lorsqu'ils se furent asservis à plusieurs des usages des nations septentrionales. Ils recouraient au duel dans tous les cas de justice dont on ne pouvait avoir de preuve, pensant que la providence, ainsi interrogée, se déclarait toujours pour l'innocent.

Cet usage, qui déguisait le meurtre sous une apparence de justice, subsistait encore au 14.me siècle malgré les sages ordonnances de quelques princes. Nantes alors fut témoin d'un combat de ce genre, l'un des derniers qui se soient vus en Bretagne.

Robert de Beaumanoir soupçonnait Pierre de Tournemine d'avoir provoqué l'assassinat de Jean de Beaumanoir, son frère. Ne pouvant le convaincre en justice, il monta à cheval, se présenta devant le duc, et jeta, en sa présence, suivant l'usage de ce tems, son gage de bataille contre Tournemine. Ce dernier ayant été appelé, repoussa les soupçons portés contre lui; mais, provoqué par son rival, il jeta aussi son gage.

La place du Bouffai fut le lieu désigné. En attendant le jour convenu, les deux rivaux restèrent aux arrêts sous la garde de quelques chevaliers. Le choix des armes ayant été fait, la longueur des épées ayant été fixée, le duc se rendit au lieu du combat avec tous les seigneurs de sa cour, le 20 décembre 1385.

On attachait la plus haute importance à ces sortes de combats considérés comme des appels à la divinité. Cette jurisprudence militaire avait ses lois consignées exactement dans la *coutume de Bretagne*: c'était l'unique science dont se vantait alors une noblesse guerrière.

Beaumanoir se présenta le premier à cheval. Un héraut appela trois fois Tournemine à *sa journée*. Celui-ci étant entré, les deux épées furent mesurées de nouveau. Les deux combattans s'avancèrent près d'un lieu où se trouvaient un missel et des reliques, sur lesquels ils jurèrent, l'un après l'autre, que leur droit était juste et qu'ils ne portaient sur eux aucun enchantement ou maléfice. Les héraults ayant publié qu'il était défendu à tout le monde, sous peine de confiscation *de corps et biens*, de faire aucun signe, Beaumanoir fut tenu par deux chevaliers du conseil du duc et Tournemine par deux autres. En même temp le maréchal cria trois fois aux deux rivaux *faites vos devoirs*, et à ceux qui les gardaient, *laissez-les aller*.

Après ce long cérémonial, le combat commença. Les deux chevaliers se chargèrent avec fureur. Le sort, cette fois, fut d'accord avec la justice. Tournemine, vaincu, se rendit à discrétion. Suivant la loi, il devait être pendu sur la place; mais son adversaire lui accorda généreusement sa grâce. Maître de disposer de la vie de son ennemi, Beaumanoir le fit emporter hors du camp comme s'il eut été mort, et le duc condamna à une amende pécuniaire celui qui avait été le plus faible ou le moins heureux. L'usage était de livrer le vaincu au bourreau pour être pendu. S'il avait été tué, son corps n'en était pas moins attaché à la potence.

Il était dans la destinée de Jean IV d'éprouver sa valeur contre les deux premiers généraux de son siècle. Il avait trouvé un ennemi redoutable dans Duguesclin, tant que ce grand homme

vécut ; toute la fin de son règne ne fut qu'une longue dispute avec Olivier de Clisson. C'est la première fois peut-être que la querelle d'un sujet contre son prince est devenue une lutte politique et qu'elle a eu tant d'influence sur les événemens qui ont décidé de la tranquillité de l'état.

Nés tous deux d'héroïnes célèbres, le duc et Clisson étaient à-peu-près du même âge. Jeanne de Flandre avait réuni ces deux guerriers dès leurs plus tendres années. Ils avaient reçu la même éducation, avaient appris à s'aimer, à connaître les mêmes ennemis, à éprouver les mêmes sentimens ; mais ces liaisons si intimes de l'enfance ne sont pas toujours un sûr garant des affections de l'âge mûr.

Depuis long-tems Clisson rejetait sur le duc de Bretagne la haine qu'il avait conçue contre les Anglais, qui étaient devenus aussi des amis de sa jeunesse, les plus mortels ennemis d'un âge plus avancé. Après la bataille d'Aurai, le duc avait refusé de lui accorder la terre du Gâvre, voisine de son château de Blain ; et il l'avait donnée à Chandos. L'impétueux Breton était allé incendier le château du Gâvre. Non content de cette usurpation, Clisson avait refusé de rendre Chantoceau, dont il s'était emparé dans la guerre. Le duc fit reprendre cette place d'assaut, et le sujet rebelle, obligé de céder, quitta ouvertement le parti du duc pour embrasser celui de la comtesse de Penthièvre, qui avait solennellement abandonné ses droits au duché, mais qui n'avait pas juré d'oublier ses regrets et de sacrifier ses espérances.

Clisson chercha tous les moyens, tant qu'il fut en France, de

susciter des guerres nouvelles à celui qui avait été à la fois son souverain et son bienfaiteur. La charge de connétable légitima son animosité personnelle, en lui faisant considérer comme l'ennemi de l'état celui qu'il poursuivait déjà de sa haine.

Une circonstance nouvelle lui présenta l'occasion de donner à son inimitié un motif de plus et de la perpétuer dans sa famille. Jeanne la Boiteuse venait de mourir, ainsi que le plus jeune de ses fils, qui était resté captif en Angleterre. Clisson, qui n'aurait jamais osé, du vivant de la comtesse, lui proposer l'union des deux familles, vit dans cet événement la facilité de conclure une alliance aussi disproportionnée. Il lui était facile, au moyen de ses immenses trésors, d'acquitter la rançon du fils aîné de Charles de Blois, pour laquelle le roi d'Angleterre demandait cent vingt mille francs. En conséquence, il fit proposer à l'illustre captif de lui rendre la liberté, s'il consentait à épouser sa fille.

Ce prince, qui avait pris le titre de comte de Penthièvre, lassé d'une captivité dont il n'osait espérer le terme, n'avait d'autre parti à prendre, pour sortir de prison, que de choisir entre une alliance avec la famille royale d'Angleterre ou celle de Clisson. Il préféra le parti que lui proposa le connétable, par suite de ce sentiment national qui avait tant distingué sa famille.

Jean IV, animé depuis long-tems contre le connétable, crut voir dans cette dernière démarche une conjuration formée contre sa personne et contre ses droits. Il craignit que Clisson ne cherchât à perpétuer la querelle de Charles de Blois, et qu'il n'employât le crédit que lui donnait sa charge de connétable près de la cour de

France, pour faire passer la couronne ducale dans la famille à laquelle il voulait allier la sienne.

Pour consolider son trône autant que pour satisfaire sa vengeance, le duc résolut de faire périr Clisson, avant que ce mariage funeste fut conclu. Pour en venir plus sûrement à son but, il prit avec son ennemi le masque de l'amitié, et l'engagea à assister aux états qu'il convoqua pour lors à Vannes.

Clisson y étant arrivé, le duc le pria de venir visiter le château de l'Hermine qu'il faisait construire; il lui en montra les fortifications et les appartemens. Etant arrivés à une tour qu'ils n'avaient pas vue, Jean IV, sous prétexte de lassitude, invita le connétable à y monter seul. Celui-ci y entra sans défiance; mais à peine eût-il franchi quelques degrés, que des gens armés, placés dans cet endroit par l'ordre du duc, se jetèrent sur lui, le chargèrent de trois chaînes de fer, et le laissèrent renfermé dans la tour.

Le seigneur de Laval, beau frère de Clisson, causait avec le duc pendant cet acte de violence; étonné du bruit qu'il entendait, il allait en demander la cause, lorsque l'altération qu'il découvrit sur le visage du prince lui fit découvrir la vérité. Il se jeta aussitôt à ses pieds, le conjurant de ne pas déshonorer son règne par une entreprise aussi coupable. Jean IV lui répondit qu'il savait mieux que personne ce qu'il avait à faire, et lui ordonna de se retirer. Au même instant Beaumanoir, compagnon d'armes de Clisson, étant survenu, le prince agité à la fois de colère et de honte le fit arrêter, et conduire en prison avec le guerrier dont il implorait la grâce.

Etant rentré chez lui, Jean IV donna l'ordre à un gentilhomme nommé Bazvalen, de s'introduire à minuit dans la prison de Clisson et de le faire périr. Celui-ci osa faire quelques remontrances à son prince, qui lui ordonna une seconde fois d'obéir sous peine de la vie.

Le seigneur de Laval, peu découragé de ses premières tentatives, essaya de nouveau de fléchir la colère du prince. Il se jeta à ses pieds, et les mains jointes, lui demanda, les larmes aux yeux, la grâce de son beau-frère. « Souvenez-vous, mon-» seigneur, lui dit-il, que vous fûtes élevé avec lui, qu'il vous » a suivi dans une terre étrangère, qu'il a été fidèle à votre » parti quand vous étiez le plus faible. Après la bataille qui vous » a valu la victoire, et où il a mille fois exposé sa vie pour » vous, vous avez solennellement publié la reconnaissance que » vous lui deviez. » Jean IV répondit qu'il avait reçu depuis de telles offenses de Clisson qu'il n'y avait que la mort qui put les venger.

Sitôt que le duc fut seul, sa conscience ne tarda pas à lui reprocher son crime. La nuit qu'il avait fixée pour cette exécution ne fut pour lui qu'un long supplice. En vain il chercha un sommeil qui fuyait sa paupière. Le droit des gens violé, l'insulte faite au roi dans la personne de son connétable, toutes ces réflexions, qui étaient déjà des remords, se présentaient à son esprit, et faisaient succéder dans son cœur l'attendrissement tardif du repentir à l'emportement qui lui avait conseillé la vengeance. Les murmures de sa conscience l'importunaient sans cesse

et la crainte lui montrait, de nouveau, les Français et les Bretons ligués contre lui et le chassant une seconde fois de ses états.

A la pointe du jour, il envoya chercher Bazvalen, et lui demanda s'il avait exécuté ses ordres. Vous avez été obéi, répondit ce gentilhomme. *Plût à Dieu que je vous eusse cru*, s'écria le duc, *je vois bien que je ne serai jamais sans détresses. Messire Jehan, retirez-vous, que je ne vous voie plus.* Aussitôt poussant des cris affreux, il s'abandonne à toute l'expression de sa juste douleur. Envain les gens de sa maison, alarmés de son désespoir, accourent à ses cris, personne ne peut soupçonner la cause de ce trouble imprévu. Le prince se renferme seul, et passe tout le jour dans les larmes, refusant de recevoir les alimens qui lui sont nécessaires.

Vers le soir, Bazvalen, qui avait voulu laisser au duc le tems du repentir, reparaît devant lui, malgré la défense qui lui en avait été faite. Il connaissait le cœur sensible de ce prince qui avait pleuré sur le cadavre d'un ennemi, et il lui avait épargné un crime. Il dit à son maître, que prévoyant la douleur que lui causerait la mort du connétable, il avait osé prendre sur lui de différer l'exécution de ses ordres et que Clisson vivait encore. A ces mots le duc, transporté de joie, embrassa le fidèle serviteur dont il récompensa la prudence et la discrétion.

Cependant ce prince, soulagé de ses remords, ne fut pas assez grand pour être généreux. Lorsque Bazvalen se fut retiré, le seigneur de Laval, prévenu par lui de la nouvelle disposition du duc, retourna au château pour demander l'élargissement

de Clisson. Le duc, pensant que l'ordre qu'il avait donné n'était connu de personne, dit à ce gentilhomme, qu'en sa considération, il accordait la liberté à Clisson, moyennant cent mille francs et la remise des places fortes que celui-ci possédait en Bretagne.

Clisson, accablé sous le poids de ses fers, s'attendait à chaque instant à recevoir la mort au fond de sa prison. Il s'empressa d'accepter des conditions qui lui procuraient la liberté; mais il alla aussitôt se jeter aux pieds de Charles VI, lui remettant l'épée de connétable, et lui disant qu'il ne pouvait plus exercer sa charge après l'affront qu'il venait de recevoir.

Le roi lui promit de lui faire rendre justice, satisfait de saisir l'occasion d'une insulte personnelle pour se venger d'un ancien ennemi de l'état. Mais Clisson, comptant plus sur son épée que sur le jugement des pairs du royaume, alla lui-même reprendre de vive force les places que le duc l'avait obligé d'abandonner, et s'empara de quelques autres qui appartenaient à ce prince. En même tems le mariage du comte de Penthièvre et de Marguerite, sa fille, fut solennellement conclu.

Le roi de France connaissait le caractère belliqueux de Jean IV, et il savait que les insultes de Clisson ne seraient pas long-tems souffertes. Voulant prévenir de plus grands troubles, il pria les deux partis de suspendre les hostilités, ajoutant qu'il se portait pour médiateur dans cette querelle. Une assemblée fut convoquée à Orléans; mais le duc, qui avait des raisons de se plaindre à son tour, ne s'y rendit point. Cependant ce prince, devenu plus calme par la réflexion, et voulant de bonne foi se reconcilier

avec son ennemi, consentit à aller à Paris pour y terminer son différend en présence de Charles VI. Un jugement fut rendu par lequel il fut enjoint au duc de restituer la rançon qu'il avait exigée de Clisson, et toutes les places qu'il avait forcé celui-ci de lui céder. Le connétable, de son côté, reçut l'ordre de remettre au duc les villes qu'il avait conquises. D'autres enfin restèrent en sequestre entre les mains du roi jusqu'à ce qu'il fut décidé à qui elles devaient appartenir.

Il est rare que chez des guerriers les injures soient effacées par les voies de la justice. La mauvaise foi qui avait présidé aux sermens des deux partis les fit rompre aussitôt. Clisson, se croyant lézé, ne tarda pas à renouveller ses plaintes et à demander une révision. On se disposa, en conséquence, de part et d'autre, à recommencer les hostilités. Le comte de Penthièvre, à l'instigation de son beau-père, refusa de rendre au duc l'hommage-lige dont il était convenu dans le traité, et il continua de porter les armes pleines du duché.

Plus tard, le roi convoqua une nouvelle assemblée à Tours. Le duc de Berry, l'oncle de ce monarque, se rendit à Nantes pour engager Jean IV à comparaître en présence du roi. La cour de France profitait de chaque instant de trouble pour élever ses prétentions sur la Bretagne. Elle saisit cette circonstance pour chercher au duc le sujet d'une nouvelle querelle. Le duc de Berry se plaignit, entre autres choses, de ce que ce prince faisait battre de la monnaie d'or dans ses états, ce qui n'appartenait qu'au roi, et qu'il exigeait de ses vassaux de le servir envers et contre tous, sans excepter le roi.

Jean IV, irrité de la mission de l'ambassadeur, donna l'ordre, dans le premier mouvement de son indignation, de l'arrêter avec toute sa suite. Pierre de Navarre, frère de la duchesse de Bretagne, se trouvait dans ce moment à Nantes. Effrayé d'une résolution si dangereuse, il court en prévenir sa sœur. Celle-ci prend ses enfans dans ses bras, se rend à l'appartement du duc, puis se jetant à ses genoux, elle le conjure, en fondant en larmes, au nom de ses enfans, de renoncer à un projet qui allait causer leur perte. Le duc, attendri par ce spectacle, révoqua l'ordre qu'il avait donné et se détermina à se rendre auprès du roi.

Il arriva en effet, au lieu des conférences, escorté, plutôt qu'accompagné, de quinze cents gentilshommes, qui s'étaient embarqués en partie sur cinq vaisseaux armés de canons et remplis de soldats. Les ministres du roi, cherchant à le mortifier, et pour le forcer sans doute à rompre le premier les conférences, lui firent attendre long-tems l'audience du monarque. Ses gens furent insultés, on jeta de la boue sur ses armes qu'il avait fait placer à la porte de son hôtel.

Jean IV demanda satisfaction. Le roi de France ne dédaigna pas lui-même d'appaiser le duc, dont il craignait le ressentiment. Sur ces entrefaites Clisson arriva, accompagné du comte de Penthièvre. Le cortège du connétable effaçait celui des princes même par sa magnificence. Son ascendant allait faire évanouir tout espoir de réconciliation lorsque les ducs de Berry et de Bourgogne renouèrent les négociations en proposant le mariage du fils du duc avec une fille du roi.

Tout semblait terminé entre Clisson et le duc, lorsqu'un nouvel accident alluma plus que jamais la haine du connétable contre ce prince. Pierre de Craon, l'ancien favori du roi et du prince son frère, avait été disgracié à la cour. Attribuant son exil au crédit de Clisson dont il était l'ennemi, il voulut se venger de lui de manière à ne plus avoir à le redouter. Il attaqua en effet le connétable lorsque celui-ci rentrait un soir fort tard à son hôtel. Ayant été découvert, avant d'avoir porté le coup mortel, le meurtrier laissa sa victime baignée dans son sang, et quitta précipitamment la capitale.

N'étant plus assuré d'un asyle certain en France, il pensa qu'il ne pourrait trouver personne plus intéressé à le soutenir que le prince qui était l'ennemi irréconciliable de Clisson. Il se rendit en conséquence en Bretagne et se mit sous la protection de Jean IV. « Vous êtes un pauvre homme, lui dit ce prince: vous avez fait » deux grandes fautes; la première d'avoir attaqué le connétable; » la seconde de l'avoir manqué. » Aveuglé par la haine, Jean IV ne songea pas que défendre un coupable c'est avouer son crime; et, en accordant l'asyle qui lui était demandé, il donna lieu de croire qu'il était d'intelligence avec l'assassin.

Clisson, guéri des blessures qu'il avait reçues, demanda vengeance au roi. Ne pouvant découvrir les motifs qui avaient engagé Pierre de Craon à ce meurtre, il en accusa hautement le duc de Bretagne. Il pensait que le prince qui avait donné l'ordre de le faire périr dans son château, pouvait bien avoir soudoyé un assassin pour l'atteindre au milieu d'une cour étrangère.

Le roi de France ordonna au duc de Bretagne de livrer Pierre de Craon. Ce gentilhomme s'était enfui en Espagne ; mais Jean IV, trop fier pour s'abaisser à une justification, refusa d'indiquer sa retraite. Le roi rassembla aussitôt son armée, et quoique atteint d'une maladie cruelle, il entreprit de porter la guerre dans les états d'un prince qui le provoquait ouvertement.

Envain les ducs de Bourgogne et de Berry tâchèrent de détourner leur neveu de cette entreprise, lui disant que la querelle d'un particulier n'était point celle de l'état. Ces remontrances furent inutiles. Charles VI, excité de plus en plus par Clisson, partit pour une campagne où l'entraînait sa mauvaise fortune.

Il était à un quart de lieu de Sablé, lorsque tout-à-coup il fut saisi d'une sorte de délire frénétique, le premier trait de cette folie qui causa, dans la suite, tant de maux à la France. Il aperçut un homme couvert d'une longue robe en lambeaux, qui s'avançant vers lui, la tête et les pieds nus, saisit la bride de son cheval, et lui cria : « noble roi, où vas-tu ? n'avance pas : on te trahit ». A ces mots le monarque, affaibli par une fièvre violente, est frappé de stupeur. Au même instant, un des pages qui le suivaient, laisse tomber sa lance qui retentit sur le casque de l'un de ses camarades. A ce bruit, à la vue de cette arme, le roi croit voir se réaliser les menaces du prétendu fantôme. Il se trouble, et, pensant qu'il est assailli par des traîtres, il met l'épée à la main, se jette sur ceux qui l'entourent et en blesse plusieurs. Enfin, il est entouré lui-même par ceux de sa suite, et conduit demi-mort, attaché sur un chariot, dans la ville du Mans.

Après un accident aussi nouveau, l'armée française reprit le chemin de Paris, et la Bretagne fut délivrée un instant de la guerre dont elle était menacée. Cette maladie causa la disgrace de Clisson. Le duc de Bourgogne, devenu maître des affaires par l'état d'incapacité où se trouvait le roi, destitua le connétable de sa charge et l'exila de la cour. Clisson, de retour en Bretagne, alla se renfermer dans son château de Josselin.

Le duc de Bretagne crut alors qu'il pourrait facilement soumettre un sujet révolté qui n'était plus soutenu par la cour de France. Animé du désir de la vengeance, il marcha en hâte sur Josselin, avant que Clisson eût fait ses préparatifs de défense : Clisson fortifia Josselin et se retira à Moncontour. Le duc assiégea la place où il croyait trouver son ennemi ; il dirigea ses assauts avec une telle vigueur que les assiégés, désespérant de tenir plus long-tems, firent savoir à Clisson qu'il eût à les secourir promptement ou à conclure la paix avec le duc, s'il voulait conserver son château.

Le connétable prit ce dernier parti. Le duc se laissa fléchir : il consentit à lever le siège, moyennant que les frais lui en fussent payés. Après cette pacification, l'évêque de Langres fut envoyé en ambassade en Bretagne de la part du roi de France. *Que viennent faire ici ces Français*, s'écria le duc, *qu'ils s'en retournent au nom du diable ; je n'ai que faire d'eux.* Tels étaient toujours les premiers mouvemens de Jean IV ; cependant on parvint à l'adoucir, et on convint d'un accommodement qui ne fut pas plus durable que les précédens.

Les deux rivaux étaient convenus de se rendre au château de

la Chèze, où ils devaient ratifier le traité. Clisson apprit que Pierre de Craon, qui était revenu d'Espagne, était alors avec le duc ; craignant qu'un assassin, qui n'avait pas montré le repentir d'un premier crime, ne fût disposé à en commettre un second, il refusa d'aller au rendez-vous indiqué.

Le duc, plus irrité que jamais de la mauvaise foi de son ennemi, poussa la guerre contre lui avec plus d'activité encore. S'étant emparé de la Roche-Derrien, il fit démolir le château en présence des ambassadeurs de la cour de France qui étaient venus le prier de conclure la paix avec le connétable. Il força alors le vicomte de Coëtmen, qui commandait cette forteresse, de se présenter devant lui avec toute la garnison, et à lui demander pardon à genoux et tête nue. En même temps il fit assiéger Chantoceau, Lambelle et Saint-Malo. Clisson avait introduit des troupes françaises dans cette dernière ville, et les habitans se prétendaient autorisés à se soustraire à l'autorité du duc, en vertu d'une bulle du pape.

Le schisme qui divisait l'église continuait encore. La Bretagne reconnaissait un autre pape que la France. Celui-ci, pour se venger d'un prince qui était contraire à son parti, donna la ville et le territoire de Saint-Malo au roi de France.

Clisson profita d'un intervalle de santé revenu à Charles VI pour implorer de nouveau les secours de ce monarque. Le duc d'Orléans fit passer en Bretagne des troupes, qui, jointes aux vassaux de Clisson et à ceux des seigneurs de son parti, le mirent à même de sortir des places où il était renfermé et d'entrer en campagne à son tour.

Le duc avait cru son ennemi accablé, et il avait licencié une partie de ses soldats. Clisson, ne trouvant plus de résistance dans sa marche, alla attaquer Saint-Brieuc. Cette ville, ouverte de tous côtés, se rendit après quinze jours de siège. Le connétable s'empara ensuite du château du Perrier, qu'il fit démolir. Jean IV, averti de ces succès, quitta la ville de Morlaix, où il s'était retiré pour se reposer des fatigues de la guerre, et il retourna à Vannes rassembler ses troupes. Mécontent de la conduite de la cour de France, il prit la résolution de se venger d'elle en recherchant de nouveau l'alliance de l'Angleterre.

Il alla avec toute son armée offrir le combat à Clisson, près des grèves de Hilion. Le connétable n'étant pas en force, se retira dans la ville de Saint-Brieuc. Jean IV était sur le point de s'en emparer, quand il reçut les premières avances de la paix.

La cour de France, craignant plus que jamais, dans la situation critique où elle se trouvait, que le duc, aidé des Anglais, ne portât la guerre hors de ses états, chercha à amener une réconciliation entre lui et le connétable. Cette mission était délicate, et il ne fallait rien moins qu'un prince du sang pour décider le duc de Bretagne à une pacification qui devenait un sacrifice de ses sentimens de vengeance. Le duc de Bourgogne se chargea de cette ambassade. Il se rendit à Ancenis, envoya l'ordre à Clisson et au comte de Penthièvre de venir l'y trouver, et fit prier le duc d'y envoyer quelqu'un de sa part.

Jean IV, désirant donner au duc de Bourgogne un témoignage de son amitié, ne croyant pas d'ailleurs qu'un autre que lui pût

mieux plaider sa cause, se rendit en personne au lieu des conférences. L'on convint enfin, le 24 janvier 1396, d'une paix qui devait être durable; mais les sermens donnés par la haine sont bientôt enfreints. Les deux rivaux, n'osant se fier à leur bonne foi réciproque, continuèrent à se faire la guerre. Le duc fit raser le château de Tonguedec, appartenant au vicomte de Coëtmen. Clisson se vengea à son tour sur le prince, en lui enlevant sa vaisselle d'or et d'argent, ainsi que ses bijoux. Ce fut pendant cette guerre que l'on commença pour la première fois, en Bretagne, à se servir d'artillerie. Celle-ci avait été introduite dans d'autres parties de l'Europe quelques années auparavant.

Enfin, le duc, lassé d'un règne agité, sentit le besoin du repos. Vieilli parmi les orages, il écouta les avertissemens de la prudence. Une grande portion des seigneurs du duché étaient engagés ouvertement dans le parti de Clisson. Le prince craignit avec raison que cette querelle particulière, si elle n'était appaisée de son vivant, ne compromit un jour les droits de ses enfans à la couronne. Il fit lui-même les premières avances à Clisson et lui écrivit une lettre affectueuse pour lui demander la paix.

Clisson ne put croire à la sincérité d'un prince dont il avait tant de fois essuyé la haine. Redoutant un piège semblable à celui auquel il était heureusement échappé, il refusa de se rendre auprès du duc, à moins que ce prince ne lui eût envoyé auparavant son fils aîné en ôtage.

Le duc ne balança pas à envoyer à son ennemi le dépôt si cher qui lui était demandé. Convaincu alors des véritables intentions du

prince, Clisson ne voulut point lui céder en générosité, et, se reposant sur sa parole, il alla le trouver en lui ressuscitant son fils. Les deux rivaux, après s'être embrassés, se jurèrent enfin une paix qui fut, sinon sincère, du moins durable. Ce traité fut signé et ratifié le vingt octobre 1395, en un lieu nommé Auisfer, près de la ville de Redon.

Après avoir célébré à Paris les noces de son fils aîné Pierre, à qui il donna, dans cette circonstance, le nom de Jean, avec Jeanne, fille de Charles VI, le duc de Bretagne se rendit avec ce monarque à Saint-Omer, où se trouvait Richard II, roi d'Angleterre. En partant, le duc, trop grand pour ne pas être confiant, laissa à Clisson la régence de ses Etats, et la garde de ses enfans et de la duchesse. Les deux rois conclurent entre eux une trève de trente ans, mais qui devait être bientôt rompue. En considération de l'alliance que venait de contracter Jean IV, ce prince obtint de Richard, qui épousa la fille aînée du roi de France, la restitution de la ville de Brest et du comté de Richemont.

Cette trève fut la cause de la perte de Richard. La nation anglaise voulait la guerre contre la France. L'alliance de son roi, l'abandon qu'il avait fait si aisément de la ville de Brest au duc de Bretagne, et de celle de Cherbourg au roi de France, excitèrent contre lui un soulèvement général.

Le monarque usa de sévérité envers les principaux mécontens. Le duc de Lancastre, entr'autres, vit ses biens confisqués, et à sa mort, son fils, le comte de Derby, fut banni pour six ans. Ce jeune prince apprit qu'une conjuration s'était formée pour

encore par ses premiers malheurs. Enfin, ce qui deviendra à jamais ses titres à la renommée, il a mêlé sa gloire militaire à celle des Duguesclin et des Clisson; et s'il fut leur ennemi durant sa vie, il a rendu du moins le nom de Montfort digne d'être escorté dans l'histoire de ces noms célèbres, et de paraître au nombre de ces chevaliers du moyen âge qui ont rivalisé de gloire avec les preux des anciens règnes.

S'il est vrai que les nations se retrempent dans les troubles civils, et qu'une renommée impérissable ne s'acquière qu'après de longs orages, c'est à ces guerres, qui ont signalé la minorité et le règne de Montfort, que la Bretagne doit la réputation brillante qui la recommande encore à la postérité. Ce règne a servi à caractériser la nation toute entière. Jusqu'alors les Bretons avaient montré de l'audace et du courage; mais leur courage, borné à déchirer le sein de la patrie, n'avait rien opéré au-dehors. Sous Montfort, les grands hommes que produisit la Bretagne ont été l'honneur de la France entière : ses guerriers ont été les premiers de l'Europe.

LIVRE QUATRIÈME.

A la mort de Jeán IV, Clisson, n'écoutant plus que son ambition, engagea le duc d'Orléans à se porter en Bretagne pour se rendre maître des enfans du dernier duc et les livrer au roi. Le duc d'Orléans s'avança jusqu'à Pontorson avec des troupes ; mais les Bretons lui ayant déclaré qu'ils voulaient garder leur nouveau duc jusqu'à ce qu'il fut en âge de rendre lui-même hommage au roi, ce prince fut obligé de se retirer.

Jean V, âgé de dix ans, succéda alors à son père, sous la tutelle de Jeanne de Navarre, sa mère. Cette princesse ne se fixa pas long-tems en Bretagne. Plus flattée du titre de reine que de celui de duchesse, deux ans après la mort de son époux elle contracta une nouvelle union avec Henri IV, roi d'Angleterre.

Avant de quitter ses états, elle laissa le soin de ses fils à Philippe-*le-Hardi*, duc de Bourgogne, leur oncle. Ce prince se rendit en Bretagne, prêta serment de fidélité en présence des principaux seigneurs du duché, et conduisit Jean V à Paris, où le jeune pupille resta jusqu'à ce qu'il eut atteint sa majorité.

Jean IV, par son testament, avait fait don à sa veuve du comté de Nantes. Olivier de Clisson offrit à la duchesse une somme

de douze mille écus d'or, en forme de prêt, pour obtenir d'elle le gouvernement de Nantes. La fermeté de Gilles de Lebiest, gouverneur de cette ville, qui redoutait les intentions secrètes du connétable, fit rompre l'accord conclu entre lui et la duchesse.

En épousant la veuve de Jean IV, le roi d'Angleterre s'était promis, sinon d'avoir part au gouvernement de la Bretagne, du moins de se ménager l'amitié des peuples de cette province, durant la minorité de leur souverain.

Ces espérances furent trompées. La trève subsistait toujours entre la France et l'Angleterre; mais les pirates des deux nations, enhardis par les inimitiés qui régnaient entre les princes Français alliés par le sang au roi Richard, et le meurtrier de ce monarque, infestaient toutes les mers, et prolongeaient des hostilités d'autant plus cruelles qu'elles n'étaient pas avouées. La Bretagne, entièrement gouvernée par le duc de Bourgogne, prit le parti de la France.

Sous prétexte de chasser les Anglais de ses côtes, elle arma une flotte de trente-six navires, dont le commandement fut confié à l'amiral de Penhoët. Les vaisseaux des deux partis se rencontrèrent à la hauteur du cap Saint-Matthieu.

A l'aspect de la flotte Anglaise, les Bretons voulurent fondre sur leurs ennemis; mais Penhoët remit le combat au lendemain. Pendant la nuit, les Anglais s'étant retirés dans la Manche, les Bretons, pour leur couper la retraite, divisèrent leur flotte en deux escadres, dont l'une resta sous le commandement de Penhoët, tandis que l'autre fut dirigée par Guillaume Duchâtel. Les An-

glais, atteints dans leur marche, se divisèrent également en deux escadres.

Le combat s'engagea, quoique les Bretons fussent inférieurs en nombre à leurs ennemis. Après six heures d'une lutte opiniâtre, les Anglais réunirent de nouveau tous leurs vaisseaux; les Bretons en firent autant, et le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Enfin les Anglais succombèrent, ils perdirent quarante vaisseaux. Deux mille hommes, tant soldats que marins, furent faits prisonniers.

Cette victoire n'était que le prélude de plusieurs autres. Le règne de Jean V, qui devait être l'époque où la France et la Bretagne allaient se rapprocher davantage, devait être aussi le moment où la haine contre les Anglais, portée à son comble, allait commencer à devenir un sentiment national.

Encouragés par le succès qu'ils avaient obtenu, les Bretons firent une descente sur les côtes d'Angleterre. Mais ces attaques furent loin d'être dirigées par les lois de l'honneur. Excités par la haine, et autorisés en quelque sorte par l'exemple de leurs ennemis, ils allèrent brûler la ville de Plymouth, et revinrent dans leurs ports, moins couverts des trophées des guerriers que chargés du butin des pirates.

Les Anglais ne tardèrent pas à reprendre une revanche qui devait être modelée sur l'offense. Ayant armé, à leur tour, contre les Bretons, ils leur brûlèrent quarante navires, en prirent autant, descendirent à Penmarck et à Saint-Matthieu, et exercèrent des ravages affreux sur les campagnes.

Les guerres commencées d'ordinaire par un motif politique, se perpétuent le plus souvent par le désir de la vengeance. Les Bretons, cherchant à user de représailles, débarquèrent, au nombre de deux mille hommes, près d'Yarmouth. Cette fois la fortune trompa leur courage. Enveloppés par une armée de six mille hommes, ils se défendirent jusqu'à la dernière extrémité, et ne furent accablés qu'après avoir mis quinze cents soldats ennemis hors de combat.

Tanneguy Duchâtel, pour venger la mort de son frère tué dans cette expédition, arma aussitôt une petite flotte. S'étant mis en mer avec quatre cents gentilshommes, il descendit à Yarmouth, réduisit la ville en cendres, parcourut la côte pendant deux mois, évita l'armée que le roi d'Angleterre avait envoyée à sa rencontre, et se rembarqua, laissant après lui les traces d'une vengeance cruelle mais légitime.

Cependant, Jean V, ayant atteint sa quinzième année, le duc de Bourgogne se désista de la tutelle de ce prince et de l'administration de la Bretagne. Le jeune duc fit hommage au roi *tel que ses prédécesseurs l'avaient rendu*, et il vint se mettre lui-même à la tête du gouvernement de ses états. Son frère Artur, plus jeune que lui de quelques années, se rendit en Angleterre, et, malgré les hostilités qui régnaient entre les deux peuples, il obtint, par l'entremise de sa mère, la restitution du comté de Richemond, dont il porta toujours le titre dans la suite.

Le premier soin de Jean V fut de diriger lui-même une guerre que ses peuples avaient soutenue dans sa minorité. Les Anglais

avaient fait une descente près de Brest. Le duc appela de tous côtés les gentilshommes de la province pour l'aider à chasser ces étrangers. Secondé du connétable de Clisson, cet ancien ennemi des Anglais, du maréchal de Rieux et de Tanneguy Duchâtel, qui devait porter aussi loin sa haine irréconciliable, le jeune prince força cette nouvelle troupe à se rembarquer. Un gentilhomme Français, le comte de Beaumont, qui avait tenté d'attirer les ennemis sur le sol de sa patrie, reçut dans ce combat la juste punition de son crime : il y fut tué de la main de Duchâtel.

La guerre étrangère ayant cessé en Bretagne, la guerre civile, triste fruit des jalouses prétentions des grands, ne tarda pas à recommencer. Olivier de Clisson se brouilla avec le fils comme il avait fait avec le père. Jean V, pour réduire ce sujet rébelle, alla l'assiéger dans son château de Josselin. Clisson, retenu au lit par une maladie dangereuse, obtint la levée du siège moyennant une somme de cent mille francs, que la mort ne lui laissa pas le tems d'acquitter.

Ce guerrier mourut en effet le 22 avril de l'an 1407, la veille de la fête de Saint-Georges, jour où il avait été fait chevalier, et où, quelques années plus tard, il avait reçu l'épée de connétable. Il fut enseveli dans l'église de Josselin, ainsi qu'il l'avait ordonné. Son testament se fit remarquer par quelques dispositions pieuses, assez fréquentes à cette époque où régnait un singulier mélange d'une piété superstitieuse et d'une valeur brutale. Robert de Beaumanoir, l'ancien ami de ce guerrier célèbre, avait été chargé par lui, peu auparavant, de rendre au roi l'épée de con-

nétable que devait bientôt illustrer encore un prince de la maison de Bretagne.

Le comte de Penthièvre, gendre de Clisson, était mort quelques années avant lui. Faible instrument des projets ambitieux de sa famille, toute sa carrière avait été marquée par la captivité ou la révolte. Marguerite de Clisson, survivant à la fois à son père et à son époux, entreprit de servir la cause à laquelle ils s'étaient dévoués. Elle apprit à ses enfans à chérir leur mémoire, à détester celle du prince qui les avait persécutés, et à mépriser l'autorité de celui qui, succédant au trône, devenait l'ennemi naturel de leurs droits.

Quelques auteurs rapportent un trait qui ne s'accorde pas avec les soupçons que l'histoire a laissé planer sur la mémoire de Clisson, mais qui du moins donne une idée de ce que pensaient les contemporains du caractère de sa fille.

Ayant appris que Jean IV était mort et qu'il avait confié à Clisson et au duc de Bourgogne la tutelle de ses fils et le gouvernement du duché : *Il ne tiendra qu'à vous*, dit Marguerite à son père, *de rendre à mon mari et à ses enfans l'héritage qui leur est dû*. Clisson comprenait sans doute les projets sanguinaires de sa fille, lui ayant demandé cependant comment elle pensait que cela put se faire, elle répondit que c'était en faisant périr les jeunes princes avant l'arrivée du duc de Bourgogne. *Femme cruelle et perverse*, s'écria le connétable indigné, *si tu vis longuement tu seras la cause de la perte de tes enfans et de ta maison*. En même tems, il saisit un épieu, dont il eut frappé sa fille

si elle ne l'eut promptement évité. On ajoute, qu'en descendant avec précipitation de la chambre de son père, Marguerite se rompit une cuisse, dont elle resta boiteuse toute sa vie.

Quoiqu'il en soit, aussitôt la mort de Clisson, cette princesse, ambitieuse et turbulente, commença les hostilités contre le duc en levant des fouages sur les vassaux de ce prince. Envain les états de Bretagne tentèrent d'amener une réconciliation; un traité, quel qu'il fut, ne pouvait arrêter les mouvemens impétueux de cet esprit indomptable, et la paix n'offrait à la comtesse que le loisir nécessaire pour assurer le succès de ses nouvelles rébellions.

Décidée enfin à lever publiquement l'étendard de la révolte, elle fit chasser les envoyés du duc et ordonna que quelques-uns même fussent emprisonnés. Pour soutenir la guerre qu'allait lui attirer cette violation ouverte du droit des gens, elle contracta une alliance avec le nouveau duc de Bourgogne, dont la fille Jeanne épousa le comte de Penthièvre, l'aîné de ses enfans. En arrêtant cette union, le duc de Bourgogne avait dit « que » la Bretagne devait appartenir à son gendre, et que, lorsque » l'occasion s'en présenterait, il saurait l'en mettre en possession » de droit et de force. »

Aidée des secours que lui fit parvenir le prince auquel elle venait d'allier sa famille, Marguerite de Clisson mit ses places en état de défense, méprisa les avertissemens des barons du duché et refusa de reconnaître l'autorité de Jean V.

Cependant des événemens d'une autre nature plongeaient la France dans des troubles plus grands encore.

Si les rois, depuis Philippe-Auguste, avaient accru leur puissance en détruisant celle des seigneurs, ils avaient rétabli les abus du gouvernement féodal en donnant en apanage, aux princes du sang royal, des domaines particuliers avec tous les droits dont jouissaient autrefois les vassaux qu'ils avaient dépossédés. De nouveaux ennemis, d'autant plus à craindre que les nœuds du sang rendaient leurs tentatives moins coupables, étaient sans cesse armés contre les prérogatives de la couronne. Ces abus alors surtout étaient portés à leur comble. Chaque prince, aussi puissant que le roi, avait son parti, et se servait contre lui des soldats levés pour la défense du trône et des trésors accumulés pour le maintenir.

Dans cette crise violente, la mort de Jean-le-*Conquérant* était un événement heureux pour la France. Du parti qu'allait prendre le duc de Bretagne, dépendait en effet le salut du royaume déchiré par les factions de Bourgogne et d'Orléans.

L'état de démence de Charles VI le rendait incapable de gouverner. La reine Isabelle, nommée Régente, s'était déclarée contre Jean-*Sans-Peur*, duc de Bourgogne ; mais elle se trouva sans défenseur et sans appui, sitôt que ce prince, qui ne comptait pour rien les crimes quand il s'agissait de régner, eut fait assassiner le duc d'Orléans son rival.

Cette princesse implora alors le secours de son gendre le duc de Bretagne. Celui-ci, blessé de l'alliance qu'avait contractée le duc de Bourgogne, établit le seigneur de Montfort son lieutenant durant son absence. Il lui ordonna de s'opposer fortement aux entreprises de Marguerite de Clisson, et il partit de Rennes, à la

tête de son armée pour aller trouver sa belle-mère à Melun. Le lendemain de son arrivée il conduisit cette princesse à Paris.

Châteaugiron, qui commandait l'avant-garde, portait pour devise sur ses drapeaux : *Pensez-y ce que vous voudrez.* Les habitans de la capitale, déjà disposés en faveur du duc de Bourgogne, murmurèrent en voyant les enseignes qui portaient cette devise orgueilleuse arriver jusqu'aux portes du Louvre : jamais, disaient-ils, aucun prince n'a osé porter ainsi ses bannières dans Paris; une nuit, s'étant soulevés contre les auxiliaires de la reine, le duc de Bretagne rangea ses troupes en bataille pour les opposer aux mécontens qui déjà avaient tendu des chaînes dans les rues. Mais le prévot des marchands et les échevins se rendirent près du prince et l'appaisèrent par leurs soumissions.

Tandis que le parti de la reine était le plus fort, on se hâta de profiter de cette circonstance pour faire déclarer le duc de Bourgogne coupable de la mort du duc d'Orléans, et pour le faire poursuivre comme criminel d'état. A peine l'arrêt fut-il rendu, qu'on apprit que ce prince, que la victoire venait de couronner dans une guerre entreprise contre les Liégeois, arrivait sur la capitale avec des forces doubles de celles de la reine. Cette princesse songea alors à se retirer, et elle attendit qu'une nouvelle occasion lui permit de faire exécuter, par la force, ce que la justice seule avait décidé. Elle pria le prince qui l'avait accompagnée dans le palais des rois, de la protéger dans sa retraite. Jean V la reconduisit à Tours avec le faible et malheureux

Charles VI. Il partit de cette ville avec ses troupes pour revenir en Bretagne.

Cependant, jaloux de ménager sa neutralité, Jean V crut devoir appaiser les ressentimens d'un prince qui, uni à la maison de Penthièvre, pouvait, à son tour, lui arracher la couronne. Les états ayant été rassemblés à Vannes, il fut résolu qu'on députerait une ambassade au duc de Bourgogne pour supplier ce prince d'abandonner le parti des Penthièvre qu'il protégeait ouvertement.

Les ambassadeurs trouvèrent le prince Français à Chartres où il s'était rendu pour traiter de la paix avec le roi de France. Ce prince jura solennellement de rester en paix avec le duc de Bretagne, ainsi qu'avec ses autres ennemis. Les événemens prouvèrent combien cette promesse était vaine, et ce nouvel accord, qui fut appelé *la paix fourrée* de Chartres, trompa le duc de Bretagne comme les autres princes avec lesquels le duc de Bourgogne avait feint de se réconcilier.

En effet, Marguerite de Clisson, recevant de nouveaux secours de son allié, recommença les hostilités. Il s'agissait entre elle et le duc de la possession de Montcontour. Le duc ayant envoyé douze sergens pour ajourner la comtesse, ceux-ci osèrent mettre la main sur elle. Les domestiques de la princesse, irrités de cette insolence, chassèrent les sergens et en tuèrent même quelques-uns.

Le duc aussitôt fit faire le procès à son ennemie, qu'il fit condamner comme coupable du crime de félonie.

En conséquence, les possessions de Marguerite de Clisson furent attaquées ouvertement. Le duc, s'apercevant qu'une partie de la

noblesse Bretonne blâmait une conduite si violente, chercha à s'aider des secours de l'Angleterre. La duchesse, son épouse, lui ayant reproché cette alliance, le prince, aveuglé par la haine, s'emporta jusqu'à la frapper.

Ayant fait venir des troupes d'Angleterre, il poussa la guerre plus vivement que jamais. Guingamp, la Roche-Derrien, Châteaulin furent pris et presqu'entièrement démolis; l'île de Brehat fut ravagée. La comtesse accablée, en appela au prince Français que des dissentions nouvelles occupaient dans la capitale. Le duc de Bourgogne déclara qu'il voulait aller lui-même porter la guerre en Bretagne, pour faire rendre justice à la comtesse et venger l'attentat commis dans la personne de Jeanne de France.

De part et d'autre on nomma des arbitres pour terminer ce différend. Le duc choisit le roi de Navarre et le duc de Bourbon, la comtesse nomma le roi de Sicile et le duc de Berry. La conférence se tint à Gyen. Les arbitres proposèrent un réglement qui ne fut pas accepté et ils se séparèrent. Marguerite de Clisson fut obligée de se soumettre; mais, en jurant de rester paisible, elle attendit une occasion plus favorable de faire éclater sa vengeance; vengeance d'autant plus cruelle, qu'elle aurait été plus différée.

Il se forma peu après, dans la même ville, une ligue dite du *bien public*, dans laquelle le duc de Bretagne, jaloux de gouverner sagement ses états, et lassé d'une dispute étrangère à ses intérêts, refusa d'entrer. D'ailleurs il avait été adouci par un nouveau traité que venait de conclure avec lui le duc de Bourgogne, que cette coalition avait pour but réel d'accabler.

Artur de Richemond y prit part. Ayant suivi le parti d'Orléans, il leva, du consentement de son frère, seize cents hommes d'armes en Bretagne et les joignit aux troupes confédérées. Peu après, Gilles de Bretagne, qui était entré dans le parti contraire, jeune prince dont on admirait la sagesse, et sur lequel on avait fondé de grandes espérances, mourut à Cosne sur Loire, le 19 juillet 1412. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre, à Nantes.

L'Angleterre épiait, au milieu de ces dissentions domestiques, l'occasion de recommencer en France des conquêtes interrompues depuis le règne de Charles V. Henri IV, après avoir pacifié ses états, avait laissé le trône à son fils Henri V. Ce monarque, maître d'un royaume enfin paisible, tourna ses regards vers la France divisée par les factions, et privée d'un chef par la maladie de son roi.

Henri IV avait déjà fait alliance avec le duc d'Orléans; son fils, après avoir flatté l'un et l'autre parti, les abandonna tous deux, ayant conçu l'ambitieux dessein de joindre un jour sur sa tête la couronne des lis à celle de la Grande-Bretagne. Il fit demander la fille du roi de France en mariage, et exigea de ce monarque la Normandie, la Guyenne, l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Touraine pour dot. Ces provinces étaient celles que le roi Jean avait cédées autrefois à l'Angleterre par le traité de Bretigny, que les Anglais appelaient *la grande paix*, et Henri V, en élevant de telles prétentions, faisait voir qu'il connaissait trop l'état déplorable de la France.

Sa demande ayant été rejetée, comme il s'y attendait, le roi d'Angleterre débarqua à Harfleur. Il s'empara de cette ville dont

il se disposa à faire un lieu de refuge propre à favoriser le débarquement de ses troupes. Dans ce pressant danger, la cour de France demanda des secours au duc de Bretagne. Ce prince avait cherché inutilement à maintenir la paix entre les deux royaumes; dans cette circonstance il se hâta d'abandonner l'alliance de l'Angleterre pour défendre la cause de la France. Il partit avec une armée de dix mille hommes pour secourir ses alliés.

Henri V, dans sa courte expédition, avait déjà vu diminuer considérablement le nombre de ses troupes atteintes par la maladie. Son armée, réduite à vingt mille hommes, fut attaquée le 25 octobre 1415, près d'Azincourt, par l'armée Française. Ce fut une nouvelle journée de Créci. Une présomption funeste, une ardeur mal dirigée produisirent les mêmes fautes. Le duc de Bretagne n'était qu'à deux journées de marche de l'armée Française. Les plus sages voulaient qu'on attendit l'arrivée de ce prince. Une confiance aveugle fit mépriser ce secours, et la bataille fut livrée. Les Français y furent battus complétement. Henri V, vainqueur de la seule armée que la France put lui opposer, trouva, dans les champs d'Azincourt, la route ouverte pour pénétrer facilement dans le cœur du royaume.

Plus de neuf mille gentilshommes périrent dans cette bataille. Le duc d'Orléans y fut fait prisonnier, ainsi qu'Artur de Richemond. Ce dernier prince fut trouvé parmi les morts si couvert de blessures qu'il en était méconnaissable. Les prophéties de Merlin annonçaient que sa valeur serait funeste à l'Angleterre, et Henri V, satisfait de trouver un prétexte populaire pour cacher la crainte

qu'il avait conçue de ce guerrier redoutable, refusa de fixer le prix de sa rançon.

Charles VI, en donnant sa fille au duc de Bretagne, avait promis de lui restituer la ville de Saint-Malo. Jusqu'ici sa promesse était restée sans effet. Pour reconnaître les secours d'un allié dont l'amitié lui était plus que jamais nécessaire, la cour de France rendit au duc de Bretagne cette ville qu'elle s'était arrogée en vertu de la donation du pape, et que Jean IV avait inutilement essayé de reprendre. Le roi de France donna en outre au duc son gendre, une pension considérable et quelques bijoux de prix.

La défaite des Français excita de nouveau les guerres civiles, et ils employèrent contre eux la force qui leur était si nécessaire pour s'opposer aux conquêtes que se proposait le roi d'Angleterre. La faction des Bourguignons s'empara de la capitale; celle des Armagnacs, c'était ainsi qu'on nommait le parti d'Orléans, y fut massacrée, et le dauphin, sauvé par Tanneguy Duchâtel, prévot de Paris, se rendit à Melun. Là, ce jeune prince s'institua régent du royaume, et déclara la guerre au duc de Bourgogne.

Les massacres recommencèrent avec plus de fureur que jamais. Le peuple égorgea les prisonniers : le nom d'Armagnac était le prétexte dont il se servit pour sacrifier à sa fureur tout ce qui était distingué par la fortune et la naissance.

Le duc de Bretagne vint à Paris cherchant à amener une réconciliation entre les deux partis. Ses soins, réunis à ceux des légats du Saint-Siège, déterminèrent enfin le dauphin et le duc de Bourgogne à nommer chacun de leur côté des ministres pour régler

les conditions d'un accommodement. Tout annonçait que la paix allait se conclure. Déjà le traité avait été rédigé, Jean V alla lui-même à Angers pour engager le Dauphin à l'accepter. Les seigneurs, qui entouraient ce prince faible, rejetèrent un accord qui laissait toujours l'autorité au duc de Bourgogne. Mécontent de n'avoir pu réussir dans la négociation qu'il avait entamée, le duc de Bretagne abandonna à eux-mêmes des ennemis irréconciliables, et il se retira dans ses états.

Cependant, à l'expiration de la trève qu'il avait conclue, Henri V était revenu en Normandie à la tête de cinquante mille hommes. Le succès de ses armes avait jeté partout l'épouvante; le monarque n'avait trouvé nulle résistance. Harfleur, Caën, Cherbourg s'étaient rendues. Encouragé par ces avantages, le roi d'Angleterre alla assiéger Rouen. Tandis que son armée cernait de toutes parts cette ville importante, les deux partis qui se disputaient les dépouilles de la France, au lieu de chercher à se réunir contre l'ennemi commun, tâchèrent de traiter séparément avec lui. Henri V ne se départait pas de ses prétentions; favorisé par l'inaction de ses ennemis, il s'empara de la ville de Rouen.

Tandis qu'une affreuse consternation se répandait dans Paris, le duc de Bretagne se rendit à Rouen; désespérant de faire conclure la paix, il se contenta de préserver ses états du fléau de la guerre.

Le duc de Bourgogne, à la sollicitation du Dauphin, consentit à une trève de trois semaines. Les deux factions, pour sauver la patrie, entrèrent alors en négociation. Le Dauphin envoya demander une entrevue au duc de Bourgogne; celui-ci y consentit.

Les deux princes se virent à Pouilly-le-Fort, entre Melun et Corbeil. Ils se promirent réciproquement de vivre en bonne intelligence, et de travailler de concert à chasser les Anglais.

Cette paix, qui allait arrêter les conquêtes subites que le roi d'Angleterre devait à la désunion de ses ennemis, ne fut pas de longue durée. Les deux princes, en se retirant, étaient convenus de se revoir dans un mois à Montereau-Faut-Yonne. Ils furent exacts l'un et l'autre à cette dernière entrevue qui devait être si funeste à la France. Tandis qu'ils se parlaient avec cette aigreur que font naître des prétentions rivales, Tanneguy Duchâtel, offensé de quelques paroles hardies échappées au duc de Bourgogne, n'écouta que son ressentiment : il saisit sa hache et étendit ce prince à ses pieds.

Quelques auteurs ont avancé que Duchâtel était innocent de ce meurtre: le fils du duc de Bourgogne reçut lui-même sa justification; mais la voix publique ne cessa jamais de l'en accuser. Quoi qu'il en soit, le nouveau duc de Bourgogne et la reine Isabelle de Bavière, qui haïssait mortellement son fils, indignés de cet assassinat, s'en vengèrent sur la patrie. Cherchant à déshériter le Dauphin, ils conclurent la paix avec Henri V. Il fut convenu, dans ce traité passé à Arras, que ce monarque épouserait la fille de Charles VI, que, nonobstant la loi salique, il gouvernerait le royaume, en qualité de régent, durant la maladie de son beau-père, et qu'il lui succéderait après sa mort.

Si le royaume était en proie à toutes les calamités qui résultent des dissentions domestiques jointes aux manœuvres d'une politique

étrangère, la Bretagne, en paix sous le gouvernement tutélaire de son prince, voyait le commerce renaître et les terres désertes livrées à la culture. De tous côtés on se hâtait de quitter la France pour se retirer dans un pays tranquille où régnait l'abondance. Les Normands sur-tout, exposés à l'attaque subite et à la reprise inopinée de leurs villes par deux nations rivales, abandonnaient une patrie pour ainsi dire sans maître. Vingt-cinq mille familles de cette province passèrent en Bretagne à cette époque. Il en vint un grand nombre dans la ville de Rennes, où elles portèrent l'art de préparer les laines et de faire des draps, art inconnu jusqu'alors dans le duché.

Un événement aussi étrange qu'inattendu vint tout-à-coup mettre une borne à cette félicité passagère, et menaça de replonger la Bretagne dans les troubles qui l'avaient tant agitée sous le règne précédent.

Le Dauphin, dans la crise où il était engagé, chercha, pour faire tête à l'orage, à étayer son parti du secours des princes voisins et des grands vassaux de la couronne qui n'étaient pas devenus les partisans de l'Angleterre. Il s'adressa inutilement au duc de Bretagne. Ce prince le regardait comme complice du meurtre du duc de Bourgogne, et se sentait peu disposé à le secourir. Trop sage d'ailleurs pour risquer la prospérité de ses états dans une guerre nouvelle, il sentait que si le prince Français n'était pas soutenu par l'affection de ses peuples, ce serait inutilement que la Bretagne tenterait seule de repousser les forces réunies des cours de Londres et de Paris.

Avant le traité d'Arras, le Dauphin avait eu une entrevue avec le duc de Bretagne. Pour la première fois, le duc avait conduit avec lui une garde régulière, précaution que son rival pouvait considérer comme une injure, mais que les ducs et ses successeurs regardèrent toujours comme nécessaire. Les deux princes s'étaient séparés mécontents l'un de l'autre. En refusant de le secourir en personne, le duc permit seulement à ses sujets de s'engager au service de la France.

Blessé d'un refus qui compromettait sa puissance dans l'état d'isolement où se trouvait son parti, le Dauphin, guidé par des ministres qui abusaient de sa confiance, résolut de se venger. Quoique Jean V eut épousé sa sœur, il chercha à faire passer le duché en d'autres mains, espérant se débarrasser d'un voisin dont la neutralité lui devenait aussi funeste qu'une haine prononcée, et pensant que le nouveau duc, devenu son allié par reconnaissance et par nécessité, lui aiderait à reconquérir ses états.

Il flatta alors la jalousie mal éteinte des Penthièvre et leur promit, par des lettres revêtues de son sceau, de les aider à s'emparer de la Bretagne, s'ils parvenaient à se saisir de la personne du duc. Aucune proposition ne pouvait être accueillie plus favorablement. Depuis long-temps Marguerite de Clisson attendait l'occasion de venger sur le fils l'outrage que le connétable avait reçu du père. Elle ne cessait d'exciter ses enfans à la révolte, leur reprochant d'embrasser avec peu de zèle la cause pour laquelle leur père et leur aïeul étaient morts. L'accord conclu avec le Dauphin la décida tout-à-coup à un parti extrême.

Elle sentit qu'il lui serait impossible de réussir par la force. Jean V était chéri de ses peuples, le roi d'Angleterre se montrait disposé, de son côté, à secourir ce prince : les tentatives qui avaient été infructueuses auparavant, le seraient alors davantage, et la révolte des Penthièvre n'amenerait cette fois que leur défaite, et peut-être leur punition.

Obligés d'avoir recours à la ruse, Marguerite de Clisson et ses enfans proposèrent au duc une association d'armes, afin, disaient-ils, d'éteindre à jamais les haines dans les deux familles, et de resserrer davantage les nœuds que la nature et le sang devaient former entre eux.

Olivier, comte de Penthièvre, se rendit à Nantes, afin de ratifier et de signer le nouveau traité d'alliance. Le duc, trop confiant, ne pouvant croire à une perfidie dont il était lui-même incapable, reçut cet hôte dangereux avec les démonstrations de l'amitié la plus sincère. Loin de soupçonner qu'il dut être trahi, il résolut de laisser la garde de ses enfans aux Penthièvre, en cas que la mort vint le surprendre. Il partagea même son lit avec Olivier, ce qui, dans les idées du téms, était une preuve signalée de confiance et d'attachement.

Ces témoignages d'affection ne purent ramener le sujet aveuglé par une haine héréditaire. Affectant le masque de la reconnaissance envers son souverain, il l'invita à se rendre avec lui à Chantoceaux, ajoutant que sa mère se ferait un honneur de le recevoir dans son château avant de mourir.

Le duc, abusé par ces paroles, trop généreux pour répondre

à une invitation par la défiance, promit au comte de l'accompagner. Envain son conseil lui fit sentir l'imprudence de cette démarche, et lui observa qu'un traître est plus à craindre encore quand il paraît réconcilié. Esclave d'une promesse où il croyait son honneur intéressé, Jean V se mit en route, avec son frère Richard, le 13 février 1419, suivi seulement d'une légère escorte de peur de se rendre incommode à ses hôtes.

Il alla coucher, le soir du même jour, au Loroux-Bottereau. Le lendemain, arrivé au pont de la Troubarde, sur la petite rivière de la Divatte, qui séparait l'Anjou de la Bretagne, le prince met pied à terre. Les planches du pont avaient été déclouées à l'avance; les gens de la suite du comte de Penthièvre les jettent à la rivière sitôt que le duc eut passé, pour empêcher son escorte de le rejoindre. Jean V s'amusait d'un spectacle qui ne lui offrait qu'un jeu innocent, lorsqu'une troupe de cavaliers, guidée par Charles de Penthièvre, frère du comte, sortant d'une embuscade, vint l'entourer subitement. Alors Olivier de Penthièvre, mettant la main sur le duc, lui déclare qu'il est prisonnier du Dauphin, et qu'il ne recouvrera la liberté qu'en perdant la couronne.

Le duc, suivi de son frère Richard, fut conduit à Palluau, la vue bandée, et la jambe droite attachée à la bride et à l'étrier de son cheval. Quelques jours après les deux princes furent amenés à Chantoceau et renfermés dans l'une des tours du château. Le soir même ils reçurent la visite de Marguerite de Clisson et de la comtesse de Penthièvre. Les questions du prince ne lui atti-

rèrent que des menaces, et ce fut envain qu'il chercha à s'éclaircir sur le sort qui lui était préparé.

Le lendemain, Jean V, rendu plus faible par le malheur et devenu timide par la crainte de la mort, conjura les deux princesses de ne pas le faire périr, et tâcha de les émouvoir en leur rappelant les liens de parenté qui subsistaient entre eux. Marguerite de Clisson lui répondit que son sort dépendait du Dauphin; elle ajouta qu'il devait perdre l'espérance de remonter sur le trône; puis, insultant à son malheur, elle lui recommanda la patience dans la disgrace, et lui cita avec une dérision cruelle ce passage du psalmiste : *deposuit potentes de sede.* Le duc effrayé descendit alors au-dessous de sa dignité et repliqua que peu lui importait de perdre le trône pourvu qu'il conservât la vie.

S'il est des circonstances qui paraissent étrangères à l'histoire d'un peuple, il en est aussi dont la situation des princes semble exiger le récit. Tout est leçon dans leur vie, et les plus petits détails, dans le tableau de leurs infortunes, peut servir à-la-fois à consoler le peuple des maux qu'il souffre, et à le désabuser de l'éclat qui environne les grands.

Tandis que la fille de Clisson vengeait ainsi l'emprisonnement de son pere, la duchesse, informée de la captivité de son époux, convoquait les états. Elle se présenta devant eux, fondant en larmes, et montrant ses deux enfans devenus orphelins, quoique leur père fut vivant encore. Elle écrivit ensuite au Dauphin, son frère, pour se plaindre de la part qu'il prenait à cette affreuse trahison. Elle fit prendre les armes à toute la noblesse, et or-

donna que les possessions de Penthièvre, dans le duché, fussent toutes attaquées à la fois.

La noblesse entière s'arma en faveur de son chef. On compta jusqu'à cinquante mille hommes qui s'engagèrent volontairement dans cette guerre. La plupart des Bretons, dispersés dans les pays étrangers, revinrent dans leur patrie, pour défendre la vie de leur prince. L'horreur qu'inspira cet attentat fut si grande, que les parens des Penthièvre eux-mêmes prirent parti contre eux.

On assiégea Lamballe, ville située au centre du comté de Penthièvre. On investit en même tems Guingamp, la Roche-Derrien, Jugon et plusieurs autres places. A cette nouvelle, le comte de Penthièvre entre en fureur dans la tour où le duc était détenu, et l'épée nue, le menace, avec les sermens les plus horribles, de se porter contre lui aux dernières extrémités si le siège de Lamballe n'était levé au plutôt. Il ajouta qu'il le ferait couper par morceaux, qu'il lui ferait trancher la tête et la ferait placer sur la plus haute tour du château. Il se retira en faisant jeter des chaînes aux pieds du prince, sentant qu'un tel affront pouvait l'intimider davantage.

Le duc, pour sauver ses jours, donna les ordres qu'on exigeait de lui; mais ses sujets, tenant moins compte sans doute de la vie de leur prince que de son honneur, s'emparèrent du château de Lamballe qui fut aussitôt démoli. Guimgamp, la Roche-Derrien, Châteaulin, Jugon furent forcées de capituler. Le château de Broon fut rasé.

Le comte de Penthièvre allait peut-être exécuter ses menaces

sur son prisonnier, lorsqu'il apprit que le siège de Chantoceau allait être formé. Alors il transfera le duc à Vendôme, et, mettant le comble à l'outrage, il voulut attacher ce prince par le cou à un carcan de fer. De là, il le conduisit en diverses prisons, et en dernier lieu au château de Clisson. Ce fut dans cette ville que le comte apprit que Chantoceau, qui était assiégé par le comte de Porhoët, était sur le point de se rendre. Craignant que les vainqueurs, justement irrités, ne fissent subir à sa mère et à son épouse le sort qu'il préparait lui-même à son souverain, il se décida à ramener ce prince aux assiégeans. Par ce moyen, la garnison obtint une capitulation et elle se retira du château qui fut rasé.

Le duc, délivré de cette étrange captivité, fut reçu de ses sujets avec un enthousiasme d'autant plus grand qu'on avait craint de le perdre. Dans sa prison il avait fait à Notre-Dame de Saint-Yves un vœu qu'il s'empressa d'acquitter. Il se plaça, tout armé en guerre, dans le plateau d'une balance et il fit charger d'or le plateau opposé jusqu'à ce qu'il eut atteint le poids du premier, c'est-à-dire trois cent quatre-vingt marcs sept onces. Il donna également à Saint-Yves son pesant d'argent. Parmi d'autres vœux, il en avait fait un dont il fut dispensé par le pape Martin V, à la demande des seigneurs de Bretagne, c'était de ne plus lever de tailles, fouages et subsides sur son peuple. Indépendamment de ses vœux, sa captivité lui coûta plus de 526,000 livres.

Tel était le caractère généreux et sensible de Jean V, que loin

de conserver le désir de se venger de ses ennemis, il leur accorda un pardon qu'ils étaient loin de mériter, à condition qu'ils viendraient lui demander grâce eux-mêmes en présence des états.

Ces fiers ennemis, pour sauver leurs jours et conserver leur immense fortune, promirent de s'y rendre. En même tems ils livrèrent au duc en otage leur jeune frère Guillaume, le seul de la famille qui n'eût pas trempé dans la conspiration. La crainte et la fierté l'emportèrent bientôt chez eux sur la foi jurée : ils ne jugèrent pas à propos de comparaître. Ils furent déclarés coupables des crimes de félonie et de lèze-majesté, en conséquence on les condamna à perdre leurs biens, à être dégradés du nom et des armes de Bretagne, et à avoir la tête tranchée.

Pour exécuter l'arrêt du duc, il fallut recourir aux armes. La puissance, les richesses de la maison de Penthièvre, le rang qu'elle tenait dans la Province, l'alliance qu'elle avait contractée avec le Dauphin, tout lui permettait d'opposer la force à la force. On assiégea et l'on prit les châteaux de S.t-Hermine, de Palluau, des Essarts. La plupart des possessions des Penthièvre dans le bas Poitou furent prises et le duc y plaça ses garnisons. Richard de Bretagne alla assiéger Clisson qui lui fut laissé. Les châteaux que les Penthièvre possédaient en Bretagne furent rasés et démolis.

L'arrêt ayant été ainsi exécuté en partie, les nombreuses possessions des Penthièvre furent confisquées, et, changeant de destination, furent données aux plus fidèles sujets du duc. Les coupables cherchèrent leur salut dans la fuite. Après avoir tenté

inutilement une seconde fois de faire périr celui qu'ils avaient si indignement traité, ils s'exilèrent de la terre natale, laissant leur malheureux frère en prison, victime innocente sacrifiée à la mauvaise foi du reste de sa famille. Ce prince versa tant de larmes dans les différentes prisons dans lesquelles il fut transféré pendant vingt-sept ans, qu'il en perdit la vue.

Le premier soin de Jean V fût de tâcher de délivrer son frère prisonnier en Angleterre. Henri V refusa de laisser aller le comte de Richemond dont il redoutait la valeur; mais, craignant en même tems de mécontenter le duc, il permit à Artur d'aller sur sa parole jusqu'à Pontorson, pour y trouver son frère. Les deux princes se virent un instant sur le pont de la ville. Artur, de retour en Angleterre, obtint une sorte de liberté. Henri V lui permit de l'accompagner et de le servir même dans ses armées.

Sitôt qu'il fut rendu à ses peuples, le duc songea à la fois à les préserver du fléau de la guerre et à contracter une alliance qui fut d'accord avec son honneur et ses intérêts. Ce prince, qui avait fait voir tant de pusillanimité dans un péril qui ne concernait que lui seul, montra dans la crise politique où étaient engagées la France et l'Angleterre une prudence d'autant plus surprenante que la faiblesse de son caractère ne permettait pas de l'en croire capable.

Le traité d'Arras qui, malgré le vœu de la nation et les lois fondamentales de l'état, appelait un étranger à régner sur la France, avait été suivi de celui de Troyes. Ce dernier confirmait ce que l'on avait arrêté dans le précédent.

Henri V s'empara bientôt de Paris où il fit accepter le traité de Troyes. Ce fut dans cette capitale qu'il fit faire le procès au Dauphin. On condamna ce prince, comme complice du meurtre du duc de Bourgogne, à perdre ses droits à la succession de son père, et il fut banni à perpétuité du royaume. Le Dauphin en appela *à Dieu et à son épée* de ce jugement inique. Ayant rassemblé quelques amis dévoués, il se retira avec eux au-delà de la Loire, tandis que l'étranger, uni à une faction coupable, régnait sur la France consternée d'un si monstrueux ouvrage.

Quelques succès ranimèrent bientôt son parti que l'alliance contractée avec le duc de Bretagne fortifia encore davantage.

Jusques là, le duc de Bretagne avait refusé de souscrire le traité de Troyes. Allié à la maison de France, son orgueil et sa dignité souffraient à la fois du triomphe d'une dynastie étrangère. Connaissant l'inimitié des Bretons contre les Anglais, il pouvait craindre de mécontenter ses sujets. D'ailleurs, s'il est vrai que le malheur serve d'épreuve à l'amitié, ce qui s'était passé dans sa captivité lui avait appris à juger la politique intéressée du roi d'Angleterre.

Envain la duchesse, son épouse, et les états du duché avaient imploré alors les secours de Henri; envain la noblesse bretonne avait supplié ce monarque de permettre à Artur, alors prisonnier à Londres, de venir la commander, s'offrant de le lui rendre après que l'attentat des Penthièvre aurait été puni, ou de payer pour ce prince une rançon aussi forte qu'on l'aurait exigé. Henri était

resté inflexible, et s'il venait d'accorder au comte de Richemond une liberté conditionnelle, c'est parce qu'alors le duc était libre, et que la politique conseillait de le ménager.

Une démarche plus odieuse de la part de Henri excitait les soupçons de Jean V. Olivier de Penthièvre, en se rendant dans le Hainaut, avait été fait prisonnier du marquis de Bade dont il était le débiteur. Le roi d'Angleterre traitait alors de la rançon du comte, soit pour intimider le duc de Bretagne, soit pour s'emparer du duché, en se servant du nom des Penthièvre.

Oubliant la part que le Dauphin avait prise à l'entreprise de ces derniers, ou plutôt lui pardonnant de s'être laissé tromper par ses ministres, le duc se joignit à un parti accablé à qui il restait à peine l'espoir de recouvrer le trône, et dont la chute pouvait entraîner la disgrâce de ses alliés. Les deux princes se virent à Sablé, où ils jurèrent de s'aimer et de s'assister mutuellement. Le Dauphin, en reconnaissance du traité passé avec le duc de Bretagne, donna le comté d'Etampes à Richard, son frère. Le duc confia à ce prince le commandement des troupes qu'il envoya contre les Anglais.

Le traité de Sablé venait à peine d'être juré entre le Dauphin et le duc de Bretagne, que celui-ci, à l'invitation d'Artur de Richemond, envoya des ambassadeurs au roi d'Angleterre pour accéder en son nom au traité de Troyes, et pour favoriser le mariage qu'avait projeté son frère Artur. Un changement aussi prompt était la suite de faux rapports imaginés pour indisposer

le prince. On lui fit entendre que le dauphin était résolu de le faire assassiner. Dans ces tems affreux on pouvait redouter ce qui n'était pas même vraisemblable. Tel fut, indépendamment du mariage d'Artur, la cause secrète de ce traité. Les Bretons s'armèrent pour surprendre la Rochelle, que le Dauphin eut le tems de secourir.

Tandis que les envoyés bretons s'acquittaient de la mission de leur maître, Henri V mourut. Il laissa la régence du royaume de France au duc de Bedfort; Charles VI, son beau père le suivit de près, heureux de ne pas voir à son dernier moment les maux qu'il avait attirés sur sa patrie. Le Dauphin, alors à Poitiers, prit, avec le nom de Charles VII, le titre de roi de France; mais les Anglais ne le nommèrent par dérision que *le roi de Bourges*, et le duc de Bedfort, sous le titre de régent, était le véritable souverain de la France, en attendant que son neveu, Henri VI, en fut couronné roi.

Jusqu'alors Artur de Richemond était resté au pouvoir des Anglais. Dès l'année précédente, le duc de Bourgogne lui avait proposé en mariage sa sœur Marguerite, veuve du Dauphin Louis.

Flatté d'une telle alliance, Richemond avait tout fait pour en amener la conclusion. La princesse Marguerite avait déclaré cependant qu'elle n'épouserait jamais un prisonnier; mais que si le roi d'Angleterre rendait la liberté à Artur, elle prendrait alors l'avis de son conseil sur la proposition qui lui était faite.

Le duc de Bourgogne ayant demandé l'élargissement du comte, le roi d'Angleterre la fit dépendre de la réussite de la négociation

dont il chargea Artur auprès du duc de Bretagne. Artur, s'étant rendu auprès de son frère, l'avait engagé à envoyer une ambassade à Paris aux deux rois, afin de ratifier avec eux le traité de Troyes.

La mort du roi d'Angleterre avait ralenti cette négociation, qui se renoua de nouveau, lorsque Bedfort se fut assuré de l'alliance du duc de Bretagne. Les ducs de Bourgogne, de Bedfort, de Bretagne et Artur se trouvèrent à Amiens, où ils arrêtèrent entre eux les articles de leur confédération. Le mariage du comte y fut arrêté. Jean V, à qui le régent fit payer six mille francs pour les frais de son voyage, revint dans ses états.

Quelques auteurs ont avancé qu'Artur de Richemond, à la mort de Henri V, s'était prétendu dégagé des sermens qu'il avait prêtés à ce monarque, assertion mensongère, démentie par le silence des actes publics d'Angleterre. Le désir de conclure une alliance avantageuse fut la seule cause de sa délivrance; ce fut l'un des motifs de ces traités aussitôt enfreints que jurés.

Cependant la guerre se continuait vivement entre la France et l'Angleterre. Les Français, aidés des Bretons, avaient défait les Anglais à la Broissinière. Ceux-ci, maîtres de la Normandie, tentèrent de s'emparer du mont Saint-Michel, la seule place qui ne fut pas en leur pouvoir. Cette forteresse fut bientôt assiégée par terre et par mer.

Le duc de Bretagne, craignant de voir tomber au pouvoir des Anglais une place qui couvrait les frontières du duché du côté de la Normandie, résolut de se défendre, malgré l'alliance conclue avec le duc de Bedfort. Une flotte, partie de Saint-Malo, et

sujet qui usurpait un tel empire. Duchâtel, qui avait contre lui l'assassinat du duc de Bourgogne, s'éloigna volontairement : le président Louvet mit à sa place un nouveau favori, pour ménager son retour : il donna de Gyac au roi. De Gyac était soupçonné de plusieurs crimes; on l'accusait surtout d'avoir fait empoisonner sa première femme, quoiqu'elle fut enceinte

Le connétable, voyant les ministres éloignés, eut une entrevue avec le roi peu de tems après. Il conduisit ce monarque à Saumur où le duc de Bretagne se rendit pour faire hommage de son duché, et pour renouveller le traité de Sablé. Afin que les finances sur lesquelles étaient assignées la solde des troupes fussent à l'avenir hors du pouvoir des favoris du prince, le duc et son frère exigèrent qu'elles fussent régies par deux généraux, dont l'un serait au pouvoir du roi, tandis que l'autre serait nommé par eux. Ils jetèrent les yeux sur le Chancelier de Bretagne Jean de Malétroit.

Ayant fait en Bretagne de nouvelles levées qu'il joignit à ses soldats, Artur alla à la tête de vingt mille hommes, enlever d'assaut la ville de Pontorson, dont la garnison fut passé au fil de l'épée. Il alla ensuite mettre le siège devant Saint-James de Beuvron, place forte qui couvrait les frontières de la Basse-Normandie, et qui était défendue par une garnison de six mille hommes.

Les assiégés opposèrent une vive résistance; mais le plus grand obstacle vint de la cour de Charles VII. En vain le connétable avait tout prévu pour le paiement des troupes, de Gyac, jaloux de

la gloire d'un général qu'il haïssait, retint la solde qui avait été promise.

Artur, se voyant abandonné de ses soldats, voulut du moins, avant de se retirer, emporter la ville d'assaut, quoique la brèche ne fut pas praticable. Il envoya deux mille hommes sur la route d'Avranches, afin de s'opposer aux secours que les assiégés pourraient recevoir de ce côté, et il donna le signal de l'assaut.

Tandis qu'on se battait de part et d'autre avec un égal acharnement, les deux mille hommes de détachement, n'ayant point rencontré les Anglais, revinrent sur leurs pas. Les soldats d'Artur, saisis de frayeur, les prirent pour de nouveaux ennemis qui allaient leur couper la retraite. Aussitôt l'armée entière prend la fuite. La garnison, profitant du désordre, fond de tous côtés sur les Français qu'elle achève de dissiper.

Artur avait inutilement cherché à faire revenir ses soldats de leur erreur; entraîné malgré lui dans leur fuite, il fut renversé de cheval, foulé aux pieds, et ne se sauva qu'après avoir éprouvé une déroute complète, et laissé, devant Saint-James de Beuvron, son artillerie et tout son bagage.

Irrité d'un tel affront, le connétable alla rejoindre Charles VII à Chinon. Il fit enlever de Gyac, et, après avoir instruit son procès, il le fit jeter à l'eau renfermé dans un sac. Les crimes du favori servirent à excuser cette action hardie, et Charles VII pardonna à son connétable. Un nouveau favori, Le Camus de Beaulieu, remplaça de Gyac dans la faveur du faible monarque, Richemond s'en défit également. Charles semblait disposé à se laisser conduire

désormais par son connétable ; mais celui-ci, forcé de s'éloigner pour reprendre le commandement des troupes, prévit qu'il perdrait dans son absence l'ascendant qu'il venait de prendre.

Il songea à laisser un nouveau favori près d'un prince qui avait besoin d'être gouverné, et il jeta les yeux sur la Trimouille. Ce favori devait être un jour plus funeste que les autres à son bienfaiteur, le roi lui-même avait dit au guerrier Breton qui insistait sur le choix qu'il avait fait : « Vous me le laissez, mais vous ne tarderez pas à vous en repentir. »

Le connétable ayant rassemblé une nouvelle armée, entra en Anjou, prit la ville de la Flèche, le château de Galerande, tandis que les sires de Retz et de Beaumanoir prenaient celui de Remefort.

Pendant ces conquêtes, les Anglais de la garnison de Saint-James de Beuvron, ne redoutant plus des ennemis qu'ils avaient vaincus, ne cessaient d'inquiéter les frontières de Bretagne. Pour les contenir, le duc et le connétable résolurent de faire fortifier Pontorson et d'y placer une garnison. Ce projet fut à peine exécuté, que les Anglais, s'apercevant de la faute qu'ils avaient faite, accoururent pour assiéger la nouvelle forteresse.

Le connétable était absent. Le duc donna l'ordre d'abandonner la ville ; mais les sires de Châteaubriand et Beaumanoir, qui y commandaient, refusèrent d'obéir. Les Français et les Ecossais se retirèrent. Les Bretons seuls s'opiniâtrèrent à défendre une place dont les fortifications étaient à peine achevées, et que le comte de Warwick, gouverneur de la Normandie, assiégeait avec toutes

ses forces. Enfin, ne recevant de secours ni du duc, ni de la cour de France, satisfaits d'avoir arrêté les Anglais pendant deux mois, ils obtinrent une capitulation et sortirent vie et bagues sauves.

Cependant le duc de Bedfort avait solennellement résolu de porter la guerre en Bretagne. Non content de menacer le duché d'une invasion par la prise de Pontorson, il fit expédier des saufs-conduits pour les Penthievre, afin d'inquiéter le duc, dont la conduite équivoque nuisait également à l'Angleterre et à la France.

Après une absence de huit mois, le duc de Bedfort étant revenu en France à la tête d'une armée de vingt mille hommes, son premier soin fut de se diriger vers la Bretagne, pour s'emparer de cette province et priver Charles VII des secours que ce monarque en tirait encore.

A peine l'armée anglaise parut sur les frontières, que Jean V, qui n'avait plus de soldats à lui opposer, se hâta d'entrer en négociation. Forcé par la nécessité à choisir de nouveaux alliés, préférant le bonheur de son peuple à tous les traités dictés par la politiqne, craignant que la Bretagne n'éprouvât le sort de la Normandie occupée par les Anglais, ce prince changea de parti pour la quatrième fois. Mécontent d'ailleurs de la conduite du roi de France à son égard et à celui du connétable, il saisit cette circonstance pour l'abandonner et pour cesser une guerre dont lui seul supportait tout le fardeau,

Il reconnut le duc de Bedfort en qualité de régent de France, et promit de rendre hommage à Henri VI. Pour donner plus

d'authenticité à ce traité, Bedfort exigea qu'il fut agréé par les états du duché. Ainsi, depuis l'année 1427 jusqu'à la fin du règne de Jean V, quoiqu'un grand nombre de seigneurs Bretons se fussent joints à Charles VII, la Bretagne resta neutre, et ne fut plus que simple spectatrice de cette lutte opiniâtre qui allait décider si les Anglais seraient chassés du royaume, comme ils l'avaient déjà été sous Duguesclin, ou si la couronne de France allait être unie pour jamais à celle d'Angleterre.

Ce fut dans ce moment critique que la plus illustre noblesse de Bretagne se rassembla sous les drapeaux du connétable pour servir les intérêts d'un roi dont la cause était celle de sa nation. C'est ainsi que la France, aux époques les plus remarquables de son histoire, devait voir paraître les guerriers les plus célèbres de la Bretagne.

Cependant, la Trimouille, loin d'être reconnaissant du poste qu'il devait à la faveur du connétable, employa l'ascendant qu'il avait déjà usurpé sur son maître pour faire exiler son bienfaiteur. Il ne lui fut pas difficile de persuader au roi que depuis la défection du duc de Bretagne, Artur était plus à redouter que jamais, et que la politique défendait de confier l'épée de connétable et le commandement des armées Françaises, au frère d'un allié des Anglais.

Artur, disgrâcié, revint en Bretagne. Là il s'occupa du soin de lever une nouvelle armée, afin de servir la France, en dépit d'un souverain devenu le jouet d'une maîtresse et d'un favori.

Charles VII, de son côté, reçut, à Chinon, Jean de Penthièvre,

telle était la destinée des princes de cette famille : tour-à-tour alliés ou proscrits, jouets de la politique des cours, ils expiaient, dans ces alternatives humiliantes, le crime que l'ambition leur avait fait commettre.

La France ne s'était jamais vue si près de sa perte. Il ne restait à Charles VII que la ville d'Orléans sur la rive droite de la Loire. Cette place importante était assiégée par l'armée Anglaise, et déjà l'on délibérait de transporter la cour dans les provinces qui lui restaient au-delà de Lyon. Mais il est une borne à la prospérité, comme au malheur. La roue de la fortune ramène tour-à-tour les victoires et les revers. Jeanne-d'Arc parut : son assurance étonna ; sa confiance en ses hautes destinées inspira le courage aux plus faibles ; le mélange de piété et d'enthousiasme qui s'apercevait dans ses actions ne permit plus de douter qu'elle ne fût chargée d'une mission divine. Considérée des Français comme un envoyé du ciel : aux yeux des Anglais, ce n'était qu'une magicienne. L'ignorance de ces siècles, demi barbares, ne voyait pas de milieu en effet entre un pouvoir surnaturel communiqué par Dieu même, et celui que s'attribuait la sorcellerie.

La jeune héroïne fit lever aux anglais se siége d'Orléans.

Elle était occupée à former le siège de Beaugency, lorsqu'Artur de Richemond, lassé de l'oisiveté à laquelle le condamnait la colère de son prince, rassembla ses troupes à Parthenay, et se mit en marche pour aller rejoindre l'armée Française.

Sur la route de Loudun il rencontra le sire de la Jaille, qui lui ordonna de la part du roi de retourner sur ses pas, ajoutant

que les troupes Françaises iraient le combattre s'il passait outre. Le connétable, fort de sa conscience, répondit que si on l'attaquait, il saurait se défendre. *Monseigneur*, lui repartit la Jaille, *il me semble que vous ferez très-bien.*

Le connétable; poursuivant sa marche, arriva devant Beaugency. On lui annonça alors que la pucelle d'Orléans arrivait à sa rencontre pour lui livrer bataille. *S'ils viennent, nous les verrons*, repartit l'intrépide guerrier. Jeanne-d'Arc parut en effet à cheval accompagnée des principaux seigneurs de l'armée; mais ceux-ci lui dirent que si elle commençait le combat elle pourrait se voir abandonnée de tous ses gens, *qui préféraient le connétable à toutes les pucelles du monde.*

Les premiers seigneurs de l'armée se rendirent en effet au-devant d'Artur, et Jeanne-d'Arc, délaissée de ses officiers, fut obligée de se joindre à eux pour cacher leur désertion. *On m'a dit que vous vouliez me combattre*, lui dit le héros Breton avec cette rudesse qui du moins était le garant de la franchise : *je ne sais de quelle part vous venez; si c'est de par Dieu, je ne vous crains point, car Dieu fait mon bon vouloir; si c'est de par le diable, je vous crains encore moins.*

Le lendemain de l'arrivée d'Artur, les Anglais demandèrent à capituler. Le connétable défit une partie de leur armée au village de Patay, où leur général, le fameux Talbot, fut fait prisonnier; mais ces services furent récompensés d'un nouvel exil par l'ingrat monarque, qui n'obéissait plus, dans ses affections comme dans ses inimitiés, qu'à des impulsions étrangères.

Immédiatement après la bataille de Patay, Charles envoya au connétable l'ordre de se retirer. Ce commandement excita un murmure général: chacun comparait la récompense au service, et Artur, en profitant de l'indignation publique, eut pu forcer le roi à se retracter.

Trop généreux pour se servir de ce mouvement, il n'employa que les sollicitations. Les sires de Beaumanoir et de Rostrenen allèrent de sa part supplier le roi de le laisser exercer la charge dont il l'avait honoré. Les princes conjurèrent Charles de révoquer l'ordre qu'il avait donné. Jeanne d'Arc elle-même, embrassant les genoux du monarque, joignit ses prières à celles des princes. Charles fut inflexible, ou plutôt, feignant de s'attendrir, il accorda au comte un pardon qui devenait une nouvelle insulte.

Le monarque se rendait à Rheims, où la pucelle lui avait promis de le faire sacrer. Il feignit de se reconcilier avec le connétable, à condition qu'il ne le suivrait point à Rheims et qu'il resterait pendant ce voyage à garder les villes de l'Orléanais et du Maine: il s'était même emporté jusqu'à dire qu'il aimerait mieux n'être jamais couronné que de l'être en sa présence.

Richemond dévora en silence cette cruelle injure. Plus grand après cette victoire remportée sur lui-même, qu'il ne l'avait été jusqu'alors dans ses triomphes, il ne voulut pas, comme Clisson, que sa cause particulière fut celle de l'état. Il se retira de l'armée, et les villes qui se trouvaient sur son passage, d'après les ordres de la cour, lui fermèrent leurs portes.

La Trimouille rassembla des troupes qui lui étaient dévouées

près de la personne du roi, pour empêcher le retour du connétable, et les trésors de la France furent prodigués pour perdre le seul homme qui pouvait la sauver.

Charles, privé du premier officier de sa couronne, était encore obligé d'employer ses meilleurs soldats à soumettre les places qui appartenaient au connétable. Toute la France voyait avec douleur une querelle qui faisait perdre l'espoir de regagner l'alliance du duc de Bretagne, alliance qui eut été si utile alors aux intérêts du royaume.

On tâcha inutilement de négocier la paix avec ce prince. Jean V avait à se plaindre du duc de Bedfort, qui avait laissé la garnison anglaise d'Avranches s'avancer jusqu'à Saint-Malo; il permit seulement au seigneur de Laval de lever quelques troupes pour défendre le Maine et l'Anjou.

Durant son exil, Artur, dont les fidèles amis étaient poursuivis par la Trimouille, s'en vengea, en portant la guerre en Poitou, dans les possessions de ce favori. En même tems, le duc de Bretagne fut sur le point d'être engagé dans une nouvelle guerre.

Le duc d'Alençon, son neveu, était venu réclamer une somme de trente mille livres qui lui était due sur la dot de sa mère. N'ayant pu en obtenir la totalité, il enleva le chancelier de Bretagne, et renferma ce magistrat dans le château de Pouancé, croyant obliger le duc par cet acte de violence, à s'acquitter de la dette qu'il avait contractée. Jean V ayant inutilement employé les voies de la négociation, se décida à former le siège de Pouancé.

Déjà, les cours de France et d'Angleterre avaient envoyé des secours aux deux partis. Le connétable craignant que cette rupture ne produisit une nouvelle alliance entre le duc et les Anglais, se rendit près de son frère. Il amena une réconciliation entre ce prince et son neveu. Le siège de Pouancé fut levé, le chancelier recouvra la liberté, et le duc s'engagea à payer ce qu'il devait.

Tandis que la guerre allumée en France donnait occasion aux seigneurs bretons de se signaler contre les Anglais, un simple moine de leur pays donnait à l'Europe un spectacle non moins extraordinaire.

Ce religieux, nommé Thomas Connecte, était de l'ordre des Carmes. La nature en avait fait un homme éloquent; sa foi sincère le rendit un prédicateur zélé. Son enthousiasme, son onction persuasive, la sévérité même de ses principes, tout entraînait après lui les peuples qui le regardaient comme un nouvel apôtre.

Il parcourut ainsi toute la France et passa en Italie, où il tenta de réformer, mais inutilement, l'ordre même dont il était. Jusqu'alors ses remontrances avaient eu pour objet principal les ajustemens ridicules, les longues coiffures des femmes, dont la reine Isabelle la première avait introduit la mode ruineuse et extravagante. Il alla à Venise et à Rome. Ce fut dans cette capitale, où les mœurs étaient plus corrompues qu'ailleurs, que son zèle l'emporta jusqu'à la témérité. Il n'épargna pas même le sacré collége, et blama publiquement la conduite du pape Eugène IV.

Il est des vices qu'il est prudent de respecter. Le souverain

pontife fit saisir le carme Breton et le livra à l'inquisition. Il fut brûlé vif, pour avoir soutenu, qu'en servant Dieu, on ne doit pas craindre les excommunications du pape, et que le mariage devait être permis aux prêtres qui ne gardaient pas le vœu de chasteté.

La guerre continuait toujours en France. Charles VII, favorisé par les troubles qui s'élevaient en Angleterre, avait profité de l'enthousiasme qu'avait inspiré Jeanne d'Arc. Cette héroïne, dont le courage et le dévouement étaient dignes du respect et de l'admiration de ses ennemis même, venait de tomber entre les mains des Anglais; ceux-ci, outrageant à la fois le droit des gens, l'humanité et la raison, la firent brûler vive comme accusée et convaincue de sorcellerie.

Le connétable, lassé d'un prince faible à qui il fallait arracher, comme une faveur, le droit de servir la patrie, fit enlever le favori qui était la cause de sa disgrâce. Le roi de France oublia la Trimouille, sitôt que ce seigneur ne fut plus devant ses yeux. Le connétable, n'ayant plus d'ennemis à la cour, reprit ses fonctions et les exerça sans obstacle. Il ne tarda pas à donner des preuves nouvelles de ses talens. Ce fut en partie par ses soins que le duc de Bourgogne, dans une assemblée tenue à Arras, quitta l'alliance des Anglais pour se réunir à son souverain et que Paris lui ouvrit ses portes.

Il ne se passa plus d'autre événement mémorable sous le règne de Jean V, si ce n'est le supplice mérité de l'un des premiers seigneurs Bretons.

Dans tous les tems il a paru des scélérats fameux, dont les crimes ont semblé si incroyables qu'on les a relégués dans la fable. Dans ce genre de célébrité, aucun n'a surpassé Gilles de Laval, seigneur de Retz.

Issu de l'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de Bretagne, privé de son père à vingt ans, il était demeuré à cet âge possesseur d'une immense fortune, aliment dangereux de ses passions insensées.

Prodigue jusqu'à la folie, crédule jusqu'à la superstition, il alliait dès lors la cruauté à la débauche, et montrait jusqu'où peut aller le délire du crime et l'oubli du devoir.

Trente mille livres de rente suffisaient à peine à ses profusions. A toutes les passions déréglées de la jeunesse, il joignait les goûts d'une dévotion fanatique. Une foule d'enfans de chœur, de musiciens, de prêtres même dont le supérieur portait la mitre épiscopale, l'accompagnaient dans tous ses voyages. Cette troupe, si bizarrement mêlée aux ministres complaisans de ses voluptés, donnait à grands frais des représentations de mystères, les seuls spectacles qui fussent connus alors.

Epuisé bientôt par de telles dépenses, Gilles-de-Retz n'eut plus de quoi soutenir la dignité de maréchal dont son courage l'avait fait honorer quoique jeune encore. Il n'eut d'autre ressource que la vente de ses terres. Le duc même acquit de lui, à vil prix, Ingrande et Chantocé. Sa famille, ayant imploré l'autorité du roi, le monarque défendit au maréchal, dans son conseil, d'aliéner aucun de ses domaines, défense que le parlement fit publier à son de trompe.

Hors d'état de continuer ses prodigalités, destiné à passer par tous les travers, Gilles-de-Retz chercha la richesse dans l'une de ces sciences ridicules qui, sous un nom respecté alors, nourrissait la crédulité du peuple de mystérieuses impostures. Entouré d'alchimistes, il chercha le secret de faire de l'or.

Désabusé d'une science frivole, trop avancé pour quitter sitôt les folies humaines, il reçut des leçons de nécromancie d'un prêtre Poitevin, et chercha, dans la magie, à faire commerce avec le diable.

Ayant fait la connaissance d'un Italien nommé *Prelati*, il redoubla avec lui ses conjurations infernales, égorgeant en honneur du démon un enfant dont il lui offrait le cœur, la main, les yeux et le sang, promettant de lui tout donner, à l'exception *de son âme et de sa vie*. Cérémonies atroces plus encore qu'extravagantes, et qui, pour comble de délire, étaient mêlées aux exercices continuels d'une piété superstitieuse.

Flétri par ce crime secret qui outrage la nature, jugé comme hérésiarque par la religion, accusé de sortiléges et d'enchantemens par un siècle barbare, convaincu d'homicide par la raison qui est de tous les siècles, Gilles-de-Retz réunissait en lui seul toutes les extravagances et les cruautés ensemble. Ses crimes l'avaient rendu redoutable, l'impunité en avait fait un objet d'horreur.

Enfin la disparition de quelques enfans qui étaient entrés chez lui, obligea le duc de le faire arrêter. Ce prince lui fit faire son procès dans le château de Nantes; il lui donna pour juges l'évêque de Nantes, son chancelier, Pierre-de-l'Hôpital, président de Bretagne, et le vicaire du grand inquisiteur de France.

Gilles répondit dabord avec hauteur que les ecclésiastiques étaient tous des simoniaques et des gens impurs qu'il refusait de reconnaître pour juges. La crainte lui fit bientôt changer de langage. Son procès dévoila des crimes affreux. On compta jusqu'à cent enfans des deux sexes qui avaient été égorgés dans ses châteaux de Machecou, Chantocé, Princé, après avoir servi à ses infâmes voluptés.

Après un mois de procédures, il fut condamné, pour expier tant de forfaits, à être brûlé vif. C'était le supplice dont la cruauté de ce siècle punissait l'hérésie et les sortilèges. Touché de repentir, à l'instant de la mort, Gilles-de-Retz rejeta sur sa mauvaise éducation les crimes qu'il avait commis. Conduit sur la prairie de la Magdeleine, près de Nantes, le duc, qui assista lui-même au supplice, commua sa peine. Il fut étranglé avant d'être jeté aux flammes. Son corps, par une autre grâce spéciale du souverain, fut inhumé en terre sainte. On lui fit de magnifiques obsèques dans l'église des Carmes où il fut enseveli.

Ainsi se termina ce procès inoui, trop bien constaté pour être révoqué en doute, et trop célèbre pour être passé sous silence. Des détails de cette nature se refusent peut-être à la dignité de l'histoire ; mais si le tableau de la dégradation humaine afflige l'écrivain qui la retrace, la vérité lui fait un devoir de ne rien déguiser.

Jean V mourut à Nantes le 19 août 1442, au manoir de la Touche, connu aujourd'hui sous le nom de maison des Irlandais. Quelques années après, son corps fut transféré ; ainsi qu'il l'avait

ordonné par son testament, dans l'église cathédrale de Tréguier, près le tombeau de Saint-Yves. Il laissa de Jeanne de France, son épouse, trois fils, François I.er, Pierre II et Gilles de Bretagne, et une fille, Isabeau de Bretagne, mariée au comte de Laval.

Plus ami du repos de ses peuples que de sa gloire personnelle, Jean V fut occupé toute sa vie de négocier la paix entre la France et l'Angleterre. Il laissa la Bretagne florissante et peuplée, quand ces deux royaumes étaient déchirés par une guerre cruelle. Son affabilité lui gagna les cœurs de tous ses sujets. Sa générosité le rendit cher aux gentilshommes du duché, chez lesquels il se plaisait à descendre dans ses fréquens voyages, et à faire oublier son rang et sa puissance. Instruit de ses devoirs, il faisait tout par lui-même et ne s'en rapportait jamais à des favoris. Ami de la justice, il la rendait également à tous. Loin d'écouter le mal qu'on disait devant lui de ceux qui étaient tombés dans sa disgrace, il se plaisait à entendre leur éloge. *Celui*, disait-il, *de qui vous parlez mal, vous vaut par aventure bien.*

L'histoire rapporte de ce prince un trait qui suffit pour le caractériser.

Peu de tems avant sa mort, il avait envoyé demander en mariage Isabelle d'Ecosse, sœur du roi Jacques, pour François, son fils aîné. Ses ambassadeurs lui ayant dit à leur retour que cette princesse leur avait paru assez simple et de peu d'esprit, il s'informa *si elle était d'une bonne santé et propre à avoir des enfans.* Les envoyés lui ayant répondu sur l'affirmative, *cela suffit*, leur dit-il, *elle est telle que je la désire : ces grandes subtilités*

dans une femme, nuisent souvent plus qu'elles ne servent; par Saint-Nicolas, je tiens une femme assez sage quand elle sait distinguer la chemise et le pourpoint de son mari.

Ce prince reçut des uns le surnom de *bon*, des autres celui de *sage*, et du plus grand nombre, celui de *simple*. Ces trois désignations suffisent pour apprécier ses qualités comme pour indiquer ses défauts. Sa bonté fut celle d'un particulier plus que d'un prince. Sa sagesse lui inspira cette conduite ferme et prudente qu'il sut tenir au milieu de deux nations ennemies. La faiblesse qu'il montra dans sa captivité le fit regarder comme un homme simple, car, dans les tems de crise, celui qui n'est pas grand, paraît encore au-dessous de ce qu'il est.

Ce fut sous le règne de ce duc que vécut Vincent Ferrier, dominicain Espagnol, dont la renommée et les travaux apostoliques s'étendirent dans une grande partie de l'Europe. Quoiqu'étranger, la Bretagne le comptera toujours au nombre des hommes illustres dont elle s'honore.

Il mourut à Vannes et fut cannonisé. Le concile de Constance consulta cet homme célèbre sur les moyens de finir le schisme qui divisait toujours l'église. Il reste de lui divers ouvrages religieux.

François I.er, fils aîné de Jean V, succéda à son père. La guerre continuait toujours entre Charles VII et les Anglais, ceux-ci même, sous prétexte que le duc n'avait pas renouvelé le traité d'alliance de son père, avaient surpris la ville de la Guerche.

Dans la situation difficile où il se trouvait, le nouveau duc de

Bretagne, désirant suivre le système politique de son père, voulut ménager la paix entre les deux peuples. Il envoya à cet effet son frère Gilles en ambassade en Angleterre. En attendant qu'on en vint à un accommodement, les Bretons, sous les ordres du connétable, continuèrent avec vigueur la guerre contre les Anglais.

Après s'être fait couronner à Rennes, François I.er se rendit à Tours, à la prière du roi de France, pour y délibérer sur les propositions de paix faites par le comte de Suffolk, de la part de Henri VI. On y convint d'une trève, dans laquelle la Bretagne fut comprise.

L'année suivante le duc se rendit à Chinon, où Charles VII tenait sa cour, et il lui fit hommage de son duché. Le roi de France, qui avoit intérêt de se réserver l'alliance de la Bretagne, dans la guerre qu'il prévoyait avoir à soutenir contre l'Angleterre, combla François I.er de caresses intéressées. Il lui donna en même tems des lettres d'amnistie pour les alliances contractées autrefois par son père et les seigneurs du duché avec les ennemis de l'état.

Les commencemens de ce règne furent signalés par un traité passé à Nantes avec les deux derniers comtes de la maison de Penthièvre. Ceux-ci, ayant été admis en grâce par l'entremise d'Artur, renoncèrent à toutes les prétentions qu'ils pourraient avoir sur le duché. Le duc, à son retour, fit à ces princes la restitution de leurs biens. Un acte simulé, d'une conséquence plus funeste, suivit ce traité.

Le comte de Penthièvre, craignant ou feignant de craindre

que sa famille lui reprochât d'avoir abandonné si facilement ses prétentions au duché, pria le duc de lui donner une contre-lettre dont il promit, sur son honneur, de ne jamais faire usage.

Cette pièce secrète portait que, nonobstant le traité de Nantes, si le duc, son oncle ou ses frères, ne laissaient point d'héritiers mâles, les princes de la maison de Penthièvre succéderaient au duché, à l'exclusion des filles de la maison de Montfort. En recevant cette contre-lettre, le comte en signa une autre qui annullait la précédente.

François I.er institua, à la même époque, l'ordre de l'épi. Les chevaliers de cet ordre portaient un collier formé d'épis. Deux cordons partaient de l'extrémité de ce collier et attachaient une hermine, au-dessous de laquelle étaient écrits ces mots: *à ma vie*, c'était la devise qu'avait prise autrefois Jean IV.

Ce fut dans le même tems que commença la mésintelligence qui divisa François I.er et son frère Gilles de Bretagne; mésintelligence qui, semblable à toutes les inimitiés fraternelles, commença par la froideur et finit par la haine la plus violente.

Gilles de Bretagne avait reçu en apanage, de Jean V, son pére, la terre de Chantocé, qui avait appartenu au maréchal de Retz; mais peu satifait de ce domaine qui, étant situé en Anjou, ne faisait pas partie de la succession de ses ancètres; il conjura son frère de lui affecter quelques autres terres en Bretagne. Les droits du sang, plus encore ceux de son rang, lui firent accompagner sa demande d'un ton orgueilleux qui la fit rejeter. Gilles, mécontent, abandonna la cour sans en avoir prévenu son frère, et publia partout l'injustice dont il se disait l'objet.

Ce prince s'était fait des ennemis par sa fierté, et ceux-ci ne manquèrent pas d'exciter encore le mécontentement du duc contre son frère. Au premier rang de ces délateurs qui s'étaient emparés de l'esprit de François I.er, on remarquait Artur de Montauban, de la maison de Rohan, maréchal de Bretagne, favori du prince, et amant secret de Françoise de Dinan, l'épouse de Gilles.

Cette jeune princesse, que l'histoire a représentée comme la femme la plus accomplie de son tems et la plus riche héritière du duché, avait été promise en mariage, dès sa plus tendre enfance, au seigneur du Gâvre; mais, à la mort de son père, elle avait été enlevée par Gilles de Bretagne, qui prétendait l'épouser quand elle serait en âge. Artur de Montauban, qui se flattait à son tour de contracter une nouvelle union avec elle, quand Gilles ne serait plus, conspira la perte de ce prince. Il engagea dans son parti Jacques d'Epinay, qui fut depuis évêque de Rennes, et Jean Hingant, gentilhomme de l'hôtel du duc. Ces deux nouveaux complices avaient été animés contre Gilles par des injures particulières.

Ils ne cessèrent d'intenter des accusations perfides contre lui. Ils disaient surtout qu'il s'était flatté de faire descendre les Anglais en Bretagne, et qu'il avait introduit des soldats de cette nation dans ses châteaux situés près de la côte. Cette accusation paraissait vraisemblable d'après l'union qui existait entre Gilles et Henri VI. Ces deux princes avaient été élevés ensemble dans leur enfance, et Gilles recevait une pension annuelle du roi

d'Angleterre ; en dédommagement de son modique apanage. On savait que Henri avait offert à Gilles l'épée de connétable d'Angleterre ; mais on savait aussi que celui-ci avait rejeté cette offre pour ne pas être obligé, disait-il, de faire la guerre au roi de France, son oncle.

Les favoris du duc ne manquèrent pas de mettre en avant la raison d'état, et de découvrir à ce prince les liaisons nouvelles que son frère entretenait avec l'Angleterre. François I.er n'osa se porter juge dans cette affaire ; mais, lors du voyage qu'il fit près du roi de France, il accusa son frère en présence de ce monarque. Couvrant son inimitié personnelle d'un masque qui rendait son accusation légitime, il présenta son frère à Charles VII comme un constant ami des Anglais, dont la politique lui ordonnait de se défaire ; mais que la bienséance lui défendait de poursuivre publiquement.

L'arrestation de Gilles fut conclue secrètement entre les deux princes. Charles VII, prenant sur lui tout l'odieux de l'initiative, attendit qu'une nouvelle liaison de Gilles avec les Anglais autorisât en quelque sorte les mesures qu'il était convenu de prendre. Gilles fit venir de Normandie quelques habiles archers Anglais, avec lesquels il se plaisait à tirer de l'arc, exercice qu'il aimait beaucoup, et qui alors était en honneur, quoique depuis longtems l'on eût commencé à se servir d'armes à feu. Charles VII, saisissant cette occasion, envoya quatre cents hommes au château du Guildo, dans la paroisse de Créhen ; ceux-ci s'emparèrent de l'infortuné Gilles, et le conduisirent à Dinan, où était le duc.

Le connétable ayant appris cette conspiration, en fit des reproches amers au roi de France. Le monarque, touché de sa douleur, lui dévoila les projets du duc, qui avait résolu d'emprisonner son frère.

Artur vole aussitôt à Dinan pour sauver son neveu; mais il n'était plus tems : François I.er l'avait fait arrêter. Envain le connétable se rendit dans l'appartement où Gilles était détenu, envain ce guerrier illustre, le héros de son siècle, joignit ses prières à celles de l'infortuné prince, à celles de son neveu Pierre, et se jeta avec eux aux pieds du duc, le conjurant de pardonner à son frère François, fut inflexible, et, loin que ce spectacle lui inspirât de la pitié, il répondit par des railleries aux larmes de sa famille entière.

Il s'étaya de nouveau de l'autorité du roi de France, et fit continuer contre son frère les procédures que le crédit du connétable avait fait suspendre. La probité d'Olivier du Breil, procureur général, rendit ces tentatives inutiles. Cet homme vertueux ne craignit pas de dire à son souverain que la coutume de Bretagne défendait à l'aîné de poursuivre son jeune frère. Le duc n'ayant pu réussir à faire condamner Gilles par la voie de la justice, le laissa en prison, sous la garde d'Artur de Montauban; mais le choix du geolier prouvait assez quelles étaient les dispositions du prince.

Hingant s'absenta quelque tems de la cour, pour ne pas être obligé de tremper dans le meurtre de Gilles. Olivier du Meel, moins scrupuleux, promit au duc de le défaire bientôt d'un frère qui lui était odieux. Ayant résolu de l'empoisonner, il envoya

des hommes qu'il avait gagnés jusqu'en Lombardie, ce pays étant alors renommé pour la composition des poisons. La robuste constitution du prince rendit ce moyen inutile.

Cependant, cette querelle, dont la Province seule était spectatrice, ne tarda pas à allumer un vaste embrasement, et ce fut pour la seconde fois que la division survenue entre les princes de la maison de Bretagne eut une influence directe sur les destinées de la France et de l'Angleterre.

Les Anglais, indignés du traitement que subissait le prince Gilles, cherchèrent tous les moyens de lui procurer son élargissement. N'ayant pu réussir, ils rompirent la trève, se jetèrent sur la ville de Fougères, s'en emparèrent et refusèrent de la rendre au duc, croyant le forcer ainsi à donner la liberté à son frère, ou satisfaits en secret de trouver eux-mêmes un prétexte de recommencer des hostilités que leur défendait la trève. La ville de Fougères, sous le règne précédent, avait été vendue par le duc d'Alençon aux états de Bretagne, qui l'avaient incorporée au duché.

François I.er, blessé de cette infraction faite aux traités solennellement jurés de part et d'autre, demanda satisfaction de cet outrage au duc de Sommerset, gouverneur de la Normandie. Celui-ci répondit que Surienne, dit l'*Arragonais*, auteur de cette expédition, commandait l'une de ces troupes indisciplinées dont l'Angleterre désavouait le secours, et qu'il n'était pas en son pouvoir de rendre la place dont ce chef s'était emparé.

Charles VII prit en main la cause du duc de Bretagne. Fort de la supériorité que les talens du connétable et le bonheur de

ses armes lui avaient acquise sur les Anglais, il demanda avec hauteur, à la cour de Londres, raison de l'insulte faite au prince dont il était l'allié. Il exigea en même tems pour indemnité deux millions, somme si exhorbitante, qu'elle rendit tout accommodement impossible.

Le roi d'Angleterre répondit comme le gouverneur de la Normandie : il désavoua la prise de Fougères ; mais il ne proposa point de rendre cette place. Charles VII déclara aussitôt la guerre à ces ennemis qu'il venait de vaincre, certain que leurs troubles domestiques les rendraient plus faciles à vaincre encore. Il partit pour la conquête de la Normandie, vivement secondé dans cette rapide et brillante expédition par son allié le duc de Bretagne.

Tandis que le monarque Français se servait de ce prétexte pour achever la conquête qu'il projetait, Artur de Richemond l'éclairait sur les véritables motifs du mécontentement de François contre son frère. Charles VII envoya Prégent de Coëtivy, seigneur de Retz, amiral de France, vers le duc de Bretagne, afin d'engager ce prince à élargir son prisonnier. François I.er, dans la crainte de désobliger un allié puissant, donna l'ordre de faire sortir Gilles de la prison de Montcontour, où la haine des geoliers, empiétant sur la sienne, tenait depuis dix jours ce prince renfermé dans une basse fosse.

Les hommes cruels qui avaient tant fait pour perdre l'infortuné prince, ne furent pas découragés de l'ordre positif qu'ils venaient de recevoir. Ils trouvèrent un affreux moyen de l'éluder. Ils se servirent du ministère d'un ancien secrétaire, nommé Pierre la

Rose, qui avait long-tems habité l'Angleterre, et connaissait le style des dépêches de la cour. Ce scélérat contrefit une lettre qui fut envoyée au duc de Bretagne de la part du roi d'Angleterre. Dans cette pièce supposée, le monarque ordonnait de mettre en liberté le prince Gilles, qu'il qualifiait de son connétable, et de chevalier de son ordre de la Jarretière, et il menaçait le duc, en cas de refus, de porter la guerre dans ses états.

Irrité plus que jamais de recevoir un ordre, quand il se croyait en droit d'attendre des prières, François I.er se vengea sur son malheureux frère de son orgueil outragé. Il envoya aussitôt un contre-ordre aux gardes de la prison de Gilles, et, pour se justifier de cette mesure aux yeux du roi de France et de son oncle, il leur fit parvenir la lettre qui venait de lui être remise.

Gilles fut surveillé de plus près encore. Il fut conduit du château de Montcontour dans celui de Touffou, et renfermé en dernier lieu dans celui de la Hardouinaye, appartenant à son épouse, et situé près de Saint-Launeuc. Jeté dans une chambre basse et humide, le malheureux prince ne voyait le jour qu'au travers d'une fenêtre grillée qui donnait sur les fossés du château.

Cependant, le duc, uni au roi de France, poussait vivement la guerre contre les Anglais dans cette mémorable campagne où la Normandie toute entière fut conquise en treize mois.

Les Bretons prirent d'abord Saint-James-de-Beuvron et Mortaing. Bientôt le duc et le connétable eux-mêmes, à la tête de six mille hommes, attaquèrent les Anglais dans la Basse-Normandie. Tout plia sous l'effort de leurs armes. Coutances, Saint-Lo, Valogne,

plusieurs autres places se rendirent après quelques jours de siège. La ville de Fougères, dont l'occupation avait causé cette guerre qui devait faire perdre à l'Angleterre tout ce qui lui restait de ses conquêtes en France, fut reprise de vive force par le duc et son oncle. Surienne, qui la défendait, vendit ses services à la France.

Ce fut alors surtout qu'Artur de Richemond donna de nouvelles preuves d'un talent mûri par l'expérience. Il gagna, sur les Anglais, la sanglante bataille de Formigny, dont il céda l'honneur au comte de Clermont, et qui acheva de délivrer cette province du joug de l'étranger. La conquête de la Basse-Normandie fut due à sa valeur. Les villes de Caen et de Cherbourg, les seules qui résistaient encore, furent prises sous son commandement, et ce fut lui qui, dans cette courte campagne, chassa les Anglais de leur dernier asyle.

Cependant, du fond de sa prison, Gilles écrivait à son frère des lettres de plus en plus soumises. Ses ennemis, aussi fourbes que cruels, substituaient à ces lettres d'autres qui étaient pleines de menaces. Animé davantage encore, le duc laissa échapper quelques mots qui exprimaient le désir de se voir débarrassé d'un captif importun; c'était là ce qu'attendaient les ennemis de Gilles. Profitant de cette permission, ils résolurent de faire périr leur victime.

Le chancelier de Bretagne, Louis de Rohan de Guemené-Guengamp, qui avait épousé la nièce d'Artur de Montauban, n'eut pas de honte de se prêter aux vues criminelles de son oncle, et il dressa lui-même l'arrêt de mort. Eon le Baudouin,

garde-des-sceaux, effrayé d'une action si cruelle, refusa de sceller cet arrêt. Le chancelier priva ce magistrat vertueux de son office, et scella lui-même la sentence fatale. En conséquence de cet ordre, et d'après les intentions des ennemis de Gilles, ses gardes résolurent de le laisser mourir de faim.

On le laissa plusieurs jours au fond de son cachot humide sans lui porter d'alimens. Le malheureux Gilles, poussant des cris douloureux, implorait le secours de ceux qui passaient sous l'étroite fenêtre de son affreuse prison. *Du pain et de l'eau, pour l'amour de Dieu!* s'écriait-il. Mais ces cris du besoin, dans la bouche d'un prince, excitaient la terreur plus encore que la pitié. Nul n'osait approcher. Une pauvre femme, émue de compassion, se hazarda cependant à lui porter de la nourriture. Cette obscure bienfaitrice prolongea sa vie de quelques jours. Mais bientôt, Gilles, exténué et languissant, sentit que sa dernière heure était proche, et il conjura la seule personne au monde qui s'était intéressée à son malheur, de lui amener un religieux qui put recevoir ses derniers aveux.

La pauvre femme, dès que la nuit fut venue, conduisit au prince un cordelier, auquel il se confessa à travers la grille de son cachot. Il peignit à ce religieux les souffrances qu'il avait éprouvées, il le conjura d'aller trouver son frère après sa mort, et le chargea de l'appeler de sa part, dans cinquante jours, au jugement de Dieu.

Le religieux consola l'infortuné Gilles par l'espérance d'une meilleure vie, et le quitta pour aller remplir la mission solennelle dont il venait de le charger.

Cependant, les gardes du prince, si l'on peut nommer ainsi ses cruels persécuteurs, étonnés de voir sa vie se prolonger malgré les tourmens, craignirent que leur victime leur échappât, quand le connétable serait de retour de l'armée. Ils entrèrent dans sa prison, se jetèrent sur lui et l'étouffèrent entre deux matelas. Pour éloigner les soupçons, ils sortirent pour aller à la chasse et se firent annoncer la mort du prince, par un homme affidé, tandis qu'ils se trouvaient chez des gentilshommes du voisinage, afin de faire croire que cet événement s'était passé dans leur absence.

Non contens de s'être portés à cette horrible exécution, les scélérats, ajoutant la calomnie au crime, outragèrent la mémoire de Gilles. Ils publièrent que ce prince était mort du chagrin que lui avait causé la défaite des Anglais en Normandie.

Ainsi périt Gilles de Bretagne, noble victime sacrifiée à la haine d'un frère, à l'ambition jalouse de ses rivaux, et aux ressentimens de ceux qu'il avait irrités par sa fierté. Trop reconnaissant peut-être des bienfaits qu'il avait reçus d'un roi que sa nation l'obligeait de considérer comme ennemi, la raison d'état fut le prétexte de sa mort; mais rien n'a pu ternir sa mémoire, et celui qui avait refusé l'épée de connétable d'Angleterre quand il était sans fortune et sans pouvoir, eut porté sur le trône ce patriotisme éclairé qui fait céder les obligations privées aux devoirs du souverain.

François I.er apprit la mort de Gilles, tandis qu'il continuait avec vigueur la guerre en Normandie. Le connétable accabla son neveu de reproches mérités. Le prince ne put se justifier et

chercha inutilement à éviter ses remords. Il quitta peu après la ville d'Avranches, dont il avait formé le siège, et se rendit au Mont-Saint-Michel. Il était prêt d'y arriver, lorsqu'il aperçut, au commencement de la nuit, sur les vastes grèves qui séparent cette île du continent, un religieux qui s'avançait au-devant de lui.

Le pieux messager, exact à remplir les dernières volontés de la victime qu'il avait consolée, demanda à parler au duc en particulier. Il lui répéta alors les paroles de son frère expirant. Après s'être acquitté de sa fonction courageuse, le cordelier s'éloigna, et disparut bientôt aux regards effrayés du prince.

Celui-ci, frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, voulut envain dissimuler sa terreur. Le jugement auquel il était appelé, ce jugement redoutable qui rendait les hommes solidaires les uns des autres au-delà même du tombeau, lui parut l'arrêt fatal. Voyant sans cesse devant lui le jour qui lui était assigné, son imagination alarmée altéra bientôt sa santé. Il retourna en Bretagne, et l'affaiblissement de ses facultés morales ne tarda pas à mettre ses jours en danger.

Il se rendit à Vannes, et de là se fit transporter au château de Plaisance, où il déclara ses dernières volontés en présence des principaux seigneurs de sa maison. N'ayant point laissé d'enfans mâles, il institua pour son héritier son frère Pierre, et, en cas que celui-ci mourut sans postérité masculine, Artur de Richemond, son oncle, enfin à défaut d'héritiers de la part de ce dernier, François, fils de Richard, comte d'Etampes, auquel il fiança dès lors Marguerite, sa fille aînée.

Devenu sensible parce qu'il allait mourir, et compatissant, parce qu'il était rongé de remords, il voulut expier par sa dernière heure les injustices de toute sa vie. Avant d'expirer, il demanda pardon à ceux de ses gens qui l'entouraient, et leur dit que cette renommée, cette gloire qu'il avait tant tâché d'acquérir, se changeait en fantôme à ses yeux, et ne lui semblait plus qu'une fumée passagère.

Sa fierté, domptée à l'approche du dernier terme, le rendit humble envers sa fortune. Ces courtisans, qui désertent d'ordinaire la couche de mort d'un roi pour porter leurs hommages à son successeur, fondaient tous en larmes autour de lui. Que l'état où vous me voyez, leur disait-il, vous serve d'exemple : j'ai été prince, et maintenant, je suis moindre que le dernier de mes sujets. Il expira, dans ces sentimens de piété, le 17 juillet 1450, quelques jours après, ou selon d'autres, le jour même qui lui avait été fixé par son frère. Son corps fut transporté dans l'église de l'abbaye de Redon.

Ce prince avait épousé Yoland de Sicile. Devenu veuf en 1440, il se maria en secondes noces à Isabeau d'Ecosse, dont il eut deux filles, Marguerite, mariée à François, comte d'Estampes, et Marie qui épousa le vicomte de Rohan.

François I.er a laissé la réputation d'un prince vaillant et généreux; mais ce jugement des contemporains fut infirmé par la postérité, qui est loin aussi d'avoir confirmé le surnom de *Bien-Aimé*, décerné à ce prince de son vivant. Le meurtre de son frère est un crime dont il n'a pu se justifier. Sa trop grande confiance dans ses favoris

le porta à oublier ce qu'il devait au malheur et le rendit sourd à la voix du sang; mais, si une impulsion étrangère le dirigea d'abord dans sa haine, on ne peut accuser que lui de l'opiniâtreté cruelle et de la dureté inflexible qu'il a montrée dans cette querelle domestique. Une circonstance de sa vie a fait toute sa gloire, c'est sa dernière heure; mais si elle lui a valu du ciel le pardon de son crime, elle est encore loin de l'avoir effacé aux yeux des hommes.

Pierre II, frère de François I.er, désigné dans le testament de ce prince pour lui succéder, à l'exclusion de Marguerite, sa fille aînée, n'occupa le trône que durant sept années. A son avénement, il s'empressa de confirmer le traité de Nantes, passé entre les Penthièvres et François I.er

La Bretagne fut paisible sous son règne, qui ne présenta d'autre événement remarquable que la juste punition des meurtriers de Gilles. Olivier du Meel fut jeté à la mer dans un sac. Artur de Montauban, pour échapper au supplice qui l'attendait, profita des erreurs de son siècle: il entra dans un monastère de l'ordre des Célestins. Dans la suite, il devint archevêque de Rouen, et mourut paisiblement dans cette dignité, *exemple éclatant*, dit un ancien historien, *des traits de la fortune et de la patience de Dieu.*

Au mois de juillet de l'année 1457, Pierre II fut attaqué d'une maladie dont ses médecins ne purent saisir le caractère et la cause. On l'attribua généralement à un maléfice, et il fut proposé à ce prince d'avoir recours aux sorciers pour détruire le charme; mais

il s'y opposa fortement et répondit qu'il aimait mieux *mourir de par Dieu, que vivre de par le Diable.* On soupçonna, non sans quelque fondement, Jacques d'Epinay, évêque de Rennes, de l'avoir empoisonné pour éviter la punition reservée aux assassins de Gilles de Bretagne.

Pierre II mourut, le vingt-deux septembre de la même année, au château de Nantes, regreté de son peuple, qui avait été soulagé sous son règne par l'abolition de plusieurs impôts, de la noblesse qu'il avait comblée de biens, et des pauvres dont il avait été le père. Ce prince facile, comme son prédécesseur, à se laisser gouverner par des favoris, avait le jugement si faible, qu'il fut unanimement surnommé le *Simple.* Il était d'une piété qui dégénérait en superstition. Dans les dernières années de sa vie il portait un cilice. Ce fut sous son gouvernement qu'il fut rendu en Bretagne le plus de lois et d'ordonnances, comme on le voit communément dans les tems où les anciennes mœurs commencent à s'altérer davantage. On remarqua surtout celle qui déclarait les roturiers incapables d'acquérir des fiefs nobles, ordonnance bientôt oubliée par les ducs, et remise en vigueur par les rois de France. Ce prince fut enseveli dans l'église collégiale de Notre-Dame de Nantes.

Pierre II ne laissa point d'enfans de son mariage. Par un principe de piété mal entendu, et plus déplacé encore dans l'héritier d'une monarchie, il avait vécu avec son épouse comme s'il était resté dans le célibat. Peut-être crut-il que la qualité de chanoine de Tours qu'il avait prise, exigeait de

lui cette rigoureuse continence. Par une bizarrerie singulière il recommanda à son oncle Artur de Richemond, par son testament, une fille naturelle de son frère François I.er, et il négligea de parler d'une qu'il avait eue lui-même avant son mariage. Françoise d'Amboise, sa veuve, se consacra à la vie religieuse, et termina ses jours dans le couvent des Coëts, sur les bords de la Loire, au-dessous de Nantes.

Un prince, depuis long-tems célèbre, succéda à Pierre II, ce fut Artur de Richemond, son oncle, alors âgé de soixante-quatre ans. La Bretagne se félicita de posséder enfin un souverain dont la sagesse était mûrie par cette longue expérience que les trônes héréditaires ne sont pas toujours en droit d'attendre.

Quelques seigneurs du duché, plus jaloux de reconnaître la hiérarchie des pouvoirs que celle des talens, lui représentant que sa charge de connétable était au-dessous de sa dignité nouvelle, *je veux rendre honneur*, répondit-il, *dans ma vieillesse à cette épée qui m'a honoré dans ma jeunesse.* Dans les occasions solennelles, il faisait porter devant lui deux épées, la première, la pointe en haut, en qualité de duc; la seconde, en écharpe, comme connétable.

L'attachement qu'Artur avait montré à la France n'était pas le seul motif qu'il avait de garder l'épée de connétable. En conservant son titre, ce prince se flattait de réunir à sa personne les milices françaises, dans une expédition qu'il projetait de faire en Angleterre, à l'exemple de Guillaume le conquérant.

Il comptait tellement sur le succès de cette entreprise, qu'il

avait distribué d'avance, par des lettres revêtues de son sceau, les terres et les châteaux de l'Angleterre aux seigneurs de son armée. La mort déjoua bientôt ce projet qu'avait inspiré une prophétie mensongére, mais que les troubles qui agitaient alors l'Angleterre et la valeur du connétable le rendaient capable d'exécuter.

Charles VII crut que le dévouement d'Artur III à la couronne de France engagerait ce prince à faire hommage-lige de son duché. Il se trompa : le connétable savait concilier ses affections et ses devoirs. Mécontent de ce qu'on mettait ses sentimens patriotiques en opposition avec les obligations que lui imposait sa couronne, il refusa de rendre hommage au roi, et se retira en Bretagne, pour prendre, disait-il, l'avis des états; mais avec l'intention secrète de ne plus retourner en France.

Un événement subit lui fit oublier cette résolution. Son neveu, le duc d'Alençon, ayant été accusé d'entretenir des intelligences avec les Anglais, fut condamné par les pairs du royaume à avoir la tête tranchée. La sentence allait être exécutée sans l'entremise d'Artur. Ce prince se rendit aussitôt à Vendôme, où était le roi, et il obtint que la peine capitale serait commuée en quelques années de captivité et la confiscation de plusieurs terres.

On profita du séjour qu'il fit à la cour pour exiger l'hommage. On parla de nouveau de la ligence; mais Artur, en rendant l'hommage qu'il devait au roi, soutint avec fermeté qu'il entendait le faire simple et non pas lige. Par un privilège spécial, qui n'était accordé ni au duc de Bourgogne, ni aux autres grands vassaux

de la couronne dont l'hommage était lige, Artur fut reçu près du roi debout et l'épée au côté.

A son retour de Vendôme, la santé d'Artur s'altéra de plus en plus, et quoique les fatigues de la guerre, à un âge avancé, eussent suffi pour amener cet affaiblissement, on crut que ce prince avait été empoisonné à la cour.

Il eut, dans le même tems, une vive dispute avec Guillaume de Malétroit, évêque de Nantes. Ce prélat devait sa dignité à Artur; mais l'ambition, plus forte chez lui que la reconnaissance, le porta à refuser de rendre hommage au duc de son temporel, disant qu'il ne relevait que du pape, ou que, s'il tenait quelque chose d'un autre seigneur, ce devait être du roi de France.

Artur III saisit de vive force ce temporel, et en appela au souverain pontife de l'excommunication lancée contre lui par l'évêque. Les chagrins que conçut ce prince des violens débats excités par le caractère hautain de l'orgueilleux prélat, empirèrent sa maladie. Il mourut le vingt-six décembre 1458, après un règne de quatorze mois et quelques jours. Il fut inhumé dans le couvent des Chartreux de Nantes, dont il était le fondateur. Ce prince ne laissa point d'enfans, quoiqu'il eut été marié trois fois : la première, à Marguerite, sœur de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, veuve du duc de Guyenne; la seconde, à Jeanne d'Albret; la troisième, à Catherine de Luxembourg.

Artur de Richemond a laissé un nom glorieux dans les fastes de la France, et il sera à jamais l'honneur du pays qu'il a gouverné.

Son courage, qui fut celui d'un héros, sa prudence qui fut celle d'un négociateur habile, ont contribué également à sauver la monarchie française à l'époque la plus critique de son histoire. Quand nos neveux se rappelleront ce succès d'enthousiasme inspiré par Jeanne-d'Arc, ils se souviendront aussi que ces brillantes conquêtes n'ont été maintenues que par la fermeté tranquille du connétable.

La postérité a placé Artur au nombre de ces hommes rares, qui n'ont servi la cause publique que pour elle-même, et qui, persécutés par des maîtres ingrats, ont versé leur sang pour la patrie sans attendre de retour. Sa prévoyance sut établir une paix durable dans le pays qu'avait sauvé sa valeur. Il créa ces compagnies d'ordonnance, qui furent les commencemens de la milice française, et qui, soumettant les soldats à une discipline sévère, ramenèrent dans nos villes et dans nos campagnes désolées, le commerce, l'agriculture et les arts. C'est de cette mesure que date en Europe l'établissement des armées régulières.

Sous une physionomie commune, Artur de Richemond possédait tous ces talens supérieurs qui font les grands hommes. Fidèle à la fois à la religion et à l'état, il a laissé la réputation d'un homme vertueux et d'un patriote éclairé. Quand il reçut l'épée de connétable, les Anglais étaient les maîtres de la moitié du royaume; à la mort de ce héros, ils ne possédaient plus que Calais.

Ce prince fut grand et généreux; mais sa fermeté dégénéra souvent en sévérité, et la vie des camps donna à son âme natu-

rellement austère, une disposition habituelle à la rigueur. Ami des vertus, il sut rarement pardonner les faiblesses; sacrifiant au devoir toutes les convenances qui s'en écartaient, il faisait punir les coupables avec une extrême rigueur; c'est ce qui lui valut le surnom de *Justicier*, sous lequel il a été désigné dans l'histoire.

LIVRE CINQUIÈME.

Une longue communication entre les Français et les Bretons, les usurpations successives des rois de France, la faiblesse des ducs de Bretagne qui leur avaient sacrifié leurs prérogatives et s'étaient dits leurs vassaux, le discrédit même des institutions féodales, tout, vers la fin du règne de Charles VII et à la mort d'Artur III, menacait le duché d'une entière soumission.

Les circonstances qui devaient amener ce changement vont se présenter ici. Ce n'est plus la Bretagne divisée par le droit de succession de ses princes; ou alliée de nations étrangères et combattant pour des intérêts qui ne sont pas les siens; ce qui reste à parcourir de ses annales, offre le tableau d'une lutte opiniâtre continuée pendant deux règnes entre elle et la France. Dans l'histoire de ces grands fiefs détachés d'une monarchie commune et qui sont venus s'y rejoindre, aucune réunion n'a été plus féconde en événemens remarquables, que celle de cette province, plus ancienne que le royaume, et qui, ne pouvant y être unie par la loi des fiefs, en est devenue la conquête.

François II, comte d'Etampes, neveu d'Artur et fils de Richard de Bretagne, succéda à son oncle, dont il était l'héritier

direct, suivant le testament de François I.er, fait à Vannes en 1450. Ce prince fit son entrée solennelle à Rennes, le 3 février 1459. Il se rendit ensuite à Montbazon, où il fit hommage du duché à Charles VII. Loin de se contenter, comme ses prédécesseurs, de la formule ordinaire, il soutint, ainsi qu'Artur III, que son hommage était simple et non pas lige, et il le rendit l'épée au côté, quoiqu'on eût voulu la lui faire quitter.

Au mois d'Avril 1460, il obtint une bulle du pape Pie II, pour l'érection d'une université qu'avait sollicitée Jean V et qui fut établie à Nantes. L'institution des universités forma une époque remarquable dans l'histoire littéraire du moyen-âge. Avant cette institution, on ne connaissait que les écoles des monastères et des cathédrales séparées en deux classes, l'une pour les laïques, l'autre pour les ecclésiastiques. Dans ces écoles on se bornait à enseigner la grammaire.

Dans les universités il y eut des professeurs attachés à chacune des connaissances humaines. Celle de Nantes fut fondée sur le modèle de celle de Paris, à laquelle les autres universités de l'Europe empruntèrent la plupart de leurs coutumes. Le pape lui accorda les mêmes prérogatives qu'aux universités de Paris, Bologne, Sienne et Angers. Par ces privilèges, les étudians étaient préférés pour la provision des bénéfices, et par une autre faveur, qui était un abus, ils pouvaient jouir des revenus de ces bénéfices sans y fixer leur résidence.

Les tournois étaient alors les jeux favoris de la noblesse qui voyait dans ces divertissemens une image de ses occupations guer-

rières. François II multiplia ces fêtes galantes et meurtrières qui devinrent, dans la suite, les délassemens ordinaires d'un règne toujours agité.

Charles VII venait de mourir du chagrin que lui avait causé la révolte de son fils aîné. Celui-ci l'avait remplacé sous le nom de Louis XI. Ce monarque, d'une politique astucieuse et hypocrite, avait adopté pour règle de conduite cette maxime : *qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.* Ce fut le principe qui le guida dans tout son règne. Il voulut dominer par la terreur. Timide à la fois et féroce, fourbe, mais imprudent, superstitieux et sanguinaire, jamais prince ne réunit, à un même degré, les vices qui attirent la haine et le mépris.

Il s'était proposé d'abattre cette puissance féodale qui, en divisant l'autorité, affaiblissait le pouvoir du souverain, et pouvait enlever à sa domination des pays qui ne lui étaient assujétis que par un hommage souvent trompeur. De toutes les provinces comprises, dans l'ancienne France, la plus considérable, comme la plus à craindre, était la Bretagne. La politique Française avait senti de tout tems la nécessité de joindre à son domaine cette contrée dont les souverains avaient vaincu plus d'une fois les rois de France eux-mêmes, et dont les alliances avec l'Angleterre étaient devenues si préjudiciables aux intérêts du royaume. Louis XI fut occupé principalement de cette importante conquête que les rois ses prédécesseurs avaient laissé échapper tant de fois.

La nature avait fait de Louis XI un homme ambitieux, et au défaut des talens militaires, tous les moyens lui étaient bons

pourvu qu'ils servissent à étendre ses états et à rendre son pouvoir absolu. Il avait acheté le Roussillon; la Provence lui était échue par le testament de Charles d'Anjou; il ne lui restait donc plus à acquérir que la Bretagne et la Bourgogne pour rendre à la France les limites qu'avait tenté de lui donner Clovis.

François II était monté sur le trône avec le désir le plus ardent de conserver intacts les privilèges de sa puissance, et de les transmettre à ses successeurs tels qu'il les avait reçus. De ces dispositions si opposées des deux princes, on conjecturait d'avance qu'il devait s'ensuivre entre eux de longues inimitiés.

Toutes les circonstances alors favorisaient Louis XI. Le connétable de Richemond, profitant de la terreur qu'avaient jetée les Anglais dans la plupart des provinces Françaises, avait engagé Charles VII à créer une armée permanente. Maître de disposer d'un corps contre lequel ne pouvait lutter la milice féodale, le roi de France pouvait accabler les grands vassaux de sa couronne, ou les réduire à chercher ailleurs un secours que ne pouvaient plus leur fournir leurs sujets.

Charles VII, par cette innovation, était devenu plus absolu. C'était le premier roi de France qui avait osé, sans le concours des états généraux, et par un simple édit, lever des subsides sur son peuple. Tout était donc préparé pour la tyrannie de Louis XI. Plus animé que son père contre la noblesse, il avait augmenté le nombre de ses troupes réglées et porté les taxes à une valeur triple de celle qu'elles avaient sous le règne précédent. La France

à peine échappée à la tyrannie féodale était déjà tombée sous le joug d'une monarchie absolue.

Dès son avénement à la couronne, Louis XI, après avoir reçu à Tours l'hommage de François II, fit un voyage en Bretagne, cachant, sous le prétexte d'un pélerinage à Saint-Sauveur de Redon, l'intention réelle de s'assurer de l'état des forces du duché, et d'enlever Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II, pour la faire épouser au duc de Savoye. La fermeté du duc fit échouer ce projet. François II reçut ce monarque avec plus d'ostentation que de franchise. Les deux princes se sentaient déjà divisés par la haine, car la dissimulation commence les inimitiés. Le roi de France vit la Bretagne dans un état florissant; mais la félicité d'une nation n'est durable qu'autant qu'elle est appuyée par la force. Le duché était entièrement dépourvu de troupes, et Louis XI n'attendit qu'un motif plausible pour tenter la conquête qu'il avait projetée.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Le successeur de Guillaume de Malétroit au siège épiscopal de Nantes, Amauri d'Acygné, refusa, comme le prélat qui lui avait donné l'exemple de la résistance, de rendre hommage de son temporel au duc. Ce prince voulut agir d'autorité, et il déposa l'évêque. D'Acygné ayant porté ses plaintes au roi de France, celui-ci promit une justice égale aux deux partis.

C'était inutilement que le prélat outragé en appelait à Louis XI; cette affaire ecclésiastique n'était pas du ressort de ce monarque. La Bretagne était gouvernée par d'autres maximes, d'autres lois

que la France. Le duché, durant le cours du long schisme qui divisa l'église d'occident, avait obéi à un pape, tandis que la France en reconnaissait un autre. La Pragmatique-Sanction, reçue dans tout le royaume, n'était pas suivie en Bretagne; enfin les ducs s'attribuaient, comme les rois de France, quoique d'une manière différente, le droit de régale, qui permettait de disposer des jurisdictions temporelles des évêques.

Par ce droit, les rois de France percevaient les fruits des évêchés vacans et pourvoyaient aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque. Les ducs de Bretagne jouissaient seulement de la garde des églises épiscopales et des évêchés, jusqu'à ce qu'il y eut un nouveau prélat reçu à l'hommage et au serment de fidélité.

Plusieurs fois les évêques Bretons, assemblés en pleins états, avaient reconnu ce droit à leur souverain. Si quelques prélats, sous le règne de Nominoë et de Pierre de Dreux, avaient fait hommage de leur temporel aux rois de France, c'était plutôt par inimitié contre un prince qui les persécutait que par le sentiment de leur devoir. Lorsque Saint-Louis accorda la paix à Pierre de Dreux qu'il avait vaincu, ce monarque, trop juste pour que son exemple ne devint pas une loi pour ses successeurs, reconnut solennellement que le droit de régale appartenait aux ducs de Bretagne.

Sous Jean III, les états tenus à Rennes avaient solennellement accordé le droit de régale au duc. Sous Pierre II, Charles VII s'était plaint de ce que les ducs exigeaient les sermens de fidélité

des évêques. Le roi avait envoyé l'amiral de France à Rennes pour examiner les droits du prince. Après de nouvelles enquêtes, les commissaires Bretons prouvèrent que les ducs étaient fondateurs de toutes les églises de la province, et qu'ils devaient jouir de la régale des évêchés et des abbayes. Pierre II, en conséquence, avait continué à jouir des prérogatives qu'on lui avait contestées.

Envain, suivant les usages de la France, les évêques étaient placés au-dessus des ducs, envain au roi seul appartenait le droit de régale, Louis XI ne pouvait juger le prince, qu'il appelait son vassal, suivant des lois qui n'étaient pas celles de la Bretagne, et la décision qu'il allait donner faisait redouter son ambition, plus qu'elle ne faisait attendre sa justice.

Le comte du Maine, oncle du roi, désigné pour arbitre dans cette affaire, voulut agir en juge, et il obtint du duc une procuration par laquelle ce prince consentait à ce qu'on procédât par voie contentieuse. Mais ayant refléchi aux inconveniens qui pouvaient en résulter, François ordonna à ses députés de déclarer au comte qu'il voulait que son jugement ne fut qu'un simple arbitrage. Le comte du Maine renvoya les députés vers le duc pour lui demander d'autres pouvoirs. Personne n'ayant reparu, le comte rendit une sentence qui privait le duc du droit de régale, et à laquelle ce prince refusa de se soumettre.

Se préparant alors à substituer la voie des armes à celle des négociations, Louis XI fit marcher ses troupes vers le Poitou, et fit au duc des propositions qu'il s'attendait à voir rejeter. Il exi-

geait que ce prince cessât de s'intituler *duc par la grâce de Dieu*, formule qui exprimait l'indépendance de la souveraineté. Il lui défendit en même-tems de battre monnaie, de lever des impôts sur ses sujets, alléguant que c'était au roi de France seul qu'appartenait le droit de les percevoir. Il exigeait enfin que les évêques ne relevassent plus des ducs pour le temporel, parce qu'au roi seul appartenait la régale.

Etonné de recevoir des propositions aussi inattendues, François II envoya des ambassadeurs au roi pour lui demander un délai de trois mois, afin de consulter à cet égard les états du duché. Les trois mois écoulés, il sollicita un autre délai de même durée, et promit au soupçonneux monarque d'aller lui-même porter sa réponse.

L'intention du duc, en éloignant le terme qui lui avait été fixé, était de faire de nouveaux préparatifs pour soutenir les efforts de son ennemi, et de former une conspiration contre lui avec les autres grands vassaux de la couronne. C'était le plan politique que lui avait tracé le grand maître d'Hôtel de Bretagne, Tanneguy Duchâtel, neveu du célèbre conseiller de Charles VII, qui, depuis la mort de ce monarque, dont lui seul avait fait les funérailles à ses frais, avait quitté la cour de France pour celle de Bretagne.

Ce seigneur s'était aperçu que l'intention du roi était de se populariser, pour discréditer davantage la haute noblesse. Des gens de la dernière extraction remplaçaient près de lui ceux que la naissance appelait autrefois dans les conseils des rois. Les mé-

contens que le nouvel ordre de choses avait, pour ainsi dire, exilés de la cour, devaient s'attendre à être accablés l'un après l'autre. Duchâtel engagea son prince à proposer une ligue à ces seigneurs, en leur faisant craindre de voir tomber sur eux toutes les forces du monarque, sitôt qu'il se serait emparé de la Bretagne.

François II envoya des courriers, déguisés en religieux, à tous les princes du royaume. Ceux-ci sentirent que la Bretagne deviendrait la plus forte digue qu'on put opposer à cette puissance qui avait envahi toutes les autres, et qui substituait le despotisme d'un seul à l'autorité de plusieurs. Ils s'envoyèrent réciproquement leurs sceaux, selon l'usage de ce siècle.

Alors se forma cette ligue, dite encore *du bien public*, comme si l'intérêt général dépendait de la fortune de quelques privilégiés. Le comte de Dunois, le maréchal de Lohéac, se réfugièrent en Bretagne accompagnés d'un grand nombre de ces braves guerriers qui avaient sauvé la monarchie sous Charles VII, et qui actuellement semblaient vouloir la détruire.

A la tête de cette conjuration, dont le nom seul outrageait le gouvernement de Louis XI, l'on plaça le duc de Berry, frère du roi, mécontent de son apanage, prince faible et l'instrument passif de celui qui savait adroitement s'en servir. On y avait engagé le duc de Bourbon, que le refus de l'épée de connétable et la perte du gouvernement de la Guyenne avaient indisposé contre Louis XI, mais qu'une faveur de ce monarque pouvait aisément ramener à lui. Celui qui, avec François II, était le plus puissant

comme le plus à craindre de ces ambitieux révoltés, c'était le comte de Charolais, connu depuis sous le nom de Charles-*le-Téméraire*, duc de Bourgogne. Peu de souverains en Europe étaient aussi puissans que lui. Ce prince, d'un caractère impétueux, ne connaissait d'autre passion que celle de la vengeance, et pour la satisfaire il eut été prêt à risquer, dans un jour, le trône et la vie. François II avait vécu long-tems à la cour de Philippe-*le-Bon*, duc de Bourgogne, où l'on avait dit de lui *que c'était un prince pauvre et disatteux; mais beau, vertueux et de grande apparence.* C'était là qu'il s'était lié avec le comte de Charolais, et qu'il s'était déjà fait un ennemi de Louis XI, qui, n'étant encore que Dauphin, s'était retiré à la même cour.

Louis XI n'eut pas plutôt accordé à François II le dernier délai que ce prince lui avait demandé, qu'il apprit que le duc de Berry venait de le quitter secrètement et de s'enfuir en Bretagne. Aussitôt éclata cette conspiration ourdie dans l'ombre, et dont le roi s'aperçut par la désertion d'un grand nombre de seigneurs.

Il rassembla promptement son armée pour s'opposer aux révoltés, et pour accabler le duc de Bretagne, qu'il regardait comme l'appui et le chef de cette ligue nouvelle. Il écrivit, en conséquence, au duc de Bourbon et lui enjoignit de venir le trouver avec ses troupes. Celui-ci, loin d'obéir, leva publiquement l'étendard de la révolte, et commença lui-même le premier la guerre dans le Bourbonnais.

Le roi de France ne se trouvant plus en force pour attaquer la Bretagne, quand une province voisine de sa capitale était sou-

levée, marcha de suite contre le duc de Bourbon. Il était occupé à faire la guerre à ce seigneur, quand il apprit que le comte de Charolais s'avançait à son tour du côté de la Picardie avec une puissante armée.

Forcé de se replier sur Paris, où l'approche du comte avait déjà répandu l'inquiétude, Louis XI conclut une trève avec le duc de Bourbon. Le comte de Charolais atteignit l'armée du roi à Montlhéry, et lui livra bataille. La victoire resta indécise. Quelques jours après, le comte fut rejoint à Etampes par le duc de Bretagne qui lui amena dix mille hommes. Le bruit courut que le roi de France avait été tué dans le combat. Les Bretons, maîtres de la personne du duc de Berry, héritier présomptif de la couronne, voulurent, dit-on, s'emparer de l'autorité, et prirent la résolution de massacrer les Bourguignons. Tels étaient les projets de ces princes qui se disaient armés pour le bien public. On apprit bientôt que Louis XI était arrivé à Paris. Cette nouvelle arrêta le complot qui avait été formé. L'armée confédérée marcha alors sur la capitale qu'elle ne tarda pas à investir.

Louis XI, s'apercevant qu'il ne pouvait réussir à vaincre des ennemis dont les forces réunies surpassaient les siennes, fut obligé de se soumettre pour empêcher la capitale de tomber en leur pouvoir. Il conclut la paix avec eux à Conflans. Faible encore malgré son habileté, il accorda à ces ennemis ce qu'ils exigeaient et les paya ainsi de leur rébellion. Le duc de Bretagne, par le traité de Saint-Maur-des-Fossés, passé le 29 octobre 1465, obtint la conservation de ses privilèges et une somme de cent vingt mille

écus d'or pour s'indemniser des frais de la guerre. Le comte de Charolais avait obtenu de conserver les villes de la Somme, et le duc de Berry d'échanger le modique apanage que lui avait laissé son frère, contre la Normandie.

Le duc de Bretagne voulut aller lui-même conduire son allié à Rouen, malgré l'avis du prudent Tanneguy Duchâtel, qui, plus tard, fut disgrâcié pour prix de sa liberté. Ce prince fut sur le point de se repentir de cette démarche. En attendant l'entrée solennelle que les Normands préparaient à leur nouveau souverain, les deux ducs étaient logés dans les faubourgs de Rouen. Le bruit courut dans cette ville que François II, qui dirigeait le duc de Normandie à sa volonté, ne l'avait accompagné que pour le reconduire en Bretagne, et gouverner, sous son nom, la province que le roi venait de lui céder.

Cette nouvelle aigrit tellement l'esprit des Normands, qu'ils résolurent d'assassiner le duc de Bretagne. Ils enlevèrent de vive force le duc de Normandie, et le conduisirent à Rouen sans attendre que sa réception fut préparée. François II, instruit de cette conjuration, partit aussitôt pour retourner dans ses états, mécontent d'un allié dont la faiblesse avait mis ses jours en danger.

Louis XI, dont la sombre politique avait préparé cette division, parut en Normandie sitôt le départ du duc de Bretagne. Il s'empara d'une grande partie de cette province, dont il s'était dessaisi à regret, et alla trouver François II à Caen, pour l'engager à quitter le parti de son allié. Ce prince, irrité de l'affront qu'il

venait de recevoir, abandonna, dans le malheur, celui dont il avait été l'ami dans la prospérité, et conclut avec le roi un traité dans lequel il sacrifia les intérêts du duc de Normandie.

L'histoire, qui pénètre quelquefois dans la vie privée des princes pour y découvrir leurs vertus ou leurs vices, a marqué, à l'époque du voyage de François II, en Normandie, la longue faiblesse qui a signalé son règne. Il avait amené avec lui Antoinette de Magnelais, veuve d'un seigneur de Villequier, nièce d'Agnès Sorel, et qui avait remplacé celle-ci près de Charles VII. Le duc de Bretagne avait conçu pour cette étrangère une passion si violente, qu'il lui donna publiquement la préférence sur son épouse, Marguerite de Bretagne. Celle-ci mourut de chagrin, sans laisser d'héritiers d'une union rendue si malheureuse.

Deux années plus tard, François II épousa en secondes noces Marguerite de Foix; mais, comme s'il devait encore être puni dans cette nouvelle union, des infidélités commises dans la première, il n'eut que deux filles de ce second mariage, tandis qu'Antoinette de Villequier lui donna un fils naturel, auquel fut affectée la baronie d'Avaugour.

S'il est des favorites qui ont dégradé leurs amans, en abusant de leur empire et en leur faisant préférer le plaisir au devoir, Antoinette de Villequier, comme Agnès Sorel, doivent être jugées d'une autre manière. On doit condamner les faiblesses, mais on doit avouer aussi ce qui les rend plus excusables. Antoinette de Villequier porta en quelque sorte son amant à la gloire malgré lui. Dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre Louis XI, plus amie du bien public que

de son intérêt même, elle porta à la monnaie sa vaisselle et ses bijoux pour y être convertis en argent.

Cependant Louis XI, assuré du duc de Bretagne, était allé former le siége de Rouen. Bientôt cette ville était tombée en son pouvoir. Le duc de Normandie, dépossédé par son frère, errant et fugitif, envoya demander un sauf-conduit à son ancien allié. François II se trouva dans une situation difficile. Placé entre les droits du malheur et la promesse qu'il avait faite au roi dans le dernier traité; la générosité chez lui l'eut emporté sur la foi des sermens, si Louis XI, qui craignait que son frère n'allât se jeter entre les bras du comte de Charolais, n'eut permis de le recevoir en Bretagne.

Louis XI, cependant, était loin d'avoir abandonné ses projets ambitieux. Ses ambassadeurs allèrent bientôt briguer pour lui l'alliance du comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne. Ce prince était en guerre contre les Liégeois, avec lesquels Louis XI avait passé un traité d'alliance. Le monarque lui fit dire que s'il voulait consentir qu'il fit la guerre au duc de Bretagne, il lui abandonnerait les Liégeois. Charles répondit sans hésiter, qu'il voulait tirer vengeance des insultes qu'il avait reçues, et que nulle considération ne le porterait à séparer ses intérêts de ceux du duc de Bretagne. Le comte de Saint-Paul lui ayant dit qu'il ne choisissait point, qu'il voulait faire la guerre aux amis du roi et empêcher ce monarque de se venger des siens : *Si je perds la bataille*, répondit-il, *vous ferez à votre guise*; *mais aussi, si je la gagne, vous laisserez en paix les Bretons.*

François II, jugeant que la guerre était inévitable, chercha à gagner ou plutôt à tromper le monarque par des promesses et des soumissions. En même tems, pour faire tête à l'orage, il conclut des traités d'alliances avec les puissances étrangères. Il avait engagé d'abord le duc de Bourgogne, à opérer une diversion en sa faveur. Il s'assura ensuite de l'amitié d'Edouard IV, proclamé roi d'Angleterre par le triomphe d'une faction, dans un pays si exposé aux révolutions. Il s'allia même du duc de Savoie, et acheta des secours de Christiern, I.er roi de Danemarck.

Jugeant que les préparatifs de ces princes étaient terminés, le duc n'attendit pas son ennemi : il se mit le premier en campagne, et prit, au nom du duc de Normandie, Caen, Bayeux, Avranches et plusieurs autres villes. Le duc d'Alençon lui livra ses places. Les seuls habitans de Saint-Lo, encouragés par une femme de leur ville, repoussèrent courageusement les Bretons. Louis XI reprit bientôt ces places : il s'empara d'Alençon et entra en Bretagne à la tête de quarante mille hommes

Le duc de Bourgogne, vainqueur des Liégeois, à la nouvelle de cette invasion, rassembla un nombre prodigieux de troupes en Picardie. Telle était la situation critique du roi de France au milieu de ces deux princes, ennemis perpétuels de son repos, qu'à peine obtenait-il une trève de l'un d'eux que l'autre recommençait les hostilités.

Cette nouvelle guerre, entre les trois princes, fut suspendue par une trève. L'année suivante, le roi, dans une prorogation de la trève négociée avec le duc de Bourgogne, avait eu l'adresse de ne point comprendre le duc de Bretagne.

Charles n'avait point songé à sacrifier les intérêts de François II, mais il pensait que l'alliance de ce prince avec l'Angleterre serait suffisante pour arrêter les armes du roi. Louis XI se hâta aussitôt de faire rentrer ses troupes en Bretagne. En même-tems, pour mortifier François, il confisqua les seigneuries que possédait en France Antoinette de Villequier, et il les donna à Tanneguy Duchâtel, dont elle avait causé la disgrâce près du duc.

Cependant, l'armée Française, maitresse d'Ancenis et de Chantocé, menaçait de s'emparer des états du duc de Bretagne avant que ce prince eût reçu les secours que lui avait promis l'Angleterre. François, obligé de se soumettre, n'avait plus de prétexte de guerre que l'apanage du duc de Normandie, pour lequel il avait commencé les hostilités.

Louis XI avait d'autres moyens de réussir que ceux de la force. Craignant la diversion puissante qu'allait opérer le duc de Bourgogne, il sentit qu'il allait de nouveau se trouver réduit à solliciter la paix. Il corrompit, par ses présens, Odet Daidie, seigneur de Lescun, favori du duc de Normandie. Ce gentilhomme persuada aisément à son maître de conclure la paix avec le roi, et d'accepter en échange de la Normandie, telle autre province que ce monarque voudrait lui donner. Le faible duc consentit à tout ce que son frère voulut. Peu après, dans l'entrevue de Péronne, il reçut la Champagne et la Brie, qu'il échangea ensuite contre la Guyenne.

François II accepta alors les conditions qui lui furent imposées. La paix fut signée à Ancenis le dix-sept septembre 1468.

Le duc de Bourgogne, qui déjà était en marche, fut si surpris du parti que ses alliés venaient de prendre, qu'il refusa de croire à la nouvelle qui lui en fut portée. Il interrompit sa marche, et fit camper sur la Somme la puissante armée qu'il avait rassemblée. Certain enfin que la guerre venait d'être terminée, il conclut de son côté avec Louis XI, une paix que le monarque fut forcé d'acheter.

Ce fut à la suite de ce nouveau traité que le malheureux Louis XI, ayant demandé une entrevue au duc de Bourgogne, fut détenu prisonnier à Péronne. Mené à la suite de Charles, il fut obligé d'assister à la destruction de la ville de Liége, dont il avait engagé les habitans à se soulever contre leur prince.

Le duc de Bretagne ne se vit pas plutôt en paix dans ses états, que sa politique lui conseilla de nouveau de se faire pour alliés les ennemis de Louis XI. Craignant que le traité d'Ancenis n'eût indisposé Charles-le-Téméraire contre lui, il chercha à renouer avec ce prince l'ancienne alliance qui leur avait valu à l'un et à l'autre de si grands avantages. Les deux princes se promirent mutuellement de se secourir contre les entreprises du Roi, certains que tant qu'ils seraient unis, ce monarque n'oserait les attaquer.

Louis XI, toujours défiant, craignit que ces ambassades fréquentes, entre ses deux ennemis, ne couvrissent quelque projet hostile. Pour s'assurer de la fidélité du duc de Bretagne, il lui envoya le collier de l'ordre de Saint-Michel qu'il venait d'instituer. Les statuts de cet ordre exigeaient qu'il y eût une étroite union entre les chevaliers, que leurs ennemis fussent toujours

ceux du roi de France, et qu'ils renonçassent à toute autre alliance qu'à celle de ce prince. Le piège était trop facile à découvrir; en acceptant, le duc s'engageait avec le roi par de nouveaux serments dont on lui demandérait l'exécution. Par son refus, il faisait au roi un affront qui autorisait ce prince à se venger. François II, d'après l'avis de ses états, le conseil du duc de Bourgogne, et sa conscience secrète qui lui faisait sentir que sa sureté dépendait de son refus, sacrifia à ses desseins cet honneur intéressé, et renvoya le collier.

Louis XI, blessé de ce refus, résolut de faire la guerre à François II, dont il reconnut, par ce moyen, la liaison avec le duc de Bourgogne. Il marcha en conséquence sur la Bretagne; mais le duc de Guyenne l'ayant engagé à terminer, par un traité, les différens survenus entre lui et François II, Louis XI amena lui-même une réconciliation. C'était le but que s'était proposé l'astucieux monarque. Un traité, quel qu'il fut, lui donnait occasion de lier ses ennemis par des sermens qu'il pouvait enfreindre, et qu'il punissait les autres de n'avoir pas remplis. Désirant d'ailleurs attirer à son service les meilleurs serviteurs du duc, il exigea que tous les seigneurs Bretons se rendissent caution du traité qu'il allait conclure. Ce fut alors que le vicomte de Rohan, gagné par le roi, abandonna le parti du duc. Ce fut ce prince qui, dans la suite, prit le nom de maréchal de Gyé.

Le monarque feignit donc de se contenter pour le moment des prétextes que lui donna le duc de son refus. Il l'obligea seulement à renoncer à toute ligue offensive contre le royaume. Ce nouveau

traité, conclu à Angers, ne fit que suspendre les haines, mais il n'en tarit pas la source. Les ennemis que la crainte a réconciliés ne sont pas long-tems en paix. Le traité d'Angers fut suivi trois jours après de celui d'Etampes, par lequel François conclut avec le duc de Bourgogne, une ligue offensive et défensive contre le roi. Jamais on n'avait vu, sous aucun règne, un plus grand nombre de traités, de négociations et d'ambassades, dans la seule intention de se tromper mutuellement.

Le duc de Guyenne fut empoisonné, quelques années après, par l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, son aumônier : avec lui finit l'usage qui entretenait les vices du gouvernement féodal. Ce fut le dernier prince du sang qui ait joui des droits de souverain dans ses apanages. Le meurtrier fut conduit à Nantes, par les soins de Lescun. On l'enferma au Bouffay, en attendant que son procès fut instruit. Le tonnerre, dit-on, ayant tombé sur la prison où était détenu ce scélérat, il périt avant d'avoir déclaré les motifs de son crime.

On soupçonna, non sans quelque raison, Louis XI d'avoir provoqué cet attentat. Ce monarque n'eut pas plutôt appris la mort de son frère, qu'il saisit l'instant où le duc de Bretagne venait de perdre l'un de ses alliés, pour l'attaquer subitement à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Il s'empara, par trahison, des villes d'Ancenis, de Machecoul et de la Guerche. François II, en marchant au secours de ces places, fit connaître au duc de Bourgogne la situation dans laquelle il était engagé. Charles-le-Téméraire commença de son côté une

nouvelle attaque. Il ravagea la Picardie, livra aux flammes la ville de Nesle, entra en Normandie, et acquit, dans cette nouvelle expédition, le surnom de *Terrible*. Le roi de France, se trouvant dans la situation qu'il avait cherché tant de fois à éviter, eut de nouveau recours à la ruse pour échapper à ses ennemis.

Il s'adressa à Lescun, dont il connaissait l'empire sur l'esprit du duc. Ce favori amena le prince à consentir à une trève dans laquelle devait être compris le duc de Bourgogne déjà épuisé par une campagne imprudente. Les trois souverains acquiescèrent à cet arrangement, et la trève fut conclue à Poitiers pour deux ans. Le roi de France, fidèle à son système de pensionner ses ennemis, pour les tenir dans sa dépendance, promit une pension de quatre-vingt mille livres au duc de Bretagne, et donna à Lescun le comté de Comminges, en récompense de ses services.

Peu après le duc de Bourgogne étant occupé à l'agrandissement de ses états et engagé dans une nouvelle guerre, François II, privé du secours de ce puissant allié, changea la trève en une paix, qui fut signée à Senlis, le neuf octobre 1475. Le lendemain de ce traité, le roi de France, pour capter l'amitié du duc par une nouvelle marque de confiance, lui confirma le titre de lieutenant-général dans tout le royaume, titre purement honorifique, dont le duc avait été revêtu déjà lorsqu'il rendit hommage au roi, et lors du traité de Saint-Maur, mais dont l'adroit Louis XI ne permit jamais à ce prince de faire usage.

Cependant, Charles-le-Téméraire, ayant été tué devant Nancy, le duc de Bretagne ne tarda pas à s'apercevoir qu'il lui devenait

nécessaire de s'assurer le secours d'un autre allié, en cas qu'il fut attaqué de nouveau par son dangereux voisin. Tandis qu'il écrivait à Louis XI pour l'assurer de sa fidélité, il envoyait secrètement d'autres dépêches à Edouard IV, afin de resserrer davantage l'union qu'il avait contractée avec lui.

Depuis long-tems Charles, Edouard IV et François II s'étaient ligués ensemble pour détrôner Louis XI. Les ducs de Bourgogne et de Bretagne avaient promis au roi d'Angleterre de lui rendre la couronne de France. Edouard, comptant sur ces promesses, était débarqué à Calais; mais Louis avait eu l'adresse d'éloigner cet ennemi redoutable en lui payant une pension. Dans l'entrevue qu'il eut alors avec lui à Picquigny, et qui avait précédé le traité de Senlis, Louis, voulant sonder les dispositions du roi d'Angleterre à l'égard du duc de Bretagne, avait fait tomber la conversation sur ce prince. Edouard protesta qu'il n'avait jamais connu d'allié plus fidèle, et qu'il ne séparerait jamais ses intérêts de ceux du duc.

Louis XI, averti de cette correspondance, fit saisir les lettres du duc, et ordonna qu'on amenât devant lui les ambassadeurs de ce prince qui étaient à sa cour. A la tête de ces députés, était le chancelier Chauvin, magistrat respectable par sa probité et ses longs services. Le roi congédia les gentilshommes Bretons, après s'être assuré qu'ils n'avaient rien su des démarches de leur maître.

François II, surpris de voir que sa correspondance était tombée entre les mains du roi, fit venir Landais, son trésorier, qu'il

avait chargé du soin de faire parvenir ses dépêches au roi d'Angleterre. Landais, effrayé d'un événement qui pesait sur sa responsabilité, se jeta aux pieds du duc, et protesta de son innocence. Il ajouta que l'émissaire, dont il s'était servi, s'était sans doute laissé corrompre, et que si le duc voulait le lui permettre, il ferait comparaître ce dépositaire infidèle. *Hâtez-vous*, répondit brusquement le prince, *car votre tête m'en répondra.*

Landais envoya aussitôt chercher Gourmel, qui fut arrêté au Port-Blanc et conduit à Nantes. Il avoua qu'il s'était laissé gagner par le roi de France, et qu'il envoyait à ce monarque les lettres du roi d'Angleterre et du duc de Bretagne, tandis qu'il ne faisait passer à ces princes que des copies des dépêches qu'ils s'adressaient réciproquement. Gourmel fut puni de ce périlleux emploi : il fut conduit au château d'Aurai, et peu de tems après, cousu dans un sac et jeté à la rivière.

Cependant le duc de Bretagne chercha à fléchir la colère de Louis XI, tandis que la guerre empêchait ce monarque de se venger. Ce prince, en effet, après avoir réuni la Bourgogne à la couronne, était occupé à conquérir la Picardie et l'Artois sur Marie, fille de Charles-le-Téméraire, et ne pouvait porter ses armes en Bretagne. Il se contenta de reprendre sur François II le comté d'Etampes. Plus tard, ayant écouté la prudence qui lui conseillait de chercher à diminuer le nombre de ses ennemis, il imposa au duc le traité de Luxeuil, qui confirma celui de Senlis. Si quelque chose est digne de remarque au milieu de ces traités si souvent enfreints, c'est la formule du serment que les deux

rivaux se jurèrent alors. Ils se promirent mutuellement dans ce traité, comme dans le précédent, de ne chercher *ni à se tuer*, *ni à se faire tuer*. Etrange accord qui prend le ciel à témoin que des princes ne seront pas des assassins!

Deux années plus tard, le roi autorisé par le dernier traité, enjoignit au duc de Bretagne de réunir ses armes aux siennes contre Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, qui avait épousé Marie, fille de Charles. François II, trop adroit pour renoncer au système politique qu'il s'était prescrit, refusa d'entrer dans une guerre étrangère à ses intérêts et à ceux de ses peuples.

Le roi, non content d'avoir fait saisir par ses officiers Ingrande et Chantocé, chercha à se venger de ce refus d'une manière qui put tourner au profit de son ambition. Le duc n'avait que des filles pour héritières directes, et suivant le testament de François I.er, les filles ne pouvaient succéder au duché qu'en cas que la ligne masculine vînt à manquer.

Louis XI acheta de Nicolle de Bretagne et de Jean de Brosse, son époux, pour la somme de cinquante mille francs, les droits de la maison de Penthièvre dont Nicolle était la seule héritière. Ce n'était pas assez du testament de François I.er, le monarque se servit d'une pièce secrète qui semblait lui donner des droits plus solides. La contre-lettre qu'avait donnée le duc François I.er au comte de Penthièvre, restée long-tems entre les mains de Tanneguy Duchâtel, était passée, à la mort de ce seigneur, dans celles du roi. Cette pièce ne pouvait priver les filles de la branche de Montfort de leurs droits au duché pour en revêtir la famille de Penthièvre,

puisque celle-ci elle-même n'avait d'autre héritier qu'une femme; de plus, elle devenait nulle si on eut permis au duc de produire en même-tems la lettre qu'avait signée le comte de Penthièvre.

Alarmé de cette cession injuste, François II chercha à se garantir contre des prétentions qui n'eussent été que frivoles en d'autres mains que celles de Louis XI. Il fit de nouvelles levées, mit sur pied un corps de dix mille hommes d'une nouvelle milice, qu'on appela *les bons corps*. Dans la suite, les armes qu'il fit fabriquer à Milan, pour cette levée, furent saisies en route par le roi.

Indépendamment de ces précautions, le duc conclut une alliance avec Maximilien et le roi d'Angleterre. Pour mieux attacher ce dernier prince à sa cause, il lui promit sa fille Anne; quoique encore au berceau, pour le prince de Galles.

La mort vint arrêter plus tard les projets de Louis XI; mais la cession de la maison de Penthièvre devint la cause des nouvelles guerres que la Bretagne essuya dans la suite, et qui amenèrent enfin la conquête du duché et sa réunion à la France.

Quelques années auparavant, c'est-à-dire l'an 1478, François II avait conclu des traités de commerce qui avaient promptement enrichi la Bretagne. Les réglemens pour le commerce ne dataient dans le duché que du douzième siècle. Les étrangers invités par une législation moins barbare, n'avaient commencé qu'à cette époque à fréquenter les ports de la province.

Jean V avait dirigé le commerce vers le midi, en faisant avec

l'Espagne un traité dans lequel l'évêque de Nantes était institué consul des Espagnols. François II étendit le commerce vers le nord en formant une alliance avec la Hense Teutonique ; c'était ainsi qu'on appelait la fédération des villes anséatiques qui s'étaient placées sous la protection d'un ordre tout puissant dans le nord. Le traité, conclu avec cette société, tourna tellement à l'avantage de la Bretagne, que, dès l'année suivante, le duc obtint une bulle du pape Sixte IV, qui l'autorisait à commercer avec les mahométans.

La Bretagne, échappée à la guerre étrangère, fut sur le point de retomber dans la guerre civile, non plus par les dissentions des princes ; mais par l'esprit d'intrigue d'un homme obscur que que son habileté avait rendu le premier ministre de son maître et le dépositaire de sa puissance.

Le duc se laissait alors entièrement conduire par Pierre Landais. Ce favori était né à Vitré. Fils d'un tailleur, il était venu à Nantes exercer l'état de son père. Ministre secret des plaisirs du duc, ce prince, à qui il avait su plaire, l'avait élevé par degrés jusqu'à la charge de trésorier, dignité qui, en Bretagne comme en Angleterre, était la première de l'état. Jamais ministre n'avait usurpé sur son prince une telle autorité. Le favori pouvait être encore courtisan dans le palais, mais il était maître absolu partout ailleurs.

Son gouvernement avait blessé l'orgueil de la noblesse de Bretagne. Elle se voyait avec peine forcée d'obéir à un chef qui n'avait pas pour lui les droits de la naissance, et

qui était d'autant plus orgueilleux qu'il avait reçu plus d'humiliations.

Le sort du chancelier Chauvin mit le comble à cette haine générale. Une longue inimitié divisait depuis long-tems Chauvin et Landais. Un jour Landais s'était emporté jusqu'à dire au chancelier qu'il le ferait *manger des poux et mourir de misère*. Chauvin repliqua que ce ne serait pas une nouveauté dans le monde de voir un homme vertueux dans l'oppression et un scélérat en honneur ; mais que si la justice divine veillait sur les choses d'ici bas, elle reserverait à Landais un supplice infâme.

Landais accusa son ennemi d'avoir découvert au roi de France les liaisons que le duc entretenait avec le roi d'Angleterre. François II, trompé par ces accusations mensongères, fit arrêter le chancelier, et le livra à des juges que son ministre avait gagnés. Ceux-ci, ne purent trouver des preuves du crime dont Chauvin était accusé ; mais le favori qui ne craignait pas de se placer au-dessus des lois, comme il s'était placé au-dessus de son prince lui-même, fit saisir tous les biens du chancelier, comme s'il eut été déclaré criminel.

Cette inique sentence fut exécutée avec tant de rigueur, qu'on ne laissa pas même de quoi subsister à l'épouse et aux enfans de Chauvin, qui furent réduits à la plus affreuse misère. L'évêque de Nantes tenta de sauver une partie de la fortune de ce magistrat. Il prétendit qu'on ne pouvait se saisir de ce qui était situé dans la paroisse de Saint-Etienne-de-Montluc, dont lui seul était seigneur temporel. Ces observations restèrent sans effet ; nulle

autorité n'était capable de balancer la puissance du ministre vindicatif.

Le clergé de Bretagne, tout entier, réclama le chancelier que sa qualité de clerc mettait sous la sauve-garde de l'église. En attendant que l'on eut obtenu une commission de Rome, Landais fit transférer son rival dans les châteaux d'Auray et de l'Hermine. Là, il tenta d'abréger ses jours en lui faisant essuyer les traitemens les plus barbares. Chauvin trouva moyen de s'adresser au roi et d'en appeler au parlement de Paris. La cour de France ordonna au duc de Bretagne de mettre le chancelier en liberté, ou de l'envoyer à la conciergerie de Paris ; mais telle était la terreur qu'inspirait Landais, que personne n'osa se charger de l'exécution de ces ordres.

Le chancelier, accablé par l'infortune, traîna encore quelques jours sa vie languissante. Ses gardes eux-mêmes, touchés de son état déplorable, cherchèrent à exciter la commisération de Landais. N'ayant rien gagné sur l'esprit du trésorier, ils s'adressèrent aux états assemblés alors à Vannes. Mais il est des instans où l'on s'éloigne du malheur, comme s'il portait avec lui une contagion funeste. Les états redoutant la puissance du favori, eurent la faiblesse de répondre que cette affaire ne les concernait pas, et qu'ils ignoraient l'emprisonnement du chancelier. Ce dernier coup du sort accabla l'infortuné Chauvin. Il ne put survivre à une si lâche réponse. Il expira le lendemain. Son cadavre décharné fut exposé aux yeux du peuple, pour faire voir qu'il ne portait aucune trace de mort violente. La pompe funèbre de ce vertueux

magistrat répondit à ses derniers instans. Personne n'osa accompagner le cercueil solitaire, et la terre engloutit furtivement la victime de Landais. Ainsi s'accomplit la prédiction de ce ministre barbare, que le destin poussait aussi à cette mort infâme que lui avait annoncée Chauvin.

La mort du chancelier fut rapidement accompagnée de quelques actes non moins odieux. Landais, faisant servir l'autorité de son maître à ses desseins secrets, avait gagné la cour de Rome. Il chassa de son siège Jacques d'Epinay, évêque de Rennes, pour y placer Michel Guibé, l'un de ses neveux. Le prélat déposé ne put survivre à ces violences et mourut de chagrin. Le favori osa plus encore. Il fit abandonner l'évêché de Tréguier au cardinal de Saint-George qui l'occupait, et plaça, sur le siège vacant, Robert de Guibé, un autre de ses neveux, encore enfant. Le pape qui avait reçu, pour prix de sa faiblesse, la moitié des dépouilles de l'évêque de Rennes, adjoignit un administrateur au prélat enfant, pour que l'évêché de Tréguier ne souffrit pas de l'incapacité de celui qui n'était pas en âge de le diriger.

Ces abus d'autorité excitèrent un mécontentement général. Chacun redoutant la puissance du favori, il se forma contre lui une conspiration qui ne fut pas long-tems avant d'éclater.

Le prince d'Orange qui était venu traiter secrètement du mariage de Maximilien, veuf de Marie de Bourgogne, avec la princesse Anne, le maréchal de Rieux, l'un des plus puissans Seigneurs de Bretagne, se placèrent tous deux à la tête des conjurés. Determinés à se saisir de la personne de Landais, à le jeter en

prison, et à lui faire faire son procès, quoiqu'il en pût arriver, ils se rendirent un soir fort tard au château de Nantes, et cherchèrent le trésorier dans les appartemens même du duc. Landais, averti à tems, s'était retiré à sa maison de la Papotière, près de Doulon, à une lieue de Nantes. A l'arrivée d'une nouvelle troupe de conjurés qui vint pour l'y chercher, il s'évada secrètement et s'enfuit seul, à pied, à Pouancé.

Cependant, le peuple qui croyait que l'on en voulait à la vie du prince, s'était rassemblé en tumulte près du château de Nantes, et menaçait d'en forcer les portes. On tira même quelques coups de canon sur les appartemens. Les conjurés, craignant pour eux les suites de cette émeute, firent paraître le duc au-dessus des créneaux pour haranguer le peuple. Ce prince, parvenu à un âge où l'homme abdique trop souvent l'empire de soi-même, oublia un ami, et négligea de punir ses persécuteurs. Il se contenta d'assurer ses sujets que l'on n'avait rien tramé contre sa personne.

Les conjurés, ayant échoué dans leur entreprise, craignirent que le pardon qu'ils avaient arraché au duc ne fut promptement suivi d'une punition. Ils se retirèrent à Ancenis, ville qui appartenait au maréchal de Rieux. Landais revint aussitôt. Il fit entendre au duc que la conjuration avait eu pour objet de s'emparer de la personne de ce prince, de celle de son épouse, et de livrer la Bretagne à la France; mais que le soulevement du peuple avait empêché l'exécution de ce projet. Le duc, abusé par ces paroles, rendit un arrêt qui déclara confisqués les biens de tous ceux qui avaient trempé dans la conspiration.

Les seigneurs révoltés, ne pouvant compter sur leurs seules forces, en appelèrent à la cour de France, où ils sentaient que l'on serait intéressé à les recevoir favorablement. Sacrifiant alors la patrie elle-même à leur ressentiment, ils passèrent le traité de Montargis, par lequel ils s'engagèrent à reconnaître les droits du roi de France au duché, après la mort de François II, *d'après la* cession de Nicolle de Bretagne, à condition que le monarque les aiderait à les délivrer de Landais.

Ce traité donnait de vives inquiétudes au duc. Landais, pour se défendre contre les conjurés et la cour de France, songea à fomenter des divisions entre les princes du royaume. Aussi profond politique que ministre vindicatif, il choisit le duc d'Orléans, afin de faire de ce prince le chef d'une faction puissante. *Ainsi* ce fut encore de la cour de Bretagne que partirent les premières étincelles de l'incendie qui menaça d'embrâser la France, les Pays-Bas et l'Angleterre.

Louis XI, en mourant, avait laissé la tutelle de son fils Charles VIII et le gouvernement du royaume à sa fille ainée, Anne, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, et héritier présomptif de la couronne, nourrissait dans son cœur une haine profonde pour celle qui l'avait frustré, disait-il, d'un titre et d'une autorité qui lui étaient dus. Mais s'il était étrange qu'une femme, exclue du trône par la loi de l'état, régnât sous un autre nom; il était cependant injuste d'accorder le gouvernement du royaume à un premier prince du sang, que cette qualité même ne mettait pas au-dessus des autres pairs.

Landais fit offrir au duc d'Orléans, par le duc de Bretagne, un asyle honorable à une cour où il se consolerait des humiliations que son orgueil recevait dans une autre. Le duc d'Orléans, flatté d'une offre qui s'accordait avec l'espoir qu'il nourrissait d'épouser un jour la princesse Anne, la plus riche héritière de l'Europe, se hâta de se rendre secrètement à Nantes, avec le comte de Dunois, son conseiller. Ce fut alors que se forma entre les deux princes cette étroite alliance qui eut tant d'influence sur les événemens postérieurs.

Cet accord ayant été découvert, le duc d'Orléans, sans cesser d'être l'ami d'un prince dont il ambitionnait le vaste héritage, se vit cependant obligé de se retirer en France. Envain, ce prince avait formé, contre la cour, une ligue composée des principaux seigneurs du royaume, ce n'était pas assez au gré de Landais. Entièrement maître de l'esprit du duc, il employait à son gré la puissance de ce prince à qui il ne laissait plus que le stérile avantage de prêter son nom aux entreprises les plus hazardeuses qui eussent été conçues jusqu'alors en Bretagne. Le ministre, que rien ne pouvait rebuter, conçut alors le projet hardi de détrôner le roi d'Angleterre, et de placer sur le trône de ce monarque un prince qui lui dut la couronne.

Edouard IV était monté sur le trône par la défaite du parti de Lancastre. A sa mort, il avait laissé son frere Richard, tuteur de ses deux fils et régent du royaume. Ce dernier, que l'histoire a placé au nombre des monstres qui ont régné, fit assassiner ses deux neveux et se crut paisible possesseur d'une

couronne qu'il avait souillée du sang de ses proches. Ses violences multipliées avaient aigri ses sujets déjà indisposés contre lui par ses crimes, et l'on n'attendait plus en Angleterre que le moment de le chasser du trône pour y placer un roi légitime.

Il y avait alors en Bretagne un prince que le duc tenait captif depuis dix-sept ans: c'était Henri, comte de Richemond, seul et dernier rejeton de la maison de Lancastre. Jeté par un naufrage sur les côtes de Bretagne après la défaite de son parti, le duc l'y avait retenu, et il avait refusé de le livrer à Edouard, sachant qu'il ne pouvait avoir un gage plus certain de l'amitié intéressée de ce monarque.

Edouard, forcé à dissimuler, avait demandé au duc le comte de Richemond, pour lui faire épouser, disait-il, sa fille aînée Elisabeth, afin de reconcilier les deux maisons ennemies qui, depuis si long-tems, se disputaient la couronne d'Angleterre. François II, ne pouvant croire que son allié pût s'avilir par une trahison masquée par de telles promesses, avait livré le comte de Richemond aux envoyés d'Edouard.

A peine ceux-ci s'étaient-ils éloignés, que le duc informé, par l'amiral Jean de Quelenec, de l'intention secrète du roi d'Angleterre qui avait résolu de se défaire de son rival, envoya Landais après les ambassadeurs pour leur enlever leur prisonnier. Landais était arrivé auprès du comte à l'instant où celui-ci allait s'embarquer. Il avait eu l'adresse d'arrêter les ambassadeurs par de feintes négociations, tandis que le comte, averti par lui, se dérobait à ses gardes en se réfugiant dans l'église de saint-Malo qui était alors inviolable.

Sûr de la reconnaissance de ce prince, Landais n'hésita plus à le placer sur le trône. Il offrit, en conséquence, au comte de Richemond de lui fournir des secours pour aborder en Angleterre, où le duc de Buckingham et Morton, évêque d'Eli, avaient armé pour lui des partisans secrets, et où sa présence seule souleverait les peuples contre l'usurpateur. Le comte accepta ces offres qui faisaient succéder pour lui le trône à la prison, et il s'obligea, s'il était vainqueur, à aider de tous ses moyens le ministre à qui il devait la vie, et qui allait placer la couronne sur sa tête. Il partit en conséquence avec cinq mille hommes et quinze vaisseaux; mais une tempête l'ayant fait relâcher à Dieppe, il revint par terre en Bretagne.

Ce contre-tems le sauva d'un péril plus grand que les orages de l'océan. Richard III avait découvert la conspiration formée contre lui. Buckingham avait été exécuté; les autres partisans de la faction de Lancastre avaient été dissipés, et le comte eut infailliblement tombé entre les mains de son ennemi en touchant le sol natal. Cependant un autre danger l'attendait sur cette terre étrangère où, s'il avait trouvé la captivité, il avait rencontré du moins un port dans l'infortune. Landais, voyant le parti du comte détruit, se tourna, comme toutes les âmes vénales, du côté de la puissance. Indifférent sur les moyens, pourvu qu'ils le servissent également, il promit à Richard de lui livrer son rival, et les conditions qu'il avait imposées autrefois au comte de Richemond pour le mettre sur le trône, furent celles qu'il proposa à Richard pour le délivrer de son compétiteur.

Richard acheta l'alliance de Landais, et promit au duc de Bretagne la restitution du comté de Richemond.

Le comte de Richemond, instruit de ce nouvel accord, par l'évêque d'Eli, s'enfuit déguisé dans une forêt voisine de Vannes, et se retira en France, n'ayant évité que d'une heure les satellites de Landais. Il se rendit à la cour de France où on lui donna des secours. Le prince débarqua en Angleterre, livra la bataille de Bosworth, dans laquelle Richard fut tué, et il monta sur le trône, sous le nom de Henri VII. Ce prince, par son mariage avec Elisabeth, fille d'Edouard IV, mit fin aux malheurs qu'avaient attirés sur l'Angleterre les factions de Lancastre et d'Yorck. En la personne de Richard III finit la domination des Plantagenest qui, depuis Henri II, avaient régné plus de trois cents ans.

Déchu des espérances qu'il avait fondées sur l'Angleterre, Landais chercha à susciter de nouveaux ennemis à la France, afin de l'empêcher de soutenir les seigneurs Bretons révoltés contre le duc.

Tandis qu'il flattait le duc d'Orléans de l'espoir d'épouser la princesse Anne, il la promettait à Maximilien. Ce prince était réduit à rester en paix; mais l'alliance qui lui était proposée lui mit aussitôt les armes à la main. Bientôt la Flandre fut le théâtre de la guerre. Les meilleures troupes françaises, sous la conduite du maréchal Desquerdes, étant éloignées pour protéger les Flamands, celles qui restaient suffisaient à peine pour contenir le duc d'Orléans et ses partisans.

Landais crut que le moment était venu d'accabler ses ennemis.

Il engagea le duc à envoyer une armée contre les seigneurs révoltés. Le prince eut la faiblesse d'écouter cet avis, et il fit marcher des troupes sur la ville d'Ancenis, sous le commandement du seigneur de Coetquen, grand maître d'Hôtel de Bretagne. Les conjurés n'attendirent pas qu'on vint les assiéger; ils se rendirent eux-mêmes au-devant de leurs compatriotes. On s'attendait à une bataille sanglante; mais les seigneurs des deux partis eurent horreur de verser le sang de leurs frères, et l'on apprit bientôt que les deux armées n'en formaient plus qu'une qui s'avançait sur Nantes, pour consommer la chûte du ministre, la seule cause des malheurs de la Bretagne.

Envain Landais, loin d'être abattu de cette jonction fatale, fit dresser des lettres-patentes au nom du duc, par lesquelles les nouveaux conjurés étaient déclarés criminels d'état. Le Chancelier, François Chrétien, refusa de sceller ces lettres, et abandonnant Landais à qui il devait sa dignité, il entra dans le parti des révoltés qui était devenu le plus puissant. Il se porta bientôt à un acte décisif: il lança contre le ministre un décret de prise de corps.

Ce coup imprévu de la justice opéra ce que n'avaient pu faire les armes. Soit curiosité, soit intérêt, le peuple se rendit en foule pour voir l'exécution du décret; et le chancelier, le seul qui eut assez de courage pour mettre la main sur le favori, eut peine à passer au travers de la multitude qui s'était rassemblée au château.

Effrayé du tumulte, qui allait toujours croissant, le duc envoya le comte de Foix, son beau-frère, haranguer le peuple. Ce

prince ne put parvenir à se faire entendre. *Je vous jure*, dit-il au duc en rentrant, *que j'aimerais mieux être prince d'un million de sangliers que de tel peuple que sont vos Bretons. Il faut de nécessité livrer votre trésorier, autrement nous sommes tous en danger.*

L'assurance du favori l'abandonna quand il n'entrevit plus de moyens de salut. Il alla se refugier dans la chambre du duc, pensant qu'on n'oserait pas forcer cet asyle, et se dépouillant de cette dignité qui fait respecter l'infortune, il se cacha dans une armoire dont le prince lui-même prit la clef.

La fermeté du chancelier l'emporta sur toutes les sollicitations du souverain. François II fut obligé de lui remettre Landais entre les mains, après avoir exigé de lui la promesse qu'il ne lui serait point fait de mal. *Souvenez-vous*, lui dit ce prince, *que vous lui êtes redevable de votre charge, et protégez-le à votre tour.* Landais fut conduit en prison au milieu des insultes d'une populace toujours prompte à passer d'un respect servile à un mépris insensé. On le traduisit devant des juges nommés d'avance.

Pensant toujours que le duc lui enverrait sa grâce, il s'avoua coupable de la mort du chancelier Chauvin; mais il se disculpa de tout le reste. Reconnu criminel, avant même d'avoir été jugé, sa mort fut résolue, et ses ennemis prirent des mesures pour l'empêcher de l'éviter. Le comte de Comminges se chargea de distraire l'attention du duc et d'éloigner sa pitié pendant le supplice de celui qui, comme lui, avait été favori du prince, et dont il remplissait à son tour la place dangereuse.

Landais fut conduit par le bourreau, à l'insçu de François II, le 19 juillet 1485, sur la place du Bouffay, où il fut pendu. Le duc en témoigna une grande affliction; il s'en plaignit amérement au comte de Comminges; mais l'habitude de se laisser gouverner, la facilité de recevoir toutes les impressions, le rendit accessible aux consolations qu'on s'empressa de lui donner.

Ainsi périt d'une mort honteuse l'un des plus adroits politiques qu'il y eut alors en Europe. Habile à déguiser ses projets, toujours actif dans ses longs travaux, Landais peut-être eut été regardé comme un grand homme, si l'orgueil de la noblesse outragée ne l'eut rendu orgueilleux et vindicatif à son tour. La mort de Chauvin a sans doute imprimé une tache éternelle à sa mémoire, cependant, il serait injuste de lui imputer tous les crimes dont il fut accusé, et de confirmer, à son égard, le jugement de ses contemporains. Ses ennemis ont été à la fois accusateurs, témoins et juges, et à l'époque où il vivait, son élevation était aux yeux des seigneurs le plus grand de ses crimes. Il en est des favoris comme des rois. Un usurpateur, quelque soit la douceur de son règne, est toujours traité de tyran. Un artisan obscur, honoré de la faveur d'un prince, est aussi pour ses rivaux un objet d'éternelle haine.

Landais ne laissa d'autre héritier, de ses biens immenses, qu'une fille mariée à Artur l'Espervier de la Bouvardière. Après l'exécution de ce ministre, suivie de la grâce de ses meurtriers, le duc fut occupé un instant du soin de régir ses états.

Avant le douzième siècle on ignorait les jugemens portés par

appel aux états du Duché. Ce ne fut que sous le règne des Plantagenest et de Pierre de Dreux, que le parlement général permit qu'on en appelât à lui-même des jugemens rendus par les sénéchaux et autres personnes d'un ordre inférieur ; car dès cette époque les seigneurs occupés d'exercices militaires, s'étaient déchargés sur leurs subordonnés du soin de rendre la justice.

Le parlement s'aperçut bientôt que les affaires politiques du duché l'empêchaient de vaquer aux nouvelles fonctions qu'il s'était attribuées. Il choisit alors parmi ses membres un certain nombre de députés dont la réunion formait le conseil chargé de juger les appels. Ce conseil se rassembla à l'époque fixé par la convocation du parlement; mais quand celui-ci ne fut pas convoqué régulièrement, la justice souffrit de ces interruptions. Ce fut pour remédier à ces inconvéniens, que François II établit à Vannes un parlement sédentaire qui fut connu alors sous le nom de *grands jours*.

En établissant les grands jours le duc serait devenu le seul chef réel du duché. L'administration de la justice, dérivant d'une source unique, aurait pris une direction plus réglée; mais ce tribunal ne tarda pas à tomber dans l'oubli. Après la réunion du duché à la France, cette cour prit le nom de parlement à l'instar de celui de Paris, qui n'était dans son principe que la cour particulière des rois de France. Alors les assemblées générales de la nation désignées sous le nom de *parlemens*, ne le furent plus que sous celui d'*états*.

Cependant, inquiet de la cession que Nicolle de Bretagne avait faite à Louis XI, et que le traité de Montargis avait confirmée avec le successeur de ce monarque, François II voulut assurer le duché à ses filles. Il rassembla à cet effet les états, afin de lier les seigneurs Bretons par la religion du serment et la force des lois. Il leur représenta que sa succession plongerait la patrie dans une guerre civile, s'ils ne promettaient pas de reconnaître, de son vivant, ses filles comme héritières légitimes du duché. Les états se rendirent aux vœux du prince et l'assurèrent d'un attachement inviolable. Le baron d'Avaugour lui-même déclara qu'il n'avait aucune prétention sur le duché; mais ces déclarations, toutes solennelles qu'elles étaient, furent loin d'étouffer les germes de la guerre civile.

Le duc d'Orléans et les seigneurs, mécontens de la cour de France qui avaient passé avec François II le traité de l'étroite alliance, s'étaient retirés en Bretagne. Mandés à la cour par la régente, ils refusèrent de s'y rendre. Alors madame de Beaujeu fit déclarer ces princes coupables du crime de lèze-majesté, et les troupes Françaises marchèrent sur la Bretagne, sous prétexte de punir les rebelles; mais avec l'intention de s'emparer de cette province.

Madame de Beaujeu se flattait aisément de faire la conquête de la Bretagne, et d'achever, par la force, la cession de Nicolle à la main, l'ouvrage que Louis XI avait commencé par la fourberie. Elle espérait se reserver le comté de Nantes dans le partage qui serait fait des portions du duché.

Les intrigues de la cour de France partagèrent entre eux les seigneurs Bretons. Les uns voulaient qu'on fit la guerre au roi de France, si ce monarque la déclarait au duc, et les autres que leur souverain abandonnât le duc d'Orléans, son allié, dont le séjour en Bretagne était le seul prétexte de la guerre.

La régente prit des mesures avec la faction des seigneurs Bretons opposée à celle du duc d'Orléans et leur envoya des troupes. Ces seigneurs, à la tête desquels se trouvaient le maréchal de Rieux et le baron d'Avaugour, passèrent avec la cour de France le traité de Châteaubriant, par lequel ils promirent de porter les armes jusqu'à ce que le duc d'Orléans, le prince d'Orange, Dunois, Lescun, fussent sortis des états de leur prince.

Jaloux néanmoins de conserver l'indépendance de la patrie qu'ils compromettaient par leur révolte, ces seigneurs fixèrent le nombre de troupes que la France ènverrait en Bretagne et stipulèrent, entre autres conditions, que le roi ne garderait aucune place fortifiée dans le duché, précaution toujours vaine, quand il s'agit d'un accord passé entre quelques sujets rebelles et un monarque à la tête de ses armées.

Alors commença une longue guerre entre le duc, une partie de sa noblesse et la France. Chacun avait des projets différens. Le duc de Bretagne désirait conserver sa succession à ses filles. Le roi de France avait l'intention de se rendre maître de la Bretagne, en faisant valoir la cession de Nicolle. Le but du duc d'Orléans était de répudier son épouse et de contracter un nouveau mariage avec la princesse Anne, pour laquelle il se sentait une

inclination qu'avait accrue son ambition. Le plus grand nombre des seigneurs Bretons voulaient que cette princesse et sa sœur épousassent les deux fils du vicomte de Rohan, petit-fils du duc François I.er, afin que le duché restât toujours dans la même maison.

Ces dissentions particulières affaiblissaient la cause commune. La patrie souffrait de ces divisions, et elle n'était déjà plus toute entière avec son souverain. Mais tel est le sort des nations et des empires quand le terme de leur prospérité est arrivé. Il est alors un esprit de vertige qui abuse les rois et les sujets, et qui entraîne vers leur perte les peuples dont l'heure dernière va sonner.

Le duc, pour faire tête à l'orage, leva aussitôt des troupes, et implora les secours de ses alliés. Ferdinand et Isabelle, occupés à la conquête du royaume de Grenade, promirent seulement de lui faire passer des troupes. Maximilien, qui venait d'être élu *roi des Romains*, pressé à son tour par les Français, et manquant d'argent, ne pouvait opérer une diversion puissante. Henri VII, roi d'Angleterre, sollicité à la fois par les deux cours de France et de Bretagne, feignit d'offrir sa médiation pour faire cesser des troubles, que sa politique lui conseillait en secret de favoriser, parce qu'il pouvait en profiter un jour.

Le maréchal de Rieux, pendant ces négociations, commença le premier la guerre. Il s'empara de Redon et joignit dans cette ville ses troupes à celles de la régente qui étaient trois fois plus nombreuses que ne le portait le traité de Châteaubriant. Le duc

confia le commandement de celles qui lui étaient restées fidèles au duc d'Orléans.

L'armée Française prit d'assaut la ville de Ploërmel que le duc était venu défendre en personne, et elle la livra au pillage. De là elle marcha sur Vannes, avec l'intention de se saisir de la personne du duc, qui s'y était réfugié après la désertion d'un grand nombre de ses soldats mécontens du choix de leur prince et jaloux des confédérés. Une flotte considérable, fournie en partie par les habitans du Croisic et de Guérande, fut amenée au duc par le prince d'Orange. François II, s'étant embarqué sur ces vaisseaux, se retira à Nantes. Vannes, abandonnée de son souverain, se rendit.

Les Français, au nombre de dix mille hommes, vinrent alors former le siège de Nantes, ville qui était fortifiée depuis longtems et que le duc s'était plu à mieux défendre encore. Le roi et madame de Beaujeu s'avancèrent jusqu'à Ancenis, pour encourager les troupes par leur présence. Un boulet, qu'il était difficile de croire dirigé par le hazard, porta dans la chambre même où le duc couchait ordinairement, mais que ce prince avait heureusement quittée.

Un renfort de dix mille hommes, dont quinze cents envoyés par Maximilien, fut introduit, par le comte de Dunois, dans la partie de la ville située entre la rive droite de l'Erdre et la Loire, et qui n'était pas investie par l'ennemi, faute de troupes. Ce secours, joint à cinq cents habitans de Guérande, qui, ayant pris des croix noires sur leurs armes, avaient pénétré dans

Nantes malgré les efforts des assiégeans, força ceux-ci à se retirer. Ce succès inespéré retarda l'entière soumission de la Bretagne, et rassura le duc qui, dans la crainte de voir tomber la ville la plus considérable de ses états au pouvoir des Français, avait fait le vœu assez singulier d'en envoyer le plan figuré en cire à Notre-Dame de l'Annonciade de Florence.

Le duc d'Albret, qui était entré dans le parti de François II, avec l'espoir d'épouser un jour la princesse Anne, conduisit vers la Bretagne un secours de quatre mille hommes; mais ayant été surpris, au château de Nantron, dans le Limousin, par le lieutenant-général Candale, il fut obligé de mettre bas les armes et de se retirer.

La cour de France se rendit à Clisson. Madame de Beaujeu voulut s'assurer de ce poste important en y logeant une garnison Française. Le baron d'Avaugour, à qui ce château appartenait, outré de la conduite que la France tenait avec ses alliés, retourna à la cour de son père contre lequel l'ambition, le dépit et la jalousie l'avaient armé.

La noblesse, du parti du duc, reprit la ville de Redon où la maréchale de Rieux, faite prisonnière, fut renvoyée à son époux. Le roi de France, de son côté, prit des mesures pour compenser ce léger avantage. Il donna l'ordre à son armée de marcher sur les villes de Dol, de Vitré et de Saint-Aubin de Cormier qui furent prises. Le brave Rosnivinen avait entrepris de défendre cette dernière place avec cinquante hommes contre quatorze mille. Malgré les pertes qu'il essuya, il voulut s'ensevelir sous

les ruines du poste d'honneur qui lui avait été confié; mais ses soldats l'obligèrent à capituler, et il sortit vie et bagues sauves.

Cependant le maréchal de Rieux et les seigneurs de son parti, s'apercevant que le traité de Châteaubriant était ouvertement violé, craignirent que le sort de la patrie ne fût compromis dans cette lutte. Désirant s'assurer des intentions réelles de la cour de France, ils envoyèrent vers elle, au Pont de l'arche, des députés sous prétexte de conférer des opérations de la guerre et pour la prévenir de l'intention où était le duc d'Orléans de quitter la Bretagne.

Dubois, l'un de ces envoyés, se plaignit à Madame de Beaujeu de ce que le roi n'avait pas tenu la parole qu'il avait donnée au Maréchal, et qu'on avait attaqué Nantes où se trouvait le duc, quoique le traité de Châteaubriant portât qu'on n'attaquerait point les lieux où ce prince faisait son séjour. Blessée du parallèle qu'établissait Dubois, entre le monarque et un sujet, la régente lui répondit. *Mon ami, dites à mon cousin de Rieux, votre maître, que le roi n'a point de compagnon. Puisqu'il a été si avant, il faut qu'il continue.*

D'après cette réponse orgueilleuse, qui ne laissait plus de doutes sur les intentions de la cour de France, le maréchal se crut dégagé de sa parole. L'amour de la patrie, autant que l'orgueil blessé, le fit rentrer dans le devoir, et il abandonna hautement le parti du roi, pour entrer dans celui du duc.

Le vicomte de Rohan, mécontent de ce que l'alliance de ses

fils avec les filles du duc et ses prétentions sur les biens allodiaux et le mobilier des ducs François I.er et Pierre II avaient été rejetées, resta dans le parti de la France. Mais son fils aîné, qui n'avait pas cessé d'aimer la princesse Anne et qui conservait toujours l'espoir de l'épouser, combattit avec son prince légitime.

Le maréchal de Rieux ne tarda pas à donner des marques de son changement. S'étant présenté devant Châteaubriant, où on le croyait encore dans le parti du roi, il entra dans cette ville et en prit possession au nom du souverain qu'il avait abandonné, mais dont un zèle tardif ne suffisait plus pour relever la fortune expirante.

Par une sorte de fatalité attachée aux dernières années de François II, des divisions funestes régnaient toujours entre les chefs de l'armée Bretonne. Les Bretons imputaient aux princes Français tous les malheurs dont ils étaient accablés, et dès l'année précédente, une violente sédition s'était élevée, dans la ville de Nantes, contre le duc d'Orléans.

D'Albret, venu en Bretagne dans l'intention de s'unir à la princesse Anne, et trompé dans ses espérances, imputait sa disgrâce au duc d'Orléans, qu'il avait tenté même d'assassiner.

Le maréchal de Rieux, Lescun lui-même, étaient entrés dans le parti de d'Albret. En donnant un époux à leur princesse, ces seigneurs ne voulaient pas d'un étranger qui fut assez puissant pour opprimer leur liberté. D'ailleurs, le mariage de d'Albret annullait les droits de Charles VIII, puisque ce seigneur, veuf de Françoise de Bretagne fille unique de Guillaume de Penthièvre,

frère aîné de Nicolle, était revêtu des droits dont celle-ci se disait héritière.

Le duc d'Orléans assiégea Vannes qui se rendit au bout de huit jours. Le prince d'Orange s'empara de Quintin et du château de la Chèse, appartenant au vicomte de Rohan, qui commandait la portion la plus considérable des troupes Françaises. Louis de la Trimouille, qui avait reçu comme Duguesclin le surnom de *chevalier sans reproche*, et qui, à vingt-sept ans, passait pour le premier capitaine de son siècle, entra en Bretagne à la tête d'une armée de douze mille hommes. Il reprit Châteaubriant dont les fortifications furent démolies. Il assiégea également Ancenis et Fougères, dont il se rendit maître.

Les Bretons, dont l'armée venait d'être renforcée par quatre mille Espagnols amenés par d'Albret et huit cents Allemands envoyés par Maximilien, se rendirent au-devant du général victorieux, et résolurent d'assiéger Saint-Aubin de cormier. Ils n'étaient qu'à deux lieues de cette ville quand ils furent informés de l'approche de l'armée ennemie.

Peu après ils la virent se porter sur le village d'Orange, où ils étaient. Les Français arrivaient en désordre; le maréchal de Rieux conseilla aussitôt de tomber sur ces troupes fatiguées par une longue marche. Cet avis prudent ne fut pas écouté, et les ennemis, profitant de cette faute, eurent le tems de se disposer à la bataille.

Le commandement devait appartenir au duc d'Orléans; mais ce prince, pour détruire les soupçons des Bretons, qui le croyaient

d'intelligence avec les ennemis, descendit de cheval et se prépara, ainsi que le prince d'Orange et quelques seigneurs Français, à combattre à pied, parmi les Allemands. Alors le maréchal de Rieux prit le commandement de l'avant-garde, d'Albret conduisit le corps de bataille et François de Laval, seigneur de Châteaubriant, l'arrière-garde.

Les deux armées se chargèrent avec fureur. L'une était animée par l'amour de la patrie dont l'indépendance était compromise, l'autre fière encore des derniers avantages qu'elle venait de remporter, était jalouse de conserver sa gloire, et son orgueil souffrait d'une résistance aussi longue, de la part d'un peuple dont les forces étaient si inégales.

L'avant-garde de l'armée Bretonne enfonça celle des Français et la fit reculer de cent-vingt pas; mais le centre, où se trouvaient les Allemands, s'étant replié, les Français pénétrèrent dans les rangs de leurs ennemis et y jetèrent le désordre. Au même instant l'arrière-garde Bretonne, ayant été prise à dos, la déroute de l'armée entière fut complète.

La perte des Bretons monta à six mille hommes. Celle des Français à quinze cents. Ce fut dans cette bataille célèbre que fut tué le prince de Léon, le fils du vicomte de Rohan, qui avait combattu contre son père. Les princes d'Orange et d'Orléans furent faits prisonniers.

Quelques seigneurs Anglais, entre autres le lord Woodville, frère de la reine Douairière, indignés de l'inaction de leur roi, et sans attendre ses ordres, étaient allés au secours de la Bretagne

avec quatre mille hommes. Pour faire croire que le nombre de ces auxiliaires était plus considérable, plusieurs Bretons, dans le combat, avaient arboré comme eux la croix rouge. Ils furent impitoyablement massacrés avec les insulaires dont ils avaient feint de grossir le nombre.

Le lendemain de la bataille, la Trimouille, enhardi par la victoire, se présenta devant la ville de Rennes. Il la fit sommer de se rendre, et la menaça, en cas de refus, de toute la colère du vainqueur. Les habitans refusèrent d'ouvrir leurs portes, et, ne pouvant prendre l'avis du duc qui était à Nantes, ils se rassemblèrent dans la cathédrale pour délibérer. Bientôt après ils envoyèrent, aux héraults du général Français, des députés chargés de porter leur réponse. Ce furent Jacques Bouchard, greffier du parlement, Jean le vayer et le seigneur du Plessis Balisson. Le premier prit la parole. On admira dans la harangue des habitans de Rennes, ce courage qui lutte à la fois contre un vainqueur puissant et contre la destinée d'un peuple qui succombe.

« Ne croyez pas, dirent ces généreux citoyens, que la vic-
» toire ait caché l'injustice de vos prétentions, Votre roi ne
» demandait, pour accorder la paix, que la ville de Fougères;
» actuellement qu'il la possède, il veut encore celle de Rennes.
» Sachez que ce n'est pas toujours la multitude qui l'emporte
» sur le petit nombre. Rappelez-vous les exemples de votre propre
» histoire. Souvenez-vous des journées de Créci et de Poitiers.
» Qu'un succès passager ne vous fassent pas oublier la justice.
» Craignez le désespoir des peuples que vous opprimez. Notre

» souverain possède encore dans cette ville quarante mille sujets
» dévoués, dont vingt mille, en état de porter les armes, vous
» forceront de fuir honteusement de nos murailles, comme votre
» roi lui-même l'a fait à celles de Nantes. Nous ne craignons ni le
» roi, ni toute sa puisance. Voilà notre réponse : vous n'en aurez
» point d'autre. »

Le parti que prirent les habitans de Rennes causa leur salut et celui de toute la Bretagne. La Trimouille, sachant ce que peut faire une multitude réduite à la dernière extrémité, n'osa assiéger cette ville. Il se dirigea vers Dinan et Saint-Malo qui se rendirent sans résistance.

Le duc de Bretagne, accablé dans un Etat presque tout entier au pouvoir de l'ennemi, ne cessait de demander la paix. Son âme abattue par l'adversité avait perdu ce courage qui se roidit contre le malheur. Jusqu'alors, il n'avait pas fait hommage au nouveau roi qu'il affectait de considérer comme son égal. Pour fléchir le vainqueur, il sacrifiait actuellement sa dignité même, et, prenant dans l'infortune une désignation qu'il avait rejetée dans des jours plus prospères, il s'intitulait *l'humble vassal* du roi de France.

Charles VIII, à qui il ne restait plus de prétexte pour faire la guerre, depuis qu'il tenait le duc d'Orléans en son pouvoir, délibéra un instant s'il ne s'emparerait pas de suite du duché de Bretagne. Les courtisans appuyaient de toutes les raisons d'état le désir secret de leur prince ; mais Guillaume de Rochefort, chancelier de France, mettant les droits de l'équité au-dessus de la politique des cours, s'y opposa fortement.

Il soutint que le roi n'avait d'autre droit sur la Bretagne que celui que donnait la cession de Nicolle de Penthièvre, et qu'il fallait examiner auparavant si ces titres étaient justes. Quant au droit que pouvait donner la victoire, le vertueux magistrat ajouta que ce n'était pas une autorisation suffisante, et qu'un prince qui prenait le nom de roi très-chrétien, ne devait pas employer sa puissance à envahir les états de ses voisins.

Charles VIII, convaincu par ces raisons ou feignant de l'être, retira enfin ses troupes de la Bretagne. Il répondit aux envoyés du duc avec un orgueil qui était loin d'être justifié par quelques avantages : « Comme prince, je peux faire justice ou grâce; mais » en prince chrétien, je me contente de vaincre. La vengeance, » je la remets à Dieu, et je pardonne au duc de Bretagne, mon » vassal. »

La plupart des places qui avaient été prises restèrent au pouvoir des Français. Charles VIII, ne pouvant renoncer aussi facilement à une conquête presque achevée, résolut de rentrer en Bretagne sitôt la mort du duc.

Cet événement ne se fit pas long-tems attendre. Le traité de paix fut signé au Verger, maison de campagne du Maréchal de Gyé, le 21 août 1488, et François II, affaibli par l'âge et plus encore par ses longs malheurs, mourut dans son château de Gazoire, à Couëron, d'une chute de cheval, le 9 septembre de la même année. Il fut inhumé dans l'église des Carmes de Nantes, où il avait témoigné le désir d'être enseveli près de Marguerite de Bretagne, sa première femme. Sa fille Anne lui

fit élever, ainsi qu'à ses deux épouses, ce magnifique tombeau, le chef d'œuvre de Michel Columb, qui se voit encore de nos jours dans la cathédrale de Nantes. Ce prince n'eut de son second mariage, avec Marguerite de Foix, que deux filles, Anne et Isabelle. Celle-ci mourut à Nantes, l'an 1490.

François II a laissé un nom célèbre dans les fastes du pays qu'il a gouverné. Ami de la paix, qui lui donnait l'occasion de faire des traités de commerce avantageux pour la Bretagne, il fut presque toujours entraîné vers la guerre par les circonstances. Mais dans ces vicissitudes d'un long règne, il n'a pas cessé d'être chéri et estimé de ses peuples.

Les alliances et les guerres de François II ont publié la renommée de ce souverain dans toutes les cours voisines ; mais il n'y a pas été apprécié comme il aurait dû l'être. Des entreprises que lui ont inspirées de justes allarmes, l'on fait regarder à tort comme un esprit inquiet et remuant. La postérité lui reprochera de s'être laissé gouverner par des maîtresses et des favoris; mais elle dira de lui qu'il a su effacer en partie ces faiblesses de l'amour et de l'amitié, en choisissant des talens supérieurs. Il a montré, il est vrai, comme Charles VII, deux personnes différentes, au commencement et à la fin de son règne; mais les torts de l'âge ne peuvent jamais être imputés au caractère, et si l'histoire répète un jour que François II a été accablé par Charles VIII, elle revendiquera pour lui la gloire d'avoir résisté à Louis XI.

A la mort de François II, Anne, sa fille ainée, fut proclamée duchesse de Bretagne. Elle était alors à Guérande. Charles VIII

s'opposa à ce qu'elle eût pris cette qualité, jusqu'à ce qu'elle lui eut accordé trois conditions préliminaires. La première, qu'étant le plus proche parent des deux princesses, il fut déclaré leur tuteur; la seconde que des commissaires respectifs fissent la vérification des titres que donnait à la France la cession de Nicolle; la troisième enfin, que conformément au dernier traité tous les étrangers fussent chassés de Bretagne.

Anne ayant évité de répondre au monarque sur ces articles, jusqu'à la convocation des états, les troupes Françaises, sous la conduite du vicomte de Rohan, rentrèrent aussitôt dans le duché, quoique la cour de France feignît d'ignorer ces hostilités.

Jamais la Bretagne ne s'était trouvée dans une situation plus critique. Chacun sentait que le moment était arrivé, où elle allait cesser d'être indépendante. La nation, lassée des guerres qu'elle avait soutenues sous le dernier règne, voyait ses villes occupées par l'étranger, ses campagnes ravagées, le commerce anéanti, et le numéraire remplacé par une monnaie fictive.

Le maréchal de Rieux avait été nommé tuteur de la princesse par le dernier duc. Son patriotisme l'engagea, il est vrai, à prendre des mesures pour empêcher la Bretagne de tomber au pouvoir de la France; mais il sacrifia sa pupille à des vues intéressées en voulant l'obliger à épouser le seigneur d'Albret, que le duc avait adopté pour gendre, et à qui il avait restitué le comté de Penthièvre.

Anne avait conçu une aversion insurmontable pour ce seigneur, vieillard laid et difforme, père de douze enfans, et elle avait

déclaré plus d'une fois qu'elle préférerait le cloître au trône, si la couronne devait être le prix d'une pareille union. D'ailleurs, quoique dans un âge aussi tendre, sa fierté était blessée d'une alliance si disproportionnée, et elle osa désobéir ouvertement au maréchal.

Cette princesse était à Redons, lorqu'elle apprit qu'un détachement de l'armée Française cherchait à la surprendre dans cette ville. Elle se dirigea sur Nantes, où étaient renfermées les pierreries de la couronne, et s'arrêta à la Pasquelaie, village qui en est éloigné de trois lieues. Le maréchal de Rieux, qui avait tenté d'enlever la duchesse sur la route, lui fit fermer les portes de la ville.

Anne, ayant attendu inutilement dans les faubourgs, se retira vers Rennes. Elle fit son entrée solennelle dans cette cité, au milieu des acclamations de tous les habitants qui étaient loin d'approuver les injustes prétentions du maréchal. Dans des circonstances semblables, les princes se signalaient par des largesses en prodiguant leurs trésors au peuple; ce fut alors le peuple lui-même qui vint offrir, à sa souveraine attendrie, le produit de ses modiques épargnes.

Trop faible pour résister seule aux ennemis du déhors et à ceux du dedans, la duchesse, persuadée que le roi cherchait à la dépouiller, avait sollicité, dès l'année précédente, des secours étrangers. Maximilien, roi des Romains, promit de tenter une diversion en sa faveur, et d'attaquer la France. Ferdinand, roi d'Arragon, obligea Charles VIII à envoyer des troupes vers les frontières de

l'Espagne. Henri VII, roi d'Angleterre, fit passer en Bretagne une armée de six mille hommes qui débarqua à Saint-Malo, sous le commandement de lord Willoughby de Broke.

Le service des Anglais ne devait être que de huit mois. Cependant Henri VII, toujours économe, même dans les démarches que lui dictait son intérêt propre, avait conclu avec la duchesse un traité par lequel cette princesse s'engageait à lui rembourser les frais de l'armement, et à lui remettre pour sureté de ce paiement deux de ses villes maritimes. Telle était la situation critique de la Bretagne, que des conditions si dures avaient été acceptées sans hésiter. Tel fut l'unique secours que l'Angleterre accorda à la Bretagne, dans une guerre dont l'issue devait amener l'agrandissement de la France, et faire perdre aux Anglais le seul allié qui pût leur conserver l'empire de la mer.

Aidés des Anglais, les Bretons commencèrent enfin à prendre l'offensive. Le vicomte de Rohan, à la tête des Français, s'était emparé de Brest et de Guingamp. Cette dernière ville lui avait été livrée par trahison. L'armée anglo-bretonne fut d'abord défaite à Pontrieux par la garnison de Guingamp; mais elle attaqua cette ville à son tour et la reprit. L'armée française fut obligée d'évacuer Guingamp, et l'incendie de cette ville éclaira sa retraite.

Ces conquêtes furent interrompues par la perfidie. Le maréchal de Rieux gagna les Anglais qui étaient venus au secours de la duchesse. Il fit entendre à Henri VII qu'il n'avait d'autre intérêt que celui de sa souveraine légitime, que les gens dont elle était entourée lui dictaient des mesures aussi opposées à son bonheur propre

qu'à celui de ses peuples et de ses alliés, et qu'il n'y avait d'autre moyen de soustraire la princesse à ces conseillers dangereux, que de s'emparer de sa personne.

Pour obtenir ce but, il proposa de l'attirer dans le camp des Anglais, ou de faire entrer ceux-ci dans la ville de Rennes, où la cour se trouvait alors. Ajoutant à ces raisons des motifs d'intérêt politique, le maréchal fit sentir au monarque anglais combien le mariage de la duchesse avec le seigneur d'Albret serait utile à l'Angleterre, puisque cette puissance trouverait dans le nouveau duc de Bretagne un allié qui serait à même de l'aider dans la conquête de la Guyenne.

Henri VII, abusé par ces artifices, fit prier la duchesse, qu'il nommait *sa bonne fille*, de recevoir les soldats anglais dans Rennes, ou de se rendre elle-même à leur camp. Anne, averti des projets du maréchal par son chancelier Montauban, dont la sagesse avait guidé plus d'une fois l'inexpérience de sa jeunesse, évita le piége qui lui était tendu.

Le maréchal de Rieux, pour se venger du chancelier dont la vigilance détruisait tous ses projets, le fit attaquer de vive-force dans Guérande. Le comte de Dunois, étant survenu avec quelques troupes, fit lever ce siège inspiré par la vengeance et que l'intérêt de l'état n'avait pas autorisé.

Cependant, Ferdinand VII avait envoyé deux mille hommes au secours de la duchesse. Ce renfort la mit en état de résister aux prétentions tyranniques de son tuteur. L'armée anglaise se rembarqua bientôt pour retourner dans sa patrie aux approches de

l'hiver, après avoir seulement tenté, conjointement avec le maréchal de Rieux, de surprendre Concarneau et Brest.

Maximilien avait conclu la paix à Francfort avec Charles VIII. La Bretagne fut comprise dans ce traité par un motif qui convenait également aux deux monarques. Maximilien voulait s'en faire un mérite auprès de la princesse, dont il sollicitait la main, et Charles VIII tâchait, par ce moyen, d'éloigner les Anglais, dont il craignait d'attirer toutes les forces contre lui.

Henri VII fut enfin détrompé par les justes remontrances de la duchesse; mais craignant d'engager le maréchal à s'unir à la France, en s'opposant ouvertement à ses desseins, il employa sa médiation pour reconcilier ce tuteur turbulent avec sa pupille. Le maréchal, voyant qu'il était impossible de vaincre l'antipathie de la duchesse pour d'Albret, consentit enfin à une réconciliation. Elle fut signée de part et d'autre. Les mots de grâce et de pardon offensaient de Rieux; sa révolte fut approuvée; ses services furent payés par de nouveaux bienfaits; ses châteaux avaient été brûlés; on lui accorda cent mille écus de dédommagement et douze mille livres de pension. C'est ainsi que le coupable, quand il est puissant, échappe à la justice, et que l'on récompense dans des tems de trouble celui qu'on eût puni dans des jours tranquilles.

Henri VII, ne comptant plus sur d'Albret, tâcha de faire conclure le mariage de la duchesse avec Maximilien. Politique habile, il cherchait sans doute dès-lors à placer, entre les divers états de l'Europe, une égalité de forces qui pût servir à entretenir entre eux l'équilibre. Ses sollicitations, jointes aux conseils de Montauban,

ne firent que confirmer le penchant secret de la princesse, qui était attachée à l'archiduc par reconnaissance, et qui se voyait avec orgueil destinée au trône des Césars. Le mariage d'Anne et de Maximilien fut en conséquence arrêté et conclu secrètement. Le comte de Nassau, chargé d'épouser la princesse par procuration, au nom du roi des Romains, suivant une cérémonie bizarre, usitée dans quelques cours d'Allemagne, passa une jambe nue dans le lit nuptial. Anne joignit à son titre celui de reine des Romains, comme Maximilien ajouta au sien celui de duc de Bretagne.

Ces titres furent tout ce que produisit ce mariage. Maximilien, dénué de troupes et d'argent, toujours occupé à réprimer les nouvelles révoltes des Flamands, ne put donner aucun secours à son épouse. Ses lenteurs lui firent perdre le fruit des négociations de ses ministres et de ses alliés.

A la nouvelle de ce mariage, d'Albret, qui tenait la ville de Nantes, livra cette place à la France, et transporta au roi les droits de son épouse sur le duché de Bretagne. Charles VIII arriva huit jours après dans cette ville qui fut dès-lors réuni pour toujours au royaume.

La cour de France changea alors de plan à l'égard de la Bretagne. Sentant de quelle difficulté il lui serait de faire la conquête de ce duché soutenu par la plupart des cours de l'Europe, elle se proposa de l'acquérir en mariant la duchesse à Charles VIII, et en faisant casser le mariage de cette princesse avec Maximilien.

La régente mit tout en œuvre pour rompre le mariage de Maximilien, union si préjudiciable à ses intérêts comme à ceux de

l'état. Elle envoya, mais inutilement, une ambassade à Henri VII, pour l'engager à employer sa médiation à faire dissoudre un mariage, qu'elle ignorait que ce prince avait lui-même conseillé.

N'ayant rien obtenu du roi d'Angleterre et s'apercevant que la violence ne pouvait la conduire à son but, la régente se hâta, avant que le mariage fut consommé, de proposer à la princesse une union avec Charles VIII. Elle gagna à cet effet les principaux barons du duché.

Elle leur fit sentir combien leur patrie, épuisée par tant d'années de guerres, avait besoin de repos. Elle leur montra que leur alliance avec Maximilien, loin d'être une garantie de la paix, allait devenir un sujet perpétuel de troubles, puisque la Bretagne serait la première exposée aux hostilités, en cas de guerre entre le roi de France et le roi des Romains. Enfin, elle leur présenta l'alliance de leur princesse avec Charles VIII comme le seul expédient qui conciliât à la fois leur honneur et leur liberté, et qui, mettant fin à des révolutions sans cesse renaissantes, empêchât la Bretagne de se trouver toujours en division avec la monarchie française.

Non contente d'avoir attiré les Bretons dans son parti, la régente accorda la liberté au prince d'Orange, qu'elle mit dans ses intérêts. Dunois, voyant dans cette circonstance un moyen sûr de rentrer en grâce, se chargea surtout de cette entreprise dans laquelle il fallait faire marcher ensemble les combats et les négociations.

Pour prix de ses services, Dunois demanda l'élargissement du duc d'Orléans. N'ayant pu réussir auprès de M.me de Beaujon, il engagea Jeanne de France, fille de Louis XI, et épouse du prince,

à solliciter elle-même la grâce de son mari. Jeanne, rebutée près de sa sœur, se jeta, en habits de deuil, et les cheveux épars, aux genoux du roi. Le prince, ne pouvant retenir ses larmes, lui dit : « *Consolez-vous, ma sœur, vous obtiendrez ce que vous sollicitez si ardemment ; fasse le ciel que vous n'ayez jamais lieu de vous en repentir.* »

Il ne s'agissait plus que de proposer à la princesse son mariage avec le roi.

La duchesse, loin d'écouter cette proposition, se répandit en plaintes amères contre le roi et les soldats de ce monarque qui avaient causé tous les malheurs de la Bretagne. Elle ne se contenta pas de se montrer l'organe de la patrie opprimée et de soutenir la dignité de sa couronne, elle fit valoir encore sa religion et l'honneur qui ne lui permettaient pas de rompre une union déjà formée. Elle finit par déclarer que si son époux ne pouvait venir en Bretagne, elle allait partir elle-même pour aller le rejoindre dans les Pays-Bas.

La cour de France vit alors qu'il n'y avait plus à tenter les voies de la douceur, et qu'il était nécessaire de se porter à un parti décisif. Le maréchal de Rieux, le chancelier de Montauban, voyant la cause de la patrie désespérée, s'étaient tournés eux-mêmes du côté du roi, et ce fut de leur consentement que les armées françaises, commandées par le vicomte de Rohan et la Trimouille, rentrèrent en Bretagne, menaçant d'exercer les ravages les plus affreux dans une province dont elles étaient déjà en possession.

La campagne s'ouvrit par le siège de Rennes, où la duchesse s'était renfermée. Charles VIII, accompagné du duc d'Orléans,

était venu lui-même à la tête de son armée. Anne donna alors un exemple de cette fermeté qui, dans un âge aussi tendre, l'élevait au rang des grands hommes. Loin d'être abattue par l'adversité, et découragée par la désertion de ses plus fidèles conseillers, elle se prépara a soutenir le siège avec vigueur.

Enfin, touchée des malheurs que sa résistance attirait sur ses peuples, presqu'abandonnée des puissances étrangères dont elle accusait vainement la lenteur, craignant même de perdre ses états, si elle laissait à la victoire le soin d'en confirmer la possession incertaine, elle se décida à entrer en négociation.

Les chefs de son conseil lui représentaient qu'il ne lui restait plus à choisir qu'entre le trône de France et la perte de son héritage, que la consternation était répandue dans toute la Bretagne, et que l'on n'avait plus de troupes à opposer à celles du roi. Venant ensuite à des considérations qui la regardaient personnellement, ils lui firent envisager la situation où elle allait se trouver à l'égard de Maximilien, quand elle se présenterait devant lui suppliante et fugitive, n'ayant plus à lui offrir pour dot qu'un héritage envahi. Quelque pressantes que fussent ces sollicitations, Anne hésitait encore.

Le duc d'Orléans, d'après l'avis de Dunois, se rendit à Rennes. Cet ancien amant de la duchesse, qui, dans cette guerre, avait perdu à la fois son amante et sa liberté, fut assez grand pour oublier ses premiers sentimens, et il engagea lui-même celle qu'il avait eu l'espoir d'épouser, à écouter les propositions de son rival. Il lui représenta que la province était sur le point d'être conquise,

que les Bretons allaient devenir les esclaves d'un vainqueur irrité, que d'Albret et Rohan se partageraient bientôt le duché, tandis que par son consentement, elle assurerait le bonheur, le repos, les privilèges de ses sujets, et qu'elle se placerait elle-même sur le premier trône de l'Europe.

Convaincue par ces raisons, autant que subjuguée par le spectacle d'une grande passion combattue, la princesse se sentit émue et ne voulant pas le céder en générosité à celui qui sacrifiait lui-même ses penchans et son ambition à son souverain; elle se résigna à sa destinée.

Pour tromper les ambassadeurs de Maximilien qui étaient à Rennes, on conclut un traité par lequel la duchesse, forcée de se rendre, cessait les hostilités contre la France, en même tems on traita de nouveau pour la sûreté du voyage de cette princesse en Allemagne.

Feignant alors d'aller trouver Maximilien, elle sortit de Rennes et se rendit près du roi. On obtint du pape que le mariage d'Anne avec l'archiduc fut cassé. En conséquence, les noces royales furent célébrées à Langeais, près de Tours, le 13 décembre 1491. Dans le contrat, la reine Anne céda au roi tous ses droits sur la Bretagne, à titre de donation; mais elle se réserva celui d'y exercer seule l'autorité durant sa vie. Charles VIII garantit aux Bretons la conservation des privilèges dont ils avaient toujours joui sous leurs ducs, et que ces princes, à leur avènement à la couronne, avaient coutume de reconnaître et de confirmer.

Depuis long-tems le roi de France était fiancé à Marguerite

d'Autriche, fille de Maximilien. Cette princesse, qui était à Paris, retourna vers l'archiduc, à qui l'on faisait le double outrage d'enlever son épouse et de répudier sa fille. S'il est vrai de dire que les mariages des princes ont fait, dans l'Europe moderne, le destin des peuples, ce fut surtout dans cette occasion.

Louis XI avait réuni plusieurs provinces à la France; mais aucune d'elles ne pouvait être d'un aussi grand secours pour la monarchie que la Bretagne. C'était là que de tout tems s'étaient retirés les seigneurs mécontens contre la cour de France. C'était sur les côtes de cette province que les Anglais pouvaient facilement trouver un chemin pour pénétrer dans le cœur du royaume. On prétend que Laurent de Médicis ayant appris cette réunion, s'écria : *Quelle puissante monarchie que la France, et, si elle connaît ses forces, que deviendra l'Italie?*

Les alliés de la duchesse, à la nouvelle de cette union, l'abandonnèrent unanimement. Henri VII, honteux d'avoir été la dupe d'une femme, et saisissant l'occasion de lever des subsides sur son peuple, déclara la guerre à la France. Il se prépara à opérer une descente en Bretagne; mais ces menaces n'eurent aucune suite. Le monarque affecta de vouloir se remettre en possession des anciennes provinces que les Anglais possédaient en France, mais négociant secrètement pour se faire payer son retour, il vint débarquer à Calais, assiégea Boulogne, et il retourna dans ses états après avoir levé le siège de cette place. Ferdinand s'empressa également de traiter avec la France, réunissant alors toutes ses troupes pour achever la conquête du royaume de Grenade. Maximilien,

délaissé par ses alliés, et livré à ses seules ressources, fut obligé lui-même de demander un accommodement à son rival.

A son avènement à la couronne, la reine Anne donna des marques de ce caractère impérieux qui ne saurait souffrir d'égal dans le commandement. Celle qui avait été si long-tems régente du royaume, fut aussitôt éloignée du gouvernement des affaires.

En 1495, Charles voulut soustraire la Bretagne au ressort du parlement de Paris, et érigea en parlement la cour souveraine des grands jours.

Les années suivantes, Charles VIII partit pour cette rapide expédition d'Italie, dans laquelle il se fit accompagner des principaux seigneurs bretons. Il allait conquérir le royaume de Naples, sur lequel la maison d'Anjou avait cédé ses droits à Louis XI et ses successeurs.

L'expédition de Charles VIII fut un événement important dans l'histoire politique de l'Europe. Les victoires qu'il remporta furent l'effet inespéré de l'établissement des armées permanentes. Pour la première fois, depuis Charlemagne, les Français traversèrent l'Italie en vainqueurs. Les Italiens soumis ayant eu recours à des princes étrangers et ayant formé une conspiration contre Charles VIII, ce prince fut obligé de vaincre à Fournoue l'armée qui s'opposait à son retour.

Depuis cette expédition qui apprit aux rois de France à essayer la nouvelle autorité qu'ils avaient acquise, les Italiens introduisirent chez les princes de l'Europe cette balance politique dont ils s'étaient heureusement servis chez eux. Ils apprirent aux rois

à empêcher l'un d'eux de s'élever aux dépens des autres, à prévoir au milieu de la paix le danger encore éloigné, et à suspendre les conquêtes de leurs rivaux dans la guerre. Depuis cette expédition, tous les princes européens, à l'exemple des rois de France, introduisirent des armées fixes chez eux.

Pendant l'absence du monarque, Anne resta régente du royaume qu'elle gouverna avec une grande habileté. Quand son époux fut de retour, elle alla habiter avec lui la petite ville d'Amboise, et son union, contractée par la violence, fut enfin rendue heureuse par les soins et les égards que le roi s'empressa de lui prodiguer.

Charles VIII mourut subitement dans l'année 498, à l'âge de 27 ans. Il assistait à un jeu de paume, au château d'Amboise, quand il fut atteint d'une apoplexie foudroyante. On n'eut que le tems d'apporter une simple paillasse sur laquelle il expira. Ce monarque n'avait eu de la reine son épouse que des enfans morts au berceau.

La reine montra une grande douleur de cette mort. Elle prit le deuil en noir, contre la coutume des reines de France qui, jusqu'alors, l'avaient porté en blanc. Déterminée à suivre son époux au tombeau, elle resta deux jours entiers sans prendre de nourriture. Le cardinal de Briçonnet et l'évêque de Condom allèrent lui offrirent les consolations religieuses de leur ministère. Ils la trouvèrent couchée sur le plancher, dans le coin d'une salle, et comme accablée sous le poids de sa douleur. Reconciliée avec la vie, ou plutôt avec son malheur par la religion, la reine quitta la cour, et se retira en Bretagne, où elle continua d'exercer la puissance souveraine, comme elle l'avait fait avant son mariage.

Le duc d'Orléans succéda à Charles VIII, sous le nom de Louis XII. Ce nouveau souverain songea à s'assurer pour toujours la conquête de son prédécesseur prête à échapper à la France. On sentait trop de quelle importance il était pour le royaume que la Bretagne ne retournât plus sous l'autorité de ses ducs. Le penchant qui avait attiré autrefois Louis XII vers la princesse, engagea ce monarque à solliciter de nouveau la main d'une reine veuve à l'âge de 28 ans.

Charles VIII, n'ayant point laissé d'enfans de son épouse, et sentant que la donation qui lui avait été faite ne pouvait tourner à l'avantage de son royaume, avait imposé, par son testament, à celui qui devait lui succéder, l'obligation d'épouser sa veuve. La politique confirmant ainsi le penchant secret de Louis XII, ce monarque contracta une nouvelle union avec la reine Anne.

Ce mariage fut célébré dans la chapelle du château de Nantes, le 18 janvier 1499, après que Louis XII eut obtenu, de la cour de Rome, la cassation du mariage qu'il avait contracté précédemment avec Jeanne de France, fille de Louis XI et sœur de Charles VIII. La reine, qui était allée trouver Charles VIII à Langeais, exigea alors de Louis XII qu'il se rendît lui-même près d'elle. Cette princesse, qui avait épousé Charles VIII après une espèce de divorce avec Maximilien, épousa Louis XII, en forçant ce prince de divorcer lui-même avec Jeanne de France.

L'histoire n'a pas dédaigné d'associer la reine Anne à la sage administration de ce prince, qui avait dit, en montant sur le trône, à l'occasion de la Trimouille dont il avait été le prisonnier

à la journée de Saint-Aubin, que le roi de France ne se souvenait plus des injures faites au duc d'Orléans. Anne captiva sans partage ce monarque connu par l'inconstance de ses amours. Ce fut cette princesse qui attira la première les femmes à la cour, en fixant auprès d'elle un certain nombre de demoiselles bretonnes nommées *filles d'honneur* de la reine, et remplacées depuis par *les dames du palais.*

Après son mariage, Louis XII passa en Italie pour tenter, comme son prédécesseur, la conquête du royaume de Naples et du duché de Milan. Tandis qu'il était occupé à cette guerre, où l'entraînait le vœu des Français qui n'attribuaient les disgrâces d'une première expédition qu'aux fautes personnelles de Charles VIII, la reine se tenait à Lyon, où elle recueillait les officiers pauvres, et les aidait de ses trésors à reprendre un service que la modicité de leur fortune les obligeait de quitter.

L'an 1504, Louis XII fut attaqué d'une maladie qui fut jugée mortelle. La reine, voulant gouverner seule son duché, et éviter l'aliénation du vaste héritage que lui avaient transmis ses ancêtres, fit embarquer sur la Loire tous ses meubles pour se retirer en Bretagne. Le maréchal de Gyé, qui faisait les fonctions de premier ministre dans l'absence du cardinal d'Amboise, crut agir dans les intérêts du souverain quel qu'il fut, et il fit arrêter à Saumur les effets de la reine.

Louis XII recouvra la santé; mais il abandonna son serviteur à la vengeance de son épouse. Blessée dans ses sentimens les plus chers, et irritée par sa fierté naturelle, la reine fit juger le maré-

chal par le parlement de Toulouse dont l'extrême sévérité était alors généralement connue. Le maréchal fut privé du gouvernement d'Angers et d'Amboise, destitué de l'emploi de gouverneur du premier prince du sang, suspendu de ses fonctions de maréchal de France pendant cinq ans, et condamné à rester éloigné de la cour durant le même tems.

Le maréchal de Gyé se retira à sa maison du Verger, près d'Angers. Il y prit pour devise un chapeau à grands bords avec ces mots : *A la bonne heure nous prit la pluie*, pour faire allusion aux richesses qu'il avait acquises avant d'être surpris par l'infortune.

Ce fut la reine Anne qui songea la première à donner une marine à la France. La guerre ayant été déclarée avec l'Angleterre, les vaisseaux français, montés la plupart par des Bretons, battirent leurs ennemis à différentes reprises. Ce fut à cette époque, le 10 août 1512, que trente-neuf vaisseaux français rencontrèrent à la hauteur de Saint-Mathieu, en Bretagne, la flotte anglaise forte de quarante-cinq vaisseaux commandés par sir Thomas Kneyet.

On vit dans ce combat un trait de courage remarquable. Porzmoguer, capitaine breton, dont le navire, *la Cordelière*, avait été cerné par douze vaisseaux ennemis, parvint à en écarter plusieurs et à en couler quelques-uns à fond. Préférant l'honneur même à la vie, au lieu de se rendre, il continua long-tems un combat si inégal. Il était sur le point de s'emparer du vaisseau amiral, quand le feu prit à son bord. Une partie de son équipage se sauva, mais lui, fidèle à son poste, tenta d'aborder le vaisseau ennemi pour

lui faire partager le sort du sien. Les deux flottes restèrent quelque tems spectatrices immobiles de ce combat terrible. Enfin les deux navires étant devenus la proie des flammes, Porzmoguer jugea que l'instant de se dévouer était arrivé, au lieu de chercher son salut dans la fuite, il monta vers la hune, toujours suivi par l'incendie, et de là, il se jeta tout armé dans la mer.

Tel est le dernier trait de courage que l'histoire a recueilli sur les Bretons, tandis qu'ils étaient encore soumis à l'autorité du dernier rejeton de leurs princes.

La reine Anne mourut de la gravelle, au château de Blois, le 9 janvier 1514, à l'âge de 37 ans. Elle fut ensevelie dans l'église de Saint-Denis; mais son cœur, selon ses dernières volontés, fut apporté à Nantes et placé dans le tombeau que cette princesse avait fait élever à son père.

Son corps ayant été déposé d'abord dans l'église de Saint-Sauveur de Blois, Petit, confesseur du roi, prononça son oraison funèbre. Ce discours, à une époque où l'éloquence et le goût n'étaient pas encore nés en France, fut remarquable par sa bizarrerie. L'orateur avança que la reine ayant vécu 37 ans, il devait célébrer en elle autant de vertus. Dans un second discours prononcé à Notre-Dame de Paris, où le corps de la reine avait été transporté, le même orateur représenta la ville de Paris comme un chœur de musique à quatre parties, l'église, l'université, la justice et le peuple. Dans une dernière oraison funèbre prononcée à Saint-Denis, s'étayant de l'érudition d'alors, il fit remonter l'origine de la reine jusqu'au siège de Troyes.

La Bretagne regretta cette reine illustre que ses vertus avaient fait respecter des peuples du royaume, que son double hymenée avait rendu célèbre dans toute l'Europe, et que sa prédilection pour sa patrie faisait chérir davantage de ses anciens sujets.

Douée d'un esprit supérieur, la reine Anne sut accueillir tous les talens, elle commença le brillant ouvrage de la restauration des lettres, continué par François I.er et achevé par les successeurs de ce monarque. Aucune souveraine ne posséda mieux qu'elle ces qualités qui font oublier de légers défauts. Son humeur impérieuse était rachetée par sa générosité, et sa gravité un peu fière tempérée par sa douceur.

Sa piété était exempte de faiblesse. Dans l'instant où ses affaires étaient le plus désespérées, elle avait su résister aux prétentions injustes de la cour de Rome, en s'opposant à la prise de possession de deux prélats étrangers nommés sans sa participation.

Cependant, la flatterie des panégyristes n'a pas rendu légitime le zèle indiscret qui a porté cette princesse à faire chasser les Juifs du royaume.

Dans les hauts rangs de la société, la reine Anne se fit remarquer par des mœurs irréprochables; chez le peuple, elle se fit connaître par ses bienfaits. Elle avait hérité de son père de ce goût pour la magnificence qui rendit sa cour la plus brillante de l'Europe.

Jalouse d'accorder aux vertus de son sexe ces distinctions qui honorent le courage et les talens du nôtre, elle avait institué, pour les femmes de sa cour, l'ordre fameux de *la Cordelière*, ainsi nommé

en honneur du cordon de Saint-François, qui passait alors pour l'emblême de la continence. Cette décoration célèbre avait été portée autrefois à la cour de France par la première épouse de François II.

La reine Anne était d'une beauté remarquable, quoiqu'elle fut petite et un peu boiteuse. Du reste, rien n'a manqué à sa gloire. Duchesse de Bretagne à 11 ans, reine de France à 14, elle a associé son nom à celui d'un monarque que ses contemporains eux-mêmes ont surnommé *le Père du peuple.*

Anne laissa deux filles de son mariage avec Louis XII. L'aînée, nommée Claude, fut mariée, l'année de la mort de sa mère, à François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Anne s'était opposée à cette union, afin de conserver encore l'indépendance de la Bretagne, et de faire rentrer cette province sous l'obéissance de ses souverains particuliers. N'ayant pu réussir dans ce projet relativement à Claude, elle voulut faire déclarer que le duché appartiendrait à Renée, sa dernière fille, au préjudice de l'aînée. On sut encore éluder ses prétentions, et la princesse Renée épousa Hercule d'Est, duc de Ferrare. Ce mariage si disproportionné fut l'ouvrage du chancelier Duprat.

Louis XII se remaria en troisième noces; mais il ne survécut pas long-tems à sa seconde épouse. Le comte d'Angoulême lui succéda sous le nom de François I.er Ce monarque se fit faire, par la reine Claude, la donation de la Bretagne en toute propriété, et à titre d'héritage perpétuel.

La reine Claude mourut au château de Blois, en 1724. Quelques années après, François I.er, qui avait été occupé par ses longues

guerres avec Charles-Quint, assura irrévocablement l'union de la Bretagne à la France. Afin d'appuyer ses partisans dans cette déclaration solennelle, il vint en personne loger au château du seigneur de Châteaubriant, dont l'épouse, la belle Françoise de Foix, avait fait une forte impression sur son cœur. Les états furent convoqués à Vannes. Ils n'eurent à délibérer que sur la démarche que l'on exigeait d'eux. Il ne s'agissait plus de mettre aux voix l'indépendance de la province : l'union était décidée, mais le prince voulait que les Bretons la demandassent eux-mêmes.

Il y eut de vives contestations à ce sujet. Ceux qui n'avaient pas été séduits par les bienfaits du roi, s'écrièrent qu'il était contraire à leur dignité, d'implorer comme une faveur la perte de leur liberté et l'asservissement de leur patrie. Après de longs débats, les partisans du roi l'emportèrent : l'on se prêta à tout ce que voulut le monarque français, à condition que la Bretagne conserverait tous les privilèges dont elle jouissait sous ses ducs. Cependant, l'influence qu'avaient eu les états sur la politique extérieure leur fut enlevée, et, avec cette prérogative, ils perdirent ce qui constitue la puissance réelle d'une nation.

Les lettres-patentes, dressées à ce sujet, à Nantes, au mois d'août 1532, furent enregistrées, au parlement de Paris, le 21 septembre, et au conseil de Bretagne le 8 décembre de la même année.

Le roi fit couronner le dauphin à Rennes, en qualité de duc de Bretagne, sous le nom de François III, comme s'il fallait encore amuser les peuples dont l'indépendance est détruite par un fantôme de souverain. Ce prince, qui n'eut que le titre et non le pouvoir

de duc de Bretagne, ne resta que peu de tems dans son duché. Il revint bientôt à Paris, et mourut quatre années après à Lyon, empoisonné, dit-on, par le comte de Montecuculli.

Henri II, qui dans la suite fut roi de France, succéda à François III en qualité de duc de Bretagne. Il commença son règne par rendre hommage-lige au roi son père, et à reconnaître ainsi pour fief ce qui n'avait été donné en fief ni à lui ni à ses héritiers. A la mort de François I.er, Henri II réunit dans sa personne les titres de roi de France et de duc de Bretagne; mais ses successeurs, en héritant de sa puissance, ont dédaigné ou négligé ce dernier titre.

François I.er avait fait ratifier la cession faite par la famille des Penthièvre en faveur de la France, en mettant Jean de Brosses, unique héritier de cette maison, en possession du comté de Penthièvre. Ainsi nul obstacle ne vint troubler l'ouvrage de la politique française. Depuis le règne de Henri II, les Bretons et les Français n'ont plus fait qu'un même peuple, et ont toujours été soumis aux mêmes princes. Aucun des enfans des rois de France n'a porté le nom de *duc de Bretagne*, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, où ce titre fut donné successivement aux deux fils aînés du duc de Bourgogne.

APPENDICE.

Nous avons vu s'écouler dans leur totalité les fastes de la nation Bretonne. Paisible et florissante sous la domination des Druides et sous les gouvernemens républicains des Sénats des Gaules; guerrière, mais esclave sous la puissance des Césars, elle devient la proie d'une de ces nations septentrionales qui consomment la chute de l'empire Romain, et qui donnent à l'Europe un caractère nouveau.

La courte usurpation de Clovis fait connaître aux Bretons, pour un tems, d'autres chefs que leurs rois naturels. Courbée, comme tout l'occident, sous le sceptre de Charlemagne; la Bretagne, que la gloire seule aurait pu accoutumer à la servitude, arrache la couronne Armoricaine aux enfans de ce monarque, et rétablit l'ordre interrompu de la succession.

Les Normands arrivent à leur tour. Ils dévastent la contrée, mais ne la subjuguent pas. Elle se relève indomptée encore après une occupation passagère, et l'héritier de nos anciens rois ressaisit la couronne après un interrègne de trente années.

L'ambition de Henri II et la faiblesse de Conan IV font passer le trône dans la maison d'Angleterre; mais le règne des princes

Anglais n'est qu'une longue guerre contre leurs sujets, jusqu'au moment où Jean *Sans-Terre*, l'assassin d'Artur, perd, par ce crime, le fruit de la politique de son père.

La puissance de Philippe-Auguste fait entrer dans la maison de France cette couronne qui n'a plus de maître. Les ducs de la branche de Dreux se transmettent le trône sans interruption, au travers des dissentions domestiques qui l'ébranlent, au travers des tentatives réitérées de la part de la France et de l'Angleterre pour s'emparer d'une province dont les souverains deviennent d'autant plus jaloux de leurs droits que leur héritage est plus souvent compromis.

Enfin Charles VIII, moins secondé par ses armes que favorisé par les divisions intestines qui agitaient le duché sous un prince faible et sous une minorité factieuse, commence, par son mariage, une réunion ou plutôt une union qu'achève celui de François Ier.

Tel est le rôle politique qu'a joué la Bretagne, jusqu'au moment qui en a fait une province Française. C'est ici que se termine l'histoire de la monarchie Bretonne proprement dite. Il ne reste plus maintenant qu'à jeter un coup-d'œil sur les changemens qui se sont opérés dans les mœurs et les usages du peuple. Ce ne sont pas seulement les événemens du dehors qui attachent des souvenirs durables à l'histoire d'une nation; ses habitudes et ses institutions contribuent quelquefois à la faire connaître davantage.

Le tableau des progrès ou de la décadence des mœurs complette naturellement le récit des événemens politiques. C'est après avoir parcouru les fastes d'une nation qu'on saisit mieux l'ensemble de

ces traits qui dévoilent son génie; c'est, pour ainsi dire, l'histoire de la société qui succède à celle de quelques hommes.

Sans doute, le premier de ces tableaux est plus court que le second; mais la féodalité, qui a fait tomber les peuples dans l'oubli pour ne laisser paraître que les grands, a substitué l'histoire des princes à celle de la nation. Les lais bretons, les seuls monumens qui retraçassent les mœurs du peuple, ont laissé un nom célèbre dans la littérature, mais ne sont pas parvenus dans leur entier jusqu'à nous.

Les écrivains des tems postérieurs, méconnaissant les devoirs de leur profession, vivant éloignés des affaires publiques, occupés à rassembler des faits qui flattaient l'amour propre des grands ou la curiosité d'une foule ignorante, ont oublié de nous transmettre ce qui formait le caractère général du peuple. Leurs ouvrages n'offrent presque rien de ce qui concerne l'état des lettres ou des sciences, rien de tout ce qui léguant au présent l'expérience du passé, contribue à la fois aux lumières et au bonheur de la société.

Si la chronologie, durant une période de dix siècles, n'a recueilli à peine que des noms et des dates, on ne peut exiger qu'elle caractérise fortement ce qui n'a conservé que quelques traits de sa physionomie antique, et que l'écrivain parle avec détail de ce qui est resté sans souvenirs.

Il n'est presque rien parvenu jusqu'à nous des fastes des anciens peuples de l'Armorique. L'érudition seule recherche, dans la contrée qu'ils ont habitée, des traces à demi-effacées de leur existence. Une religion mêlée des rites mystérieux du culte druïdique,

une langue-mère qui s'observe encore partout où les vieux Celtes n'ont pas été exterminés par les barbares, des monumens informes qui couvrent le sol désert des côtes sauvages de la Bretagne; voilà tout ce qui rappelle le souvenir de ces anciens Armoricains, qui avaient jeté tant d'éclat dans le monde par leurs connaissances dans la navigation, par leur commerce, par les colonies qu'ils avaient fondées sur les bords de *l'Adria* et de la mer Suévique.

L'empire Romain soumit bientôt l'Europe entière au triple joug de ses armes, de ses lois et de ses préjugés. Mais les quatre siècles de sa domination ont passé sans presque laisser de traces, sans marquer d'époque. Dans le commencement du siècle suivant, un nouveau peuple remplaça tout-à-coup l'ancien. C'est de là seulement que commencent, pour les Bretons, avec les souvenirs réels de leur histoire, ces institutions qui leur ont donné un caractère distinct et une empreinte historique.

L'île de la Grande-Bretagne ne renfermait, avant la conquête des Romains, que des peuplades demi-barbares, allant presque nues, ou couvertes seulement de peaux de bêtes sauvages, se nourrissant du lait de leurs troupeaux ou de la chair des animaux tués à la chasse, habitant des cabanes dans des forêts ou des marécages, changeant de lieux enfin, sitôt que les pâturages manquaient pour leurs troupeaux et les alimens pour eux-mêmes.

En s'emparant de cette île, les Romains, craignant de voir bientôt leur conquête leur échapper, laissèrent aux habitans leurs lois, leurs mœurs, leur gouvernement. Plus tard, ayant essayé de les subjuguer, une partie des Bretons, jaloux de leur liberté, se refugièrent

dans les rochers de la Calédonie. Ils étaient appelés Albains, soit qu'ils fussent une colonie de Vénètes qui portaient le même nom, soit que les Latins les eussent nommés ainsi à cause de la blancheur de leur peau. Ces peuples, dont la patrie avait pris d'eux le nom d'Albanie, s'emparèrent de l'Armorique, sous la conduite de Conan Mériadec, leur chef.

Ils ne trouvèrent dans leur nouveau pays qu'un petit nombre d'habitans découragés, et qui, pour la plupart, avaient perdu jusqu'au souvenir de leurs ancêtres. Conan partagea le territoire entre les anciens et les nouveaux propriétaires; mais son expédition ayant été rapidement suivie de plusieurs autres, en moins d'un siècle les dernières colonies surpassèrent en nombre les peuples qui les avaient reçues.

Toute province Romaine qui renfermait dix cités formait un royaume. L'Armorique fut désignée sous ce titre. Elle conserva son nom jusqu'au 8.e siècle, chez quelques auteurs même jusqu'au 10.e; mais, occupée par des peuples qui n'avaient pas adopté, comme elle, les usages des Romains, elle vit tout-à-coup un nouvel ordre de choses succéder à l'ancien. Les migrations des Bretons insulaires se firent, en effet, à l'époque la plus sanglante des annales Européennes.

Tous les peuples du Nord commençaient alors à arracher à l'empire ses plus belles provinces. De nouveaux essaims se succédaient de toutes parts, et portaient le fer et la flamme sur toutes leurs conquêtes. Les chefs de ces barbares prenaient le nom redoutable de *fléau de Dieu*, de *destructeur des nations*. La moitié de l'espèce humaine semblait armée contre l'autre, l'agriculture était oubliée,

la famine et la peste survenaient à la suite de ces désastres, et l'Europe, à demi-dépeuplée, était changée en un vaste désert.

Il n'y eut plus de traces des lois, des arts, de la puissance des Romains; les sauvages du Nord avaient exterminé, avec ces anciens maîtres du monde, la plupart des peuples qui avaient été les tributaires de leur empire; il ne restait plus, des antiques cités, qu'un nom et des ruines : le naufrage de la société avait été complet, la civilisation était éteinte, tout était préparé pour les changemens les plus subits.

Les Bretons insulaires, comme tous les autres barbares, se montrèrent dans leurs conquêtes ce qu'ils avaient été jusqu'alors dans leurs forêts. Avides de pillage, ils ne connurent que la guerre. Leur instinct féroce leur tint lieu de vertu; leurs brigandages furent l'unique source de leurs richesses. Aussi corrompus que s'ils avaient connu les vices qu'enfante le luxe, ils n'avaient pas atteint ce degré de civilisation qui les dissimule. Un esprit sauvage et grossier se répandait avec eux et leurs voisins dans tout l'empire, et donnait à l'Europe une physionomie qu'aucune contrée n'avait montrée jusqu'alors.

Avec eux, le systeme féodal s'étendit sur toutes les provinces Romaines. Une nouvelle noblesse prit naissance. Jusques-là l'on n'avait distingué que les emplois et les talens : c'était la noblesse des anciens. Celle qui la remplaça consista dans la possession d'un fief. Alors les hommes dégénérés, consentant à n'avoir d'autre valeur que celle de leurs terres, se partagèrent en deux classes, celle des privilégiés et celle des esclaves.

Les rois n'étaient distingués en rien des autres seigneurs, souvent aussi puissans qu'eux. Leur autorité féodale ne leur donnait sur les grands vassaux qu'un vain pouvoir, garanti par un hommage plus vain encore. Néanmoins, le surnom de *Grand*, donné quelquefois par la flatterie aux chefs des empires, ou décerné par la postérité aux héros ou aux sages qui ont régné, fut ajouté fréquemment aux noms des princes les plus vulgaires. En exaltant son maître, le peuple croit participer d'une grandeur qui est son ouvrage, et l'orgueil se glorifie des titres de celui qui reçoit sa soumission.

Dans les trois premiers siècles qui suivirent l'établissement de Conan Mériadec, il n'y eut parmi la noblesse que les rois et les comtes. Dans le 9.e, on y ajouta des seigneurs, moins puissans, appelés tyrans et *mactiernes*. Ce dernier mot signifiait *fils de prince*. L'autorité de ces nouveaux nobles égalait presque celle des rois.

Chez les Bretons insulaires, les femmes étaient admises au gouvernement. La succession du monarque était partagée également entre tous ses enfans. Cette coutume, introduite dans l'Armorique, fut adoptée par les nobles qui régirent leurs fiefs comme une principauté; alors, les femmes exercèrent la même autorité que leurs époux, plusieurs d'elles prenaient le nom de *tyrannisses*.

Cette noblesse, qui ne connaissait que les armes, s'applaudissait d'ignorer les arts, qu'elle regardait comme des instrumens de servitude. L'ignorance devint telle, que dans des tems postérieurs, depuis le 9.e siècle jusqu'au 14.e, une croix, placée au bas des actes les plus importans, tint lieu du nom des princes eux-mêmes.

Le mot de *signer*, employé pour désigner la souscription d'un nom, est resté dans la langue pour attester l'ignorance de ces tems sans culture.

Il n'y avait plus dans les ames cette noble fierté, cet amour de l'indépendance qui s'associent quelquefois à la barbarie, et lui donnent une espèce de grandeur sauvage. L'amour du gain était le mobile de toutes les actions. La vie des hommes était évaluée à prix d'argent. Les serfs étaient vendus avec les terres qu'ils cultivaient. Entre un peuple avili et une noblesse tyrannique, on ne trouvait plus rien qui eût conservé la dignité humaine.

Les désordres naissaient de tous côtés, parce qu'il n'y avait de mœurs fixes nulle part. Les peuples avaient tout perdu et rien acquis. Tous les sentimens d'humanité étaient bannis des ames. C'est alors que les annales Bretonnes retracent tant de tableaux hideux : le crime impuni, l'innocence opprimée, des princes assassinés par d'autres princes, la bonne foi violée, les nœuds du sang eux-mêmes méconnus.

Au milieu de ces désordres, à la lyre Latine était substituée la *rote* Armoricaine. Une poésie toute nationale remplaçait alors, par les fictions de la féérie, les hymnes des anciens Bardes.

Ceux-ci avaient peint à grands traits les scènes de la nature. Productions d'un climat sévère et d'une contrée sauvage, leurs chants avaient offert un caractère d'austérité qui les rendait plus solennels. Tour-à-tour fiers et mélancoliques, il avaient exprimé le fanatisme du courage et les tourmens de l'amour; ils avaient reproduit le lac solitaire, la forêt profonde, la mer agitée; ils avaient

donné une interprétation au bruit des vents et aux formes des nuages; la pierre du tombeau, les armes du guerrier, tels étaient les objets qu'ils avaient désignés à la vénération des peuples.

Fidèles aux souvenirs de leur patrie, les nouveaux poëtes de l'Armorique chantèrent d'abord les exploits de leurs princes. Bientôt, cherchant une origine à ces princes, ces hommes simples, imbus des préjugés des Romains, voulurent s'illustrer en prouvant une identité d'origine entre eux et ces conquérans.

C'était sur les rivages de la Grèce et de l'Asie mineure que les Romains se plaisaient à retrouver leur berceau. Ce fut dans ces mêmes lieux que les poëtes de l'Armorique placèrent la patrie de leurs ancêtres. Le roman *du Brut*, chronique en vers du 9.e siècle, rattacha l'origine des Bretons à la nation Troyenne. Cette fable se conserva dans différens auteurs jusqu'au 16.e siècle. Les images d'un autre climat, un penchant plus marqué vers l'imitation, les souvenirs classiques de la molle Ionie, mêlés aux sombres rêveries des habitans du Nord, tel fut le mélange bizarre qui caractérisa, dès-lors, le second âge de la poësie Armoricaine.

Mais cette poësie, à une époque où la littérature antique était oubliée, faisait envain l'admiration des peuples. Les ténèbres de la barbarie étaient trop épaisses pour que les chantres de la Bretagne, rappelant l'art des vers à sa destination primitive, pussent ramener les hommes égarés à la morale et à la nature.

Quelques vertus solitaires ne suffisaient pas davantage pour changer l'esprit des peuples. C'était envain que la Religion avait conservé toute sa pureté au milieu d'une nation corrompue. La

grande et la petite Bretagne étaient, en effet, les deux pays de l'Europe où le christianisme avait fait un plus grand nombre de prosélytes. C'est là que cette Religion Sainte avait été reçue presque dès son berceau. Conan Mériadec avait été le premier Roi Chrétien de l'Europe.

Le génie de ces peuples n'était point en rapport avec les riantes, mais frivoles fictions de la Mythologie, introduites par les Romains. Les Armoricains virent se multiplier prodigieusement chez eux ces pieux solitaires qui avaient formé tout-à-coup comme un peuple nouveau au milieu de l'ancien. Les Bretons insulaires, en passant dans l'Armorique, augmentèrent encore dans le pays le nombre de ceux qui s'y vouèrent à la vie religieuse, et dont la plus grande partie fut canonisée.

Nulle contrée en Europe n'offrit autant de Saints que la Bretagne. La canonisation dépendait alors des évêques et des Eglises. Elle ne commença que vers le 9.e siècle à provenir de la cour de Rome.

La philosophie, l'histoire, l'Eglise elle-même ont désavoué un grand nombre de miracles attribués à quelques Saints de ce pays. L'amour du merveilleux a guidé souvent la plume des premiers analistes. L'ignorance des lois qui régissent l'univers pouvait aussi, dans des siècles barbares, faire considérer comme des événemens surnaturels des faits qui rentrent dans le domaine de la physique.

Cependant, les princes Bretons, enrichis par le pillage, avaient laissé leur royaume dans un état plus florissant que la France,

sous les rois de la première race. Ces richesses tentèrent l'avidité des Normands. Attirés par la facilité que leur offraient les côtes de la Bretagne et les rivières qui la traversent, ils la ravagèrent toute entière. Attribuant aux prêtres les violences que Charlemagne avait exercées contre les Saxons, leurs ancêtres, qu'il avait chassés de leur pays et repoussés dans le nord, ils se vengèrent sur les abbayes et les églises.

Des excursions tant de fois répétées, attirèrent sur ces pirates une haine profonde qui rejaillit sur leurs descendans. Mais leur influence sur les mœurs du clergé, fut plus directe et plus sensible.

Alors, la simonie devint publique. Les Normands avaient chassé les anciens ecclésiastiques qui avaient été les apôtres les plus zélés du culte Chrétien. Les laïques, qui se mirent en possession des églises, les firent administrer par des prêtres à leur solde; quelques-uns même les donnèrent à leurs enfans.

La Religion, qui est à la fois l'hymne du cœur et le complément de la raison, forcée de prendre ses ministres dans un peuple demi-civilisé, ne devint, trop souvent alors, qu'une affaire humaine, tantôt frivole, tantôt dangereuse, suivant le caprice ou l'intérêt. La barbarie avait changé le culte en superstition chez le peuple, le dogme en trafic chez les grands.

Tout ce qui pouvait révolter la pudeur, insulter la raison, était mis en pratique par une nation abrutie, et toute la puissance de Rome ne pouvait faire cesser ces scandales.

Envain, sous les Romains, le clergé avait conservé intact le dépôt de toutes les connaissances; de faux principes avaient tout

détruit : à peine savait-on s'il existait des livres. Les Arabes, maîtres de l'Egypte, ne permettant plus de transporter en Europe le papyrus dont s'étaient servis les anciens, on y substituait le parchemin, alors si cher et si rare, qu'on faisait disparaître d'un livre l'ancienne écriture pour la remplacer par une nouvelle. Dans quelques monastères, on ne connaissait que le Missel. Dans les 7.e et 8.e siècles, le chant de l'église était la science principale des ecclésiastiques. La musique, ou du moins ce qu'on appelait ainsi, était le seul des beaux-arts qui fut en honneur.

Tandis que quelques prêtres Bretons oubliaient les vertus de leur ministère, le haut clergé devenait une puissance dans l'Etat. Les anciens Armoricains s'étaient laissés gouverner par leurs Druïdes; leurs descendans eurent la même déférence pour les prêtres chrétiens. Ceux-ci ayant acquis une influence considérable sur le peuple, on les accusa de faire servir le respect qu'on leur portait à jeter les bases d'une puissance séculière si éloignée du véritable esprit du christianisme.

Devenus seigneurs temporels, les ecclésiastiques provoquèrent bientôt les autres seigneurs, et marchèrent contre eux à la tête de leurs vassaux. Un Evêque avait le tribunal de sa cour, sa bannière, son armée même; souvent quelques-uns, considérant les Evêchés comme des seigneuries, abandonnaient leurs églises et leurs droits à des laïques : d'autres fois, ils conservaient les revenus de l'évêché qu'ils faisaient diriger par un administrateur. Au 9.e siècle, Ambrichon, abbé de Saint-Melaine, de Rennes, voulait, à l'exemple des rois, que tous les actes passés dans le

ressort de son abbaye, mentionnassent son nom, et fussent datés de l'année de son gouvernement.

Sous les premiers règnes des rois Bretons, le désintéressement était la base de la religion. Une simple cellule, une écuelle de bois pour recevoir les aumônes en argent, une barrique pour les offrandes en bled, voilà ce qui suffisait à l'anachorète. Le clergé des 9.e et 10.e siècles bâtissait des monastères somptueux et traitait d'égal à égal avec les rois.

L'usage des asyles, reste des anciennes superstitions des Grecs et des Romains, fut ajouté, comme tant d'autres, au christianisme, et par une conséquence mal entendue de ce dogme qui enseigne que les vertus du juste, rachètent les fautes du coupable, le lieu qu'avait sanctifié la piété, devint la sauve-garde du crime. Ces lieux de franchise qui diminuaient ou faisaient presque disparaître l'autorité des ducs, étaient appelés en Bretagne *minihis*. Ils étaient surtout importans dans les tems de trouble. La ville de Saint-Malo toute entière était inviolable; celle de Tréguier offrait un asyle de quatre lieues de longueur.

Depuis le 5.e siècle jusqu'au 10.e, au milieu d'une corruption générale, la Bretagne n'offrait çà et là que quelques élémens d'ordre. Les siècles qui suivirent jusqu'au 16.e, présentèrent des changemens plus considérables.

Le premier de tous, concerna les princes. Le gouvernement que les Bretons insulaires avaient introduit avec eux dans l'Armorique, était purement aristocratique. Henri II, roi d'Angleterre, commença le premier, sous la minorité de son fils Geoffroi II et

sous la tutelle de Constance, à abattre la puissance des seigneurs qui lui faisaient ombrage. Pierre de Dreux, ignorant aussi bien que le monarque Anglais les lois fondamentales de l'état qu'il était appelé à gouverner, continua d'abaisser les nobles. Jean *le Roux* avait accru sa puissance par le changement du bail en *rachat;* ses successeurs, en laissant subsister ce droit dans le seul comté de Nantes, obtinrent ailleurs, pendant la durée du rachat, la garde des châteaux et des places fortes.

Dans l'origine, les nobles pouvaient aliéner leur domaine; dans les siècles postérieurs, il leur fallait le consentement des ducs; ce consentement ne fut accordé qu'à prix d'argent, ce qui donna lieu aux *lods et ventes.*

Ces tentatives élevaient de plus en plus la puissance des ducs au-dessus de celle de leurs vassaux. Une entreprise nouvelle l'augmenta davantage encore. Jusqu'à Jean *le Roux*, les ducs ne pouvaient acquérir les biens de leurs barons. Le serment qu'ils prêtaient à leur avènement, la coutume même du pays le leur défendaient. Jean *le Roux* ayant acheté la plus grande partie du comté de Léon, ses successeurs s'enrichirent bientôt comme lui. Insensiblement le domaine ducal s'étendant davantage, substitua une monarchie à l'aristocratie. Alors, les ducs ne se bornèrent pas à faire rendre la justice dans leurs domaines; ils envoyèrent à diverses époques des officiers dans les villes pour juger tous les différends.

Plusieurs causes affermirent aussi l'autorité entre les mains du prince. Les grands seigneurs, pour exiger la soumission de leurs

vassaux furent obligés de reconnaître les premiers la puissance du duc. Les barons d'un ordre inférieur se soumirent à lui pour se défendre contre les entreprises de ceux qui étaient plus puissans qu'eux. Enfin, le peuple parut faire cause commune avec lui pour mieux assurer sa propre indépendance.

Cependant, si les ducs ne furent plus de simples seigneurs distingués de leurs vassaux par de vaines prérogatives, s'ils devinrent plus absolus au dedans, leur puissance fut loin de s'accroître au dehors dans la même proportion.

Sous le règne de Charles le *Simple*, les ducs semblaient encore les ennemis naturels des rois de France; l'irruption de Clovis avait fait naître entre les deux peuples une antipathie qu'aucune relation n'avait pu détruire. Obligés de se reconnaître vassaux des ducs de Normandie, les princes Bretons relevèrent bientôt des rois d'Angleterre. Alors les deux nations, alliées jusques là, devinrent ennemies. Cette haine s'accrut encore quand la Bretagne, ayant passé dans la maison de Dreux, fut attachée plus immédiatement à la couronne de France.

Les rois, étendant de plus en plus leurs prérogatives sur des princes qui avaient consenti à se dire leurs vassaux, soumirent les tribunaux de Bretagne à leur cour particulière. Pierre de Dreux fut le premier duc qui accéda volontairement à cette innovation, en cas de mauvais jugement et de déni de justice.

Suivant que la puissance des ducs était plus méprisée ou plus redoutable, les monarques abandonnaient ou faisaient valoir leurs prétentions. Philippe-le-Bel, pour capter l'amitié de Jean II,

défendit à son parlement de recevoir les appels qui lui seraient portés du tribunal de ce duc. Charles VI, redoutant l'esprit turbulent de Jean IV, lui accorda la même faveur. Telle fut cependant la faiblesse des successeurs de Jean IV, que François II, qui sous d'autres rapports soutenait avec vigueur son indépendance contre Louis XI, écrivait à ce monarque que la Bretagne ne dépendait de la France que par rapport au ressort du parlement.

La mouvance immédiate de la couronne formait l'essence de la pairie. Ne pouvant arracher l'hommage des ducs que par la force, les rois de France imaginèrent de s'attacher ces princes en leur conférant un titre honorable pour un vassal, mais outrageant ou ridicule pour un souverain indépendant.

Une autre usurpation sembla mieux montrer encore le droit que s'étaient arrogés les rois de France sur le duché. Lors de la guerre civile élevée entre Montfort et son rival, Philippe-de-Valois, maître de Nantes, nomma un gouverneur dans la province qu'il allait conquérir, quoique son neveu Charles-de-Blois accompagnât lui-même l'armée française. Edouard III, s'étant emparé à son tour de la Bretagne, institua ses généraux pour l'administrer en son nom.

Le gouvernement des ducs, jusqu'au moment de l'union, entravé par de tels obstacles, ne fut marqué par aucune entreprise favorable à leur puissance ou à la liberté publique. Quelque fut la valeur de la plupart de ces princes, l'art de la guerre paraissait leur être inconnu. Aucune entreprise considérable ne pouvait même être formée par eux. Les vassaux ne s'engageaient à servir leurs

seigneurs que pour un tems. Après une bataille, les chevaliers retournaient chez eux et l'armée se dissipait.

Obligés de se soumettre dans la mauvaise fortune aux prétentions des rois de France, les ducs se voyaient dans l'impossibilité de gouverner à leur gré les finances de leur état. Quand les rois, voulant s'enrichir aux dépens de leurs sujets, altérèrent leurs monnaies, les ducs, qui avaient consenti à faire observer dans les leurs le poids et le titre de celles de France, se virent les premières victimes de ces variations subites. Envain, on leur laissait la permission de faire fabriquer des *monnaies blanches*, la valeur qu'ils y mettaient ne dépendait pas d'eux, et, dans le cours de cinq siècles, toutes les révolutions survenues dans les monnaies de France se faisaient sentir dans celles de Bretagne.

Le domaine du prince, régi en fief, lui procurait des droits seigneuriaux semblables à ceux des terres des autres barons. La monnaie, la régale, l'administration de la justice, les droits d'entrée et de sortie des marchandises, depuis 1386 les trésors trouvés en terre, les brieux, le pouvoir de rançonner les Juifs, telles étaient les sources principales du revenu de la couronne. Le reste provenait de la libéralité des états. Ces richesses étaient employées uniquement à l'entretien du prince et de sa maison. Chaque vassal étant tenu au service militaire, la guerre n'était jamais à la charge du duc.

Cependant, toutes les branches du revenu public languissaient. La plupart des ports du duché étaient au pouvoir des grands vassaux. La marine n'avait pas été créée, malgré quelques petites flottes envoyées de tems à autre contre les Anglais. Sous le règne de

Jean V, il fut décidé, pour repousser les ennemis, d'armer deux gros vaisseaux. C'était ainsi qu'étaient appelés des petits navires, dont le plus considérable, du port de cent soixante tonneaux, devait porter le nom d'*Amiral*.

Le pouvoir du prince sur les barons ne s'étendait pas encore jusqu'à prononcer contre eux la peine de mort. Le crime de félonie n'était puni ainsi qu'avec le consentement des états. Le plus souvent le seigneur qui s'en était rendu coupable était seulement condamné à porter l'une de ses armes renversée.

Quelques droits chimériques de souveraineté consolaient seuls les ducs de la perte de leur puissance réelle. Le premier de ces droits, dont ils faisaient usage dès le 10.me siècle, et qu'ils s'étaient soigneusement reservé, c'était celui d'ennoblir les roturiers. Ces ennoblissemens ne concernaient quelquefois que les enfans, souvent le père seulement; d'autres fois ils étaient à vie, quelques-uns étaient accordés à des femmes à l'exclusion de leurs maris. C'était aussi au duc qu'appartenait le droit de légitimer les enfans bâtards. C'était lui qui accordait la liberté de changer de nom et de prendre des armoiries. Celles-ci, depuis les croisades, avaient succédé à l'usage des sceaux. Les sceaux, qui subsistaient depuis le 9.me siècle, représentaient un chevalier armé et monté à cheval. Avec les armoiries naquit la science frivole du blason.

Les titres s'étaient multipliés parmi la noblesse. Dès le 11.me siècle, on la partageait en trois ordres. Dans le premier étaient les comtes, dans le deuxième les vicomtes, dans le troisième les voyers, les prévots, les prêteurs, les sergents-féodés, les chevaliers, les écuyers.

Le titre de baron n'appartenait à aucun ordre et se prenait également chez tous.

Cette noblesse, qui ne voyait rien au-dessus d'elle, prodiguait ses titres d'une manière bizarre aux saints même qu'elle honorait. Elle nommait alors *baron* le même saint que quelques siècles plus tard elle appela *monseigneur*.

Toute idée de dépendance et de soumission s'étant perdue parmi les nobles, chaque baron ayant le droit de faire la guerre *par coutume*, le pays, divisé en autant de principautés qu'il y avait de seigneurs, devint un théâtre perpétuel de guerres intestines sans but, sans motif, sans résultats.

Une injure particulière suffisait pour entraîner tout le duché dans la guerre. Tous les parens de l'offensé ou de l'agresseur, jusqu'au septième degré, étaient forcés de prendre le même parti que lui pour soutenir l'honneur de la famille. Chaque seigneur avait son armée : on donnait le nom d'*Ost* à celle du duc ou du comte; on appellait *Harelle* celle de l'évêque.

La jurisprudence, destinée à consacrer les droits que l'homme tient de la nature et les conventions qu'a établies la société, était alors employée à fixer d'une manière durable les lois et les formes de ces guerres atroces.

L'église lançait alors ses anathêmes contre les agresseurs. Les ecclésiastiques employaient de toutes parts leur médiation pour apaiser les haines, reconcilier entre eux les princes. Ils fixaient un certain tems de l'année pendant lequel il était défendu de se battre. Ces suspensions d'armes étaient appelées *Trèves de Dieu*. Elles prévenaient

les famines, permettaient d'ensemencer les terres, de recueillir les moissons et les vendanges. Des conciles même défendirent, pendant les guerres particulières, de brûler les récoltes, d'enlever les bestiaux, et de détruire les arbres. Cette disposition, prise des livres saints, était digne d'être proclamée à la tête des armées.

A l'imitation de l'Église, les princes employèrent leur puissance à faire adopter de semblables mesures. *La très-ancienne coutume de Bretagne* parle d'un usage nommé le *fin porter*. Cet usage consistait dans un interrogatoire fait aux parens des deux partis, pour savoir d'eux s'ils consentaient aux hostilités. L'éloignement des parens avait fait accorder une trève de quarante jours.

Un autre moyen employé dans le duché fut de demander aux combattans un billet d'assurance par lequel ils s'engageaient à suspendre toutes les hostilités pendant un tems marqué. On vit aussi les principaux seigneurs Bretons former entre eux des associations, au moyen desquelles ils convenaient de s'en rapporter à la décision de tribunaux créés par eux-mêmes.

Tous ces moyens étaient insuffisans. Le mal avait pris des racines trop étendues : il ne pouvait céder à tous ces remèdes. Plus d'une fois les hauts barons du duché employèrent leur autorité à s'assurer d'un droit qu'ils regardaient comme le plus précieux de leurs privilèges. La guerre fut donc l'unique occupation de la noblesse durant tous les siècles qui ont précédé celui de l'union.

Cette institution, qui appelle les forces de tous au secours d'un seul, la justice, était aussi grossière que ceux qui l'avaient usurpée ; comme chez tous les peuples barbares, elle était jointe à la puissance mili-

taire. Dès le 13.e siècle, lassés de l'administrer, les seigneurs, livrés au métier des armes, se reposèrent de ce soin sur des sénéchaux, des lieutenans et autres officiers subordonnés à ceux du duc. Ces juridictions particulières furent partagées en hautes, moyennes et basses justices : édifice informe, qui semblait n'offrir une hiérarchie dans les pouvoirs, que pour faire sentir au peuple qu'il avait plus de tyrans.

Le Clergé, dans le même tems, prenait un caractère différent de celui qu'il avait montré dans les premiers siècles. Occupé des devoirs de son ministère, tandis que la noblesse s'égorgeait, que le peuple était sans énergie et sans lumières, il avait fini par s'instruire. Le nom de *clerc*, sous lequel était désigné un ecclésiastique, était synonime d'homme lettré. La science s'appelait *Clergie*. Ces lumières étaient le fruit de la sécurité dont jouissait le Clergé, sécurité que l'humanité n'aurait pu sans doute lui faire accorder, mais que de nombreux priviléges lui avaient procurée.

Une nouvelle usurpation, mais qui tira à l'avantage de la société, devint la suite de ce surcroit de connaissances : ce fut l'établissement des tribunaux ecclésiastiques. Les évêques et les abbés, en qualité de possesseurs de fiefs, avaient une juridiction temporelle comme les autres seigneurs. Le peuple pensa que le droit de juger, dont il les voyait en possession, était affecté au sacerdoce et non à la seigneurie. Il laissa, en conséquence, les prêtres juges de toutes les affaires civiles qui se portaient à leur tribunal.

Reconnaissant à l'église le pouvoir de lier et de délier, le peuple pensa aussi que la connaissance de tous les procès devait lui appar-

tenir; de plus, croyant que c'était à la religion seule qu'il devait avoir recours, il contribua, par ses scrupules, à étendre la juridiction ecclésiastique plus loin que celle des seigneurs.

La conséquence naturelle de cette usurpation fut d'accroître la puissance temporelle des évêques. Dès le 14.e siècle, ils étaient considérés comme des princes. Il n'y avait aucun d'eux qui ne disputât aux ducs les droits régaliens. Ceux de Nantes, de Quimper et de Léon, faisaient leur entrée publique dans ces villes, portés dans une chaise par les quatre principaux barons ou seigneurs du pays. Jean IV, ayant acquis la baronie de Retz, dont le seigneur était chargé de ce devoir, se soumit lui-même à cette cérémonie. A Quimper, l'évêque, juge suprême des habitans, était élu par le chapitre et non par le duc, comme toutes les corporations, ils absorbèrent bientôt une partie des richesses de la province.

Les couvens, les seules retraites que la religion offrait alors contre la tyrannie, ces asiles pieux qui, dans l'origine, avaient sauvé la société d'une entière destruction, et recueilli les restes de la civilisation échappés aux barbares, subissaient alors les influences du siècle. En se multipliant à l'infini, et ne faisant de donations qu'entre eux, comme toutes les corporations, ils absorbèrent bientôt une partie des richesses de la province.

Dès le 9.e siècle, les moines héritaient de leurs parens, tandis que les laïques ne pouvaient hériter de ceux de leurs parens qui étaient moines. Les monastères s'enrichissaient encore par le droit de sépulture dans les chapitres. Après s'être mis en possession d'une telle puissance, le clergé se servit de ses armes spirituelles contre ses ennemis.

Dans le 9.e siècle, s'était introduit l'usage d'ajouter aux litanies qu'on chantait publiquement dans les églises, depuis le 6.e, des prières dans lesquelles on se vengeait de ses ennemis. C'est ainsi qu'en avaient usé les moines de Saint-Florent-le-Vieil, à l'égard de Nominoë, qui avait mis le feu à leur couvent. Cet usage subsistait encore au 12.e siècle. Ces prières, qui perpétuaient le souvenir des injures dont la religion a proclamé l'oubli, se conservaient de générations en générations, et servaient à des annalistes crédules à flétrir la mémoire de ceux dont le crime n'était souvent que d'avoir encouru la haine de quelques particuliers.

L'excommunication sur-tout était le moyen dont les prélats se servaient le plus ordinairement. Les cérémonies qui se pratiquaient dans ces circonstances, étaient propres à en imposer à un peuple crédule et superstitieux.

Cette proscription se prononçait au milieu des ténèbres, au son de toutes les cloches, et en jetant à terre la croix et le livre des évangiles. Les noms des condamnés étaient inscrits sur deux tables, dont l'une restait attachée à l'autel, tandis que l'autre, portée au presbytère, accompagnait le prêtre dans tous les synodes.

Cependant, le peuple opprimé restait attaché à la glèbe sous divers noms, celui de serf ayant été aboli dès le 10.e siècle. Son sort n'avait pas changé depuis l'établissement des Bretons insulaires : lui seul était chargé de toutes les taxes. Les impôts publics, au 13.e siècle, n'étaient établis que sur le vin, le cidre et le sel; mais les nobles levaient des tailles sur leurs vassaux sous mille formes diverses. Sur les grands chemins, sur les ponts de sa dépendance,

partout le seigneur faisait payer des droits onéreux : cet argent était employé à le faire armer chevalier, à marier ses filles ou ses sœurs, à le racheter s'il était fait prisonnier à la guerre.

En outre, le vassal devait à son seigneur un certain nombre de repas chaque année. Il gardait son château, le suivait à la guerre, l'accompagnait à la cour, et lui payait une multitude de droits dont l'histoire n'a pas même conservé tous les noms. La cérémonie des enterremens elle-même ne se faisait pas sans être chèrement achetée.

La chasse était interdite aux roturiers, et les seigneurs, usant seuls de ce droit, détruisaient quelquefois les habitations pour se créer de nouvelles forêts.

On a observé, chez quelques nations, des castes méprisées du peuple et totalement séparées de lui. Une maladie, survenue à la suite des croisades, et qui subsista jusqu'au 15.e siècle, faisait remarquer en Bretagne une sorte de tribu de ce genre.

Cette maladie était la lèpre. Ce fut elle qui fit périr, selon quelques-uns, la duchesse Constance. Le bas peuple sur-tout en était atteint. Elle était si commune dans certaines années, qu'on avait des prêtres, des églises, des cimetières même destinés à ceux qui en étaient frappés. Ces hommes, séparés de toute société, vivaient en commun, objet de haine et d'horreur pour leurs semblables. Des cérémonies lugubres, mais salutaires, précédaient cette sorte de réclusion. Destiné à mourir au monde, le lépreux était conduit à l'église, où le prêtre célébrait pour lui la messe des morts. Là, après avoir pris des vêtemens noirs, il était reconduit à sa demeure

nouvelle ; le prêtre, en le quittant, jetait de la terre à ses pieds, et lui recommandait de ne jamais approcher de ses semblables, que son haleine seule aurait souillés. Quelques gentilshommes du pays de Dol s'autorisaient de cette cérémonie funèbre pour répudier leurs femmes qui étaient attaquées de la lèpre, et pour en reprendre d'autres. Ils en avaient ainsi, jusqu'à trois, toutes vivantes.

Une partie des lépreux faisait le métier de *cordier*. C'est de là, que le peuple Breton eut long-tems en horreur les gens de cette profession qu'il appelait *caqueux*.

Durant ces siècles demi-barbares, le besoin n'avait pas encore éveillé l'industrie. Le premier et le plus utile de tous les arts, l'agriculture, languissait au milieu des entraves qu'y apportait le systême féodal. Une foule de petits seigneurs, trop avides pour être prévoyans, refusaient à la fois de laisser exporter les produits de leur territoire, et de recevoir ceux d'un sol étranger.

L'agriculteur lui-même, sentant qu'il n'y avait pour lui ni protection, ni sécurité dans la propriété qu'il cultivait, ne pouvait éprouver le désir d'en augmenter les revenus. Une peuplade de cultivateurs faisait exception cependant dans une portion du Duché.

Les Bretons insulaires, passés dans l'Armorique avec Conan, en recevant des empereurs des terres Létiques en propriété, succédèrent dans ce pays à tous les droits des Romains, et, maîtres absolus de leur conquête, substituèrent des fiefs aux bénéfices.

Mais ceux des mêmes insulaires qui abandonnèrent plus tard leur patrie envahie par les barbares pour se réfugier dans la Domnonée, n'eurent plus les mêmes droits. Dépouillés et fugitifs, il

n'était pas en leur puissance de s'emparer, par la force, du territoire qui les avait reçus. En allant retrouver des compatriotes, ils ne croyaient pas non plus être obligés de se rendre serfs pour payer l'asile qu'ils imploraient.

On leur abandonna un pays presque inculte, à des conditions qui leur conservèrent leur indépendance, en laissant la propriété du sol aux anciens habitans. Ils défrichèrent les terres qui leur furent cédées. Ils en conservèrent seuls la jouissance, et le seigneur ne put rentrer dans sa propriété qu'en acquittant le prix des améliorations souvent considérables qu'ils avaient faites. L'agriculture éprouva une révolution heureuse quoique locale. Alors naquit le *domaine congéable*, respecté par tous les princes Bretons et conservé jusqu'à nous.

Le commerce, moins favorisé, était dans l'enfance. Les incursions des Normands, les guerres intestines qui avaient désolé la Bretagne y avaient apporté de nombreux obstacles. Les préjugés du tems le discréditaient encore davantage. Sous le règne de François II, les nobles qui trafiquaient étaient imposés aux fouages, et, s'ils quittaient le commerce, il leur fallait des lettres de réhabilitation pour jouir de nouveau des prérogatives de la noblesse.

Les mers, semées d'écueils, étaient devenues la propriété de quelques tyrans, et les hommes ne pouvaient y naviguer sans y craindre leurs semblables, plus redoutables encore que les écueils. Le droit de *Bris*, que les ducs avaient partagé avec les comtes de Léon, et qui leur permettait de dépouiller les naufragés, était changé en celui de *brieux*, par lequel ces princes faisaient payer aux navigateurs des saufs-conduits onéreux.

Des institutions plus paisibles, les sciences, la philosophie, les arts, étaient plus négligées encore.

Etrangers aux jouissances de l'esprit, les peuples qui renversèrent l'empire Romain, au milieu des guerres renaissantes produites par l'anarchie des fiefs, n'eurent pendant long-tems ni le loisir ni la volonté même de cultiver les lettres.

Lorsque les lumières commencèrent à renaître, les études prirent une direction qui les empêcha de prospérer. Dans tous les pays où les sciences ont fleuri, elles ont été précédées par les lettres. Dans la société, comme chez l'individu, l'imagination devance la raison. On suivit dans toute l'Europe une marche opposée.

Associant la Religion à toutes les connaissances, on voulut commencer par la philosophie. Trop ignorans pour savoir qu'il est des mystères qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer, les philosophes d'alors voulurent soumettre à la raison ce qui sort du domaine de l'expérience. Une scolastique obscure, sorte d'idéalisme bizarre qui cherchait à deviner la nature au lieu de l'observer, fut la seule science connue en Bretagne, comme dans le reste de la France. Ce fut sur cette connaissance frivole qu'étaient établies toutes les réputations : ce fut elle qui donna un nom célèbre à Abeilard.

Dans le 12.e et le 13.e siècle, la dialectique devint la clef de toutes les sciences. La médecine cultivée par les moines, lui empruntait ses élémens. Quelquefois la magie était jointe à cette dernière science. Une fausse théologie cherchait à s'en étayer. L'astronomie, fondée sur elle, cédait sa place à l'astrologie. Le calendrier qu'on suivait était celui de Jules-César. Seulement le commencement de l'année était fixé à Noël et non au 1.er janvier.

Ceux qu'on appelait des savans étaient des compilateurs sans génie, occupés à recueillir, sans oser les juger, les matériaux que leur avaient légués leurs prédécesseurs. On ne connaissait que le nom d'Aristote. Quand les ouvrages de ce philosophe furent apportés de Constantinople à Paris et traduits en latin, moins entendue que jamais, sa dialectique fut étudiée avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était plus obscure. Alors, jusqu'à la renaissance de la saine philosophie, on ne chercha plus ce qu'il fallait examiner, mais ce qu'Aristote avait dit.

Attachés au présent seul, sans regrets du passé, insoucians sur l'avenir, les peuples étaient restés long-tems sans savoir ce qu'avaient été leurs ancêtres. Depuis les Romains, on ignorait ce que c'était que l'histoire. A sa rédaction, avait succédé le style trivial de chroniques absurdes. Quelques légendes écrites sans discernement, sans critique et sans choix, étaient les seules annales de la nation. Dans le siècle d'Artur de Richemond, les ducs de Bretagne se croyaient de bonne foi issus de la famille de Saint-Donatien et de Saint-Rogatien. Les anciens peuples idolâtres de l'Armorique avaient défiguré l'histoire par des fables; leurs successeurs la chargèrent de miracles.

La poësie avait plus tombé encore. Dès le 12.e siècle, les Bardes Armoricains, ayant passé dans les traductions des Trouvères français et anglo-normands, n'étaient presque plus connus dans leur langue. Le latin, que Charlemagne avait substitué à un celtique corrompu, avait fait dédaigner tout ce qui n'était pas écrit dans cet idiôme. Quand la féérie commença aussi à tomber dans l'oubli, les poësies fondées sur elles perdirent leur empire.

Dès le 12.e siècle, Abeilard appelait le territoire voisin du monastère de Rhuis dont il était abbé, une terre barbare et inconnue, et la langue Bretonne qui s'y parlait lui était en horreur. Dans le siècle suivant, Guillaume le Breton, dédaignant sa langue maternelle, célébrait en latin le règne de Philippe-Auguste.

Le mépris que les Bretons les plus éclairés concevaient eux-mêmes pour la langue de leur pays n'était pas la seule cause du discrédit de la poësie nationale. Instruits par les Bardes de l'Armorique, les Troubadours empruntèrent bientôt aux Maures, devenus les maîtres de l'Espagne, et les mœurs de la galanterie chevaleresque, et les images du style oriental. L'idiôme provençal fut substitué à celui de la Bretagne. Quand les poësies galantes des Troubadours, dégénérant en chansons obscènes, furent abandonnées, la langue française, qui commençait à se répandre, sous le nom de langue Romance, et que les chevaliers, qui ignoraient le latin, mettaient de plus en plus en vogue, fut la seule employée.

Les poësies Bretonnes furent oubliées. Nul poëte ne s'éleva plus dans cette contrée dégénérée. Les peuples Européens, qui n'avaient pas encore de littérature à eux, devinrent fidèles imitateurs des Grecs. Méprisant tout ce qui ne portait pas le caractère de cette imitation servile, ils oublièrent que les poësies Armoricaines étaient fondées sur des souvenirs plus poëtiques que les leurs, et que partout où l'homme a senti, pensé et écrit d'après lui, il a dû être écrivain original.

Le découragement fut tel en Bretagne, qu'on n'y vit pas même un seul poëte célèbre dans la langue Française. Lorsque, sous la

reine Anne, la France ne comptait elle-même que quelques écrivains, dont les petits poëmes à refrain, gâtés par l'allégorie, n'avaient d'autre caractère que la naïveté, la Bretagne n'offrait qu'un poëte plus médiocre encore, Meschinot, surnommé le *Banni de Liesse*, moins connu par lui-même que par une citation de Marot.

Dans tout ce long période qui s'est écoulé depuis Conan Mériadec jusqu'à la reine Anne, le peuple Breton a semblé n'offrir qu'une dégénération toujours croissante. Néanmoins, d'heureux efforts, des institutions favorables ont amené, de tems en tems, des améliorations sensibles dans le système social. Ces améliorations concernent sur-tout la masse d'un peuple que les institutions générales laissaient dans l'oubli. L'impartialité fait un devoir de les indiquer, quoiqu'elles aient été communes, comme une partie des abus, à la plupart des nations Européennes.

Vers la fin du 11.e siècle, la société entière était arrivée au dernier terme de son avilissement. Mais le bien sort quelquefois du mal. L'on est d'autant plus près de revenir à l'équilibre, qu'on s'est éloigné davantage de ce point de repos autour duquel oscillent toutes les affaires humaines. Quelques circonstances nouvelles firent sortir tout-à-coup la nation de l'état de dégradation dans lequel elle était plongée depuis tant de siècles.

Les peuples du Nord, qui commençaient à connaître l'agriculture, interrompirent ces excursions qui plongeaient la Bretagne dans des troubles sans cesse renaissans. En même tems, le gouvernement féodal commençait à se réduire en système, et quelque défectueux qu'il fut, les injustices qu'il légalisait en se consolidant

étaient moins à craindre que l'anarchie qui avait présidé à son établissement.

Les princes, pour occuper au loin le courage inquiet des barons, accueillirent les croisades avec empressement. Les seigneurs Bretons ne connaissaient que leurs châteaux. Une province voisine était pour eux un pays inconnu. Forcés, pour se rendre en Palestine, de traverser les villes d'Italie enrichies par le commerce, Constantinople qui était le dépôt des arts, l'Asie elle-même qui conservait tant de traces des sciences cultivées par les Arabes, les croisés conçurent des idées de civilisation différentes de celles qu'ils s'étaient formées jusques là.

Si la politique, sous quelques rapports, pût blâmer les croisades, si la Religion elle-même a fini par en désapprouver le zèle indiscret, leur influence sur le sort du peuple n'en fut pas moins heureuse.

Endettés par les frais qu'avaient exigés de leur part ces expéditions lointaines, quelques seigneurs se virent forcés de se dépouiller de leurs terres qui passèrent dans les mains du prince, ou de vendre à quelques agriculteurs la liberté qu'ils leur avaient ravie. Ainsi, le pouvoir des ducs et celui du peuple s'accrurent l'un et l'autre de ce que perdit l'aristocratie.

Les communes assez riches pour se racheter, furent délivrées du joug des seigneurs. Les villes furent repeuplées par le commerce et une industrie locale. Auparavant, les peuples opprimés n'avaient eu d'autre asile que les châteaux fortifiés des nobles. Telle avait été l'origine des premiers bourgs. Dans les villes privilégiées, le peuple put échanger avec ses voisins les produits de son territoire, sans recourir à la protection vénale de quelques seigneurs

avides. Auparavant, la richesse consistait dans la spoliation; devenue plus pure, elle résida dans l'industrie. Les communes eurent leurs droits de bourgeoisie, leur code. Les grandes cités devinrent législatrices des petites, de-là les coutumes dérogeant aux usemens.

Jusques-là, le peuple n'avait été compté pour rien. Il commença à exercer dans l'état une puissance réelle, quoique non-avouée. Si les mariages des princes ou des barons le firent encore changer de maître sans le consulter, du moins il put exiger que ces nouveaux maîtres respectassent ses privilèges et fissent régner les lois au lieu du caprice.

Mais ce qui contribua d'une manière plus sensible à perfectionner les institutions politiques, ce furent les moyens auxquels on eut recours pour obtenir une meilleure administration de la justice.

De toutes les usurpations de la noblesse, la plus odieuse et la plus illégale était celle qui l'autorisait à rendre la justice dans l'étendue de son domaine, et à faire considérer au peuple les fonctions de juge comme un droit foncier. Non-seulement c'était pour elle un point d'honneur, mais aussi une branche considérable de revenu qui la mettait à même de soutenir sa dignité. Dans le 10.e siècle, les sentences des juges étaient si définitives, qu'un vassal ne pouvait jamais en appeler du jugement porté contre lui, sous peine d'être accusé du crime de félonie. *Entre le noble et le vilain*, disaient d'anciennes coutumes, *il n'y a d'autre juge que Dieu.*

Quoiqu'il n'y eût nul appel en matière criminelle, en promettant au vassal d'en appeler, dans d'autres cas, du tribunal de son seigneur à celui du duc, on apprit au peuple à considérer le prince comme son seul chef légitime. Alors les liens du gouvernement

féodal commencèrent à se rompre, et un esprit plus monarchique se répandit dans la nation. L'appel qui diminua le plus la juridiction de la noblesse était celui du défaut de droit. Cet appel, que le grand nombre des seigneuries et les différens degrés de vasselage rendaient très-fréquent, avait lieu quand le seigneur refusait ou différait de rendre justice aux parties.

Mais ces élémens d'ordre ne furent pas de longue durée. Alain Fergent avait créé une cour d'appel : elle fut abolie sous les princes de la maison de Dreux, et les appels ne réparurent qu'à l'instant où François II érigea son parlement sédentaire.

L'admission des députés des villes aux états, en affaiblissant davantage encore la puissance aristocratique, contribua à des changemens politiques plus rapides. Le gouvernement représentatif, inconnu aux anciens, et considéré par eux comme une brillante chimère, reçut son complément. Les états qui partageaient avec le duc le fardeau du pouvoir, qui réglaient les impôts, en fixaient le montant, rejetaient ou acceptaient les propositions du prince, en invitant le peuple à ces fonctions suprêmes, firent rentrer la nation dans ses droits primitifs.

Ce fut à la suite de cette heureuse innovation que les nobles affranchirent une plus grande partie de la population des campagnes. Jusqu'alors le cultivateur ne pouvait ni léguer ses biens à ses héritiers, ni se marier même sans le consentement de son seigneur. La religion avait conseillé les affranchissemens. Ils devinrent plus fréquens par un motif politique. Tel était l'abrutissement dans lequel le peuple était tombé, qu'il n'était pas rare de le voir refuser la liberté

qui lui était offerte. On eut dit qu'une longue prescription semblait avoir justifié l'esclavage, et que celui qu'avait flétri la misère ne paraissait plus sentir son abjection. Peut-être aussi le serf redoutait-il, avec l'affranchissement, les famines, les guerres privées et tant d'autres fléaux dont la puissance de son seigneur l'aurait préservé.

En revenant aux simples sentimens d'humanité, une partie de la noblesse cédait à regret ce qu'elle appelait ses privilèges. Sous le règne de Jean IV, une ordonnance de Duguesclin disait que la coutume d'affranchir les laboureurs, était encore une innovation dangereuse. C'est ainsi qu'un faux systême avait tout corrompu. Thomas Milleborne, receveur de Jean IV, avait aboli la servitude de *main-morte*; Duguesclin, qui commandait en Bretagne pour le roi de France, la rétablit le 12 octobre 1375 dans le pays de Léon et de Cornouaille, où elle avait été en vigueur.

La découverte du digeste de Justinien, ou, selon d'autres, le retour à l'étude de ce code qui n'avait pas été perdu, mais seulement oublié, acheva de donner aux hommes des idées plus saines sur la science des lois. Frappés d'étonnement à la lecture de ce livre, les Européens demi-éclairés en répandirent partout l'enseignement. Cette jurisprudence, fondée sur une civilisation inconnue alors à l'Europe, donna une forme méthodique aux coutumes locales. Saint-Louis en fit usage dans ses *établissemens*.

Jusqu'au 12.e siècle on avait vécu en Bretagne sous l'empire d'une jurisprudence barbare. A ces lois qu'avaient long-tems méditées les législateurs de Rome antique, on avait substitué des *coutumes*, des *usemens* nés de la fantaisie plus que du besoin.

Alain-Fergent, à son retour de la Terre-Sainte, avait donné ses

soins à l'administration de la justice. Après avoir créé deux sénéchaux pour les deux villes de Rennes et de Nantes et leur territoire, il avait fait des *ordonnances* de la mer, dont quelques articles avaient servi de base aux *jugemens d'Oleron*. L'assise de Geoffroi II, mélange des lois Anglo-Normandes, qui avait quelque ressemblance avec la loi salique, avait laissé de nombreux objets de reforme. Jean II, en publiant une interprétation de l'assise, donna un extrait des *établissemens* de Saint-Louis, et ainsi, fit participer ses sujets aux bienfaits de la législation Romaine.

Mais avant la découverte du *digeste* de Justinien, la jurisprudence féodale avait été adoucie aussi, il faut l'avouer, par l'adoption du droit canon. Le Prêtre ne tenait pas, il est vrai, de sa profession le droit de juger; mais ses arrêts, fondés sur la morale plutôt que sur la politique de son siècle, étaient d'accord avec les notions de la justice universelle.

Plusieurs causes concouraient de concert à mettre la juridiction du Clergé au-dessus de celle des seigneurs. Tandis que les débats élevés entre les barons se terminaient par la violence, les causes portées devant les tribunaux Ecclésiastiques étaient toujours jugées sur le rapport des témoins. Le Clergé avait conservé des traces de la jurisprudence Romaine que les barons ignoraient totalement. Il n'y avait encore nulle coutume écrite dans le duché, que depuis long-tems la rédaction du droit canon était complette. Celui-ci avait donc l'avantage de se régler sur des lois, tandis que les laïques ne pouvaient consulter que la tradition orale. Enfin la juridiction Ecclésiastique établissait des gradations dans ses tribunaux à une époque où la juridiction civile ne souffrait aucun appel.

L'influence de la Religion, chez un peuple éminemment guerrier, pouvait aussi communiquer à ses institutions quelque chose de calme qui tendait à les adoucir. Telle était au reste la préférence que le peuple lui-même accordait à la juridiction du Clergé, que, pour l'engager à prendre la croix, on lui promettait, dans plusieurs pays, de le faire juger à l'avenir par les tribunaux Ecclésiastiques.

De tous ces perfectionnemens amenés dans la jurisprudence, il résulta nécessairement des distinctions moins marquées dans la société. Si la noblesse, toujours guerrière, continuait de mépriser ce qui n'était pas en rapport avec ses préjugés; si le prince ne conférait qu'à elle les charges de judicature, le tiers état citait enfin ces maîtres orgueilleux à un tribunal plus puissant que le leur, celui de l'opinion.

La noblesse elle-même, en créant la chevalerie avait connu d'autres lois et d'autres devoirs que ceux qu'elle pratiquait. Cette institution fit naître des mœurs nouvelles qui distinguèrent des tems féodaux les derniers siècles des annales Bretonnes.

L'absurde préjugé qui laissait à l'adresse ou à la force le soin de venger l'innocence et de punir le crime, le combat judiciaire ayant tombé en désuétude vers la fin du règne de Jean IV, cette abolition elle-même tourna au profit des lumières. Pour juger, il ne fallut plus assister à un combat; mais examiner des écrits et en suivre les raisonnemens.

Enfin, l'art de la guerre, qui avait tenu si long-tems la nation dans l'asservissement, contribua, autant que la science des lois, à diminuer le pouvoir de la noblesse.

Si la France, par l'établissement des armées permanentes, voyait

la puissance royale s'affranchir des obstacles que lui opposait encore l'aristocratie, la Bretagne, moins heureuse de ce côté, partageait du moins avec elle l'avantage immense que donna à la multitude la découverte de l'artillerie. Avec cette invention, la force publique put se garantir par elle-même, sans recourir à la protection d'un petit nombre de défenseurs titrés. La multitude fut toute puissante, et ne devint plus la proie de quelques seigneurs mieux armés qu'elle; la noblesse, qui était une force armée, ne devint plus qu'un titre.

Tel était l'état politique et moral de la Bretagne au commencement du 16.e siècle. Elle marchait à grands pas, comme tout le reste de l'Europe, vers une amélioration sensible, lorsqu'elle fut pour toujours unie à la France.

A cette époque, une nouvelle lumière venait de se répandre de toutes parts. La prise de Constantinople avait fait refluer vers l'Occident les arts et les sciences de la Grèce. La découverte de l'imprimerie avait multiplié les travaux du génie. L'établissement des postes venait de faciliter les communications entre les peuples. L'heureux emploi de la boussole, en faisant découvrir un nouveau monde, avait offert une carrière nouvelle à la navigation et au commerce. Tout changeait rapidement dans les institutions politiques, les mœurs, les usages de toutes les nations.

Portion oubliée d'un vaste empire, dans lequel l'influence de la capitale, en faisant négliger les provinces, faisait disparaître le patriotisme, la Bretagne, chargée encore de la rouille féodale, a vu s'arrêter, au milieu des progrès de la civilisation Européenne, le cours des destinées brillantes que lui promettaient à la fois son heureuse situation, et le génie entreprenant de ses habitans.

Une nuit de dix siècles de barbarie avait couvert l'Europe. Cette longue nuit, que l'histoire a appelée le moyen-âge, et qui commença à la chute de l'empire Romain pour se terminer à la renaissance des lettres, a vu s'écouler les annales Bretonnes dans leur totalité. Quand un jour nouveau a commencé à poindre, ces annales ont discontinué.

Depuis le 16.e siècle, les fastes politiques des nations Européennes se sont liés les uns aux autres. Tous les royaumes ont formé entre eux un vaste système, dans lequel chaque partie influa sur la totalité. La Bretagne cessa d'exister, pour ainsi dire, dans sa minorité, et à l'instant où une nouvelle vie sociale unit entre eux tous les peuples.

C'est donc en vain qu'on a vanté exclusivement les avantages de l'union. Des historiens, ou plutôt des panégyristes ont répété l'un après l'autre que c'était à l'instant où elle avait été unie à la France que la Bretagne avait connu le repos.

Sans doute, alors, elle a vu finir ces dissentions domestiques qui l'avaient tant de fois ensanglantée. La navigation s'y est perfectionnée, les relations commerciales s'y sont étendues. L'industrie même, encouragée par quelques-uns de nos rois, chez elle comme dans d'autres provinces, a fait d'immenses progrès.

Mais, il faut l'avouer, des institutions vicieuses qu'elle partageait avec la France elle-même, avaient causé tous les troubles qui avaient agité le règne de ses princes. Ce n'est point parce qu'elle avait des ducs particuliers, ce n'est point parce que ces ducs étaient faibles, que la Bretagne a été ensanglantée et malheureuse; c'est parce que, comme toute autre portion de l'Europe, elle était ignorante et asservie,

En héritant des lumières nouvelles, elle eut vu chez elle, comme ailleurs, la navigation, l'industrie, le commerce, les beaux arts s'ouvrir des routes ignorées jusques là.

Les avantages que le duché a retirés de son union à la France, ont donc été le fruit des connaissances que le 16.e siècle avait fait éclore, et non le résultat direct de cette union. Toutes les améliorations qui s'y sont fait sentir ont été amenées par le tems, plus encore que par la politique de nos rois.

Depuis l'instant où l'Armorique a secoué le joug des Romains jusqu'au mariage de la reine Anne, il s'est écoulé mille quatre-vingt-deux années. Durant ce long période, mille années entières ont été employées à la guerre. Mais ce calcul, qu'on présente en faveur de l'union, appliqué à toute autre nation Européenne, avant le 16.e siècle, n'offrirait-il pas les mêmes résultats?

La Bretagne, disputée par la France et l'Angleterre, a été le théâtre d'une lutte sanglante jusqu'à ce qu'elle ait appartenu à l'un des deux peuples. Mais le siècle qui a changé les rapports politiques et commerciaux des nations, ce siècle qui a montré au plus faible comment il pouvait se soutenir contre les entreprises du plus fort, n'eut-il pas appris à la Bretagne, comme il l'a fait à des contrées moins populeuses et moins favorisées, à assurer elle-même son indépendance?

Enfin, une accusation plus grave encore pèse à jamais sur ceux qui ont hérité dans ce pays de la puissance des ducs. Les tems sont trop loin de nous, pour qu'il ne soit pas permis aujourd'hui de le dire sans crainte.

Les progrès qu'a faits la province, tout avérés qu'ils sont, n'ont

été connus que de la population des villes. Le reste du duché n'a presque participé en rien à ces améliorations qui ont changé la face de l'Europe. Au lieu de ces institutions féodales qu'il avait conservées sous ses princes, le peuple Breton n'a acquis de nos lumières que ce qui lui était nécessaire pour changer des mœurs vieillies, et non pas ce qu'il lui fallait pour les remplacer.

C'est du moment de cette union, si diversement jugée, que la Bretagne, descendue du rang des nations, oubliée ou dédaignée de ses princes, est restée en arrière de la civilisation Européenne. Elle est devenue, plus que tout autre pays de l'Europe, le siége de l'ignorance et de la superstition, et, si le peuple qui habite ses campagnes s'est fait distinguer des autres, ce n'a été que par sa misère.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS.

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	Pag.
Avant J.-C.		
56	Combat naval des Romains contre les Venètes	9
Après J.-C.		
290	Le Christianisme pénètre dans l'Armorique.	13
383	Conquête de l'Armorique par Maxime.	15
383	Conan Mériadec, I.er roi de l'Armorique.	16
406	Constantin le tyran passe dans la Gaule.	17
409	L'Armorique se déclare indépendante.	18
416	Honorius établit les marches communes du Poitou et de la Bretagne	18
421	Mort de Conan. Salomon I.er, deuxième roi	19
434	Mort de Salomon I.er Grallon, troisième roi	20
439	Littorius pénètre dans l'Armorique	20
444	Grallon s'empare de la ville de Tours.	21
445	Mort de Grallon. Audren, quatrième roi.	21
446	Conquête de la Grande-Bretagne par Constantin, frère d'Audren	22
447	Guerre entre Eocharic, roi des Alains, et Audren	23
464	Mort d'Audren. Erech, cinquième roi.	25
470	Erech est vaincu par Euric, roi des Goths.	25
47*	Mort d'Erech. Eusèbe, sixième roi	26
490	Mort d'Eusèbe. Budic, septième roi	27
490	Budic délivre la ville de Nantes assiégée par les barbares	27
497	Traité des Armoricains avec les Francs.	27
509	Mort de Budic. Conquête de l'Armorique par Clovis	29
513	Hoël I.er, dit le *Grand*, fils de Budic, arrache l'Armorique aux Francs	30
545	L'Armorique est partagée entre les enfans de Hoël le Grand	31
547	Canao, comte de Nantes, fait assassiner ses frères Budic, Varoch et Hoël II.	32
555	Alain I.er, fils de Hoël II, se retire à la cour de Childebert	33
557	Macliauc, frère de Canao, entre dans un monastère	34
560	Conquête de l'Armorique par Clotaire.	35
568	Macliauc, Alain I.er et Théodoric se partagent l'Armorique	36
577	Théodoric assassine Macliauc	36
577	Varoch succède à son père Macliauc et prend le titre de comte de Vannes.	36
578	Varoch se révolte contre les Français et défait l'armée de Chilperic, roi de Soissons	37
579	Varoch recommence les hostilités	37
587	Guerre de Varoch contre les généraux de Gontran	38
590	Varoch met en fuite Beppolen et Ebracaire, généraux de Gontran	39
594	Bataille d'Allion, ou Varoch taille en pièces l'armée de Childebert	40
595	Hoël III, fils d'Alain I.er, neuvième roi de l'Armorique	41
624	Mort de Hoël III. Salomon II, dixième roi	41
630	Mort de Salomon II. Judicaël, onzième roi	42
636	Guerre de Judicaël contre Dagobert, roi de France	42
638	Judicaël abdique la couronne et se retire dans un cloître	43
639	Alain II, douzième roi, sous la régence de Rivallon	43
671	L'Armorique est désignée sous le nom de *Bretagne*	43
691	Grallon, comte de Cornouaille, succède à Allain II	46
753	Pepin tente de s'emparer de la Bretagne.	46
786	Conquête de la Bretagne par Andulphe, lieutenant de Charlemagne	47
792	Méliau, comte de Cornouaille, est tué par son frère Rivod	47
799	Le comte Guy, lieutenant de Charlemagne, soumet la Bretagne entière	47
814	Les Bretons se soulèvent sous le règne de Louis le Débonnaire	48
814	Jarnithin est élu roi	49
818	Morvan, comte de Léon, remplace Jarnithin	49
822	Les Bretons se soulèvent sous le commandement de Wiomarck, comte de Léon	49
826	Nominoë est établi lieutenant-général de l'empereur en Bretagne	50
830	Louis le Débonnaire, marche contre Nominoë	50
836	Les Normands commencent à paraître sur les côtes de Bretagne	50
843	Renaud, comte de la seconde Aquitaine, est vaincu par Lambert, près de la ville de Blain	52
843	Lambert usurpe le comté de Nantes	53

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	pag.
843	Les Normands, attirés par Lambert, pénètrent dans la ville de Nantes	53
843	Nominoë prend le titre de Roi	54
844	Les comtés de Mauges, Tiffauges et Herbauges sont réunis à celui de Nantes. .	55
845	Bataille de Ballon entre Nominoë et Charles le Chauve.	55
848	Nominoë érige l'évêché de Dol en métropole	58
850	Les hostilités recommencent entre Charles le Chauve et Nominoë.	59
851	Mort de Nominoë. Erispoë, quatorzième roi de Bretagne.	59
851	Charles le Chauve est vaincu par Erispoë.	60
851	Traité d'Angers passé entre Charles le Chauve et Erispoë.	60
857	Mort d'Erispoë. Salomon III, quinzième et dernier roi de Bretagne	64
857	Charles ratifie le traité d'Angers avec Salomon III.	64
858	Les seigneurs Français révoltés contre le roi, se réfugient à la cour de Salomon . .	65
861	Louis d'Anjou, fils de Charles, se révolte contre son père.	65
868	Traité de Compiègne.	65
872	Salomon se joint à Charles et bat les Normands à Angers	66
874	Mort violente de Salomon III.	69
874	Pasquiten, comte de Vannes; Gurvand, comte de Rennes	71
874	Pasquiten attaque Gurvand sous les murs de la ville de Rennes.	72
877	Mort de Gurvand et Pasquiten	74
877	Alain, comte de Vannes, Judicaël, comte de Rennes.	74
888	Judicaël est tué dans un combat contre les Normands	75
888	Alain le Grand, premier duc de Bretagne.	75
888	Victoire d'Alain le Grand sur les Normands, près de Guerande.	75
907	Gurmhaillon, Mathuédoi et Jules Berenger se partagent la Bretagne à la mort d'Alain le Grand	76
908	Les Normands s'emparent de la Bretagne.	76
912	Charles le Simple cède à Rollon l'hommage de la Bretagne.	78
920	Robert I.er, duc de Normandie, ravage la Bretagne	78
931	Jules Berenger défait Félican, chef des Normands, à Trans	79
937	Alain Barbe-Torte défait les Normands sous les murs de Nantes	80
937	Alain Barbe-Torte, deuxième duc de Bretagne; Berenger, comte de Rennes. .	81
943	Les limites du comté de Nantes sont fixées entre Alain Barbe-Torte et Guillaume Tête d'Etoupes, comte de Poitiers . .	81
952	Mort d'Alain Barbe-Torte.	82
953	Foulques, comte d'Anjou, fait périr Drogon, son pupille, fils d'Alain Barbe-Torte	82
953	Hoël, fils naturel d'Alain Barbe-Torte, est élu comte de Nantes à la place de Foulques.	83
980	Conan I.er, fils de Berenger, comte de Rennes, fait assassiner Hoël	83
980	Les habitans de Nantes choisissent pour comte Guerech, frère de Hoël	84
982	Conan I.er déclare la guerre à Guerech; première bataille de Conquereul	84
987	Conan fait assassiner Guerech.	84
987	Alain succède à Guerech au comté de Nantes	85
987	Les Nantais choisissent pour comte Judicaël, fils de Hoël.	85
987	Conan I.er s'empare de Nantes et prend le titre de duc de Bretagne.	85
992	Foulques-Nera, comte d'Anjou, vient au secours de Judicaël. Seconde bataille de Conquereul.	86
992	Aimeric de Thouars, tuteur de Judicaël, prend le titre de comte de Nantes . . .	87
992	Geoffroi I.er succède à Conan I.er en qualité de duc de Bretagne	87
996	Geoffroi I.er fait alliance avec Richard, duc de Normandie	87
1005	Mort de Judicaël; Budic lui succède. .	87
1005	Guerre de Budic, comte de Nantes, contre l'évêque Gautier.	88
1008	Mort singulière de Geoffroi I.er.	88
1008	Alain III, fils de Geoffroi I.er, cinquième duc.	89
1010	Les paysans se soulèvent contre la noblesse.	89
1024	Guerre d'Alain III, contre Judicaël, son oncle	89
1027	Guerre d'Alain III, contre l'évêque du Mans	90
1027	Alain-Caignard enlève Berthe, fille d'Odon, comte de Chartres	90
1030	Robert, duc de Normandie, force Alain III à lui rendre hommage.	91
1034	Alain donne en partage à Eudon, son frère, le comté de Penthièvre	91
1034	Guerre entre Alain III et Eudon, son frère	91
1040	Alain III meurt empoisonné par les Normands	92
1040	Conan II, sixième duc. Eudon, son oncle, gouverne la Bretagne.	92
1040	Eudon prend part aux guerres qui agitent la minorité de Guillaume	93
1047	Conan II est délivré des mains de son oncle	93
1051	A la mort de Mathias, Alain-Caignard s'empare du comté de Nantes.	94
1054	Hoël II, fils d'Alain-Caignard, réunit les comtés de Nantes et de Cornouaille. .	94

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	Pag.
1054	Hoël II épouse Havoise, sœur de Conan II.	94
1066	Conan II fait recouvrer à la Bretagne ses anciennes limites du côté de l'Anjou. .	94
1066	Conan II meurt empoisonné par Guillaume, duc de Normandie	95
1066	Hoël II hérite du duché de Bretagne, du côté d'Havoise, son épouse.	96
1066	Hoël assiste Guillaume dans la conquête de l'Angleterre.	96
1067	Guillaume le *Conquérant* donne le comté de Richemond à Alain le Roux, fils d'Eudon, comte de Penthièvre	97
1073	Hoël II prend parti contre Guillaume, dans la guerre du Maine.	97
1075	Siége de Dol par Hoël II et Guillaume .	98
1075	Hoël II est fait prisonnier par Eudes, fils du vicomte de Porhoët.	98
1084	Mort de Hoël II	98
1084	Alain Fergent, huitième duc.	98
1084	Alain Fergent chasse Geoffroi, le bâtard, de la ville de Rennes.	99
1085	Guerre entre Alain Fergent et Guillaume, à l'occasion de l'hommage.	99
1086	Alain Fergent épouse Constance, fille de Guillaume.	99
1093	Guerre entre Alain Fergent et Geoffroi, comte de Penthièvre.	100
1093	Guerre entre les enfans de Guillaume. .	100
1096	Alain Fergent part pour la première croisade	101
1106	Bataille de Tynchebrai.	102
1112	Alain Fergent abdique la couronne et se retire dans l'abbaye de Redon.	103
1112	Conan III, fils d'Alain Fergent, neuvième duc.	105
1148	A la mort de Conan III, Eudes, comte de Porhoët, prend le titre de Duc.	107
1148	Hoël, fils de Conan III, prend le titre de comte de Nantes	108
1154	Guerre entre Eudes et Hoël. Combat de Rezé.	108
1156	Conan IV, petit-fils de Conan III, dispute la couronne à Eudes	108
1156	Eudes vaincu, se retire à la cour de France.	109
1157	Les habitans de Nantes choisissent pour comte, à la place de Hoël, Geoffroi, comte d'Anjou	109
1158	A la mort de Geoffroi, Conan IV s'empare de la ville de Nantes	109
1159	Conan IV cède le comté de Nantes à Henri II, roi d'Angleterre	110
1161	La Bretagne est désolée par la famine. .	111
1164	La noblesse Bretonne se soulève contre Henri II	111
1166	Henri II arrête le mariage de son fils Geoffroi avec Constance, fille de Conan IV.	111
1173	Eudes et Raoul de Fougères se révoltent une troisième fois contre Henri II . .	113
1183	Siége de Rennes par Henri II	114
1186	Mort violente de Geoffroi II. Assise tenue sous son régne.	115
1187	Naissance d'Artur I.er Constance, sa mère, est déclarée régente du duché.	116
1187	Henri II remarie Constance à Ranulfe, comte de Chester.	117
1196	Richard, *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, s'empare de la personne de Constance. .	119
1197	Richard passe en Bretagne et ravage toute la province	120
1198	les Bretons quittent l'alliance de la France pour celle de Richard.	121
1199	Mort de Richard. Jean Sans-Terre monte sur le trône d'Angleterre au préjudice d'Artur.	122
1199	L'église de Dol est déclarée suffragante de celle de Tours	122
1199	Constance se remarie en troisième noces avec Guy de Thouars.	123
1200	Artur I.er abandonne l'alliance de Philippe pour faire hommage à son oncle	123
1201	Mort de Constance	124
1202	Artur I.er fait hommage-lige à Philippe .	124
1202	Artur I.er fait la guerre à Jean *Sans-Terre*, son oncle	125
1203	Artur I.er est assassiné par Jean *Sans-Terre*	127
1203	Guy de Thouars est proclamé duc, en qualité de tuteur d'Alix, sa fille. . . .	129
1203	Jean *Sans-Terre* est condamné par les pairs du royaume à perdre les terres qu'il possédait en France	130
1204	Guy de Thouars et Philippe font la guerre à Jean *Sans-Terre*	130
1206	Philippe tente de réunir la Bretagne à la France.	131
1206	Jean *Sans-Terre* débarque à la Rochelle et vient jusqu'aux portes de Nantes . .	132
1212	Mariage d'Alix, seule héritière du duché, avec Pierre de Dreux	133
1212	Pierre de Dreux fait hommage-lige au roi de France	134
1214	Jean *Sans-Terre* vient assiéger Nantes . . .	135
1217	Pierre de Dreux attaque à la fois le clergé et la noblesse.	135
1222	Bataille de Châteaubriant	136
1226	Pierre se ligue avec des seigneurs Français, contre la reine Blanche, mère de Louis IX.	137
1229	Pierre fait hommage de son duché à Henri III, roi d'Angleterre	138
1230	Louis IX déclare Pierre de Dreux dessaisi du bail de la Bretagne	139
1234	Pierre, vaincu par Louis IX, se soumet à ce monarque.	140

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	Pag.
1237	Pierre se démet de la couronne, Jean I.er, son fils, lui succède	140
1237	Jean I.er encourt l'excommunication comme son père	143
1256	Jean, s'étant soumis au Pape, entre en guerre avec ses barons, qu'il veut forcer à la même obéissance	144
1259	Les fils aînés des ducs de Bretagne prennent le titre de comte de Richemond, par suite du mariage de Jean II, fils aîné de Jean I.er, avec Béatrix d'Angleterre	144
1270	Jean I.er et le comte de Richemont, son fils, partent pour la Terre-Sainte	144
1275	Interdiction des appels à la cour du duc	145
1276	Mutation du droit de bail en celui de rachat	146
1286	Mort de Jean I.er	146
1286	Jean II, fils de Jean I.er, dix-septième duc	148
1297	Philippe-le-Bel, roi de France, érige le duché de Bretagne en pairie	149
1297	Le titre de duc est substitué à celui de comte, à l'égard des souverains de la Bretagne	149
1304	Mort de Jean II. Artur II, dix-huitième duc	151
1309	Le *tiers-état* est reçu pour la première fois aux états de Bretagne	151
1309	L'ordre des Templiers est aboli	152
1312	Mort d'Artur II. Jean III, surnommé *le Bon* dix-neuvième duc	153
1315	Jean III termine la *très-ancienne coutume* de Bretagne	154
1337	Jean III marie sa nièce Jeanne de Penthièvre, dite *la Boiteuse*, avec Charles de Blois	155
1341	Mort de Jean III	155
1341	Jean de Montfort et Charles de Blois prétendent à la succession de Jean III	160
1341	Montfort se rend à Nantes, où il est reconnu duc de Bretagne	161
1341	Montfort passe en Angleterre, où il fait hommage à Edouard III	164
1341	Arrêt de Conflans, rendu en faveur de Charles de Blois	165
1341	Le duc de Normandie, fils aîné du roi de France s'empare de la ville de Nantes	167
1341	Jean de Montfort, fait prisonnier, est conduit à Paris	167
1341	Jeanne de Flandres, épouse de Montfort, soutient le parti de ce prince	168
1342	Premier siége d'Hennebon	169
1342	Louis d'Espagne est défait à Quimperlé	172
1342	Deuxième siége d'Hennebon	173
1342	Combat naval de Grenezey	175
1342	Edouard III, roi d'Angleterre, débarque en Bretagne	177
1343	Trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre	178
1343	Philippe de Valois fait trancher la tête à Olivier III de Clisson	178
1344	Edouard III rompt la trêve	179
1345	Le comte de Montfort s'évade de sa prison; Mort de ce prince	180
1346	Edouard III débarque en Normandie	181
1347	Combat de la Roche-Derrien	182
1351	Combat *des Trente*	187
1356	Charles de Blois retourne en Bretagne	194
1356	Siége de Rennes	194
1360	Traité de paix de Bretygny	200
1363	Traité d'Evran	201
1364	Bataille d'Aurai. Mort de Charles de Blois	202
1365	Traité de Guérande, par lequel Jean IV est reconnu duc de Bretagne	210
1365	Jean IV fait hommage de son duché au roi de France	210
1366	Première levée des fouages en Bretagne	211
1366	Origine des droits d'entrée sur les marchandises	211
1367	Duguesclin conduit les grandes compagnies en Espagne	212
1369	Jean IV s'unit à l'Angleterre contre la France	214
1373	Duguesclin s'empare de la Bretagne au nom du roi de France	218
1373	Jean IV, chassé de ses états, se réfugie en Angleterre	218
1376	Bretons en Italie	221
1378	Arrêt du parlement de Paris, qui déclare la Bretagne réunie à la France	224
1379	Jean IV est rappelé par la noblesse	225
1379	Retour de Jean IV dans ses états	226
1380	Mort de Duguesclin	227
1380	Les Anglais reviennent en Bretagne	230
1381	Traité de Guerande, par lequel les Anglais sont renvoyés de la Bretagne	231
1382	Révolte de l'évêque de Saint-Malo	232
1386	Jean IV va assiéger Brest	233
1387	Querelle entre Jean IV et Olivier de Clisson	236
1387	Clisson fiance sa fille Marguerite au comte de Penthièvre	238
1387	Emprisonnement de Clisson	239
1388	Clisson reprend de vive force les places que le duc l'avait obligé de céder	242
1388	Le roi de France rend un jugement qui réconcilie les deux parties	242
1390	Clisson recommence les hostilités	243
1392	Le traité de Tours confirme le jugement rendu à Paris	244
1392	Pierre de Craon, après avoir tenté d'assassiner Clisson, se retire en Bretagne	245
1392	Charles VI se prépare à porter la guerre en Bretagne	246

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	Pag.
1392	Clisson est destitué de sa charge	247
1393	Le duc porte la guerre dans les possessions de Clisson	247
1395	Le duc de Bourgogne conclut la paix entre Jean IV et Clisson.	249
1395	Jean IV et Clisson recommencent les hostilités	250
1395	Réconciliaton entre Clisson et le duc. . .	250
1398	Trêve de Saint-Omer entre la Bretagne, la France et l'Angleterre	251
1398	La ville de Brest et le comté de Richemond sont rendus à Jean IV.	251
1399	Jean IV fournit des secours au comte de Derby pour passer en Angleterre.	251
1399	Mort de Jean IV.	252
1399	Le duc d'Orléans vient en Bretagne. . . .	255
1399	Jean V, vingt-unième duc, sous la tutelle de Jeanne de Navarre, sa mère.	255
1402	Jeanne de Navarre épouse Henri IV, roi d'Angleterre	255
1402	Le duc de Bourgogne déclaré tuteur de Jean V.	255
1403	Guerre des Bretons contre les Anglais. . .	256
1404	Jean V atteint sa majorité.	258
1404	Artur prend le titre de comte de Richemond.	258
1405	Jean V dirige lui-même la guerre contre les Anglais	258
1407	Guerre entre Jean V et Olivier de Clisson.	259
1407	Mort d'Olivier de Clisson.	259
1408	Marguerite de Clisson se soulève contre le duc.	260
1408	Jean V conduit la reine de France à Paris.	262
1409	Paix *fourrée* de Chartres.	264
1409	Jean V marche contre Marguerite de Clisson.	264
1410	Ligue du bien public.	265
1412	Mort de Gilles de Bretagne	266
1415	Henri V, roi d'Angleterre, débarque en Normandie. Bataille d'Azincourt.	267
1415	Artur de Richemond fait prisonnier. . . .	267
1415	La ville de Saint-Malo rendue au duc. . .	268
1418	Triomphe de la faction de Bourgogne. . .	268
1418	Jean V offre sa médiation aux deux partis.	269
1419	Assassinat du duc de Bourgogne.	270
1419	La faction de Bourgogne s'unit au roi d'Angleterre	270
1420	Les Normands se réfugient en Bretagne. .	271
1420	Captivité de Jean V.	271
1420	La duchesse fait armer la noblesse pour délivrer son époux.	275
1420	Jean V est rendu à ses peuples.	277
1421	Les possessions des Penthièvres sont confisquées.	278
1421	Entrevue d'Artur et de Jean V.	279
1421	Le Dauphin est banni à perpétuité. . . .	280
1421	Jean V fait alliance avec le Dauphin. . .	281
1421	Le Dauphin donne le comté d'Etampes à Richard de Bretagne.	281
1423	Jean V accède au traité de Troies.	281
1424	Artur de Richemond recouvre la liberté. .	283
1425	Artur est nommé connétable.	284
1426	Déroute de Saint-James de Beuvron. . .	285
1427	Le duc de Bedfort arrive en Bretagne et force Jean V à la neutralité.	288
1429	Bataille de Patay.	291
1432	Siége de Pouencé.	293
1432	Mort de Thomas Connecte.	294
1436	Artur de Richemond fait rentrer Charles VII dans Paris.	295
1440	Supplice de Gilles de Retz.	296
1442	Mort de Jean V.	298
1442	François I.er, vingt-deuxième duc.	300
1444	Trève passée entre la France et l'Angleterre.	301
1446	François I.er fait hommage au Roi.	301
1448	Traité passé entre le duc et la famille de Penthièvre.	301
1448	Captivité du prince Gilles.	302
1449	Surienne rompt la trêve et surprend la ville de Fougères.	306
1449	Charles VII et François I.er se réunissent contre les Anglais.	307
1450	Bataille de Formigny, gagnée par Artur de Richemond.	309
1450	Assassinat de Gilles de Bretagne.	311
1450	Mort de François I.er.	313
1450	Pierre II, vingt-troisième duc.	314
1457	Mort de Pierre II.	315
1457	Artur de Richemond, vingt-quatrième duc.	316
1458	Artur de Richemond fait hommage-simple au roi de France.	317
1458	Dispute entre Guillaume de Malétroit, évêque de Nantes, et Artur III.	318
1458	Mort d'Artur III.	318
1459	François II, vingt-cinquième duc de Bretagne.	321
1459	François II fait hommage-simple à Charles VII.	322
1460	Etablissement de l'Uniiversité de Nantes.	322
1462	Voyage de Louis XI, roi de France, en Bretagne.	325
1462	Amauri d'Acygné, évêque de Nantes, refuse de rendre hommage au duc de son temporel.	325
1464	Louis XI se porte pour médiateur entre l'évêque et le duc, et nomme le comte du Maine pour arbitre.	327
1464	François II refuse de reconnaître la sentence du comte du Maine, et forme, contre le Roi, la ligue du *bien public*.	328
1465	Louis XI marche contre les ducs de Bourbon et de Bourgogne.	330
1465	Traité de Saint-Maur-des-Fossés.	331
1465	François II va conduire à Rouen, son allié, le duc de Normandie.	332
1466	Sédition formée contre le duc de Bretagne.	332
1467	Le duc de Normandie, dépouillé par le Roi, se réfugie en Bretagne.	334

Dates.	ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	Pag.
1467	François II porte la guerre en Normandie.	335
1468	Louis XI entre en Bretagne.	336
1468	Traité de paix d'Ancenis entre le duc et le roi de France.	336
1468	François II renoue ses alliances avec le duc de Bourgogne.	337
1468	Louis XI envoie au duc le collier de l'ordre de Saint-Michel.	337
1469	Traité d'Angers.	339
1472	A la mort du duc de Guienne, Louis XI marche sur la Bretagne.	339
1472	Trève passée à Poitiers entre les deux princes.	340
1475	La trève est changée en une paix signée à Senlis.	340
1477	Louis XI suprend la correspondance du duc avec le roi d'Angleterre.	341
1477	François II est dépouillé, par le Roi, du comté d'Etampes.	342
1477	Traité de paix de Luxeuil.	342
1480	Louis XI achète les droits de la maison de Penthièvre.	343
1482	Pierre Landais, favori du duc, fait périr le chancelier Chauvin.	346
1484	Conspiration de la noblesse de Bretagne contre Landais.	348
1484	Les seigneurs Bretons révoltés passent avec la France le traité de Montargis.	350
1484	Landais conclut une alliance entre François II et le duc d'Orléans.	350
1484	Landais aide Henri VII dans la conquête de l'Angleterre.	352
1484	Henri VII, abandonné par Landais, se réfugie en France.	354
1484	Landais arme Maximilien contre la France.	354
1485	Le duc de Bretagne envoie une armée contre les conjurés.	355
1485	Supplice de Landais.	357
1485	Etablissement de la Cour des *Grands Jours* dans la ville de Vannes.	358
1487	Les troupes françaises entrent en Bretagne pour en chasser le duc d'Orléans.	359
1487	Les seigneurs Bretons révoltés passent avec la cour de France le traité de Châteaubriant.	360
1487	Siège de Nantes.	362
1487	Le maréchal de Rieux abandonne le parti de la France.	364
1488	Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier	367
1488	La Trimouille somme les habitans de Rennes de se rendre.	368
1488	Traité de paix du Verger, conclu entre Charles VII et François II.	370
1488	Mort de François II.	370
1488	Anne, fille aînée de François II, est proclamée duchesse de Bretagne à la mort de son père.	371
1489	Les troupes françaises rentrent en Bretagne, sous le commandement du vicomte de Rohan.	372
1489	Le maréchal de Rieux, tuteur de la duchesse, lui fait fermer l'entrée de la ville de Nantes.	373
1489	Henri VII roi d'Angleterre envoie des troupes au secours de sa duchesse.	374
1489	Le maréchal de Rieux sème la division entre les Anglais et la duchesse.	374
1489	Le chancelier de Montauban est assiégé dans Guérande par le maréchal de Rieux.	375
1490	Paix de Francfort, dans laquelle la Bretagne est comprise.	376
1490	Le maréchal de Rieux se réconcilie avec la duchesse.	376
1490	La duchesse Anne épouse par procureur Maximilien, archiduc d'Autriche et roi des romains.	377
1491	D'Albret livre la ville de Nantes à la France.	377
1491	Charles VIII rentre en Bretagne à la tête des armées françaises.	379
1491	La duchesse Anne est assiégée dans la ville de Rennes.	380
1491	Mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, roi de France.	381
1494	Charles VIII érige en parlement la Cour des *Grands Jours*. Charles VIII part pour la conquête du royaume de Naples.	383
1498	Charles VIII meurt subitement au château d'Amboise.	384
1499	Louis XII, roi de France, successeur de Charles VIII, épouse la reine Anne.	385
1499	Louis XII part pour la conquête du duché de Milan.	386
1505	Disgrâce du maréchal de Gyé.	386
1512	Combat naval entre les Bretons et les Anglais. Trait de courage du capitaine breton Porzmoguer.	387
1514	Mort de la reine Anne.	388
1514	Claude, fille aînée de la reine Anne, et seule héritière du duché de Bretagne, épouse le comte d'Angoulême.	390
1515	A la mort de Louis XII, le comte d'Angoulême monte sur le trône sous le nom de François I.er	390
1515	La reine Claude fait don de la Bretagne à son époux.	390
1524	Mort de la reine Claude.	390
1532	François I.er réunit solemnellement la Bretagne à la France.	391
1532	Le Dauphin est couronné à Rennes, en qualité de duc de Bretagne, sous le nom de François III.	391
1547	Henri II, roi de France, et dernier duc de Bretagne.	392

FIN.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.)

MM.

ANGENOUST DE VILLEFONTAINE, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Nantes.

AUDAP, notaire au Loroux.

ATHÉNAS, vice-président de la Société académique de la Loire-Inférieure.

BARON, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, président du Tribunal de 1.re instance, à Nantes.

BARRÉ, sous-préfet de l'arrondissement de Châteaubriant, département de la Loire-Inférieure.

BATARD, étudiant en droit, à Nantes.

BAUDOUX PÈRE, à Nantes.

BAUDRY DU PLESSIS, à Nantes.

BENOIST, chef de la comptabilité de la Préfecture de la Loire-Inférieure.

BERNARD-FOUCHERIE, négociant à Nantes.

BERTHIER, à Nantes.

BERTRAND-GESLIN (baron), chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

BESSARD, à Nantes.

BETHUIS, avoué à Nantes.

BÉZARD, négociant à Musillac.

BICLET, greffier du Tribunal civil de Paimbœuf.

BIGNON, négociant à Nantes.

BIZEUL, notaire à Blain, membre correspondant de la Société académique de la Loire-Inférieure.

BLANCHARD, marchand de papier, à Nantes.

BLON, architecte, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

BLONDEAU, propriétaire, à Bouguenais.

BOETS, à Nantes.

BOURGAULT, négociant à Nantes.

BOUSSEAU, notaire à Nantes.

BOUTIBONNE, négociant à Quimper.

BRAGER, notaire à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

BRIEUGNE, maître de pension à Nantes.

BROCHET DE VÉRIGNY, préfet du département de la Loire-Inférieure, membre de la Chambre des Députés, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

BUREAU, commissaire de police à Nantes.

CADORET, professeur au Collège royal de Nantes.

CADOU.

CARDIN, avocat, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

CHAMBRE DE LA RÉUNION, à Nantes.

CHEDEVILLE, lieutenant au Corps royal d'État-Major, attaché au 2.e régiment d'artillerie.

CHESNEAU, notaire à Nantes.

CHEVALIER DE LAUZIÈRES, ingénieur du Cadastre, membre du comité central de la Société académique de la Loire-Inférieure.

COINQUET, marchand de bois à Nantes.

COLIN, confiseur à Nantes.

CONNESSON, maire de la ville de Châteaubriant.

COURPON, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien préfet du département de la Vendée.

CRUCY (MATHURIN), architecte, membre correspondant de l'Institut et de la Société académique de la Loire-Inférieure, à Chantenay.

DAGAULT JEUNE, négociant à Nantes.

D'ANDIGNÉ DE MAYNEUF (Mgr. LOUIS-JULES-FRANÇOIS), Évêque de Nantes (décédé).

DAUPHIN, notaire à Nantes.

DE BECDELIÈVRE (le marquis), chevalier de Malte honoraire, à Nantes.

DE BESNÉ, maire de Grandchamp.

DE BRICHAMBAULT (le baron), colonel du Génie, décoré des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

DE BROSSES (le comte), ex-préfet de la Loire-Inférieure, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, maître des Requêtes au Conseil-d'État, officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, membre honoraire de la Société académique de la Loire-Inférieure.

DE BRUC DE MONTPLAISIR (la comtesse), à Nantes.

DE BUSSY, notaire-certificateur à Nantes.

DEBRUYN, notaire à Nantes.

DE CACHARD (le baron), décoré des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, colonel-directeur d'artillerie à Nantes.

DE CARCOUET, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, maire d'Heric.

DE CIVRAC (le marquis), décoré des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, colonel du 24.e régiment de ligne.

DE CHAULIEU (le baron), décoré de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, préfet du département du Finistère.

DE CHÉVIGNÉ (le comte), chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure, maire de Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

DE COMMEQUIERS, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

DE CORNULIER (le marquis), à Nantes.

DE CURZAY (le comte), préfet du département de la Vendée, député de la Vienne.

DE FLEURIOT, au collége de la Flèche.

DÉHON, lieutenant au Corps royal d'Etat-Major, aide-de-camp de M. le lieutenant-général comte Despinois.

DE KERSABIEC (le comte), décoré des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, capitaine de vaisseau.

DE LA BLOTAIS, propriétaire à Nantes.

DE LABRETESCHE (le marquis), à Nantes.

DE LA BROSSE, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, directeur de la Compagnie d'assurances mutuelles contre l'incendie dans le département de la Loire-Inférieure.

DE LA FLEURIAYE.

DE LA HAYE, maire du Loroux.

DE LA HAYE, propriétaire à Nantes.

DE LAJARRIETTE, receveur municipal de la ville de Nantes.

DELAPORTE, courtier à Nantes.

DELAPORTE, conseiller en la Cour royale de Rennes, membre correspondant de la Société académique de la Loire-Inférieure.

DE LOSTANGES (chevalier).

DE L'EPINAIS, à Paris.

DE MALESTROIT DE BRUC (le marquis), officier de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel dans la compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du Roi.

DEMANGEAT (Louis), propriétaire à Nantes.

DE MONTI DE LA COUR DE BOUÉE (le marquis).

DENIS, négociant à Paimbœuf.

DE PENHOUET (le colonel), propriétaire.

DEVILLAIRE-BORÉ, au four à chaux de Liré.

DE REGNON, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

DE SAINT-CEYRAN.

DE SAINT-PERN.

DESBOIS, à Nantes.

DES BROSSES, capitaine de Port à Nantes.

DE SESMAISONS (le comte Donatien), colonel au Corps royal d'Etat-Major, officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

DESJAMONIÈRES, membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure.

DESPINOIS (le comte), lieutenant-général des armées du Roi, commandant la 12.e division militaire à Nantes, commandeur des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

DE TOLLENARRE, négociant à Nantes, secrétaire-général de la Société académique de la Loire-Inférieure.

DE TOURDONNET (le marquis), lieutenant-colonel au Corps royal d'Etat-Major, chef d'Etat-Major de la 12.e division militaire à Nantes, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur.

DORÉ-GRASLIN, à Nantes.

D'ORVAULT (M.me la marquise), à Nantes.

DROUET, notaire à Ancenis.

DUBERN (M.me), à Nantes.

DUBUISSON, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de la ville de Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

DUCAN, à Nantes.

DUCOUDRAY-BOURGAULT, négociant à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

DUFEUGRAY, sous-préfet de l'arrondissement de Savenay, département de la Loire-Inférieure.

DUGUINY (le chevalier), à Nantes.

DUFORT (ALPHONSE), secrétaire du Préfet de la Loire-Inférieure.

DUFOU (le comte), négociant à Nantes, officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse.

DUFRESNE DE VIREL, à Châteaubriant.

DULAC JUNIOR, négociant à Nantes.

DUPONCEAU, à Nantes.

DURAND-GASSELIN, maire de Chantenay.

EDELIN DE LA PRAUDIÈRE, négociant à Nantes.

ERTAULT, propriétaire à Sucé.

ETIENNEZ, secrétaire en chef de la Mairie de Nantes.

FELLONEAU, ancien secrétaire-général de la Préfecture de la Loire-Inférieure.

FOREST, imprimeur-libraire à Nantes.

FOURÉ, docteur-médecin, président de la Commission de salubrité à Nantes, professeur à l'Ecole secondaire de Médecine, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine.

FRANCHETEAU AINÉ, avocat à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

FRETEAU, docteur-médecin, ex-président de la Société académique de la Loire-Inférieure, médecin en chef de l'artillerie, à Nantes.

FRETON (CHARLES), à Nantes.

GARREAU, greffier de la justice de paix à Beaupreau.

GAULLIER, maître écrivain et professeur de comptabilité commerciale.

GAUTIER, juge au Tribunal de I.re instance de Nantes.

GICQUEAU FILS (DOMINIQUE), notaire à Nantes.

GOGUET, à la Rochelle.

GROLEAU FILS, à Nantes.

GUERINEAU (M.lle), libraire à Nantes.

GUIBERT, constructeur à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

GUILLET, bibliothécaire de la ville de Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure, professeur agrégé au Collége royal de Nantes.

HAENTJENS (CHARLES), négociant à Nantes.

HECTOT, pharmacien, directeur du Jardin des Plantes de Nantes.

HERSART (le chevalier).

JAILLARD, marquis DE LA MARRONNIÈRE.

JOUBERT, propriétaire à Nantes.

JOUSSET AINÉ, à Nantes.

JOUSSET JEUNE, notaire à Nantes.

KEROUX (EUGÈNE).

LA BOUCHÈRE, négociant, consul des Pays-Bas, à Nantes.

LALAU-KERALY, à Nantes.

LAFONT FILS, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

LAMAIGNIÈRE FILS, à Nantes.

LAMOUREUX, propriétaire à Nantes.

LANJUINAIS, ingénieur-géographe du canal de Nantes à Brest.

LANJUINAIS, vérificateur de l'Enregistrement à Anduze, département du Gard.

LANGLAIS FILS, fabricant à Nantes.

LAPORTE (M.me), à Nantes.

LARCHER, avoué à Savenay.

LAW DE LAURISTON, chevalier des Ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, receveur-général du département de la Loire-Inférieure.

LEBAHEZRE DE CREAMBLAY.

LE BEC, notaire à Nantes.

LE BOYER, licencié ès-sciences, professeur des sciences physiques et mathématiques au Collége royal de Nantes, ex-président de la Société académique de la Loire-Inférieure.

LEDUC FILS (A.-T.), à Nantes.

LEMOT, membre de l'Institut royal de France, chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

LELIEURRE DE LAUBEPIN, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, sous-intendant militaire à Nantes.

LE POT, directeur des travaux de la Monnaie de Nantes.

LE SANT, pharmacien à Nantes.

LEVESQUE AINÉ, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, négociant, Maire de la ville de Nantes, membre honoraire de la Société académique de la Loire-Inférieure.

LIGER-BELAIR (le vicomte), lieutenant-général des armées du Roi, commandant la 10.e division militaire, grand officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Odre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'Aigle-Rouge de Prusse.

LITOUX, notaire à Bouaye.

LUCAS DE LA CHAMPIONNIÈRE, chevalier de Saint-Louis, maire de Braine.

LUZEAU-MORINIÈRE, à Saint-Père-en-Retz.

MAGOUET, notaire à Nantes.

MARIETTE, commis-courtier à Nantes.

MARION DE PROCÉ, docteur-médecin, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

MELLINET FILS (CHARLES), à Nantes.

MELLINET (ÉMILE), officier d'infanterie.

MENNECHET, lecteur du Roi et chef du bureau de la chambre du Roi.

MICHAUD, négociant à Nantes.

MONTTESSUY, directeur des Contributions directes du département de la Loire-Inférieure.

MORLENT, employé dans l'Administration des Douanes au Hâvre.

MUSSEAU, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

ORY DE LA ROCHE, à Paris.

PALOIS, docteur-médecin, président de la Société académique de la Loire-Inférieure.

PARIS AINÉ (SYLVAIN), négociant à Nantes.

PARIS (ÉMILE), négociant à Nantes.

PAYEN, imprimeur-compositeur à Paris.

PELLERIN, docteur-médecin à Nantes.

PETITBON-BOCHARDIÈRE FILS, marchand de bois à Nantes.

PICART, imprimeur-compositeur à Nantes.

PLUMARD, propriétaire à Nantes.

POIRIER, contrôleur de la Monnaie de Nantes.

POISSON, notaire-honoraire à Nantes.

PRADAL (ÉMILE), chirurgien-dentiste à Nantes.

PRÉVEL, pharmacien à Nantes.

PRIET, prote d'imprimerie à Nantes.

QUERBEZ, juge-d'instruction à Paimbœuf.

RAPATEL, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, membre du Comité central de la Société académique de la Loire-Inférieure.

REVELIÈRE, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, commissaire-général de la Marine à Nantes, député de la Loire-Inférieure.

RICHER (FRANÇOIS), propriétaire à Nantes.

ROBET, à Nantes.

ROGER DE LA MOUCHETIÈRE, à Nantes.

ROUILLARD, docteur-médecin, membre du Comité central de la Société académique de la Loire-Inférieure.

ROUGET (le baron), maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

ROUX, commis-négociant à Nantes.

SALLION PÈRE, à Nantes.

SCHEYERMANN, professeur de musique à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

SCHWEIGHAUSER, négociant à Nantes.

SEBIRE (PROSPER), à Nantes.

SEHEULT (J.-A.), courtier-maritime à Nantes.

SEHEULT (SAINT-FÉLIX), architecte à Nantes.

SOUBZMAIN, négociant à Nantes.

SOURRISSEAU, docteur en chirurgie à Nantes.

TACHÉ, avoué à Nantes.

TARDIVEAU FILS.

TETARD, ouvrier imprimeur à Nantes.

THÉBAUD AINÉ, négociant à Nantes.

THILLAYE DU BOULLAY, receveur-principal des Douanes à Nantes.

THOMINE, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

TOUBIN-DUMENY, maître de pension à Nantes.

TREBUCHET, archiviste et chef du Secrétariat de la Préfecture de la Loire-Inférieure.

URVOY DE SAINT-BEDAN, membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure.

VARSAVAUX, notaire à Nantes, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

VIAU, ouvrier imprimeur à Nantes.

VILLEMAIN PÈRE, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure.

WALSH (le vicomte), directeur de la Poste aux lettres à Nantes.

WILSON, Pasteur de l'Eglise réformée à Nantes.

DC 611 .B854 R53 C.1
Precis de l'histoire de Bretag
Stanford University Libraries
3 6105 040 107 190

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRA
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6